



Rapport annuel 2007

Ouvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté



Rapport annuel 2007

Le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010

En décembre 2006, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé le Cadre stratégique 2007-2010, qui définit la manière dont le Fonds contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'Objectif n°1, qui vise l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim. Le Cadre stratégique trace les nouvelles orientations du FIDA et indique les nouveaux modes opératoires qui seront appliqués pour répondre à la fois aux besoins des populations rurales pauvres dans un monde en pleine transformation, à l'évolution de l'architecture internationale de l'aide au développement et à la nécessité d'accroître à la fois le volume et l'efficacité des investissements allant à la réduction de la pauvreté rurale et de la faim.

Éléments clés de la stratégie

L'objectif général du FIDA est de donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, qui vivent dans les pays en développement les moyens d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

Pour ce faire, le Fonds veillera à ce que les ruraux pauvres acquièrent les compétences et les capacités d'organisation nécessaires pour se prévaloir et mieux tirer parti des éléments suivants:

- les ressources naturelles, notamment la terre et l'eau, ainsi que les pratiques améliorées de gestion et de conservation de ces ressources;
- des techniques agricoles améliorées et des services de production efficaces;
- une large gamme de services financiers;
- des marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels;
- les possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprises en milieu rural;
- les processus d'élaboration de politiques et de programmes locaux et nationaux.

Résultats

Les résultats ci-après concourent à la réalisation des objectifs stratégiques:

- les participants aux programmes et projets de développement agricole et rural appuyés par le FIDA ont amélioré leur productivité, leurs revenus et leur sécurité alimentaire;
- les pays disposent de capacités plus solides pour réduire la pauvreté rurale, avec:
 - des politiques générales favorables, dont des stratégies de réduction de la pauvreté et des mesures sectorielles qui répondent aux besoins des ruraux pauvres;
 - des institutions publiques efficaces qui centrent leur action sur la réduction de la pauvreté;
 - des organisations de ruraux pauvres fortes;
 - l'augmentation de l'investissement privé dans les économies rurales;
 - le renforcement des capacités des gouvernements, des ONG, des acteurs privés et des organisations de ruraux pauvres en matière d'élaboration et d'exécution des programmes de réduction de la pauvreté rurale.

Principes d'action

Le Cadre stratégique du FIDA procède des principes suivants.

Focalisation et sélectivité

Nous mettons l'accent sur nos points forts dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, tout en nous employant avec nos partenaires à répondre aux autres besoins des communautés rurales pauvres.

Ciblage

Nous nous adressons à la fraction la plus pauvre et la plus vulnérable de la population rurale qui soit apte à tirer parti des programmes et projets appuyés par le FIDA. Nous sommes très attentifs aux spécificités de chaque sexe et ciblons plus particulièrement les femmes. Nous tenons pleinement compte des besoins spécifiques des peuples autochtones et des minorités ethniques, notamment en Amérique latine et en Asie.

Autonomisation

Nous donnons aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens de tirer parti des opportunités économiques, d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire en renforçant leurs capacités individuelles et en les aidant à créer et consolider leurs propres organisations et leurs communautés.

Innovation

Nous encourageons l'innovation, expérimentons de nouvelles approches et nous attachons avec les gouvernements et d'autres partenaires à reproduire et amplifier les initiatives réussies.

Travail en partenariat

Nous cherchons systématiquement, par nos partenariats, à accroître l'efficacité des efforts de développement. Nous collaborons avec les gouvernements des pays en développement, les ruraux pauvres et leurs organisations, les ONG et les acteurs du secteur privé. Nous œuvrons aussi avec d'autres partenaires au sein de la communauté internationale du développement, en conjuguant les meilleures compétences et connaissances disponibles pour trouver des solutions nouvelles et novatrices à la pauvreté rurale.

Viabilité

Nous concevons et gérons les programmes et projets dans une optique de qualité, d'impact et de durabilité, en suivant le cap fixé par les gouvernements qui sont nos partenaires, dans un souci de cohérence avec les politiques et les stratégies nationales. Nous veillons à ce que les gouvernements et les ruraux pauvres eux-mêmes soient aux commandes.

Tableau synoptique, 1978-2007^{a, b, c}

TABEAU 1

| | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 1978-2007 |
|--|--------------------|--------------|--------------|----------------|--------------|----------------|-----------------|
| Activités opérationnelles^{d, e} | | | | | | | |
| Prêts et dons CSD approuvés | | | | | | | |
| Nombre | | 25 | 24 | 32 | 31 | 40 | 788 |
| Montant | en millions de USD | 403,6 | 408,7 | 499,3 | 515,0 | 563,1 | 9 979,7 |
| Dons approuvés | | | | | | | |
| Nombre | | 70 | 87 | 66 | 109 | 77 | 2 057 |
| Montant | en millions de USD | 20,3 | 33,3 | 36,6 | 41,8 | 35,7 | 610,4 |
| Total des opérations de prêt et de don du FIDA^e | en millions de USD | 424,0 | 442,0 | 535,9 | 556,8 | 598,8 | 10 590,1 |
| Cofinancement | en millions de USD | 124,9 | 167,2 | 118,7 | 108,3 | 427,3 | 7 482,2 |
| Multilatéral | | 124,5 | 69,8 | 72,1 | 67,3 | 401,2 | 5 935,1 |
| Bilatéral | | 0,0 | 8,6 | 38,0 | 31,8 | 17,4 | 1 227,4 |
| ONG | | 0,0 | 0,0 | 1,6 | 0,6 | 1,0 | 26,8 |
| Autre ^f | | 0,3 | 88,8 | 6,9 | 8,6 | 7,8 | 292,8 |
| Contribution des pays | en millions de USD | 184,1 | 296,6 | 414,8 | 282,7 | 280,9 | 9 323,8 |
| Coût total des programmes et projets^g | en millions de USD | 712,5 | 875,6 | 1 018,1 | 910,8 | 1 275,2 | 26 839,1 |
| Inventaire des programmes et projets | | | | | | | |
| Nombre de programmes et projets en cours d'exécution | | 197 | 193 | 183 | 186 | 197 | |
| Nombre de programmes et projets achevés | | 28 | 26 | 32 | 25 | 25 | 525 |
| Nombre de programmes et projets dans la réserve | | 54 | 47 | 61 | 56 | 58 | |
| Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA | | 24 | 24 | 29 | 25 | 29 | 621 |
| Nombre de pays/territoires bénéficiaires | | 115 | 115 | 115 | 115 | 115 | 115 |
| Décaissement des prêts | en millions de USD | 288,4 | 313,7 | 343,5 | 387,5 | 399,1 | 6 347,3 |
| Remboursement des prêts^h | en millions de USD | 140,1 | 171,7 | 157,5 | 148,5 | 175,1 | |
| Réserve générale | | | | | | | |
| en fin de période | en millions de USD | 95,0 | 95,0 | 95,0 | 95,0 | 95,0 | |
| États membres et administration | | | | | | | |
| États membres – en fin de période | | 163 | 163 | 164 | 165 | 164 | |
| Cadre organique – en fin de période ⁱ | | 132 | 143 | 149,5 | 203 | 227 | |
| Dépenses d'exploitation ^j | en millions de USD | 49,1 | 57,0 | 63,6 | 68,2 | 81,0 | |

Sources: système de gestion du portefeuille de projets, États financiers du FIDA 1978-2007, système comptable du FIDA.

- ^a Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président présenté au Conseil d'administration pour chaque prêt. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.
- ^b Les chiffres pour 2005 comprennent un prêt à conditions particulièrement favorables accordé à l'Indonésie, constitué du solde inutilisé d'un prêt assorti de conditions intermédiaires approuvé en 1997. Ils comprennent également quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).
- ^c Les chiffres pour 1986-1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.
- ^d Les programmes et projets peuvent être financés par plusieurs prêts et dons CSD. Le nombre de prêts et dons CSD en faveur de programmes et projets approuvés dans une année donnée ne correspond donc pas forcément au nombre de programmes et projets approuvés (pour détails supplémentaires sur le CSD, voir page 58).
- ^e Programmes et projets intégralement annulés non compris. Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) non compris.
- ^f Comprend les «paniers de financement» et autres arrangements de financement, les fonds provenant du secteur privé et des financements non encore confirmés lors de l'approbation du Conseil d'administration.
- ^g Y compris les dons CSD et les dons au titre de composantes de projets et programmes.
- ^h Comprend les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).
- ⁱ Postes approuvés (non compris les postes de Président et de Vice-Président).
- ^j Le poste dépenses d'exploitation concerne uniquement les budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation.

Table des matières

| | |
|---|----|
| LE CADRE STRATÉGIQUE DU FIDA 2007-2010 | 2 |
| AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT | 10 |
| PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2007 | 13 |
| Afrique de l'Ouest et du Centre | 14 |
| Afrique orientale et australe | 18 |
| Asie et Pacifique | 20 |
| Amérique latine et Caraïbes | 23 |
| Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants | 26 |
| Amélioration de la qualité et assurance qualité | 30 |
| L'unité de coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial | 30 |
| Présence dans les pays | 32 |
| Système d'allocation fondé sur la performance | 32 |
| Apprentissage et partage des connaissances | 33 |
| Évaluations conduites par le FIDA en 2007 | 37 |
| INITIATIVES PRINCIPALES DU FIDA EN 2007 | 41 |
| Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement | 42 |
| Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement | 43 |
| Le cadre de mesure des résultats | 44 |
| Système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle | 45 |
| Initiative pour intégrer l'innovation | 45 |
| MOBILISATION DES RESSOURCES EN 2007 | 49 |
| Septième reconstitution (2007-2009) | 50 |
| Huitième reconstitution (2010-2012) | 50 |
| Financement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés | 50 |
| Fonds supplémentaires | 51 |
| FORMULATION DE POLITIQUES ET CONCERTATION | 55 |
| Formulation de politiques | 56 |
| Concertation internationale et activités de plaidoyer | 59 |
| PARTENARIATS | 67 |
| Fonds belge de survie | 68 |
| Mécanisme mondial | 69 |
| Coalition internationale pour l'accès à la terre | 70 |
| Promotion de l'innovation et partenariats de recherche: Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et Forum mondial sur la recherche agricole | 71 |
| Groupe consultatif d'assistance aux pauvres | 72 |
| Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds | 72 |
| L'égalité hommes-femmes | 72 |
| Les partenariats avec des organisations intergouvernementales | 73 |
| Processus du Forum paysan | 76 |
| Coopération avec les institutions ayant leur siège à Rome | 77 |

| | |
|---|-----|
| ASPECTS OPÉRATIONNELS | 79 |
| Gestion du portefeuille de programmes et projets | 80 |
| Politique de supervision et d'appui à l'exécution | 80 |
| Évolution du portefeuille de programmes et projets et des financements | 80 |
| Financement des programmes et projets: par région et pays prioritaires | 81 |
| Répartition du financement des programmes et projets en fonction des instruments et des conditions de prêt | 82 |
| Décaissements au titre des prêts | 84 |
| Cofinancement des programmes et projets du FIDA | 84 |
| RÉSUMÉ DES PROGRAMMES, PROJETS ET DONS, 2007 | 91 |
| Programmes et projets | 94 |
| Dons | 109 |
| ASPECTS FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS | 115 |
| Politique anticorruption du FIDA | 116 |
| Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA | 116 |
| Organisation et personnel | 117 |
| États membres et représentation | 119 |
| Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA | 120 |
| Liste des Administrateurs du Conseil d'administration | 127 |
| ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | 129 |

TABLEAUX

| | |
|---|-----|
| 1. Tableau synoptique, 1978-2007 | 5 |
| 2. Fonds supplémentaires au titre des études thématiques et de l'assistance technique et cofinancements reçus en 2007 – Récapitulatif | 52 |
| 3. Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2007 au titre des études thématiques et de l'assistance technique | 53 |
| 4. Portefeuille de programmes et projets en cours du FIDA par région | 81 |
| 5. Dispositions relatives à la supervision pour les programmes et projets en cours | 81 |
| 6. Financement de programmes et projets du FIDA par région, 1978-2007 | 82 |
| 7. Récapitulation du financement des programmes et projets du FIDA en faveur des pays prioritaires, 1978-2007 | 83 |
| 8. Récapitulation des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons CSD, 1978-2007 | 85 |
| 9. Récapitulation des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons CSD par région, 1978-2007 | 86 |
| 10. Montant annuel des décaissements de prêts par région au titre du Programme ordinaire, 1997-2007 | 87 |
| 11. Décaissement des prêts par région et par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1979-2007 | 87 |
| 12. Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2007 | 88 |
| 13. Récapitulation des financements sous forme de don, 2004-2007 | 110 |
| 14. Récapitulation des financements sous forme de don, 1978-2003 | 110 |

GRAPHIQUES

| | |
|---|----|
| 1. Prêts et dons du FIDA approuvés entre 2002 et 2007 | 14 |
| 2. Répartition régionale du financement des programmes et projets du FIDA approuvés en 2007 au titre du Programme ordinaire | 83 |
| 3. Financements accordés par le FIDA à des programmes et projets en faveur de pays prioritaires, 1990-2007 | 85 |
| 4. Prêts du FIDA par conditions de prêt, et dons CSD, 2007 | 86 |
| 5. Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2007 | 88 |
| 6. Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA par des donateurs multilatéraux, 1978-2007 | 89 |
| 7. Cofinancement bilatéral des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA par des États membres donateurs, 1978-2007 | 89 |

Sigles et acronymes

| | |
|-----------------|--|
| BAfD | Banque africaine de développement |
| BAAsD | Banque asiatique de développement |
| BCIE | Banque centraméricaine d'intégration économique |
| BID | Banque interaméricaine de développement |
| BIRD | Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Groupe de la Banque mondiale) |
| BIsD | Banque islamique de développement |
| BOAD | Banque ouest-africaine de développement |
| COI | Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants |
| COSOP | Programme d'options stratégiques pour le pays |
| CSD | Cadre pour la soutenabilité de la dette |
| DTS | Droit de tirage spécial |
| FADES | Fonds arabe de développement économique et social |
| FAfD | Fonds africain de développement |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FBS | Fonds belge de survie |
| FEM | Fonds pour l'environnement mondial |
| GCRAI | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale |
| IDA | Association internationale de développement |
| IFPRI | Institut international de recherche sur les politiques alimentaires |
| III | Initiative pour intégrer l'innovation |
| Initiative PPTE | Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés |
| MFDP | Mécanisme de financement du développement des programmes |
| NEPAD | Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OMD | Objectif du Millénaire pour le développement |
| OPEP | Organisation des pays exportateurs de pétrole |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| POAN | Proche-Orient et Afrique du Nord |
| RARI | Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA |
| ROPFA | Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest |
| SAFP | Système d'allocation fondé sur la performance |
| UNOPS | Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets |

Avant-propos du Président



2007 a été une année capitale pour le FIDA. Une année qui a marqué nos trente ans d'histoire aux avant-postes du combat contre la pauvreté rurale et la faim. Une année caractérisée aussi par une nouvelle reconnaissance de la contribution primordiale de l'agriculture au développement. Et une année qui a confirmé l'importance et l'urgente nécessité de notre mandat.

En 2007, le FIDA a mené à bien un programme de travail d'un montant de 598,8 millions de USD – le chiffre le plus élevé de toute son histoire. Le montant des décaissements de prêts a atteint 399,1 millions de USD, un autre record. Les partenaires ont versé 1,25 USD pour des projets du FIDA en contrepartie de chaque dollar provenant des ressources propres du Fonds.

Le FIDA est à la fois une institution financière internationale et une institution spécialisée des Nations Unies. Elle est la seule, au sein du système, à se consacrer exclusivement à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays en développement. Depuis l'approbation de notre premier prêt en 1978, nous avons donné à plus de 300 millions de ruraux pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine les moyens d'action nécessaires pour augmenter leur production alimentaire, mieux gérer leurs terres et les autres ressources naturelles, assimiler de nouvelles techniques, créer des petites entreprises, créer des organisations fortes et peser sur les décisions qui ont des incidences pour eux.

Ces dernières années, le chiffre mondial de l'extrême pauvreté a sensiblement diminué, mais les avancées sont très inégales. La baisse observée s'explique en grande partie par le formidable recul de la pauvreté en Chine et dans d'autres pays d'Asie. Ailleurs dans le monde, le progrès se fait attendre, et dans certaines régions d'Afrique subsaharienne la misère ne cesse de gagner du terrain. Aujourd'hui, près d'un milliard d'habitants de la planète souffrent encore cruellement de la pauvreté et de la faim. Environ 75% d'entre eux vivent dans des zones rurales et sont tributaires de l'agriculture et des activités para-agricoles. Ce sont là les hommes, les femmes et les enfants que nous devons atteindre si nous voulons réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2007, le développement agricole est redevenu un sujet d'actualité de premier plan à la faveur de la parution du rapport de la Banque mondiale intitulé *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Cette publication, à laquelle le FIDA a apporté une contribution à la fois intellectuelle et financière, n'a fait que confirmer ce que nous au FIDA savons depuis toujours: le développement agricole est extrêmement efficace pour vaincre la pauvreté. Le rapport indique sans équivoque que l'agriculture doit être au cœur des programmes de développement. La croissance induite par l'agriculture est en effet quatre fois plus efficace pour augmenter les revenus des populations les plus pauvres que la croissance produite par un autre secteur.

Malheureusement, malgré cette nouvelle reconnaissance de l'importance de l'agriculture pour la croissance et la réduction de la pauvreté, l'investissement dans le secteur agricole reste très en deçà des besoins. Les dépenses publiques pour l'agriculture ont diminué dans la plupart des pays en développement. Parallèlement, la part de l'agriculture dans l'aide extérieure au développement est tombée de 18% en 1979 à 3,5% en 2004.

Les nouveaux éléments apparus dans l'année écoulée ne font que confirmer l'impérieuse nécessité de vaincre la pauvreté et la faim – et l'incontestable utilité de l'action du FIDA. La hausse des cours des denrées et la demande croissante de biocarburants sont synonymes d'opportunités économiques mais aussi de risques pour les populations rurales les plus pauvres. Certaines seront peut-être en meilleure position grâce à cette nouvelle donne, mais d'autres risquent d'être privées de leurs principaux moyens d'existence en raison de la flambée des prix et de l'expansion des cultures dédiées aux biocarburants au détriment des cultures vivrières.

Le changement climatique est un sujet de préoccupation encore plus prégnant. La plupart des ruraux pauvres vivent de l'agriculture, et l'on sait que cette activité humaine est la plus directement affectée par la variabilité du climat. Le changement climatique frappera de plein fouet les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, mettra en péril leurs habitations et leurs moyens d'existence. Aider les ruraux pauvres à relever ces défis est selon moi un impératif économique, social et moral.

Comme nous avons fermement gardé le cap sur le développement agricole à l'heure où certains donateurs et gouvernements portaient leur attention ailleurs, nous sommes bien placés pour aider les habitants les plus pauvres de la planète à faire face aux exigences d'un monde en pleine transformation.

Notre avantage comparatif tient à notre expérience et à notre palmarès. La décision de créer le FIDA a été prise à la suite des graves pénuries alimentaires et des hausses de prix qui avaient frappé l'Afrique et l'Asie dans les années précédentes. Nous intervenons essentiellement dans des zones marginales de culture pluviale, et c'est pourquoi l'adaptation à la variabilité du climat et la résilience au stress environnemental ont toujours fait partie de notre travail.

En 2007, nous avons engagé dans l'ensemble de l'organisation des réformes qui permettront au FIDA d'être encore plus efficace dans les années à venir. Les résultats attendus au titre du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement ont été concrétisés dans les délais et sans dépassement de coût. Le programme du Plan d'action inspire déjà nos activités quotidiennes, et nous sommes de ce fait plus sélectifs, plus efficaces et mieux à même de suivre nos résultats.

Nous avons également présenté notre premier rapport consolidé sur l'efficacité de notre aide en matière de développement, qui fait apparaître une nette amélioration de la performance des programmes et des projets depuis l'évaluation externe indépendante de 2003. Le degré de pertinence des activités du FIDA demeure très élevé, des gains d'efficacité et d'efficacités ont été enregistrés, l'innovation a été plus dynamique, et l'impact sur la pauvreté rurale s'est renforcé.

Toutes ces réformes témoignent de notre volonté de travailler efficacement, et en partenariat. Nous honorons les principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et nous réalisons de bons scores en ce qui concerne les engagements de la déclaration relatifs aux partenariats. Par ailleurs nous participons activement, dans les pays concernés, aux huit expériences pilotes de l'initiative «Unité d'action» des Nations Unies, et nous renforçons notre collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), les institutions apparentées de Rome. Nous étoffons nos partenariats stratégiques et opérationnels avec des institutions telles que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Je constate également avec satisfaction qu'en 2008 le FIDA va élargir son programme de travail pour la sixième année consécutive. En décembre, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail de 2008, pour un montant de 650 millions de USD, soit une augmentation de 10% par rapport au programme précédent.

À la session du Conseil des gouverneurs de février, nous allons lancer les négociations de la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Cette reconstitution fixera notre cap pour les années qui nous séparent de 2015; elle pèsera de manière décisive sur la capacité du FIDA à contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Au côté de nos partenaires, nous poursuivrons notre action pour permettre à des millions de ruraux pauvres de se libérer de la pauvreté.



LENNART BÅGE
Le Président du FIDA





Programme de travail pour 2007

En Chine, dans la province de Gansu, Feng Jiancang, chef de village, travaille avec des agriculteurs à l'entretien d'une parcelle en terrasses située près du village de Linfang, dans la commune de Zhaisuo (canton de Huinin). Grâce à un programme appuyé par le FIDA, les habitants de zones montagneuses isolées s'emploient à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs revenus.

© FIDA/Q. Shen

Le programme de travail du FIDA en 2007 s'est inscrit dans le prolongement de cinq années de croissance ininterrompue. Le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux prêts et dons pour un total de 598,8 millions de USD. Les décaissements ont également atteint le montant record de 399,1 millions de USD.

En avril, le Conseil d'administration a approuvé le Cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA (CSD), qui remplace le système des prêts à conditions particulièrement favorables par un financement sous forme de dons en faveur des pays pauvres qui ne peuvent honorer leur dette (voir page 58).

Au cours de l'année, le Conseil a approuvé 27 prêts et 13 dons au titre du CSD pour appuyer 35 programmes et projets d'investissement. Plus de 90% du montant total approuvé concernait des dons CSD et des prêts à des conditions particulièrement favorables.

En fin d'année, le FIDA finançait 197 programmes et projets dans 80 pays et un territoire, pour un investissement total de 3,2 milliards de USD.

En décembre, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail axé sur les résultats pour 2008, d'un montant total de 650,0 millions de USD, soit une augmentation de 10% par rapport au programme de travail de 2007. Ce montant comprend un programme de financement des programmes et projets d'investissement (prêts et dons CSD) et un programme de dons.

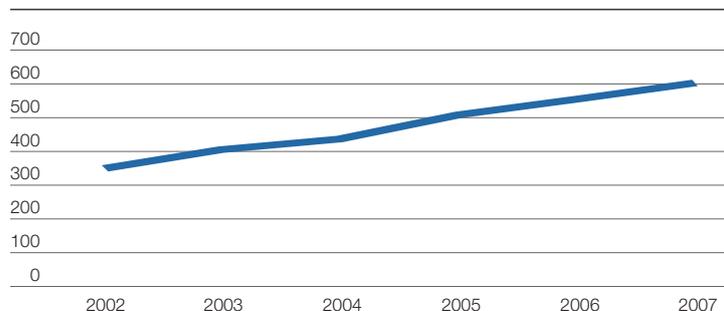
Afrique de l'Ouest et du Centre

24 pays: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 45 programmes et projets en cours dans 18 pays de la région à la fin de l'année 2007;
- 578,6 millions de USD d'investissement du FIDA dans le portefeuille régional;
- 7 nouveaux programmes et projets au Burkina Faso, au Gabon, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Nigéria et en Sierra Leone; approbation de 2 grands dons;
- 4 nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axés sur les résultats pour le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali et la Mauritanie.

GRAPHIQUE 1
Prêts et dons du FIDA approuvés entre 2002 et 2007^a
(montants en millions de USD)



Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les chiffres pour 2005 comprennent un prêt à conditions particulièrement favorables approuvé pour l'Indonésie, constitué du solde inutilisé d'un prêt à conditions intermédiaires approuvé en 1997. Ils incluent également quatre programmes hors Programme ordinaire en faveur des pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter les programmes en question (35,0 millions de USD).

Vue d'ensemble

L'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'une des régions les plus pauvres de la planète, peine à se mettre sur les rangs pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Seuls le Cap-Vert et le Ghana semblent bien partis pour atteindre le premier de ces objectifs, la réduction de la faim et de la pauvreté d'ici à 2015. Le plus grand défi dans cette région reste l'insécurité alimentaire chronique et l'extrême pauvreté. Quelque 80% des habitants de la région vivent avec moins de 2 USD par jour, et 50% d'entre eux avec moins de 1 USD.

La région est par ailleurs entrée dans une phase de transformation accélérée caractérisée par un fort taux d'urbanisation et de migration. Pourtant, en moyenne, plus de 50% de la population et plus de 70% des pauvres vivent encore dans des zones rurales. L'agriculture demeure le principal employeur, et des études récentes montrent que la croissance du secteur agricole est un facteur déterminant pour réduire la pauvreté.

La croissance économique globale a été vigoureuse. La croissance agricole a été en moyenne supérieure à 4% dans de nombreux pays. La stabilité retrouvée de la région semble bien augurer de l'avenir. Reste pourtant la question de l'explosion démographique, à la fois défi et chance à saisir compte tenu de l'expansion des marchés urbains demandeurs de produits agricoles.

En dépit de ces éléments positifs, rares sont les pays qui ont enregistré les 7% de croissance nationale nécessaires pour hisser l'Afrique hors de la pauvreté d'ici à 2015. Le nombre de conflits violents a certes diminué dans la région. La stabilité est plus ou moins revenue à la suite d'élections non contestées et plus transparentes, mais le chemin du progrès politique est accidenté. Des problèmes de gouvernance persistants freinent les activités de développement, les capacités de gestion sont souvent faibles et la transparence fait défaut.

Activités

L'objectif du FIDA dans la région est d'agir dans trois directions pour permettre aux populations rurales pauvres de se libérer de la pauvreté:

- renforcer les capacités des ruraux pauvres et celles de leurs organisations et créer des institutions viables;
- garantir un accès plus équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie;
- améliorer l'accès des ruraux pauvres aux services financiers et aux marchés.

Le FIDA veut aussi réduire la vulnérabilité aux principales menaces pesant sur les moyens d'existence et s'attaquer aux causes de l'insécurité alimentaire. Il entend tout particulièrement améliorer la qualité, les résultats et l'impact des programmes et projets qu'il appuie dans la région. Il a fait d'importants investissements pour améliorer la qualité du suivi et de la supervision au cours de l'année et supervisera directement 12 projets en 2008.

Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations

Le FIDA encourage la société civile à jouer un rôle toujours plus important dans la définition des politiques de développement et de programmation dans la région.

En 2007, le FIDA a mené à bien le programme régional pour le renforcement des capacités du Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Avec l'appui du FIDA, le ROPPA a joué un rôle majeur dans l'élaboration des politiques agricoles nationales et régionales. Le FIDA poursuit sa collaboration avec le réseau Agricultures paysannes et mondialisation (APM) en Afrique, qui soutient les organisations paysannes de la région. Une consultation régionale entre le FIDA et les organisations paysannes s'est tenue à Cotonou (Bénin) en mars dans le cadre des préparatifs de la session 2008 du Forum paysan.

Le renforcement des capacités des organisations de producteurs et de la société civile a été un important volet du travail du FIDA dans les pays sortant d'une période d'instabilité. Les activités récemment approuvées pour la Guinée-Bissau et la Sierra Leone (voir pages 95 et 96)

illustrent bien cette démarche. Les organisations paysannes des différents pays concernés ont continué de participer à l'élaboration des COSOP axés sur les résultats. Le FIDA a mis au point des mécanismes pour accentuer leur rôle en matière de suivi et évaluation.

Garantir un accès plus équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie

À Aguié (Niger), le FIDA a appuyé avec succès un programme de régénération forestière portant sur plus de 100 000 hectares de terre. Toujours au Niger et cette fois dans la région de Tahoua, il a promu la technique traditionnelle de conservation des eaux et des sols appelée tassa.

Le Fonds a commencé à passer en revue ses activités en Afrique de l'Ouest et du Centre à la lumière du changement climatique, de manière à cerner les principaux défis que doivent affronter la région et ses agriculteurs, à évaluer les incidences de l'évolution du climat sur les moyens de subsistance des ruraux et à déterminer des modalités d'adaptation à ce changement. Le FIDA a également accordé un deuxième don à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest, destiné à améliorer l'accès des petits paysans à la variété améliorée dite «Nouveau riz pour l'Afrique» (NERICA) (voir page 111).

Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés

Le projet d'appui aux filières agricoles au Burkina Faso démarrera en 2008. Il améliorera l'accès des ruraux pauvres aux marchés rentables, en soutenant les cinq filières suivantes: le niébé, le sésame, les caprins et ovins, la volaille et l'oignon.

Le FIDA a fait une évaluation-bilan de son projet pilote d'associations de services financiers au Bénin. En Sierra Leone, 30 associations sont actuellement créées dans le cadre du programme de finance rurale et d'amélioration communautaire. Le FIDA, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds d'équipement des Nations Unies ont coproduit une note théorique sur la finance rurale. Elle servira de base pour intervenir à Maradi (Niger), dans le cadre du programme de renforcement des institutions locales et de promotion du développement local.

Réduire la vulnérabilité aux principales menaces pesant sur les moyens de subsistance

L'initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural a démarré au Niger en 2007. Plus de 36 millions de USD seront investis dans les zones rurales vulnérables sur une période de sept ans, dans le cadre d'une coopération novatrice avec d'autres donateurs et acteurs du développement dans la région.

Pour ce qui est de la République centrafricaine, où les programmes ont été suspendus pour cause d'instabilité et d'arriérés, le FIDA s'est concerté avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour résoudre les problèmes et permettre le lancement d'un nouveau programme.

Le FIDA a appuyé l'élaboration de l'Initiative de développement agricole et rural pour le Sahel (SARDI) lancée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine, avec la participation de représentants du secteur privé et du ROPPA.

Politique et partenariats

En octobre, le FIDA a participé à la septième réunion des partenariats pour le développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui s'est tenue à Tunis (Tunisie) à l'invitation de la Banque africaine de développement (BAfD). Les thèmes à l'ordre du jour étaient le changement climatique et l'agriculture, la gestion transfrontière de l'eau à

usage agricole, la gestion des savoirs et l'innovation. Il a été proposé à cette occasion que FIDAfrique coordonne le partage de l'information entre les donateurs dans la région. Le FIDA et la BAfD ont également validé à cette réunion les derniers détails de leur accord de partenariat.

À la suite du Sommet de l'Afrique sur les engrais (2006) et dans le sillage de la réunion du groupe de travail des Nations Unies pour la réalisation des OMD en Afrique, le FIDA a décidé d'accorder un don au Mécanisme africain de financement des engrais. Ce dispositif, dont la coordination a été confiée à la BAfD, deviendra opérationnel en 2008.

Dans le cadre de son partenariat stratégique avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le FIDA a pris part au forum interactif de haut niveau qui s'est tenu à Vienne (Autriche) en décembre. L'ONUDI a participé à la conception du programme de développement de la microentreprise rurale au Nigéria (voir page 96). Le FIDA participe de son côté aux travaux du groupe de travail pour la réalisation des OMD en Afrique pour les questions d'agriculture et de sécurité alimentaire.

La phase pilote du projet d'appui à l'agriculture africaine, lancée en association avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la France, s'est achevée en 2007. Les conclusions des études d'impact des politiques agricoles sur le développement agricole et la réduction de la pauvreté au Cameroun, au Ghana et au Mali ont été présentées à Rome au Forum mondial sur l'agriculture coorganisé par le FIDA, la FAO, la Banque mondiale et l'OCDE (voir page 63).

Le programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté, financé au moyen d'un don, a été lancé dans la région en octobre à l'occasion d'un atelier organisé au Sénégal, auquel ont participé les équipes de pays et des représentants des gouvernements du Cameroun, du Ghana et du Sénégal. Le FIDA a également œuvré avec des acteurs privés, dont des organisations paysannes, et avec des entités semi-publiques comme le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique. Fort de ces partenariats, il a pu mobiliser des investissements privés pour des projets de développement agricole qui favorisent les pauvres.

Apprentissage et partage des connaissances

La gestion des savoirs et l'innovation deviennent un élément à part entière des programmes-pays et des opérations du FIDA dans la région. Les groupes de travail thématiques et les forums en ligne ont été les vecteurs du partage des connaissances et des consultations avant ateliers.

Le Hub: appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre, a permis au FIDA d'encourager l'engagement des parties prenantes dans les processus régionaux d'intégration et de concertation et d'appuyer la gestion des savoirs et le renforcement des capacités. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) s'est joint au FIDA et à la France pour financer le Hub, qui a contribué au renforcement des capacités régionales d'analyse et de négociation des accords de partenariat économique, ainsi qu'au lancement d'études stratégiques sur les accords fonciers et commerciaux.

Le réseau FIDAfrique (www.fidafrique.org), financé par des dons, a confirmé son rôle d'instrument de gestion des savoirs et de diffusion de l'innovation.

En juin, le FIDA a lancé son initiative de recherche et de partage de l'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre, en partenariat avec le Centre technique de coopération agricole et rurale, la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest rattaché à l'OCDE, l'UNIFEM et FIDAfrique. Plus de 75 innovations ont été recensées dans la région. En décembre, le FIDA a lancé le programme d'appui au système de suivi et évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre. La coordination a été confiée à la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest.

Afrique orientale et australe

21 pays: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 42 programmes et projets en cours dans 15 pays de la région à la fin de l'année 2007;
- 682,3 millions de USD d'investissement du FIDA dans le portefeuille régional;
- 9 nouveaux programmes et projets en Angola, au Burundi, aux Comores, en Éthiopie, au Kenya, au Lesotho, à Madagascar, au Malawi et en Ouganda;
- 3 nouveaux COSOP axés sur les résultats pour le Kenya, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda.

Vue d'ensemble

La région affiche des taux de croissance économique extrêmement disparates. Un tiers des pays devraient connaître une croissance supérieure à 5%, mais seuls sans doute le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie atteindront ou dépasseront les 7% nécessaires pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La proportion des pauvres disposant de moins de 1 USD par jour ne décroît que de façon marginale alors que le nombre absolu ne cesse d'augmenter. Environ 70% des habitants de la région, soit 230 millions de personnes, vivent en zone rurale, avec moins de 1 USD par jour pour plus de la moitié d'entre eux.

En 2007, les perspectives de récoltes se sont améliorées dans plusieurs pays de la région. Mais les pluies diluviennes et les inondations qui ont ravagé l'Afrique orientale ont entraîné dans plusieurs pays la mort d'un certain nombre de personnes et le déplacement de milliers d'autres. Elles ont en outre détruit ou endommagé les récoltes, d'où la probabilité de graves pénuries alimentaires localisées. L'Éthiopie et l'Ouganda ont été les deux pays les plus éprouvés de la région. L'aide aux groupes vulnérables qui s'efforçaient de rétablir leur capacité de production vivrière a donc été une priorité pour le FIDA tout au long de l'année.

Activités

Le travail du FIDA dans la région s'articule autour des principes d'action énoncés dans le Cadre stratégique 2007-2010, à savoir:

- ciblage;
- autonomisation des populations rurales pauvres;
- appui à l'innovation, à l'apprentissage et à la reproduction à grande échelle;
- formation de partenariats efficaces;
- durabilité.

Ces principes encadrent à la fois le portefeuille de dons et l'investissement dans la région.

Ciblage

Le FIDA s'adresse aux populations rurales des pays en développement confrontées à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Dans ce groupe, il cherche à atteindre les hommes et les femmes extrêmement pauvres qui sont susceptibles de tirer parti d'un meilleur accès aux actifs et des possibilités de se consacrer à la production agricole et à des activités rurales rémunératrices.

Au Malawi, le programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux a pour vocation essentielle d'améliorer les moyens d'existence et la qualité de vie des populations pauvres et extrêmement pauvres du sud du pays. Dans le prolongement de ce programme et dans le souci de circonscrire encore plus précisément le groupe cible, le FIDA a élaboré en 2007 un programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations

rurales et de l'économie (voir page 99). L'objectif du nouveau programme est de permettre aux ménages ruraux pauvres qui produisent et vendent des produits agricoles et d'élevage dits de niche d'augmenter leurs revenus en les aidant à pénétrer un secteur commercial émergent dans le pays.

Autonomisation des ruraux pauvres

L'autonomisation des ruraux pauvres, hommes et femmes, est un principe cardinal de l'engagement du FIDA. C'est l'une des pierres angulaires des opérations du Fonds dans les pays et l'une des conditions préalables du développement économique durable. En Afrique orientale et australe, le programme des fermes-écoles élabore et reproduit un modèle viable et peu coûteux de vulgarisation agricole et d'autonomisation paysanne. Les fermes-écoles ont en effet pour vocation d'accompagner les petits paysans qui veulent améliorer leurs moyens de subsistance. Elles encouragent pour ce faire la participation, l'affirmation de soi, le dialogue, la prise de décision concertée et l'autodétermination. Elles sont autant d'espaces de rencontres où les agriculteurs peuvent réfléchir ensemble aux solutions à apporter à leurs différents problèmes. Le programme a été lancé au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

Le programme de diversification rurale en cours à Maurice a pour objectif d'améliorer durablement et par des moyens diversifiés la situation économique des ménages à faibles revenus. Plus de 15 000 paysans pauvres, artisans pêcheurs et microentrepreneurs des régions isolées du Nord et de l'Est et de l'île de Rodrigues y ont participé.

Appui à l'innovation, à l'apprentissage et à la reproduction à grande échelle

Le FIDA encourage l'innovation conjuguée à l'apprentissage et au partage des connaissances entre les projets, les populations rurales pauvres et leurs organisations et les organisations partenaires. En 2007, il a continué d'appuyer les réseaux thématiques régionaux et les ateliers consacrés à des questions comme l'eau, la gestion axée sur l'impact et la finance rurale. Il a appuyé un atelier régional de mise en œuvre au Swaziland et participe plus étroitement aux travaux des groupes de travail thématiques aux côtés des partenaires de développement dans les pays.

Au cours du dernier trimestre de 2007, le FIDA a élaboré un plan d'action et de gestion des savoirs pour l'Afrique orientale et australe axé sur la réalisation des grands objectifs de sa stratégie en matière de gestion des savoirs (voir page 58). Ce plan répond à la nécessité d'intégrer les processus de gestion des savoirs dans la conception et l'exécution des projets de manière à déterminer systématiquement l'impact des projets, d'en dégager les acquis et les enseignements et de les partager.

En République-Unie de Tanzanie, le programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles a favorisé la participation des agriculteurs à des dispositifs de commercialisation innovants. Il comprend un système d'entreposage qu'il articule avec le programme de services financiers ruraux. Avec ce dispositif, les paysans peuvent laisser leurs produits dans des entrepôts à la saison des récoltes, quand les prix sont bas, pour les vendre plus tard quand les prix remontent. Ils peuvent également s'en servir comme garantie pour obtenir des crédits et investir dans d'autres activités. Dans ce même pays, le projet First Mile aide les groupes locaux à s'allier pour pénétrer plus facilement les marchés. Il encourage les habitants des zones rurales isolées à utiliser le téléphone cellulaire, le courrier électronique et l'Internet pour échanger des renseignements sur les marchés, les initiatives locales et les bonnes pratiques. Depuis son lancement en 2005, il a permis à des groupes d'agriculteurs d'établir des contacts avec d'autres acteurs dans un certain nombre de filières d'approvisionnement.

Des partenariats efficaces

Le travail en partenariat est fondamental pour le FIDA. Établir des partenariats efficaces avec des gouvernements et des organisations de toutes sortes est l'un des principes de base de son engagement.

La Banque mondiale et la BAFD sont les deux principaux partenaires du FIDA en Afrique orientale et australe en termes de volume de cofinancements. Le Fonds a noué et nouera des partenariats stratégiques avec d'autres organismes des Nations Unies, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, dont des organisations paysannes, et avec des organisations de la société civile dans un certain nombre de domaines. Au niveau régional, il appuie plusieurs organisations de recherche agricole, dont le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé et l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et australe. Il collabore également avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, organisme soutenu par la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill et Melinda Gates, autour de projets de création de réseaux d'achat et de distribution d'engrais et de développement des marchés.

Les objectifs d'harmonisation et d'alignement énoncés dans la Déclaration de Paris sont au cœur d'une grande partie des activités exécutées par le FIDA aux côtés de ses partenaires dans la région. Le Fonds utilise divers instruments pour coordonner ses programmes et projets avec ceux d'autres institutions, pour rationaliser ses activités et les aligner sur les dispositifs et les priorités des gouvernements. Les COSOP axés sur les résultats sont élaborés en concertation avec les gouvernements et les partenaires. Des approches sectorielles sont actuellement appliquées au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Le FIDA participe aux initiatives pilotes «Unité d'action» des Nations Unies au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda (voir page 62).

Durabilité

L'un des plus grands défis que doit affronter le FIDA est de faire en sorte que les institutions créées ou renforcées durant la vie d'un projet survivent après la période d'exécution et aient un impact durable sur la pauvreté rurale. Un certain nombre de succès notables ont été enregistrés à cet égard dans la région.

Le Fonds fiduciaire pour les femmes kényanes (KWFT), institution de microfinance créée par le FIDA en partenariat avec le Fonds belge de survie, n'a cessé de gagner en pertinence et en impact au fil des années. En 2007, il comptait 46 agences rurales dans huit régions du Kenya, contre 24 seulement dans quatre régions en 1998. À la fin de l'année, plus de 100 000 femmes kényanes à faibles revenus géraient des petits commerces ou des microentreprises grâce à des prêts du KWFT, alors qu'elles étaient moins de 29 000 en 2000. Au niveau régional, l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA), qui bénéficie du soutien du FIDA, s'emploie à améliorer l'accès des ruraux pauvres aux services financiers. Elle s'est trouvée une source de revenus stables avec une base d'adhérents constituée de banques centrales et de banques régionales, de banques de développement, de banques commerciales et d'institutions de microfinance. Depuis 2007, le FIDA appuie l'AFRACA au moyen d'un nouveau cycle de financement.

Asie et Pacifique

33 pays: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Nioué, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga et Viet Nam

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 44 programmes et projets en cours dans 15 pays de la région à la fin de l'année 2007;
- 891,5 millions de USD d'investissement du FIDA dans le portefeuille régional;
- 8 nouveaux programmes et projets pour le Bangladesh, le Cambodge, la Chine, les Maldives, le Népal, le Pakistan et le Viet Nam;
- 1 nouveau COSOP axé sur les résultats pour le Cambodge.

Vue d'ensemble

En 2007 comme en 2006, le taux de croissance économique des pays asiatiques en développement a dépassé les 8%, et même très largement dans le cas de la Chine et de l'Inde. Cet essor a été favorisé par l'expansion continue de la production globale et du commerce, une inflation modérée, des taux d'intérêt peu élevés et l'impact favorable des réformes antérieures sur la productivité. Mais la région reste confrontée à de formidables problèmes économiques, sociaux et environnementaux. La vulnérabilité aux catastrophes naturelles et l'incidence de maladies animales comme la grippe aviaire n'ont pas diminué. Les créations d'emplois n'ont pas été à la hauteur du nombre croissant de jeunes actifs entrant sur le marché du travail. On estime qu'environ 30% de la main-d'œuvre des pays asiatiques en développement (soit 500 millions de travailleurs) est au chômage ou sous-employée. Le creusement des disparités de revenus a amoindri l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et a entraîné des désordres dans de nombreux pays.

Les emprunteurs de la région se caractérisent par leur grande hétérogénéité. Bientôt, des pays comme l'Inde et le Viet Nam n'auront plus droit aux prêts à conditions particulièrement favorables. Mais avec le Cadre pour la soutenabilité de la dette récemment adopté par le FIDA (voir page 58) neuf pays de la région – Afghanistan, Bhoutan, Cambodge, Îles Salomon, Kirghizistan, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao et Tonga – peuvent maintenant bénéficier de financements composés à 100% de dons. Quatre pays – Mongolie, Samoa, Tadjikistan et Timor-Leste – peuvent obtenir des financements constitués à 50% de dons.

Activités

En 2007, les activités mises en œuvre dans la région ont été alignées sur les objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 (voir page 2).

Ressources naturelles et pratiques améliorées de gestion et de conservation des ressources naturelles

Le projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental, qui est appuyé par le FIDA, s'emploie à améliorer la gestion des ressources naturelles en Chine. Il prolonge le programme national de production et d'utilisation du biogaz, qui consiste à convertir les déchets organiques d'origine humaine et animale pour obtenir un mélange de méthane et de gaz carbonique destiné à l'éclairage et à la cuisine. Plus de 23 000 réservoirs à biogaz ont été installés, ce qui représente une économie de 56 600 tonnes de bois de feu dans la zone du projet chaque année et l'équivalent de la régénération de 7 470 hectares de forêt. Le FIDA et la BBC ont contribué à l'effort de gestion des savoirs et de rayonnement de cette initiative en coproduisant un documentaire de 30 minutes qui a été diffusé par la BBC World Service, au cours de l'émission «Earth report».

En prévision de l'Année internationale de la planète Terre en 2008, les numéros 2007 du bulletin électronique du FIDA pour l'Asie et le Pacifique ont privilégié les thèmes liés aux ressources naturelles et à leur conservation. Le bulletin *Making a difference in Asia and the Pacific*, produit par le FIDA et ses partenaires, a multiplié les articles et les reportages sur des thèmes comme les bioénergies, l'eau et les forêts pour les 3 000 lecteurs qu'il compte dans les administrations, la société civile et les ONG.

Des techniques agricoles améliorées et des services de production efficaces

En mars, le FIDA a organisé un atelier régional pour inciter les décideurs à inscrire la mise au point de techniques utiles aux pauvres parmi leurs priorités. L'atelier s'est tenu à Séoul (République de Corée) en partenariat avec la Fédération nationale des coopératives agricoles et le Gouvernement coréen. Il a réuni plus de 50 représentants d'organismes de recherche nationaux et internationaux, de gouvernements et d'agences de développement régionales.

Les activités en cours financées par le FIDA soutiennent la recherche sur toute une série de techniques qui sont utiles aux pauvres, qu'il s'agisse de l'énergie solaire en Inde, des techniques de stabilisation des cultures itinérantes en République démocratique populaire lao ou des méthodes de gestion des ressources halieutiques côtières aux Philippines.

Une large gamme de services financiers

Des initiatives comme le projet d'amélioration des moyens d'existence dans l'Himalaya, en Inde, ont introduit des approches novatrices en matière de services financiers. Le projet Himalaya a permis de créer des sociétés de capital-risque à vocation sociale spécialisées dans les services financiers et commerciaux à la microentreprise.

Le FIDA a été très présent au deuxième congrès mondial de la finance agricole rurale parrainé par l'Association Asie-Pacifique de crédit rural et agricole et la Banque thaïlandaise de l'agriculture et des coopératives agricoles. Il a présenté le bilan des services financiers ruraux créés dans le cadre du projet de microfinance pour les agriculteurs marginaux et les petits exploitants au Bangladesh, ainsi que les résultats de projets similaires qu'il a soutenus en Chine, en Inde, en Indonésie, au Pakistan et aux Philippines.

En 2007, le FIDA a publié un document hors série intitulé *A methodology for assessment of the impact of microfinance on empowerment and vulnerability*. Il s'en inspire déjà pour mieux comprendre ce que représente la microfinance pour les populations les plus pauvres.

Des marchés d'intrants et de produits agricoles transparents et concurrentiels

Le projet régional de promotion économique de Matale, à Sri Lanka, qui s'est achevé en 2007, a montré que les projets financés par le FIDA pouvaient accroître la participation des ruraux pauvres aux marchés des intrants et des produits agricoles. Les investissements consentis pour améliorer la disponibilité de l'eau pendant la saison sèche ont permis aux agriculteurs de se tourner vers des cultures plus rentables. Parmi les ménages participant au projet, 85% ont augmenté leurs surfaces cultivées dans des proportions allant de 0,2 à 1,2 hectare, ainsi que leurs récoltes à haute valeur ajoutée. À la clôture du projet, les participantes ont fait savoir qu'elles pouvaient désormais consacrer à des activités de prospection et de vente les deux heures qu'elles passaient auparavant à aller chercher de l'eau.

Possibilités d'emploi rural extra-agricole et de création d'entreprise

Plusieurs projets mis en œuvre dans la région ont été porteurs d'emplois extra-agricoles et de création d'entreprises. En 2007, le projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'ouest du Népal a inauguré une nouvelle approche dans ce domaine. Il a donné lieu à la signature d'un mémorandum d'accord de quatre ans avec une société privée qui aide à identifier, récolter et commercialiser des plantes sauvages destinées à la fabrication d'huiles essentielles pour l'exportation. Aux termes de cet accord, la société en question prend en charge une partie des coûts d'exploitation du laboratoire de transformation et se charge de l'obtention du label bio. Le projet a entraîné la création d'entreprises individuelles qui fournissent les produits à transformer. Il a créé des emplois dans le laboratoire et a ouvert des débouchés aux producteurs.

Le FIDA a également approuvé un don de 870 000 USD à l'Organisation internationale du travail en faveur du projet de renforcement des compétences pour l'emploi au Népal. Le projet s'emploiera à favoriser la réinsertion des jeunes touchés par le récent conflit, notamment les anciens combattants, dans leur communauté. Il proposera des formations dans des sous-secteurs offrant des possibilités d'emploi rural extra-agricole et de création d'entreprise et tiendra compte également des possibilités d'emploi à l'étranger.

Processus locaux et nationaux de concertation et de programmation

Le projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng au Cambodge a abouti à la mise en place de dispositifs novateurs pour renforcer les capacités des communautés rurales. Il a aidé le gouvernement à établir de nouvelles

procédures pour appliquer ses politiques de décentralisation en transférant par l'intermédiaire du Trésor national des fonds aux provinces en faveur des conseils communaux qui ouvrent des comptes destinés à des projets d'infrastructure.

D'autres efforts à plus haut niveau ont contribué à rendre les politiques et les programmes nationaux plus efficaces pour atteindre les populations rurales pauvres dans la région. Le FIDA a participé aux initiatives pilotes «Unité d'action» des Nations Unies au Pakistan et au Viet Nam, et notamment à la mission de programmation conjointe FIDA, FAO et PAM au Pakistan. Il a en outre donné une formation en administration et gestion financière aux fonctionnaires des gouvernements qui planifient et exécutent des programmes de lutte contre la pauvreté rurale en Asie du Sud-Est.

En partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international, le FIDA a initié aux techniques de médiation les acteurs nationaux qui coordonnent des programmes de réduction de la pauvreté rurale dans 12 pays. Cette formation faisait partie du programme de Mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie/Pacifique (ENRAP). Le réseau a facilité les concertations du FIDA avec ses membres, y compris les partenaires, les programmes et les projets en cours dans la région, grâce à des débats en ligne sur la viabilité des organisations de ruraux pauvres. Il a organisé un débat régional avec les partenaires au sujet des conclusions d'une étude réalisée avec des crédits du FIDA, en 2006, par la Coalition asiatique des ONG (ANGOC). L'une de ces conclusions était que beaucoup de programmes et projets du FIDA avaient permis de créer des organisations à assise communautaire ou les avaient renforcées, mais que ces organisations s'étaient rarement regroupées par la suite en fédérations – une condition généralement sine qua non pour s'inscrire dans la durée. La création de fédérations a surtout été observée en Asie du Sud. La question a de nouveau été évoquée à Bangkok, en Thaïlande, en novembre à la réunion annuelle du partage des savoirs du FIDA avec la Division Asie du Sud de la Banque mondiale.

Amérique latine et Caraïbes

32 pays: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 28 programmes et projets en cours dans 17 pays de la région à la fin de l'année 2007;
- 502,7 millions de USD d'investissement du FIDA dans le portefeuille régional;
- 5 nouveaux projets en El Salvador, au Guyana, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou;
- 4 COSOP pour la Bolivie, le Honduras, le Mexique et le Panama.

Vue d'ensemble

Malgré un taux de croissance économique qui ne faiblit pas, la région Amérique latine et Caraïbes a de nouveau enregistré des taux de pauvreté élevés en 2007, en particulier dans les zones rurales. Selon une estimation de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la pauvreté touche plus de 54% de la population rurale. Les inégalités de revenus demeurent parmi les plus fortes du monde, d'où des difficultés encore plus grandes pour faire reculer la pauvreté rurale. À ce facteur s'ajoutent d'autres éléments défavorables comme la faiblesse des institutions, le changement climatique et des budgets sociaux très insuffisants. L'hétérogénéité des niveaux de développement dans la région continue de gonfler les flux migratoires.

Pourtant, l'évolution de la conjoncture internationale offre des possibilités de réduire la pauvreté dans la région. Les négociations d'accords de libre échange en cours dans de nombreux pays, la demande croissante de produits agricoles et l'émergence de marchés de niche tels que les produits labellisés bio et le commerce équitable sont autant de nouveaux

débouchés pour les produits des petits paysans. S'il n'est pas facile pour les populations rurales pauvres d'en tirer parti, plusieurs programmes et projets financés par le FIDA ont toutefois pu aider de petits exploitants à améliorer la qualité de leurs produits – un premier pas pour trouver de nouveaux débouchés sur le marché intérieur et à l'étranger.

Dans l'ensemble, la région est bien partie pour atteindre le premier OMD. Mais certains pays, dont l'Argentine, la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay et l'Uruguay, semblent à la traîne.

La majorité des emprunteurs de la région sont des pays à revenu intermédiaire, qui peuvent prétendre à des prêts consentis par le FIDA à des conditions ordinaires ou intermédiaires. Compte tenu de la spécificité de leurs programmes de développement, il a été préconisé de mettre en place à leur usage de nouveaux instruments de coopération internationale qui seraient adaptés à leurs besoins particuliers et leur permettraient de tirer parti de leurs opportunités. Cet appel a été renouvelé à la Conférence intergouvernementale des pays à revenu intermédiaire qui s'est tenue à Madrid, en Espagne, en mars, ainsi qu'à la Conférence internationale sur la coopération avec les pays à revenu intermédiaire au service du développement, à San Salvador, en El Salvador, en octobre.

Activités

Les priorités du FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes tiennent compte des caractéristiques régionales de la pauvreté rurale et s'appuient sur les acquis de l'expérience du Fonds dans la région. Les principales priorités sont les suivantes:

- autonomiser les ruraux pauvres et promouvoir des approches participatives impulsées par la demande;
- permettre aux ruraux pauvres d'exploiter les débouchés commerciaux;
- soutenir les populations autochtones;
- promouvoir l'égalité hommes-femmes;
- promouvoir la concertation sur les grandes orientations, le dialogue direct, la mobilisation directe des intervenants, des gouvernements et de la communauté des donateurs;
- former des partenariats et des coalitions;
- s'instruire par l'expérience, partager et diffuser les savoirs.

Le FIDA entend également promouvoir l'innovation dans la région, en repérant activement les innovations performantes afin de les reproduire à plus grande échelle.

Autonomiser les populations rurales pauvres

Le FIDA s'emploie à accroître les actifs économiques et sociaux des ruraux pauvres. Le programme de développement des microentreprises rurales en Colombie (PADEMER), qui s'est achevé en juin 2007, illustre parfaitement cette démarche. Il a contribué à augmenter les actifs des microentreprises rurales et des familles participantes. Quelque 21 000 familles ayant bénéficié d'une assistance technique ont vu leurs revenus augmenter de 23% en moyenne. Les microentreprises nées dans le cadre du programme ont créé plus de 43 000 emplois, un chiffre très supérieur aux 25 000 emplois prévus. Le Gouvernement colombien a indiqué que PADEMER était le «programme phare» du développement de la microentreprise.

L'accès aux marchés comme outil de réduction de la pauvreté

En 2007, le FIDA a maintenu le cap sur la promotion de l'accès aux marchés. En novembre, il a organisé au Guatemala un atelier régional consacré à l'accès des ruraux pauvres aux marchés. Y ont participé des représentants de gouvernements, de l'Unité régionale d'assistance technique du FIDA (RUTA), du secteur privé, des programmes et projets financés par le FIDA et des organisations rurales qui leur sont associées.

En République dominicaine, le projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest – Phase II a promu avec succès la production de café de qualité supérieure. Il a également soutenu l'établissement de partenariats stratégiques avec des organisations de commerce équitable pour exporter les produits. Au Guatemala, le programme de développement rural et de reconstruction dans le département du Quiché (PRODERQUI) a abouti à des accords commerciaux entre des organisations de petits exploitants et des exportateurs guatémaltèques.

Appui aux peuples autochtones

Le FIDA a poursuivi son travail de mobilisation en faveur des peuples autochtones de la région. Il a également encouragé des activités novatrices telles que le développement du secteur touristique autochtone dans les Andes et la région amazonienne, ainsi que la multiplication des partenariats pour l'accès aux marchés et la lutte contre la pauvreté rurale. Ces activités valorisent le patrimoine écologique et culturel des peuples autochtones, qui ont ainsi un meilleur accès à la terre et des revenus supplémentaires. Les participants au projet de développement du tourisme autochtone dans la région andine et amazonienne ont construit des équipements qui permettent aux communautés de mieux rentabiliser leurs activités touristiques.

Au cours de l'année, le FIDA a examiné son portefeuille de projets dans la région afin de déterminer la part qu'y occupaient les peuples autochtones. Cet examen a révélé que 38% environ des programmes et projets en cours concernaient d'une manière ou d'une autre des groupes autochtones, et qu'ils absorbaient environ 22% du portefeuille régional de prêts. Les auteurs de l'étude ont évalué les approches du FIDA en matière de développement autochtone et ont fait des recommandations pour les futures activités.

Égalité hommes-femmes

L'autonomisation des femmes rurales pauvres est restée l'une des grandes priorités du FIDA, qui a appuyé le concours régional «Femmes en lutte contre la pauvreté» organisé en Bolivie en novembre. Plus de 100 groupes de femmes provenant de cinq pays andins étaient présents. Les participantes ont échangé leurs connaissances, ont appris à mieux s'affirmer et à devenir plus autonomes; les lauréates ont reçu un chèque à dépenser au profit de leur microentreprise rurale. Le FIDA a organisé le concours en partenariat avec d'autres institutions de coopération, dont la Société andine de développement et l'Agence allemande de coopération technique.

Politiques et partenariats

En 2007, le FIDA a continué d'appuyer la RUTA, une initiative commune originale qui associe les pays d'Amérique centrale et sept institutions partenaires œuvrant pour le développement rural durable et la réduction de la pauvreté.

Le FIDA a également poursuivi sa collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (BID) dans le cadre du programme BID-FIDA de réduction de la pauvreté dans la région Amérique latine et Caraïbes. Deux nouveaux projets viennent d'être lancés en Équateur et en Haïti au titre de ce programme. Au cours de l'année, le FIDA a signé des accords de coopération avec:

- le Centre pour la recherche forestière internationale, pour appuyer spécifiquement l'acquisition par les collectivités locales de connaissances techniques sur les ressources naturelles et les questions forestières;
- la Banque de développement économique et social du Venezuela, pour des cofinancements;
- le Gouvernement du Brésil, pour renforcer l'agriculture familiale grâce à la création d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

Innovation, apprentissage et partage des connaissances

Le FIDA a continué d'appuyer FIDAMERICA, réseau Internet qui facilite l'apprentissage, la gestion des savoirs, l'innovation et la communication entre les programmes et projets de développement rural financés par le FIDA. Le FIDA et FIDAMERICA ont créé de nouvelles communautés de pratique, d'apprentissage interinstitutionnel et de partage des connaissances à travers des partenariats avec des collectifs réunissant l'ensemble des acteurs concernés – organismes publics, universités, société civile, secteur privé et autres intervenants. Les collectifs ont conduit diverses activités, touchant notamment l'entrée des communautés sur les marchés émergents au Guatemala et l'accès des petits producteurs ruraux aux marchés en République dominicaine.

Le programme régional de promotion de l'accès des petits producteurs ruraux aux marchés mis en œuvre avec l'appui de l'Initiative pour intégrer l'innovation (III) s'est poursuivi (voir page 45). Ses principales réalisations ont été les suivantes:

- évaluation des meilleures pratiques du FIDA en matière de renforcement de l'accès aux marchés dans la région et bilan de l'action des prestataires de services spécialisés dans l'accès aux marchés;
- appui au lancement de l'itinéraire d'apprentissage pour l'accès aux marchés en Équateur et au Pérou. Un itinéraire d'apprentissage est une alternative novatrice à l'enseignement dispensé d'en haut. Il emmène les participants dans diverses communautés où ils peuvent observer directement les projets de développement, s'informer des difficultés rencontrées et réfléchir avec leurs hôtes à des solutions possibles.

Quatre nouveaux projets III ont été approuvés pour la région en 2007:

- Enseignements tirés des innovations et des jeunes talents dans le monde rural;
- Renforcement de l'accès aux marchés pour les petits producteurs agricoles pauvres d'Amérique latine: assistance technique dans une optique d'autogestion;
- El Salvador – création d'entreprises rurales grâce à la mobilisation des envois de fonds des migrants;
- Recherche de cultures alternatives non nocives pour remplacer la culture du tabac.

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

30 pays: Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malte, Maroc, Moldova, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Roumanie, Somalie, Soudan, Tunisie, Turquie et Yémen

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 38 programmes et projets en cours dans 15 pays des deux régions ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie à la fin de 2007;
- 550,5 millions de USD d'investissement du FIDA dans les portefeuilles régionaux;
- 6 nouveaux programmes et projets en Arménie, en Azerbaïdjan, à Djibouti, au Maroc, en République arabe syrienne et au Yémen;
- 3 COSOP axés sur les résultats, pour la Jordanie, Moldova et le Yémen.

Vue d'ensemble

Deux régions distinctes, le Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN), et l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (COI), relèvent d'une même division du FIDA.

En 2007, la région POAN a marqué des points, avec des créations d'emplois supplémentaires, un recul du chômage et une forte croissance économique. Pourtant, la faible productivité de la main-d'œuvre et le taux de chômage des jeunes restent de sérieux handicaps. Les perspectives de croissance à long terme dépendront de la capacité de la région à poursuivre les efforts de réforme engagés pour:

- libéraliser le commerce et améliorer les résultats à l'exportation;
- créer un environnement financier et réglementaire propre à attirer l'investissement privé et à encourager la croissance des petites et moyennes entreprises;
- améliorer la gouvernance aux niveaux local et national.

La région POAN est l'une des plus pauvres en eau de la planète. La disponibilité annuelle moyenne y est de 1 200 mètres cubes d'eau par personne, contre une moyenne mondiale d'environ 7 000 mètres cubes. L'activité agricole et l'économie rurale tiennent une place importante, mais la contribution de l'agriculture au PIB global est faible et en déclin dans la plupart des pays. Pourtant, le secteur agricole est le plus gros consommateur d'eau – il absorbe en moyenne 85% des ressources en eau disponibles. La gestion améliorée des ressources en eau va devenir indispensable pour atténuer l'impact de la rareté de l'eau sur les économies rurales de la région.

Les pays de la région COI sont confrontés à des tâches ardues – réformer le secteur financier, trouver des débouchés commerciaux à l'extérieur de l'ex-Union soviétique, créer des institutions efficaces. La Roumanie, qui a rejoint l'Union européenne en 2007, n'emprunte plus auprès du FIDA. L'ex-République yougoslave de Macédoine est candidate à l'Union, qu'elle souhaite intégrer très bientôt, et en 2007 l'Albanie a signé un accord de stabilisation et d'association, le principal instrument préparant l'obtention du statut de candidat. En Arménie, en Géorgie et à Moldova, l'économie nationale est dopée par les envois de fonds des migrants, en provenance essentiellement de Russie et des pays de l'Union européenne.

Activités au Proche-Orient et en Afrique du Nord

Les activités du FIDA dans la région POAN s'articulent autour de quatre priorités:

- élargir l'accès des ruraux pauvres à la finance rurale;
- s'attaquer au chômage des jeunes dans les zones rurales;
- rapprocher les petits cultivateurs de produits non traditionnels des marchés nationaux et internationaux;
- améliorer la gestion des ressources en terre et en eau et réduire la vulnérabilité au changement climatique.

L'aide aux pays en situation de conflit est un autre axe important des activités du FIDA dans la région.

Élargir l'accès des populations rurales pauvres à la finance rurale

Au cours de l'année, le FIDA a revu de fond en comble son approche en matière de finance rurale dans la région et a formé d'autres partenariats stratégiques avec de grandes organisations. La nouvelle conception de la finance rurale s'écarte de la traditionnelle formule de la ligne de crédit à une banque d'État, et privilégie d'autres modèles et instruments de manière à apporter les services financiers aux ruraux pauvres eux-mêmes. Quelques exemples illustreront cette évolution:

- appui à des fonds de crédit villageois au Soudan et en République arabe syrienne;
- collaboration avec des institutions intermédiaires telles que le Fonds social de développement en Égypte et au Yémen, pouvant fournir des services financiers de gros à des institutions et ONG de microfinance rurale;
- expansion des institutions de microfinance existantes dans des zones rurales non desservies auparavant, par exemple au Maroc;
- collaboration avec la Banque centrale égyptienne pour établir une société de microfinance servant directement les ruraux pauvres, en partenariat avec ACCION International.

S'attaquer au chômage des jeunes dans les zones rurales

Les opérations soutenues par le FIDA dans la région POAN sont de plus en plus centrées sur la lutte contre le chômage, en particulier chez les jeunes. Le projet de développement rural dans la région du nord-est de la République arabe syrienne vient d'être approuvé, et le projet de développement rural en Haute-Égypte démarre. L'un et l'autre créeront des emplois durables pour les paysans pauvres, les exploitants-fermiers, les sans-terre et les jeunes chômeurs qui vivent dans les zones des projets. Tous deux chercheront à augmenter les revenus des groupes cibles à travers des activités de développement du secteur privé – commercialisation, création de petites et de microentreprises et accès amélioré aux services financiers. Le FIDA s'emploie aussi à faire baisser le chômage rural au Maroc et au Yémen, avec des actions qui encouragent les petites et les microentreprises à créer des emplois.

Rapprocher les petits cultivateurs de produits non traditionnels des marchés nationaux et internationaux

L'investissement dans les cultures dites de niche ouvre des perspectives économiques prometteuses pour les opérations appuyées par le FIDA dans la région POAN. La culture des fruits, des légumes, des plantes aromatiques, des plantes d'herboristerie et des plantes médicinales est en effet plus économe en eau et plus rentable, sans compter que la transformation et la vente de ces produits a un plus fort potentiel de valeur ajoutée.

En partenariat avec le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), le FIDA a conduit deux ateliers régionaux sur les cultures de niche à Aleppo (République arabe syrienne). Le premier était consacré à la commercialisation des produits horticoles sur le marché intérieur et à l'exportation, comme moyen de réduire le chômage rural et la pauvreté dans la région POAN. Le second avait pour thème la promotion de la production et de l'exportation des plantes aromatiques, des plantes d'herboristerie et des plantes médicinales auprès des petits cultivateurs. Les deux ateliers ont ouvert la voie à une analyse plus détaillée de la chaîne de valeur de certains produits agricoles intéressants pour les ruraux pauvres. Les projets approuvés en 2007 pour le Maroc et la République arabe syrienne comprennent des activités de promotion des cultures de niche auprès des petits exploitants (voir pages 107 et 108).

Gestion des ressources en terre et en eau et atténuation de la vulnérabilité au changement climatique

Tout au long de 2007, le FIDA a continué d'appuyer la gestion durable des ressources naturelles en donnant des moyens supplémentaires aux groupes chargés de cette gestion dans les communautés. Au Maroc, le projet de développement rural dans la zone de Taourirt-Taforalt a amélioré l'exploitation et la productivité des terres grâce à des techniques comme la rotation des zones de pâture, le réensemencement, l'irrigation à petite échelle et le dépierrage. Les succès remportés ont encouragé les paysans à adhérer aux associations d'usagers de l'eau – 20 associations ont vu le jour. Au Soudan, les projets en cours dans le Kordofan du Nord et du Sud et dans l'ouest du pays s'emploient à donner aux communautés rurales les moyens d'action nécessaires pour mieux gérer les ressources naturelles et s'adapter à des variations climatiques plus extrêmes que par le passé.

Aider les pays en situation de conflit

En 2007, en collaboration avec la FAO, le FIDA a fait une évaluation des dommages causés par la guerre au Liban et de leurs conséquences pour les ruraux pauvres, ainsi qu'une évaluation des moyens de subsistance respectifs des hommes et des femmes dans le Soudan du Sud. Les conclusions de ces travaux serviront de base à l'élaboration des programmes appuyés par le FIDA dans les pays en 2008. En Iraq, le FIDA a versé un don de 1,2 million de USD pour améliorer les moyens de subsistance des petits producteurs grâce à des projets de lutte intégrée contre les ravageurs et d'apports d'engrais organiques. À Gaza et en Cisjordanie, le programme du FIDA a continué de soutenir les groupes de femmes, les petits paysans et les communautés affectés par le mur de séparation.

Activités en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants

Le FIDA a trois priorités étroitement liées dans la région COI:

- établir des liens avec les marchés pour les petits exploitants ruraux pauvres;
- développer l'économie rurale non agricole en soutenant les petites et moyennes entreprises;
- promouvoir les services financiers ruraux.

Le FIDA a continué d'appuyer la création de filières d'approvisionnement agroalimentaires concurrentielles et financièrement viables en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en faisant jouer le Mécanisme d'accès des agriculteurs aux marchés financé par le Gouvernement italien. À Moldova, le FIDA s'emploie à soutenir l'objectif de pénétration des marchés avec des campagnes de sensibilisation à la nécessité d'appliquer des normes de qualité rigoureuses lors de la production, de la transformation et du conditionnement des produits. En Arménie, le programme de développement économique des zones rurales refinance les entreprises agricoles et extra-agricoles par le biais du Mécanisme de financement rural. En Albanie, en Arménie et à Moldova, le FIDA collabore avec des institutions financières privées et des banques pour proposer des services à des groupes cibles.

Politique, partenariats et gestion des savoirs

En février, le Président a conduit une délégation du FIDA qui s'est rendue au Koweït et dans les Émirats arabes unis pour intensifier la coopération avec les gouvernements et les institutions de développement régionales (voir page 73). Toujours en février, l'Arabie saoudite a dépêché une délégation de haut niveau au siège du FIDA. De nouvelles possibilités de partenariats techniques et opérationnels ont été évoquées lors des entretiens, qui ont permis de cerner un certain nombre de domaines de coopération supplémentaire, notamment en matière de renforcement des capacités.

En 2007, KariaNet, réseau de gestion des savoirs de la région POAN, a organisé plusieurs rencontres régionales et stages d'initiation à la documentation vidéo à l'intention du personnel des projets. Neuf membres de KariaNet exploitent maintenant un réseau local (LAN) ou un réseau longue distance (WAN) et six ont un site web.

Le FIDA a lancé un bulletin trimestriel appelé *Rural echoes in the Near East and North Africa*. Il produit également des études thématiques et notes d'information sur la conception et l'exécution de programmes de pays, à l'usage du personnel et des partenaires sur le terrain. Les thèmes suivants ont été traités à ce jour:

- impact de la libéralisation des échanges sur l'agriculture au Proche-Orient et en Afrique du Nord (en collaboration avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires [IFPRI]);
- situation de la pauvreté rurale au Proche-Orient et en Afrique du Nord (en collaboration avec la FAO);

- priorités thématiques du FIDA au Proche-Orient et en Afrique du Nord;
- principes directeurs de la finance rurale au Proche-Orient et en Afrique du Nord;
- comment promouvoir les cultures et les plantes à haute valeur ajoutée pour réduire la pauvreté au Proche-Orient et en Afrique du Nord;
- mobiliser l'épargne des migrants pour créer des emplois en Arménie et à Moldova;
- schéma de mobilisation de l'épargne et des envois de fonds des migrants au service de l'investissement productif dans le développement rural de la région COI.

Le FIDA a organisé plusieurs activités de partage des savoirs, dont:

- un atelier régional de mise en œuvre de programme à Amman (Jordanie), consacré aux systèmes de suivi et évaluation et aux opérations de finance rurale dans les pays du Mashreq;
- la première réunion du comité de pilotage du programme de renforcement des capacités en matière de gestion des résultats et de l'impact, à Amman (Jordanie);
- un atelier d'évaluation du programme de pays pour le Maroc, à Marrakech en juin.

Amélioration de la qualité et assurance qualité

Dans le cadre de son Plan d'action pour améliorer son efficacité en matière de développement (voir page 42), le FIDA a élaboré un système d'amélioration de la qualité comprenant un processus renforcé d'examen interne au stade de la conception du projet. Le dispositif comprend maintenant des directives visant à améliorer la qualité au stade de la conception dans les pays, un examen par les pairs et un examen par la direction. Les directives définissent six facteurs clés de réussite. Entre mars et septembre, le FIDA a testé le nouveau système d'amélioration de la qualité sur 21 nouveaux projets. Cet essai ayant été concluant, il va maintenant généraliser l'application du dispositif.

Le FIDA a également mis au point un système d'assurance qualité distinct pour l'examen des projets après la conception. Le système s'inspire de l'expérience d'institutions comparables et soumises aux mêmes exigences. Dans le cas du FIDA, il permettra de procéder à une ultime vérification interne de la qualité et de l'état de préparation de tout projet avant sa négociation avec le gouvernement concerné et sa présentation au Conseil d'administration. Le système d'assurance qualité relèvera du Bureau du Vice-Président et ne dépendra pas du Département gestion des programmes, lequel est responsable de l'élaboration des projets. Le FIDA expérimentera, en février 2008, le nouveau processus d'examen de l'assurance qualité sur un certain nombre de projets qui seront soumis au Conseil d'administration en avril 2008.

L'unité de coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial

En sa qualité d'agent d'exécution spécialisé du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le FIDA participe aux côtés de celui-ci à la lutte contre la pauvreté rurale et la dégradation de l'environnement. En 2007, l'unité de coordination du FIDA avec le FEM a élaboré la stratégie d'engagement FIDA/FEM-4, comme suite à la mise en œuvre des politiques institutionnelles et des stratégies FEM-4. Cette stratégie vise à réorienter les activités de lutte contre la dégradation de l'environnement, passant d'une démarche par projet à une optique programmatique, et à mettre en place un nouveau cycle de projets, plus efficient et plus efficace.

En juin, le Conseil du FEM a constaté que le FIDA avait acquis les capacités voulues pour intervenir dans d'autres domaines d'action du FEM que la dégradation des terres. Il a estimé que les avantages comparatifs du Fonds s'étendaient:

- à la gestion durable des forêts;
- à la biodiversité, axée en particulier sur les paysages agricoles et marins;
- au changement climatique, en ce qui concerne notamment la production d'énergie à partir de la biomasse.

L'unité de coordination du FIDA avec le FEM a continué d'étoffer et de diversifier le portefeuille des programmes et projets. À la fin de l'année, les six projets financés par des dons représentaient une valeur de 25,8 millions de USD. Les crédits du FEM ont cofinancé directement des prêts du FIDA et des investissements connexes d'environ 200,0 millions de USD. Malgré la suspension de la réserve FEM en 2006 et au début de 2007, deux projets financés par des dons, d'une valeur de 3,0 millions de USD, étaient en cours de formulation et 11 dons préparatoires d'une valeur de 2,8 millions de USD étaient en cours d'exécution, la formulation des projets financés par des dons représentant au total 55,8 millions de USD. L'unité de coordination du FIDA avec le FEM a exécuté directement trois des 11 dons préparatoires, qui se rapportent aux approches programmatiques suivantes:

- À travers le programme d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne (partenariat régional piloté par la Banque mondiale et le FEM), le FIDA a mobilisé 25,2 millions de USD au titre du guichet FEM-4 (dégradation des terres), et du cadre d'allocation des ressources pour la biodiversité et le changement climatique. Ces fonds financeront des activités dans les six pays suivants: Comores, Érythrée, Éthiopie, Mauritanie, Niger et Swaziland. En Mauritanie, le FIDA a été désigné, à la demande du pays, chef de file chargé de l'élaboration du cadre national d'investissement stratégique et du cadre national de gestion durable des terres, sur la base des principes TerrAfrica. De plus, le FIDA prépare, en collaboration avec la BAFD, un don de 4,5 millions de USD en faveur de la Gambie.
- Grâce à son partenariat avec le programme de pays du PNUD au Burkina Faso, le FIDA a mobilisé un don de 2,0 millions de USD pour s'attaquer au problème de la dégradation des terres.
- Dans la région Asie et Pacifique, le FIDA a mobilisé des dons dans le cadre de deux programmes. Le premier, associé au programme de la Banque asiatique de développement (BAsD) et au partenariat FEM sur la dégradation des terres dans les écosystèmes arides, vise la sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre la dégradation des terres. Il s'élève à 4,9 millions de USD, dont 2,9 millions au titre du cadre d'allocation des ressources pour la biodiversité. Le second, d'un montant de 4,9 millions de USD, était destiné à des projets dans quatre pays d'Asie du Sud-Est, dans le cadre du programme stratégique du FEM pour la gestion durable des forêts. Ce don régional comprend des volets sur la diversité biologique et le changement climatique, financés à hauteur de 2,2 millions de USD au titre du cadre d'allocation des ressources du FEM concernant la diversité biologique et le changement climatique.

En 2007, le Directeur général du FEM a désigné le FIDA comme chef de file de MENARID, une structure de programmation régionale de la gestion intégrée des ressources naturelles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui réunit de multiples institutions.

En 2007, l'unité de coordination du FIDA avec le FEM a activement participé aux activités portant sur le changement climatique. En mai, elle a organisé, en collaboration avec le secrétariat du FEM, l'atelier FIDA/FEM sur l'adaptation au changement climatique, consacré à l'examen des moyens à mettre en œuvre pour obtenir des financements à l'appui des programmes administrés par le FEM. L'unité de coordination a recensé cinq nouvelles possibilités d'appuyer l'exécution de programmes d'adaptation nationaux par le biais du Fonds pour les pays les moins avancés, administré par le FEM.

L'unité de coordination a contribué de deux manières à la définition de la position et de la politique du FIDA en matière de changement climatique:

- en assistant à la table ronde du FIDA et aux conférences internationales sur le changement climatique, non seulement pour définir la position de l'organisation, mais aussi pour faire connaître son avantage comparatif dans ce domaine;
- en participant activement au groupe de référence sur la politique du FIDA en matière de changement climatique et au groupe de travail multipartite du FEM sur l'adaptation au changement climatique.

Elle a produit deux documents d'information.

- *IFAD: A key player in adaptation to climate change*, communication présentée à la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tenue à Madrid (Espagne). Ce document expose le programme du FEM en matière d'adaptation au changement climatique et met en relief l'avantage comparatif, les compétences spécialisées et le rôle du FIDA dans ce domaine.
- *IFAD/GEF partnership on climate change: Fighting a global challenge at the local level*, communication technique sur le changement climatique présentée par l'unité de coordination à la treizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Bali (Indonésie) (voir page 63).

Au cours de l'année, l'unité de coordination du FIDA avec le FEM a noué de solides partenariats avec des organismes des Nations Unies, dont le Mécanisme mondial, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, ainsi qu'avec d'autres institutions multilatérales telles que la BASD, la BAfD, la Banque mondiale et la Commission européenne. Elle a également pris part aux consultations du FEM, assurant, par sa participation à divers groupes de travail et au conseil d'administration du FEM, la présence du FIDA en amont des activités de celui-ci.

Présence dans les pays

En 2007, le Bureau de l'évaluation a achevé l'évaluation à l'échelle institutionnelle du programme pilote triennal relatif à la présence du FIDA sur le terrain. Après examen des conclusions de cette évaluation, le Conseil d'administration a approuvé l'intégration de ce programme dans les procédures ordinaires de planification et de budgétisation du FIDA. Le programme sera rebaptisé programme de présence du FIDA dans les pays de manière à en indiquer plus clairement la portée.

Le Conseil d'administration a décidé que le FIDA continuerait de limiter sa présence à 15 pays, soit trois par région. La liste des pays couverts par le programme a été modifiée afin d'utiliser de façon plus stratégique les ressources disponibles, qui sont limitées. En réponse aux conclusions de l'évaluation, le FIDA augmentera le nombre de chargés de programme de pays détachés auprès des 15 initiatives.

Le FIDA a mis en place un comité de coordination interdépartementale chargé de veiller à ce que l'organisation accorde une attention immédiate à toute question concernant le programme de présence dans les pays. Elle procédera à l'auto-évaluation du programme en 2010 et élaborera sa politique relative à la présence dans les pays en fonction des résultats obtenus.

Système d'allocation fondé sur la performance

Le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) régit l'allocation des ressources du FIDA sous forme de prêts et de dons, y compris les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (voir page 58), destinés aux programmes de pays. Les allocations dépendent de la population, du revenu national brut (RNB) par habitant et de la performance du pays (performance du cadre politique général, de la politique de développement rural et du portefeuille du FIDA). Les allocations annuelles du SAFP s'inscrivent dans un cycle triennal, que le FIDA administre sur une durée de six ans.

La première tranche d'allocation couvrait la période 2005-2007. La tranche actuelle couvre la période 2007-2009, qui correspond à la septième reconstitution des ressources du FIDA. En 2006, les divisions régionales ont recensé les pays «actifs» pour 2007-2009,

c'est-à-dire les États membres dans lesquels le FIDA prévoit de conduire des opérations de prêt et de don dans le cadre de la tranche d'allocation. À l'issue de cette opération, le FIDA a établi les notes et les allocations finales pour 2007 et fixé des chiffres préliminaires pour 2008 et 2009, qui représentent l'allocation globale aux pays pour le cycle triennal.

Toutes les propositions de prêts et de dons à des pays spécifiques qui ont été présentées au Conseil d'administration en 2007 s'inscrivaient dans le système d'allocation fondé sur la performance. Pour l'ensemble du programme de travail de 2007, il était prévu d'allouer environ 96% des ressources mobilisables sur la base des principes de fonctionnement du système d'allocation fondé sur la performance. Le FIDA a consacré environ 45% de ses ressources à l'Afrique subsaharienne (sous réserve de la liste définitive des programmes et projets devant être présentés au Conseil d'administration).

Apprentissage et partage des connaissances

Communication

En 2007, le FIDA a intensifié son effort de plaidoyer et de communication médiatique pour sensibiliser l'opinion au problème de la pauvreté rurale et aux moyens les plus efficaces d'y remédier. Ses initiatives ont été largement relatées dans la presse mondiale, qui leur a consacré plus de 500 articles et reportages. Les chaînes de télévision internationales ont diffusé des documentaires et des reportages réalisés par le FIDA dans près de 200 pays et territoires.

Le FIDA a plaidé la cause des ruraux pauvres dans toute une série d'enceintes: à la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à la réunion annuelle de la Banque africaine de développement, à la Conférence de 2007 sur la révolution verte en Afrique, à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Bali, Indonésie), à la conférence Web2forDev de 2007 et au Forum mondial sur les migrations internationales et le développement. En marge de la huitième session de la Conférence des Parties sur la lutte contre la désertification, tenue à Madrid (Espagne) en septembre, le FIDA a parrainé une session de formation sur l'environnement, la dégradation des terres et la désertification, à l'intention de journalistes des pays en développement spécialisés dans ces questions.

Des représentants de médias régionaux et internationaux ont assisté à la conférence de presse donnée au Club de la presse de Dubaï pour présenter les activités du FIDA au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La plupart des grandes chaînes de télévision régionales, dont CNBC Arabiya, Asharq Alawsat, la CNN et la BBC diffusées en arabe et Al-Hayat, étaient présentes.

La parution en octobre d'une étude sur les envois de fonds des migrants dans le monde, publiée avec l'appui du FIDA (voir page 72) a donné lieu à des conférences de presse à Washington et à Rome. Cette publication a reçu un large écho dans la presse – avec des articles notamment dans le *Financial Times*, le *Washington Post*, le *Guardian*, le *Miami Herald*, *Reuters*, l'*Hindustan Times*, *Il Sole 24 Ore*, le *Gulf News*, *Jeune Afrique* et *Prensa Libre*.

La BBC World a diffusé un entretien avec le Président du FIDA sur les conséquences du changement climatique pour les plus pauvres. La chaîne de télévision allemande Deutsche Welle a également interviewé le Président à l'occasion d'un forum de spécialistes des questions de changement climatique, organisé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et par InWEnt.

En mai, le Vice-Président du FIDA a donné une conférence sur l'agriculture africaine à l'université de Tokyo. Il a évoqué le Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA), dont le Japon est un ardent promoteur. Cette intervention a été mentionnée dans le *Mainichi Shimbun*, le *Japan Journal*, le *Japan Times* et le *Journal du développement international*. Il a également fait un exposé sur les nouveaux défis de la lutte contre la pauvreté rurale à l'Institut norvégien de recherche agricole et environnementale à Bioforsk.

En Chine, le Vice-Ministre chinois des finances Li Yong et le Président du FIDA ont lancé un ouvrage commémorant 26 ans de partenariat du FIDA avec le pays. L'événement a été rapporté dans les principaux journaux chinois, dont le *China Daily* et le *People's Daily* ainsi que par l'agence de presse Xinhua. En Italie, les activités médiatiques ont également été bien couvertes par la presse nationale.

Le FIDA a réalisé des longs et courts-métrages vidéo sur les réalisations des programmes et projets qu'il appuie en Bolivie, en Chine, en El Salvador, en Jordanie, à Madagascar, en République-Unie de Tanzanie et au Yémen.

Il a également noué de nouveaux partenariats avec des ONG à vocation médiatique comme Television Trust for the Environment (TVE), AllAfrica Foundation et Dev.tv. Il a aussi géré un programme de petits dons destinés à aider ces organisations à poursuivre dans le monde entier leur travail de sensibilisation aux problèmes de la pauvreté rurale, à la télévision, à la radio et sur Internet. L'une des réussites de ce programme a été l'émission-débat *Failing the farmer?* produite par TVE pour la BBC World, au cours de laquelle les 14 panélistes (dirigeants de petites organisations paysannes de diverses régions du monde et représentants de l'Union européenne, de l'Organisation mondiale du commerce, d'Oxfam et du FIDA) ont réfléchi ensemble aux défis auxquels sont confrontés aujourd'hui les petits paysans. Grâce à TVE, des débats analogues ont été diffusés au Malawi, en Nouvelle-Zélande et aux Philippines.

Le FIDA a trouvé de nouveaux partenaires parmi les médias en 2007, à commencer par la Deutsche Welle Television (DW-TV), dont l'audience potentielle dans le monde est de l'ordre de 240 millions de foyers. Il a également poursuivi la réalisation d'un programme de vidéos institutionnelles de qualité. Ces vidéos ont été projetées et distribuées dans une vingtaine de manifestations internationales, ateliers et autres présentations. Les documentaires du FIDA ont poursuivi leur belle carrière internationale. Ainsi, les jurés de la 55^e édition du Columbus International Film and Video Festival – la plus ancienne et la plus grande manifestation de ce genre en Amérique du Nord – ont décerné une mention spéciale au documentaire du FIDA intitulé *Cash flow fever*. Le documentaire *Villages on the front line: Jordan* a été sélectionné par le festival We the Peoples de Londres et par «Histoires sur le terrain», le festival du film documentaire des Nations Unies à New York.

Les notes thématiques

Les notes thématiques traitent de questions clés concernant la conception et l'exécution des programmes et projets. Elles récapitulent les questions fondamentales, les principales tâches à accomplir, les sources d'information et les exemples de bonnes pratiques applicables à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des projets d'investissement en faveur des pauvres. Inscrites dans le cadre plus général de l'apprentissage institutionnel et de la gestion des savoirs, elles sont utilisées systématiquement par celles et ceux qui participent à la conception, à l'exécution et à la supervision des projets d'investissement.

Vingt notes thématiques sont disponibles sur le site web et le réseau intranet du FIDA. Elles couvrent toutes sortes de sujets: ciblage des projets, réformes institutionnelles en faveur des pauvres, progrès technologique, environnement et gestion des ressources naturelles, finance rurale, et durabilité. Deux nouvelles notes thématiques sont en cours de préparation. L'une porte sur la manière de concilier les exigences du FIDA en matière d'amélioration de la qualité et la conception de projets en coopération avec des cofinanceurs, et l'autre sur la commercialisation et les ruraux pauvres. Élaborées en 2007, elles seront publiées en 2008.

Les notes consultatives techniques

Les notes consultatives techniques sont des outils destinés à promouvoir des techniques utiles aux pauvres et le partage des savoirs. Elles comblent le hiatus existant entre la recherche et la pratique, en fournissant les informations à intégrer dans la conception des

programmes et projets. Le FIDA les a modifiées de manière à élargir la diffusion des résultats des activités financées par ses dons. En 2007, 55 notes étaient disponibles, et neuf autres sont en cours d'établissement suivant la nouvelle formule, qui fait appel à un processus consultatif. Le FIDA poursuit la même démarche en matière d'apprentissage et de partage des connaissances acquises à la faveur des dons à destination non technique, en privilégiant des thèmes comme le renforcement des capacités et la recherche méthodologique. Il a introduit dans les nouveaux accords de don une clause type prévoyant la communication d'informations sur les résultats sous une forme compatible avec les nouvelles notes.

La Division consultative technique du FIDA

Actifs humains et sociaux

S'agissant des actifs humains et sociaux, la Division consultative technique a continué en 2007 d'appuyer la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de ciblage, approuvée en 2006. La note thématique sur le ciblage, qui vise à améliorer la conception des projets et leur conformité avec cette politique, est désormais utilisée de manière systématique lors de l'examen des projets. Le groupe thématique sur les actifs humains et sociaux de la division a joué un rôle de conseil pratique et d'appui logistique auprès des missions de conception et d'examen à mi-parcours chargées d'analyser les groupes cibles et la pauvreté, et d'évaluer l'efficacité du ciblage.

Le groupe thématique interdépartemental sur l'égalité hommes-femmes a organisé un important atelier en mai 2007 (voir page 64). Le groupe thématique de la division sur les actifs humains et sociaux a continué de mener la collaboration du FIDA avec la Banque mondiale et la FAO pour la publication du document *Gender in Agricultural Livelihoods Sourcebook*, permettant la création du module finance rurale en 2007. En ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition, le FIDA, la FAO et le PAM ont organisé de concert la session annuelle 2007 du Comité permanent de la nutrition des Nations Unies, dont le thème était: «travailler ensemble pour libérer les enfants de la faim». Le groupe thématique sur les actifs humains et sociaux a également participé à l'élaboration de directives sur la mesure des résultats de deuxième niveau des projets financés par des prêts, conformément au système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA.

Avoirs productifs et technologie

En 2007, le groupe thématique sur les avoires productifs et la technologie de la Division consultative technique s'est concentré sur quatre activités principales:

- Aider les chargés de programme de pays à définir et exécuter des programmes d'activités dans un certain nombre de domaines – terre et eau, systèmes agricoles, infrastructures rurales, environnement, gestion de l'eau en milieu rural, traitement écoresponsable des eaux usées – en partant d'une démarche polyvalente inspirée de l'expérience du FIDA en matière de prêts et de celle du Fonds belge de survie (FBS) en matière de dons.
- Formuler des propositions de financement de projets au titre de l'Initiative pour intégrer l'innovation (III) (voir page 45) dans les domaines des communautés de pratique, de la cartographie communautaire et de l'adaptation au changement climatique. Des propositions de financement ont également été formulées en relation avec le changement climatique en Égypte (avec l'équipe de pays des Nations Unies et l'Espagne), pour l'assainissement écoresponsable (avec la Fondation Bill et Melinda Gates), pour la reconnaissance des savoirs autochtones négligés concernant l'eau et la terre (avec l'Espagne) et des activités sur des questions relatives à la gestion de l'eau en milieu rural, à la santé et à l'assainissement (avec l'Italie).

- Gérer les savoirs, à travers notamment: la poursuite des projets III en cours, l'enrichissement des bases de données thématiques à l'échelle du FIDA, l'établissement de notes thématiques sur une série de questions apparentées (routes, voyages et transports; intégration des objectifs énoncés dans la Convention sur la lutte contre la désertification; redevances sur l'eau; gestion de l'eau en milieu rural, santé et assainissement; et régime foncier), l'apport d'informations et d'appuis au Portail de la pauvreté rurale et au réseau intranet du FIDA.
- Poursuivre le développement de produits institutionnels, notamment l'élaboration des instructions opérationnelles sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la mise à jour des procédures du FIDA en matière d'évaluation environnementale, l'amélioration de la qualité et de l'assurance qualité, la gestion des dons en faveur des avoirs productifs et de la technologie.

Services financiers et accès aux marchés

En 2007, le groupe thématique sur les services financiers et l'accès aux marchés de la Division consultative technique a travaillé dans les directions suivantes:

- Accroître l'accès des paysans pauvres à l'assurance en soutenant les efforts déployés par le Centre de la microfinance et le Centre de la microassurance pour définir et tester un cadre type de partenariat entre les prestataires de services de microfinance et les assureurs privés.
- Mettre au point et expérimenter en Chine rurale un produit d'assurance contre les risques climatiques assorti d'un indice de référence, afin de réduire la vulnérabilité des paysans pauvres, en collaboration avec le PAM.
- Renforcer les capacités des institutions de finance rurale en matière d'approche participative, en soutenant le Groupe de microfinance participative pour l'Afrique.
- Assurer la santé financière et l'efficacité sociale à long terme des prestataires de services de finance rurale partenaires du FIDA, en collaboration avec le consortium Imp-Act.
- Appuyer la conférence internationale sur la recherche en finance rurale qui s'est tenue en mars sous l'égide de la FAO et a réuni plus de 300 participants.
- Organiser des stages de formation du personnel du FIDA sur la finance rurale et agricole, en partenariat avec Development Alternatives, Inc. et l'Agence des États-Unis pour le développement international.
- Actualiser et réviser le document du FIDA intitulé *Outils de décision en matière de financement rural*.
- Intégrer le développement de filières pour aider les ruraux pauvres, avec une étude financée au titre de l'III.
- Établir une note thématique sur la commercialisation des produits et les ruraux pauvres (voir page 34).
- Rédiger un rapport (financé par le FIDA) intitulé *Sending money home*, pour présentation au Forum international sur les envois de fonds prévu à Washington (voir page 72).

Évaluations conduites par le FIDA en 2007

Vue d'ensemble du cinquième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA

Le Bureau de l'évaluation a établi en 2007 son cinquième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI). Ce document présente une synthèse des résultats et de l'impact des 15 projets évalués par le Bureau en 2006. Il rend compte également de trois évaluations à l'échelle de l'institution et de trois évaluations de programmes de pays. Il reprend la présentation adoptée pour les rapports annuels précédents, avec une synthèse analytique quinquennale des résultats et de l'impact pour la période allant de 2002 à 2006, établie à partir des notes synthétiques obtenues par les 73 projets évalués par le Bureau de l'évaluation depuis 2002.

Les principaux éléments qui ressortent du RARI 2007 sont les suivants:

- 80% des projets évalués en 2006 affichent une note globale satisfaisante.
- La durabilité des résultats et de l'impact demeure problématique, des améliorations devant être apportées dans ce domaine pour 47% des projets évalués en 2007. Le rapport recommande que le FIDA élabore une démarche spécifique pour accroître la durabilité des opérations qui bénéficient de son appui.
- La performance du FIDA au chapitre de l'innovation dans des domaines tels que les techniques agricoles et non agricoles, les institutions et les techniques d'action sociale a été satisfaisante dans l'ensemble. En revanche elle a été médiocre pour ce qui est de la reproduction à grande échelle des innovations ayant donné de bons résultats.
- La pertinence des projets au regard des besoins des ruraux pauvres et des politiques et stratégies des gouvernements et du FIDA demeure un point fort, tout comme leur impact positif sur les actifs humains, les institutions, l'environnement et la productivité agricole. Les projets financés par le FIDA ont eu un impact particulièrement marqué dans le domaine des actifs physiques et humains, la sécurité alimentaire et les actifs financiers arrivant en deuxième position.
- Le RARI 2007 pointe un certain nombre de faiblesses auxquelles il conviendrait de remédier. Il relève notamment les difficultés rencontrées dans la desserte des groupes les plus pauvres et la promotion de l'équité hommes-femmes. Les évaluations à l'échelle de l'institution et les évaluations de pays montrent également que, hors de l'exécution des projets, des activités telles que la concertation, l'établissement de partenariats et la gestion des savoirs laissent encore à désirer.

Le RARI 2007 dresse un inventaire détaillé des résultats et de l'impact des opérations du FIDA évaluées durant la période allant de 2002 à 2006. Il insiste davantage que les rapports précédents sur les thèmes clés que sont la durabilité et l'innovation, en s'appuyant sur les conclusions de 73 évaluations de projets. Il dégage également trois thèmes qui apparaissent régulièrement dans les évaluations et qui nécessitent impérativement une action énergique de la part du FIDA:

- le contexte du pays;
- le suivi et évaluation;
- les domaines de faible impact, par exemple la commercialisation.

Dans sa réponse aux observations formulées dans ce rapport, l'équipe dirigeante du FIDA a fait observer que le RARI 2006 avait introduit un certain nombre de changements qui avaient amélioré la qualité du rapport et l'avaient rendu plus pertinent par rapport aux besoins des opérations appuyées par le FIDA.

Le RARI rejoint la plupart des conclusions du rapport 2006-2007 sur la performance du portefeuille du FIDA. La direction a noté avec satisfaction qu'il accordait une place primordiale à l'apprentissage, en particulier dans le contexte de la durabilité et de l'innovation. Elle a estimé que le regroupement des données de 2002-2006 dans le RARI 2007 donnait une image des résultats sur cinq ans plus précise et plus fiable que dans les RARI précédents.

La direction du FIDA a signalé que, dans certains cas, le RARI avait appliqué les normes actuelles à des projets conçus sur la base de normes antérieures et qu'il convenait donc de juger avec prudence les projets en question.

La direction a également souscrit à la conclusion selon laquelle la question de la durabilité nécessitait une «attention concertée». Elle a déjà retenu la durabilité comme indicateur de performance à la fois dans le Plan d'action et dans le cadre de mesure des résultats (voir page 44). D'accord avec le RARI, elle estime que la durabilité est un redoutable défi pour toutes les organisations de développement. Le RARI et le rapport sur la performance du portefeuille du FIDA ont l'un et l'autre signalé une certaine amélioration de la performance relative à la durabilité des résultats et de l'impact, mais la direction a néanmoins indiqué que la poursuite de cette amélioration demeurerait l'une de ses grandes priorités.

L'équipe dirigeante a adhéré à la conclusion de l'étude statistique produite par le Bureau de l'évaluation, d'où il ressortait que l'analyse des tendances année par année figurant dans le RARI n'était pas fiable en raison du nombre limité d'évaluations conduites chaque année.

Activités d'évaluation en 2007

Le Bureau de l'évaluation a mis en œuvre en 2007 son quatrième programme de travail. Il a mené à bien l'évaluation à l'échelle institutionnelle du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain et de la politique du FIDA en matière de finance rurale. Il a également entrepris une évaluation conjointe avec la BAFD.

Ces deux évaluations ont débouché sur des conclusions et des recommandations de grande portée. La première a montré que le FIDA enregistrait de meilleures performances dans les pays où il était d'une manière ou d'une autre présent sur le terrain (la remarque vaut surtout pour l'appui à l'exécution, la concertation, les partenariats et la gestion des savoirs). Elle a indiqué entre autres que la grande question n'était pas de savoir s'il fallait une présence sur le terrain mais de déterminer quel type de présence permettrait à une organisation comme le FIDA d'optimiser son efficacité en matière de développement.

La seconde évaluation, portant sur la politique du FIDA en matière de finance rurale, a montré que l'adoption de cette politique en 2000 avait été utile pour systématiser les activités du Fonds dans ce domaine. Elle a relevé qu'en volume le FIDA était au premier rang de la finance rurale, mais que ses opérations pourraient être plus performantes si les projets étaient mieux conçus. Elle a également montré qu'un certain nombre d'opérations de finance rurale ne cadraient pas avec la politique du FIDA. Elle a indiqué que la politique elle-même était dans l'ensemble bien conçue mais que des améliorations restaient possibles. Elle recommandait donc que le FIDA définisse plus précisément les groupes cibles, renforce l'attention qu'il accorde aux femmes et élabore des normes et des cibles claires concernant les groupes à atteindre et les services financiers déterminés par la demande.

Au cours de l'année, le Bureau de l'évaluation a mis en route avec la BAfD une étude conjointe visant à évaluer les résultats des politiques et des opérations de développement agricole et rural des deux institutions en Afrique. Le 16 juillet, la BAfD et le FIDA ont signé à Tunis (Tunisie) un mémorandum d'accord qui définit la portée générale et les dispositions financières et administratives de cette évaluation conjointe. Un rapport initial a été établi en décembre et le travail sur dossiers a démarré immédiatement. Après l'établissement d'un rapport intermédiaire au début de 2008, l'équipe de consultants chargée de l'évaluation se rendra dans un certain nombre de pays.

Le Comité de l'évaluation a tenu quatre réunions au cours de l'année. Il a étudié les évaluations de projets en cours en Colombie, aux Philippines et en République-Unie de Tanzanie. Il s'est également penché sur d'autres documents clés comme le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), et sur la stratégie du FIDA en matière d'innovation (voir page 57). En 2007, le Comité s'est rendu au Mali pour sa visite annuelle sur le terrain. Huit membres du Comité et cinq membres du Conseil d'administration ont fait le déplacement. Ils se sont rendus sur les sites des projets financés par le FIDA dans ce pays et ont participé à la table ronde nationale sur l'évaluation du programme de pays.

Durant l'année, le Bureau de l'évaluation a poursuivi son travail de rédaction du nouveau manuel de l'évaluation qui paraîtra en 2008. La version révisée définira les méthodes et procédures d'évaluation des projets et programmes de pays inspirées de l'expérience acquise et alignera plus précisément les méthodes d'évaluation indépendante et d'auto-évaluation du FIDA. Le manuel sera utilisé par le personnel du Bureau, les consultants et les autres spécialistes participant aux travaux d'évaluation.





Initiatives principales du FIDA en 2007

En Jordanie, Mohammed Hourri étale sa récolte d'olives dans sa ferme. À Karak et à Tafila, un projet appuyé par le FIDA a permis d'améliorer la gestion des ressources naturelles et a aidé les exploitants à diversifier et accroître leurs revenus.

© L. Slezić

Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement

Le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement est le principal vecteur de changement et de renouvellement de l'organisation pour la période 2007-2009. Il porte sur les trois éléments essentiels de la performance en matière de développement, à savoir la pertinence, l'efficacité et l'efficacités. D'ici à 2009, le FIDA s'attachera à atteindre les objectifs suivants:

- 100% des programmes et projets cadrent avec les stratégies et les priorités nationales de développement;
- 80% des programmes et projets atteignent leurs objectifs;
- 60% au moins des programmes et projets affichent un degré d'efficacité élevé ou substantiel.

En 2007, trois groupes de travail sur le Plan d'action ont fixé leur attention sur un ensemble de questions prioritaires. Le premier était chargé d'un vaste examen de l'efficacité institutionnelle et de la gestion des ressources humaines, à savoir:

- le cadre de mesure des résultats du FIDA, qui rendra compte des progrès réalisés au regard du Cadre stratégique 2007-2010;
- le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement;
- le programme de travail et budget, axé sur les résultats pour 2008;
- une série d'initiatives, alignées sur les priorités stratégiques, concernant la gestion des ressources humaines et financières ainsi que le changement de culture au sein de l'organisation.

Le deuxième groupe de travail s'est attaché à améliorer l'engagement du FIDA au niveau des pays. Il a élaboré de nouvelles directives pour la conception des projets et un nouveau système d'amélioration de la qualité qui fait intervenir des examinateurs internes et externes au moment du processus de conception. Ce groupe de travail a également proposé une procédure d'assurance qualité autonome permettant de déterminer la qualité des projets avant leur présentation au Conseil d'administration. Le groupe de travail a établi des directives concernant la supervision directe des projets par le FIDA et a formé le personnel à leur application. Il a également appuyé la participation du FIDA à l'initiative d'amélioration de l'efficacité de l'aide et à l'initiative «Unité d'action» des Nations Unies. Le troisième groupe de travail s'est occupé de la gestion des savoirs et de l'innovation.

Le Plan d'action a été exécuté dans les délais prévus tout au long de 2007. Le Conseil d'administration a approuvé ou examiné les sept grands produits suivants:

- la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs (voir page 58);
- la stratégie du FIDA en matière d'innovation (voir page 57);
- l'évaluation du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (voir page 32);
- le cadre de mesure des résultats permettant de suivre les réalisations du FIDA au regard de son Cadre stratégique 2007-2010 (voir page 44);
- les priorités stratégiques pour un programme de travail axé sur les résultats;
- le programme de travail et budget;
- le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (voir page 43).

La direction du FIDA a approuvé au cours de l'année plus de 30 autres produits qu'elle commence à intégrer dans les activités courantes des différents services opérationnels. Les choses ont bien avancé et les résultats induits par le Plan d'action font déjà évoluer les modes de travail et les systèmes en place au FIDA et par voie de conséquence les programmes de pays.

Le travail accompli dans le cadre du Plan d'action a aidé le FIDA à devenir une organisation mieux concentrée sur ses objectifs stratégiques, dotée de systèmes et d'outils cohérents et complémentaires, alignés sur ces objectifs, et en mesure de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Tous ces éléments commencent à avoir un impact positif mesurable sur l'efficacité de l'organisation en matière de développement.

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Le premier rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement a été établi en 2007 dans le cadre du processus de réforme prévu dans le Plan d'action (voir page 42).

L'objet de ce rapport était de faire la synthèse des progrès accomplis dans les trois grands domaines suivants:

- pertinence des opérations du FIDA au regard des prescriptions de son mandat (réduction de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire) et compte tenu de l'évolution du cadre de l'aide internationale au développement;
- efficacité avec laquelle les opérations soutenues par le FIDA donnent des résultats en matière de développement, concourant à l'effort déployé aux niveaux national et mondial pour réduire la pauvreté rurale et atteindre l'OMD 1;
- efficacité et efficacité du FIDA dans l'obtention de ces résultats par une meilleure gestion interne de la performance.

Le rapport a mis à profit un certain nombre de sources dans l'ensemble de l'organisation, en particulier le Rapport 2006-2007 sur la performance du portefeuille, le RARI 2007 (voir page 37) et le nouveau système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle (voir page 45). Il présente des informations actualisées sur les résultats obtenus aux niveaux de l'organisation et des pays. Il rend compte par ailleurs des récentes initiatives prises dans le cadre international plus large de l'harmonisation et de l'alignement. Enfin, il donne un certain nombre d'indications importantes.

Ainsi, le rapport montre que le mandat du FIDA – réduire la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire – reste on ne peut plus pertinent, et que le FIDA participe activement aux initiatives d'harmonisation et d'alignement aux niveaux national, régional et international.

Les programmes du FIDA ont montré leur pertinence par rapport à la pauvreté rurale, aux priorités des partenaires et au propre Cadre stratégique de l'organisation. Le FIDA a aussi obtenu de bons résultats concernant l'efficacité et l'efficacité de ses projets, ainsi que la reproduction et l'application à grande échelle des innovations. S'agissant de la durabilité, la performance s'est améliorée, mais elle continuera d'exiger une attention soutenue.

Dans l'ensemble, les résultats de la période 2005 à 2006 sont positifs par rapport à ceux de l'année de référence 2003, en raison notamment de la participation et de l'appui plus directs du FIDA à la supervision et à l'exécution des projets. L'amélioration, notablement nette en 2007, se poursuivra en 2008.

L'examen de sept évaluations de programmes de pays du FIDA conduites entre 2003 et 2007 a montré que les projets étaient particulièrement pertinents au regard des besoins et des approches des pays et que leur efficacité et leur impact étaient globalement satisfaisants. Leur efficacité, pour autant qu'elle ait pu être mesurée, est apparue moins satisfaisante. L'examen a aussi révélé des carences concernant les activités de concertation, l'établissement de partenariats stratégiques à d'autres fins que celle des cofinancements directs, l'investissement dans l'apprentissage et la gestion des savoirs. Le FIDA s'est attaqué à ces problèmes en mettant en œuvre diverses réformes au titre du Plan d'action, dont les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) axés sur les résultats et les nouvelles stratégies en matière de gestion des connaissances et d'innovation.

Le rapport analyse les progrès accomplis avec le nouveau système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle (voir page 45). Il constate en outre que la politique du FIDA consistant à consacrer une part plus importante de ses ressources financières aux opérations sur le terrain dans le cadre général d'une meilleure efficacité donne des résultats. En 2008, la part du budget destinée aux opérations devrait encore augmenter, passant à 61% contre 57% en 2007.

Le cadre de mesure des résultats

Le cadre de mesure des résultats permettra à la direction du FIDA de rendre compte au Conseil d'administration du travail accompli par l'organisation au regard des objectifs et de l'application des grands principes d'engagement énoncés dans le Cadre stratégique 2007-2010. Approuvé par le Conseil en septembre, ce cadre est un élément essentiel du programme de gestion axée sur des résultats de développement mis en œuvre par le FIDA.

Conformément aux meilleures pratiques en usage dans des institutions comparables, le cadre de mesure des résultats ne comporte que six indicateurs, tous tirés du Cadre stratégique, qui permettent d'évaluer la qualité, la performance et l'impact des projets et programmes de pays du FIDA. L'évaluation s'exerce à trois stades: celui de la conception («point de départ»), celui de l'exécution et celui de l'achèvement. Un barème de six points est utilisé pour noter le degré de réussite des programmes et projets appuyés par le FIDA dans l'obtention des résultats mesurés par les indicateurs. L'organisation a fixé des objectifs à atteindre d'ici à 2010 pour chacun des six indicateurs, à chacun des trois stades mentionnés de l'évaluation.

Le cadre de mesure des résultats utilisera dans la mesure du possible les sources de données existantes. Un nouvel outil, le questionnaire partenaire/client qui sera envoyé chaque année à quelques grands partenaires du FIDA dans tous les pays membres où un COSOP est en cours d'exécution, viendra s'y ajouter. Il fournira d'importants renseignements sur la performance des programmes et projets, et témoignera en outre de l'attachement du FIDA au principe de responsabilité mutuelle, l'un des indicateurs de progrès énoncé dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Le FIDA appliquera intégralement le cadre de mesure des résultats en 2008. Les résultats préliminaires partiels recueillis en 2007 font apparaître une nette amélioration de la performance par rapport aux réalisations mentionnées dans l'évaluation externe indépendante de 2005, ainsi que des progrès importants dans la réalisation des objectifs pour 2010.

En ce qui concerne le portefeuille des projets en cours, la performance a été satisfaisante par rapport aux objectifs fixés pour l'autonomisation des ruraux pauvres et l'équité hommes-femmes, mais légèrement en deçà des attentes en ce qui concerne la durabilité (77% contre les 80% attendus). Pour le portefeuille des projets achevés, les résultats ont été globalement positifs. La performance en termes d'efficacité a été proche des 80% fixés pour 2010. La performance pour l'indicateur synthétique de l'impact sur la pauvreté a atteint l'objectif de 70%. Les objectifs ont également été atteints pour l'innovation, l'apprentissage et la reproduction à grande échelle, mais la durabilité reste problématique. Alors que l'objectif pour 2010 était de 80%, seuls 63% des projets ont obtenu des notes satisfaisantes à cet égard. C'est là toutefois une nette amélioration par rapport aux 48% enregistrés en 2006.

Système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle

Le renforcement de l'efficacité organisationnelle est essentiel pour rehausser la qualité des opérations du FIDA sur le terrain et améliorer l'efficacité du Fonds en matière de développement. En 2006, le FIDA a mis au point un nouveau système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle, qui a pour fonction de:

- mieux cibler et gérer le travail accompli par le FIDA et l'aligner sur les objectifs stratégiques de l'organisation;
- garantir une plus grande cohérence entre, d'une part, les activités du FIDA au niveau des pays et, d'autre part, la gestion de son budget, de ses ressources humaines et de ses processus internes.

Le système renforce la gestion axée sur les résultats à tous les niveaux et dans tous les services. Il est fondé sur un ensemble de résultats institutionnels déterminés par le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 et par les recommandations formulées dans l'Évaluation externe indépendante du FIDA de 2005 et dans divers rapports annuels sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA. Les résultats institutionnels sont appliqués dans toute l'organisation, en fonction de leur pertinence au regard du programme de travail de chaque division.

Le système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle comprend aussi les éléments suivants:

- des indicateurs clés pour évaluer le degré de réalisation des résultats institutionnels^{1/};
- des plans de gestion permettant un suivi de la contribution des départements et divisions aux résultats institutionnels, aux différents niveaux de l'organisation;
- des procédures de gestion des risques pouvant entraver l'obtention des résultats institutionnels.

La direction, les départements et les divisions du FIDA établiront des rapports trimestriels sur les progrès en matière de gestion de la performance et des risques. Le système est relié au budget par le biais du programme de travail et budget axé sur les résultats, ainsi qu'aux plans de résultats individuels et à l'évaluation de tous les membres du personnel.

Les résultats ont été bons en 2007, première année d'application du système. La direction et le personnel ont conduit des examens trimestriels à tous les niveaux de l'organisation, dans le respect des délais impartis. L'intégration de la gestion du risque dans la planification institutionnelle courante et les activités de suivi a rendu la prise de décision plus proactive. Le système semble apte à créer une culture du résultat dans l'organisation, ce qui était le but recherché.

Initiative pour intégrer l'innovation

En 2007, l'Initiative pour intégrer l'innovation (III) a affiné ses activités pour qu'elles cadrent avec les quatre objectifs de la nouvelle stratégie de mise en œuvre de l'III: opérations innovantes, développement des partenariats, apprentissage et partage des connaissances, changement culturel et institutionnel. La direction du FIDA a approuvé cette stratégie en décembre 2006.

1/ Certains de ces indicateurs proviennent du système commun d'évaluation des performances adopté par les cinq principales banques multilatérales de développement (BAfD, BAsD, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, BID et Banque mondiale).

Opérations innovantes

En janvier 2007, l'III a ouvert sa procédure de concours aux gestionnaires de projets et aux partenaires sur le terrain pour élargir la prospection d'idées innovantes. Elle a approuvé 15 propositions en 2007, ce qui porte à 28 le nombre total des projets financés.

Partenariats

L'III a financé un partenariat stratégique avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires visant à offrir au FIDA un solide appui scientifique axé sur la recherche, qui lui permettra de traiter plus efficacement les grands problèmes mondiaux (voir page 75).

Apprentissage et partage des connaissances

L'Initiative pour intégrer l'innovation a publié des rapports de recherche émanant des projets qu'elle a menés à bien. Elle a commencé à établir une «carte des enjeux» qui fait apparaître les défis auxquels sont confrontés les ruraux pauvres aujourd'hui et les opportunités qui s'offrent à eux. Elle a conçu et expérimenté un projet pilote de prospection de l'innovation en Inde, et a entrepris la rédaction d'un guide qui aidera les chargés de programme de pays à intégrer cette activité de prospection dans toutes les opérations de terrain.

Changement culturel et institutionnel

L'III a contribué à la réalisation des objectifs du Plan d'action (voir page 42) en finançant directement sur son budget la stratégie du FIDA en matière d'innovation (voir page 57). Elle a également financé des ateliers sur la créativité dans le traitement des problèmes. Dans le cadre de son programme d'immersion, elle a permis à 19 fonctionnaires du FIDA de vivre et travailler auprès des communautés rurales sur les lieux de trois projets à Madagascar. Lors de leur séjour sur le terrain, les membres du personnel ont prospecté les solutions pratiques et les innovations mises en œuvre par les populations locales. L'III a présenté son deuxième rapport d'activité sur la phase principale au Conseil d'administration à sa session de décembre 2007.





Mobilisation des ressources en 2007

Au Rwanda, Bazirete Visetia prépare du *divayi*, un vin local de banane qu'elle met en bouteilles et vend à Remera, dans le district de Musanze. Elle bénéficie d'un projet appuyé par le FIDA qui favorise le développement de petites et microentreprises en les aidant à améliorer la gestion et à créer des emplois.

© FIDA/M. Millinga

Les opérations du FIDA sont financées par plusieurs sources – les fonds propres, le produit des placements, les remboursements de prêts, et les contributions des États membres et des institutions multilatérales. Ces contributions proviennent de la reconstitution périodique des ressources du FIDA, qui a lieu tous les trois ans, et d'apports de fonds supplémentaires. Certains États membres soutiennent aussi l'engagement du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

Septième reconstitution (2007-2009)

La septième reconstitution des ressources du FIDA, en cours d'exécution, s'achèvera le 31 décembre 2009. Sur la période, le programme de travail du FIDA augmentera de 33%. L'objectif de cette reconstitution a été fixé à 720 millions de USD, niveau jamais atteint depuis la première reconstitution effectuée en 1981.

À la fin de 2007, les annonces de contributions à la reconstitution s'élevaient à 642 millions de USD, soit 89% du montant de 720 millions de USD, fixé comme objectif. Le FIDA avait reçu des États membres des instruments de contribution pour un montant correspondant à 541 millions de USD (88% des annonces initiales). Des versements totalisant 314 millions de USD (49% du montant des annonces) avaient été reçus.

Huitième reconstitution (2010-2012)

La Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA devrait s'ouvrir en février 2008, après la session du Conseil des gouverneurs. Elle permettra de mobiliser des ressources pour la période 2010-2012. Les négociations de la huitième reconstitution seront l'occasion de faire le point sur l'application des conclusions formulées lors de la septième reconstitution, y compris le Plan d'action.

Financement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont lancé en 1996 l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). Le principal objectif de l'opération était de ramener l'endettement des pays les plus pauvres, les plus lourdement endettés, à un niveau soutenable, de manière que le poids du service de leur dette ne mette pas en péril leurs efforts de réduction de la pauvreté, d'ajustement et de réforme. Le FIDA adhère pleinement à l'Initiative PPTE et continue d'accorder les allègements requis à tous les pays admissibles. Les pays pauvres très endettés peuvent bénéficier de l'Initiative une fois qu'ils ont atteint le point de décision, c'est-à-dire lorsqu'ils satisfont aux conditions suivantes:

- stabilité macroéconomique avérée;
- établissement d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté dans le cadre d'un processus participatif;
- règlement des arriérés.

Pour atténuer l'impact des allègements de dette sur les ressources que le FIDA peut mobiliser pour de nouveaux prêts et dons, les États membres ont appuyé l'accès officiel de l'organisation aux ressources du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale en réservant une part des contributions pour le FIDA, qui disposera ainsi d'un financement supplémentaire d'environ 282 millions de USD accordés par les donateurs. Au 31 octobre 2007, le Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale avait transféré la première tranche, d'un montant de 104,1 millions de USD, au Fonds PPTE du FIDA. Cet apport est destiné aux pays qui avaient déjà atteint le point d'achèvement en novembre 2006.

Au 31 décembre 2007, le FIDA avait consenti les allègements requis à chacun des 30 pays parvenus au point de décision. Ses engagements s'élèvent au total à environ 337,7 millions de USD en valeur actualisée nette, correspondant à un coût nominal de 509,2 millions de USD.

Au cours de l'année, le Conseil d'administration a approuvé la contribution du FIDA à l'allègement de la dette d'Haïti, pour un montant de 2,2 millions de DTS (3,1 millions de USD) en valeur actualisée nette de septembre 2005. Il a également approuvé une contribution supplémentaire du FIDA à l'allègement de la dette de Sao Tomé-et-Principe, d'un montant de 268 000 DTS (383 000 USD) en valeur actualisée nette de décembre 2005.

Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires sont des ressources extrabudgétaires apportées volontairement par des États membres et des institutions multilatérales. Ils financent des activités ou programmes précis et sont gérés par le FIDA dans le cadre d'accords de partenariats avec les donateurs. Les fonds supplémentaires énumérés plus loin financent des initiatives programmatiques et des activités d'assistance technique. En sont exclus les ressources afférentes aux cadres associés, d'autres fonds supplémentaires versés pour des projets ou des programmes ayant un objet particulier, ainsi que les fonds administrés par le FIDA pour le compte des organisations partenaires qu'il héberge.

En 2007, le FIDA a géré des accords avec le Danemark, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, la Suisse et l'Union européenne, pour des fonds qu'il avait déjà reçus. Il a par ailleurs signé en novembre un accord de partenariat avec l'Espagne établissant le cadre juridique et stratégique qui régira la mobilisation de fonds supplémentaires et la poursuite des objectifs communs du FIDA et de ce pays en matière de développement.

En novembre, le FIDA a également signé un accord avec la Commission européenne établissant le cadre juridique et les procédures relatives à l'administration par le FIDA de la contribution 2007 de la Communauté en faveur du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Cette contribution représente 45 millions d'EUR (voir page 71).

Au cours de l'année, le FIDA a reçu environ 74,4 millions de USD de fonds supplémentaires pour des études thématiques et des initiatives d'assistance technique, y compris 42,7 millions d'EUR au titre de la contribution 2007 de la Communauté européenne en vertu de l'accord sur le GCRAI.

TABLEAU 2
Fonds supplémentaires au titre des études thématiques et de l'assistance technique et cofinancements reçus en 2007 – Récapitulatif
(montants en milliers de USD)

| Donateur | Études thématiques et assistance technique | Cofinancement (hors cofinancements parallèles) |
|-----------------------------------|--|--|
| Commission européenne | 62 657 | |
| Royaume-Uni | 2 546 | 5 827 |
| Italie | 4 541 | |
| Espagne | 2 829 | |
| Norvège | | 1 506 |
| Luxembourg | 1 110 | |
| Canada | | 1 058 |
| Finlande | 546 | |
| Pays-Bas | | 637 |
| Banque africaine de développement | 150 | |
| Total | 74 379 | 9 028 |

De plus, le FIDA a reçu environ 9 millions de USD au titre du cofinancement de quatre programmes qu'il soutient au Bangladesh, en Inde, au Mozambique et à Sri Lanka (tableaux 2 et 3). Ces montants comprennent les flux de ressources passant par le FIDA, à l'exclusion des cofinancements parallèles en faveur de programmes et projets du FIDA.

Au cours de l'année, le FIDA a affecté des fonds supplémentaires d'un montant de 15,8 millions de USD à des zones géographiques et domaines thématiques spécifiques, répartis comme suit:

- 46% (7,2 millions de USD) pour améliorer l'accès des ruraux pauvres aux ressources naturelles – notamment l'eau et la terre – et à leur gestion, et favoriser l'accès aux marchés et la création d'entreprises rurales non agricoles, principalement en Inde et à Sri Lanka;
- 28% (4,5 millions de USD) pour élargir l'offre de services financiers ruraux au Burkina Faso, au Mozambique, en République islamique d'Iran et au Viet Nam, et établir un mécanisme de financement pour les envois de fonds (voir page 72);
- 13% (2,0 millions de USD) pour appuyer les processus locaux et nationaux de concertation et de programmation, essentiellement au Rwanda;
- 9% (1,4 million de USD) pour stimuler la transparence et la concurrence sur les marchés, notamment grâce à l'introduction de technologies modernes durables (par exemple dans le projet First Mile en République-Unie de Tanzanie et le projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands, au Bangladesh);
- 4% (700 000 USD) pour appuyer des activités telles que l'intégration du souci d'égalité hommes-femmes dans les projets bénéficiant du soutien du FIDA, le développement du travail en réseau avec les représentants de la société civile et l'amélioration de l'efficacité du FIDA en matière de développement.

TABLEAU 3

Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2007 au titre des études thématiques et de l'assistance technique

| | |
|--|---|
| Commission européenne GCRAI 42 750 000 EUR (62 656 541 USD) | Contribution anticipée versée au titre de l'accord signé en novembre 2007, relatif à l'administration par le FIDA d'une contribution de 45 millions d'EUR en faveur du GCRAI. Le but de cette initiative est de promouvoir les travaux de recherche agricole et les innovations rurales qui sont utiles aux pauvres, en injectant des ressources publiques mondiales et internationales dans la recherche agricole. |
| Royaume-Uni Ministère du développement international – Rwanda II 1 000 000 GBP (1 977 200 USD) | Versement d'une première tranche au titre d'un accord de partenariat signé en mars 2007, prévoyant une contribution de 3,0 millions de GBP sur une période de trois ans pour financer la composante institutionnelle du projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture au Rwanda. |
| Royaume-Uni Ministère du développement international – stratégie institutionnelle 287 500 GBP (568 445 USD) | Versement des quatrième et cinquième tranches au titre du mémorandum d'accord de 2005 prévoyant le financement des activités du FIDA concernant la stratégie institutionnelle, notamment la gestion des savoirs, l'efficacité en matière de développement, l'amélioration de l'impact au niveau des pays et les partenariats. |
| Royaume-Uni Ministère du développement international Orissa, Inde 3 000 000 GBP (5 826 900 USD) | Versement d'une deuxième tranche au titre de l'accord de cofinancement passé en mars 2005 prévoyant une contribution de 7,9 millions de GBP sur une période de cinq ans pour appuyer le programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa. |
| Italie Accord de partenariat 3 000 000 EUR (4 230 450 USD) | Contribution volontaire au titre de l'accord de partenariat renouvelé 2006-2011 pour appuyer les activités liées à la finance rurale, à l'établissement de partenariats avec des ONG italiennes, aux activités rémunératrices innovantes et durables du point de vue économique et écologique, et aux études et rapports sur la pauvreté rurale. |
| Italie Viet Nam Gia Lai 310 515 USD | Premier versement au titre de l'accord administratif signé en décembre 2005, prévoyant une contribution de 1,6 million de USD pour appuyer le projet pilote de réduction de la pauvreté dans le district de la Pa (province de Gia Lai, Viet Nam). |
| Espagne Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds 2 000 000 EUR (2 829 100 USD) | Contribution en faveur du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, initiative multidonateurs au titre du programme de promotion des systèmes novateurs pour les envois de fonds des travailleurs migrants. L'accord administratif correspondant devrait être signé en 2008. |
| Norvège Sofala, Mozambique 9 000 000 NOK (1 506 372 USD) | Versement de l'avant-dernière tranche au titre de l'accord de cofinancement signé en décembre 2002, prévoyant une contribution globale de 5,8 millions de USD en faveur du projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala, au Mozambique. |
| Luxembourg Système d'envoi de fonds des migrants en Afrique 850 000 EUR (1 110 371 USD) | Contribution au titre de l'accord de partenariat signé en décembre 2006, prévoyant un versement de 850 000 EUR en faveur du Mécanisme multidonateurs de financement pour l'envoi de fonds (voir page 72). |
| Canada ACDI Sri Lanka 1 200 000 CAD (1 058 201 USD) | Versement au titre de l'accord de cofinancement signé en mars 2007 prévoyant une contribution de 1,2 million de CAD en faveur du programme post-tsunami de deux ans de remise en état et de gestion des ressources dans les zones côtières à Sri Lanka. |
| Pays-Bas Charlands, Bangladesh 316 389 USD 195 494 USD 125 000 USD | Versement des deuxième et troisième tranches au titre de l'accord, signé en juillet 2006, prévoyant une contribution de 5,9 millions de USD sur une période de sept ans en faveur du projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands, au Bangladesh. Versement d'une deuxième tranche au titre du même accord pour le prestataire de services désigné pour appuyer le projet. |
| Finlande Accord de partenariat 400 000 EUR (545 540 USD) | Versement d'une deuxième tranche au titre de l'accord de partenariat signé en juin 2006 prévoyant une contribution de 1,2 million d'EUR sur une période de trois ans pour appuyer les activités en rapport avec le Plan d'action du FIDA, en particulier la gestion des savoirs, l'efficacité en matière de développement et l'action en faveur des femmes. |
| Banque africaine de développement 150 000 USD | Contribution au titre du mémorandum d'accord signé à Tunis en juillet, destinée à appuyer l'évaluation conjointe des politiques et des opérations des deux organisations en Afrique en matière d'agriculture et de développement rural (voir page 39). |

Source: États financiers du FIDA pour 2007 (donateurs).





Formulation de politiques et concertation

Au Pérou, Alejandrina Huamán cuisine sur un fourneau amélioré chez elle, à Andarapa-Andahuaylas. Grâce à un projet communautaire appuyé par le FIDA, elle a appris à préparer des terrasses et gère maintenant sa petite production maraichère.

© FIDA/P.C. Vega

Formulation de politiques

La formulation de politiques au FIDA

Les politiques institutionnelles ont pour objet de guider l'action du Fonds, de manière à lui permettre d'atteindre les objectifs définis dans le Cadre stratégique 2007-2010. Dans une note publiée en 2007, le Président a précisé et officialisé le processus mis au point par le FIDA au cours des dernières années pour l'élaboration de politiques institutionnelles. Officiellement établi, ce processus permet au FIDA de se doter de politiques qui lui sont propres.

Les principaux éléments du processus de formulation de politiques sont les suivants:

- la gouvernance exercée par le Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques, présidé par le Président du FIDA;
- le programme de travail annuel relatif aux politiques;
- la diffusion auprès du personnel et des partenaires, selon un plan de communication, de chaque nouvelle politique institutionnelle;
- l'affirmation du caractère contraignant des politiques approuvées, rendant obligatoire leur application, leur suivi et leur évaluation.

Le processus est intégré dans l'ensemble des services de l'organisation, notamment par l'intermédiaire des groupes de référence sur les politiques.

Groupes de référence sur les politiques

Le FIDA a créé en 2007 quatre groupes de référence sur les politiques, chargés de réfléchir à la politique dans quatre grands domaines, à savoir le changement climatique, la terre, les peuples autochtones et la collaboration avec les organisations paysannes. Dans chacun de ces domaines, le FIDA a entrepris l'élaboration d'une politique institutionnelle.

En ce qui concerne le changement climatique, le FIDA a défini les possibilités dont il dispose pour aider ses clients à s'y adapter et à en atténuer les effets, et mobiliser les ressources et les moyens techniques nécessaires.

Le FIDA aborde la question de la terre en se plaçant du point de vue des ruraux pauvres et de leurs moyens de subsistance, et en rapport direct avec l'investissement dans un développement durable favorable aux pauvres. Il ne traite pas la question foncière en général et n'adopte pas une démarche normative ou prescriptive.

La politique de collaboration avec les organisations paysannes revêtira la forme de principes directeurs qui définiront l'engagement du FIDA en faveur des organisations paysannes et les modalités de sa collaboration avec celles-ci.

Le groupe de référence sur les peuples autochtones a apporté son concours à l'établissement du rapport destiné à la Conférence vision 2020 de Beijing (voir page 60). Il poursuivra en 2008 ses travaux sur les questions relatives aux peuples autochtones.

Forum sur les politiques générales

Le Forum sur les politiques générales a tenu deux sessions en 2007.

- La première session a été consacrée à la contribution du FIDA au *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*, publié par la Banque mondiale (voir page 75). Les participants ont examiné les conclusions du rapport, les recommandations qui y sont formulées, le concours apporté par le FIDA à son lancement et ses liens avec la future publication du FIDA sur la pauvreté rurale (voir page 59). Les invités d'honneur étaient MM. Ravi Kanbur de l'université Cornell et Kostas Stamoulis de la FAO.
- Mettant à profit les conclusions des travaux du groupe de référence sur le changement climatique, la deuxième session a débattu des questions et des options pertinentes pour les travaux du FIDA. Il a été convenu que le FIDA participerait à la

concertation et aux débats internationaux de manière à favoriser le rapprochement entre les enjeux de l'adaptation au changement climatique et ceux de la réalisation des OMD. En outre, le FIDA s'emploie à :

- traiter la question du changement climatique dans les COSOP, ainsi que dans la conception et l'exécution des projets;
- s'investir aux côtés de ses partenaires pour renforcer les capacités des ruraux pauvres à s'adapter au changement et à en atténuer les effets;
- élaborer une politique institutionnelle sur le changement climatique;
- promouvoir la participation des ruraux pauvres et des peuples autochtones aux forums qui les concernent;
- renforcer ses partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies, notamment la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et avec des organismes régionaux tels que le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest.

Séminaires consacrés aux politiques

Les séminaires sur les politiques permettent de prendre la mesure de la complexité de la pauvreté rurale et de stimuler la réflexion sur des initiatives de développement susceptibles d'être efficaces. Trois séminaires ont eu lieu en 2007.

- Victoria Tauli-Corpuz, de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, a fait un exposé sur la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, en insistant sur les articulations entre développement et question autochtone.
- Ravi Kanbur, de l'université Cornell, a animé un séminaire intitulé «Q-squared: Combining Qualitative and Quantitative Methods in Poverty Analysis». Le professeur Kanbur a avancé l'idée selon laquelle les décideurs ne pourraient définir des politiques de réduction de la pauvreté efficaces que s'ils associaient de manière optimale dans leurs analyses les outils quantitatifs et les outils qualitatifs.
- La FAO et le FIDA ont organisé conjointement un séminaire sur la portée des accords de partenariat économique entre les pays d'Europe et ceux d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pour les petits paysans. Plus de 40 participants représentant des gouvernements, des agences de développement et des organisations paysannes étaient présents. Ibrahima Coulibaly, de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali, a fait l'exposé central du séminaire, consacré aux points de vue des organisations paysannes sur les accords de partenariat économique.
- Michel Griffon, de l'Agence nationale de la recherche (France), a animé un séminaire intitulé «Agriculture du futur, équité et développement durable – vers la révolution doublement verte». Il s'est interrogé sur les besoins alimentaires de la planète en 2050 dans un contexte de changement climatique et de hausse des prix des denrées alimentaires. Il a présenté le concept de «révolution doublement verte», fondé sur des systèmes de production écologiquement intensifs, comme solution d'avenir efficace pour les petits paysans.

Stratégie du FIDA en matière d'innovation

En septembre, le Conseil d'administration a approuvé la stratégie du FIDA en matière d'innovation. Cette stratégie améliorera la capacité de l'organisation à œuvrer avec ses partenaires pour trouver et promouvoir des moyens nouveaux et améliorés, permettant aux ruraux pauvres de se libérer de la pauvreté. Elle assurera l'intégration systématique de l'innovation dans les processus et les programmes de pays du FIDA et la gestion des risques inhérents à l'innovation. Inscrite au Plan d'action (voir page 42), cette stratégie est le fruit d'un large processus consultatif à la fois interne et externe. Elle mise sur l'expérience du FIDA et sur les meilleures pratiques mises en œuvre dans les milieux du développement et le monde de l'entreprise.

Le FIDA définit l'innovation comme un processus créateur de valeur ajoutée ou porteur de solutions nouvelles à un problème. Il est précisé dans la stratégie que les réalisations, les idées et les approches innovantes ont pour caractéristiques d'être nouvelles dans leur contexte, utiles et d'un bon rapport coût-efficacité, et capables de «tenir la route» après la phase d'expérimentation.

La stratégie est basée sur quatre modules d'activités:

- renforcement des capacités et compréhension des problèmes exigeant l'innovation;
- accompagnement des partenariats et facilitation des réseaux d'innovation;
- intégration de processus d'innovation rigoureux dans les activités de base du FIDA;
- promotion d'un environnement organisationnel plus propice à l'innovation.

L'ensemble de l'organisation contribuera à la mise en œuvre de la stratégie tout au long de la période couverte par le Cadre stratégique 2007-2010. Le FIDA mettra en place un groupe de services d'appui à l'innovation chargé de soutenir l'effort d'innovation et de conseiller la direction.

Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs

En avril, le Conseil d'administration a approuvé la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs. Cette stratégie permettra au FIDA de devenir une organisation de savoirs et un prestataire de services de qualité en tirant systématiquement des enseignements des programmes et des projets qu'il appuie ainsi que de l'expérience des ruraux pauvres et de ses partenaires. Elle dotera le FIDA du cadre et des outils dont il a besoin pour optimiser son efficacité en matière de développement face aux profondes mutations qui transforment la physionomie de l'agriculture mondiale et de la pauvreté rurale.

La stratégie comprend quatre grands axes:

- renforcer le partage des connaissances et les processus d'apprentissage;
- doter le FIDA d'une infrastructure plus propice à l'apprentissage et au partage des connaissances;
- promouvoir les partenariats au service de l'élargissement du partage des connaissances et de l'apprentissage;
- promouvoir une culture propice au partage des connaissances et à l'apprentissage.

La mise en œuvre de la stratégie permettra au FIDA de trouver des formules innovantes pour réduire la pauvreté, et de les partager. Par le partage de l'information et des savoirs, le FIDA encouragera les bonnes pratiques, favorisera la reproduction à grande échelle des innovations, influera sur les politiques et portera la lutte contre la pauvreté rurale au rang de priorité nationale, régionale et mondiale.

La stratégie, dont l'élaboration était prévue dans le Plan d'action du FIDA (voir page 42), est le fruit d'un vaste processus de consultations internes et externes. Elle s'inspire de l'expérience du FIDA et des meilleures pratiques en usage dans d'autres institutions de développement. Elle est mise en œuvre sous la direction du Vice-Président du FIDA. Une équipe restreinte a été désignée pour encadrer et superviser le travail du groupe de compétences chargé de sa mise en pratique. Le FIDA intègre désormais la gestion des savoirs dans ses processus opérationnels.

Cadre pour la soutenabilité de la dette

En avril, le Conseil d'administration a approuvé le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), qui vise à substituer les dons aux prêts pour les pays surendettés. Le CSD du FIDA s'inscrit dans une initiative collective lancée par les institutions financières multilatérales pour faire en sorte que l'aide financière indispensable n'impose pas une charge excessive aux pays qui en ont le plus besoin.

Les pays pauvres à très faible capacité d'endettement (classés «rouge») se voient accorder des financements à 100% sous forme de dons; les pays à capacité d'endettement moyenne (classés «orange») bénéficient de financements composés à 50% de prêts et à

50% de dons; les pays à capacité d'endettement satisfaisante (classés «vert») reçoivent une assistance à 100% sous forme de prêts. Le classement est basé sur les analyses de soutenabilité de la dette réalisées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Antérieurement, l'assistance financière que le FIDA accordait aux pays pauvres consistait en prêts assortis de conditions particulièrement favorables.

En 2007, les dons consentis au titre du CSD ont représenté 17,6% de la valeur totale des financements approuvés pour les programmes et projets d'investissement. Treize dons, d'une valeur totale de 99,2 millions de USD ont été approuvés (tableau 8).

Emplois et moyens de subsistance en milieu rural

Conscient de l'importance du développement rural pour la réalisation de l'OMD 1, le FIDA a retenu, comme thème général de la session 2007 du Conseil des gouverneurs, l'emploi et les moyens de subsistance en milieu rural. Les pays les plus pauvres présentent souvent des taux élevés de chômage et de sous-emploi en milieu rural. L'espoir de trouver du travail et d'avoir une vie meilleure poussent les ruraux à migrer en masse vers les villes voisines ou à l'étranger. Ceux qui restent sont souvent confrontés à des difficultés nouvelles liées à la mondialisation accélérée, à l'intensification de la concurrence et aux déséquilibres sociodémographiques créés par l'exode rural.

Trois tables rondes, organisées sur ce thème lors de la session du Conseil des gouverneurs, ont réfléchi aux questions suivantes:

- migration et emploi rural;
- promotion de l'emploi rural par le développement des filières;
- création d'emplois rémunérateurs pour les jeunes ruraux.

Rapport sur la pauvreté rurale

Pour marquer son trentième anniversaire, le FIDA a entrepris en 2007 l'établissement d'un nouveau rapport sur la pauvreté rurale, illustrant quelques-unes des solutions les plus innovantes et les plus efficaces qui ont été apportées aux problèmes que rencontrent les ruraux pauvres dans leur lutte pour se libérer de la pauvreté. Le rapport mettra l'accent sur les obstacles qui freinent la réalisation de l'OMD 1 (éradiquer l'extrême pauvreté et la faim), dans un contexte de changement climatique, de rareté croissante des ressources et de transformation structurelle des marchés agricoles et des sociétés rurales, qui évolue rapidement. Le rapport donnera la parole aux ruraux pauvres, qui présenteront leur point de vue sur les défis actuels et futurs lors de consultations régionales.

Le FIDA établira le Rapport sur la pauvreté rurale en collaboration avec quelques-uns de ses principaux partenaires. La publication est prévue pour le début de 2009.

Concertation internationale et activités de plaidoyer

Le FIDA participe à la concertation internationale et aux activités de plaidoyer selon trois grandes modalités:

- il participe, coordonne et, le cas échéant, anime le débat sur les politiques afin de mettre en évidence la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire, de faire en sorte que les messages fondamentaux en fassent mention, et de promouvoir la cohérence des politiques mises en œuvre par les organismes partenaires dans ces domaines;
- il aide les représentants des ruraux pauvres, hommes et femmes, à participer aux débats internationaux sur les politiques, et à plaider leur cause de manière que leurs vues soient prises en compte dans l'élaboration des politiques;
- il soutient le partage des connaissances entre les chercheurs, les décideurs et les groupes de la société civile concernant la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire, de façon à améliorer l'élaboration des politiques et à réduire la pauvreté rurale avec plus d'efficacité.

Le FIDA et les peuples autochtones

2007 a été une année charnière pour les peuples autochtones. Le 13 septembre, après 24 ans de négociations, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, qui consacre des droits individuels et collectifs et définit des normes minimum concernant la survie, la dignité, le bien-être et les droits des peuples autochtones dans le monde.

Pour le FIDA, 2007 a été la première année de sa gestion du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, transféré de la Banque mondiale en 2006. Ce mécanisme consent des dons d'un faible montant (10 000 USD à 30 000 USD) à des microprojets conçus et exécutés par des communautés ou organisations autochtones. Il est administré par un conseil composé en majorité d'autochtones. En réponse à un premier appel à propositions, des communautés ou organisations autochtones de 86 pays ont présenté plus d'un millier de dossiers de candidature.

Dans le cadre de son action de mobilisation autour des questions autochtones, le FIDA a continué de collaborer étroitement avec le groupe d'appui interorganisations de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et a pris part aux sessions annuelles en mai et en septembre.

Le FIDA a financé une étude sur les réussites et les échecs de la première Décennie internationale des peuples autochtones, qui s'est achevée en 2007. Il ressort de ce bilan que la décennie a été un très bon outil de sensibilisation et qu'elle a poussé les organismes et les États membres des Nations Unies à agir pour mettre fin à la marginalisation des communautés autochtones.

En octobre, le FIDA a défendu les revendications et les vues des peuples autochtones à la Conférence vision 2020 de Beijing (Chine). Cette conférence, organisée par le bureau central de la réduction de la pauvreté et du développement du Conseil d'État chinois et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), était consacrée à l'action collective à engager en faveur des pauvres et des affamés du monde. Le Président du FIDA a évoqué le travail accompli par son organisation aux côtés des peuples autochtones et des minorités rurales, et le FIDA a établi pour la conférence un document intitulé *Policies and lessons for reaching indigenous peoples in development programmes*.

Le FIDA a accueilli en novembre une réunion extraordinaire du Groupe de travail des institutions financières multilatérales sur l'environnement, consacrée aux peuples autochtones (voir page 65). Cette réunion a examiné les politiques des institutions financières multilatérales concernant les peuples autochtones, le point de vue des dirigeants autochtones sur la notion de consentement préalable libre et éclairé, et la question des peuples autochtones et du changement climatique. Des membres de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones ont pris part à la réunion, qui a donné lieu également à un examen général de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

Renforcer l'engagement du FIDA dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les processus nationaux apparentés

En 2007, le FIDA a poursuivi son engagement dans divers processus nationaux et internationaux, dont les stratégies de réduction de la pauvreté et l'analyse de l'impact sur la pauvreté et de l'impact social. Il a distribué un document définissant des principes directeurs et des points d'entrée, sous le titre *Enhancing IFAD engagement in country-led approaches to poverty reduction*.

Au Bénin, le FIDA a introduit des outils analytiques destinés à déterminer dans quelle mesure les priorités publiques définies dans la stratégie de réduction de la pauvreté tenaient compte de la question rurale. Il a également aidé un groupe de travail interministériel qui s'efforçait de mettre en pratique la stratégie au niveau sectoriel. Les résultats de cet exercice seront pris en compte dans la conception et la gestion du programme de pays du FIDA pour le Bénin et dans la formulation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

En Bolivie, à l'issue d'un examen des dimensions rurales du Plan national de développement, le gouvernement et le FIDA ont organisé un atelier national réunissant les acteurs boliviens et les donateurs extérieurs. Les participants ont repéré des points d'entrée pour renforcer le cadre des politiques dans ce domaine et trouver d'autres possibilités de partenariat liées au COSOP.

Au Cambodge, le FIDA encourage la rationalisation des services d'appui proposés aux ruraux pauvres, en rapport avec la vulgarisation agricole, les services financiers et les filières commerciales. Cette démarche fait partie de la contribution du FIDA à l'élaboration de politiques fondées sur l'observation des faits, dans le cadre du COSOP.

Lors de la conception du COSOP relatif au Honduras, le FIDA a participé à des consultations communes en vue de l'analyse de l'impact sur la pauvreté et de l'impact social d'un dispositif national d'approvisionnement en intrants agricoles. Cette action s'inscrit dans le prolongement des activités régionales de renforcement des capacités appuyées par le FIDA et des consultations internationales sur l'analyse de l'impact sur la pauvreté et de l'impact social et les politiques agricoles qui se sont tenues à l'invitation du FIDA dans les pays disposant d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

Dans plusieurs pays d'Afrique orientale et australe, le FIDA participe activement aux activités de mise en œuvre des approches sectorielles (voir page 20) et de la stratégie commune d'aide.

Interaction avec le système des Nations Unies et les forums mondiaux et régionaux sur les politiques

Système des Nations Unies

Le FIDA continue à s'efforcer de construire des synergies entre les organismes du système des Nations Unies et de renforcer l'harmonisation des pratiques et des politiques. En 2007, l'interaction avec le système des Nations Unies a suivi trois grands axes:

- contribuer à l'élaboration de politiques et de normes à l'échelle du système en travaillant avec les principaux organes de coordination interinstitutions des Nations Unies;
- participer à l'initiative pilote «Unité d'action» des Nations Unies dans huit pays;
- participer à la concertation et au plaidoyer au niveau international à l'appui de la lutte contre la pauvreté.

Contribution à l'élaboration de politiques et de normes à l'échelle du système des Nations Unies

Le FIDA contribue à la définition de politiques et de normes à l'échelle du système des Nations Unies en sa qualité de membre des instances suivantes:

- Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination, institution faitière des organisations du système des Nations Unies;
- Comité de haut niveau du Conseil des chefs de secrétariat sur les programmes, principal organe de coordination des politiques au sein du système;
- Groupe des Nations Unies pour le développement, organe chargé de coordonner les activités opérationnelles.

Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes

À la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Président du FIDA a continué de présider le Comité de haut niveau sur les programmes en 2007. Sous sa direction, le Comité a examiné plusieurs grands enjeux mondiaux, dont le changement climatique et le développement en Afrique. Il s'est employé à intensifier la coordination de l'action des Nations Unies concernant le changement climatique et à répertorier les initiatives prises par les organismes du système pour lutter contre le réchauffement de la planète. Sous la direction de l'Organisation internationale du travail, les membres du Comité ont également participé à l'élaboration et à la mise en place de la boîte à outils

pour la promotion de l'emploi et du travail décent. Ils ont réfléchi à la question de l'«aide au commerce» et ont étudié la possibilité de créer dans le système des Nations Unies une cellule chargée du commerce et de la capacité productive.

Le Comité a également étudié la question de l'harmonisation des activités de développement en Afrique. Il s'est interrogé sur ce qu'il convenait de faire pour continuer d'appuyer les stratégies nationales de développement basées sur les OMD et accroître les investissements correspondants. Il a collaboré avec le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation à la définition des procédures d'évaluation des progrès réalisés dans les pays pilotes de l'initiative «Unité d'action» des Nations Unies.

Groupe des Nations Unies pour le développement

Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), qui réunit 28 organismes des Nations Unies et cinq observateurs, a pour mission d'améliorer l'efficacité des opérations de l'ONU au niveau des pays. En 2007, le FIDA a participé à ses activités dans les pays pilotes de l'initiative «Unité d'action», notamment dans le domaine de l'harmonisation et de l'alignement des politiques et des procédures des organismes du système des Nations Unies. Le FIDA a également été associé à l'examen, conduit par le GNUD, du rôle des équipes de pays des Nations Unies dans les processus de développement national et plus précisément dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Il a en outre participé à l'élaboration des principes directeurs du GNUD pour l'intégration des enjeux des peuples autochtones dans la programmation commune des Nations Unies.

Participation à l'initiative «Unité d'action» des Nations Unies dans les pays pilotes

L'initiative pilote «Unité d'action» a été lancée en 2007 pour améliorer la cohérence et la coordination entre les organismes des Nations Unies dans les pays. Les pays ayant demandé à participer à la phase pilote sont l'Albanie, le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, l'Uruguay et le Viet Nam. Le FIDA joue un rôle actif dans cette initiative, qui a pour objet d'aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement national et de réduction de la pauvreté en améliorant la cohérence et la coordination de l'action des différents organismes des Nations Unies.

Le FIDA a créé à son siège un groupe de travail chargé d'étudier les meilleurs moyens de participer aux expériences pilotes et d'avoir des remontées d'information du terrain. Il s'est également concerté avec la FAO et le PAM sur les modalités d'une coopération plus systématique dans les différents pays pilotes et d'une harmonisation des pratiques opérationnelles.

Dans les pays pilotes, le FIDA s'emploie avec l'équipe de pays des Nations Unies à formuler un programme de pays cohérent, reliant les opérations du FIDA au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. La participation du FIDA à l'élaboration du projet pilote «Unité d'action» des Nations Unies lui a ouvert des possibilités de concertation dans certains pays.

Contribution à la concertation et au plaidoyer au niveau international

Le FIDA a pris part à un certain nombre de réunions internationales des Nations Unies afin de partager les connaissances et les enseignements tirés de ses activités opérationnelles. Il a également participé à des séances de concertation spécifiquement consacrées à la réduction de la pauvreté rurale et à l'autonomisation des ruraux pauvres.

Conseil économique et social des Nations Unies

Comme les années précédentes, le FIDA a participé en 2007, aux côtés de la FAO et du PAM, au débat de haut niveau du Conseil économique et social, qui avait pour thème l'intensification de la lutte contre la pauvreté et la faim, notamment par le biais d'un partenariat mondial pour le développement. Grâce aux efforts concertés des trois institutions, les questions relatives à la réduction de la pauvreté rurale et au développement agricole ont spécialement retenu l'attention et ont été mentionnées dans la Déclaration ministérielle

adoptée à l'issue des débats. Les ministres ont réaffirmé dans leur déclaration l'extension particulière de l'extrême pauvreté dans les zones rurales et l'importance du secteur agricole pour assurer la subsistance des populations pauvres. Ils ont également réclamé des investissements productifs supplémentaires dans le développement rural et agricole.

Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement au service du développement

Le FIDA, la FAO et le PAM ont participé de concert au troisième dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement au service du développement. Le Président du FIDA a prononcé, au nom des trois institutions, une allocution dans laquelle il a insisté sur le rôle de l'agriculture dans la réduction durable de la pauvreté rurale, sur les effets du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, et sur la nécessité d'accorder davantage d'attention au secteur agricole dans les stratégies de développement nationales et les initiatives des donateurs.

Assemblée générale des Nations Unies

Le FIDA a participé à une partie des débats de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a présenté des déclarations sur les peuples autochtones, la situation des femmes rurales et la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il a fait part de son expérience opérationnelle en matière de sensibilisation des États membres des Nations Unies et de création de conditions propices au recul de la pauvreté dans le monde.

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Le FIDA a participé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Bali (Indonésie) en décembre 2007. Les débats ont été axés sur le renforcement des capacités, sur la diminution des émissions de carbone grâce au reboisement et à la préservation des forêts existantes et sur les mécanismes financiers pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. La conférence a adopté la «feuille de route de Bali», définissant les étapes d'un nouveau processus de négociations qui doit s'achever en 2009 et aboutir à un accord international sur le changement climatique post 2012. Elle a abouti à d'importantes décisions qui forment les éléments essentiels de la feuille de route. Au nombre de celles-ci figure la création d'un Fonds d'adaptation, doté de 6 milliards de USD. Ce Fonds sera administré par la Banque mondiale, et le FEM en assurera le secrétariat.

À cette conférence, la FAO, le FIDA et le PAM ont présenté une déclaration commune appelant à l'adoption de stratégies d'atténuation et d'adaptation associant les populations rurales pauvres et conçues pour elles.

Le FIDA et la FAO ont organisé conjointement, en marge de la conférence, une réunion-débat sur le thème du changement climatique et de la dégradation des terres, et notamment la mobilisation des financements nécessaires pour aider les ruraux pauvres à s'y adapter et à en atténuer les effets. Le PAM, le Mécanisme mondial et un certain nombre d'ONG comptaient parmi les panélistes.

Forums mondiaux et régionaux sur les politiques

Forum mondial sur l'agriculture

Le FIDA, la FAO et la Banque mondiale ont coparrainé le Forum mondial 2007 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'agriculture, qui s'est tenu à Rome, en novembre, à l'invitation du Ministère italien de l'économie et des finances. C'était la première fois que cette concertation organisée à l'initiative de l'OCDE se tenait dans une autre ville que Paris.

Une centaine de participants venus de 24 pays et représentant les gouvernements, les donateurs internationaux, les agences de développement, les organisations régionales, la société civile et le secteur privé, ont débattu du développement agricole et de la réduction

de la pauvreté en Afrique. Le forum a traité un certain nombre de questions spécifiques relatives aux marchés et à l'évolution des échanges, à la réforme des politiques nationales et internationales et à la gouvernance dans le contexte du développement agricole de l'Afrique et, particulièrement, de l'Afrique subsaharienne. Son but était de déterminer les domaines dans lesquels la coopération pouvait concourir à la réalisation d'objectifs de développement communs. Les débats se sont largement appuyés sur le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement* (voir page 75) que venait de publier la Banque mondiale, et sur les nouveaux travaux d'analyse menés de concert par l'OCDE, le FIDA et la FAO.

Le FIDA a joué un rôle important dans l'organisation du forum. En collaboration avec l'OCDE, il a également apporté des éléments techniques pour l'examen des conclusions du Projet d'appui à l'agriculture africaine – une initiative commune financée par le FIDA, l'OCDE et le Ministère français des affaires étrangères.

Web2forDev 2007

Le FIDA a été l'un des parrains et organisateurs de la conférence Web2forDev 2007, qui s'est tenue à Rome, en septembre, au siège de la FAO. Le thème de la conférence était le web participatif au service du développement: mise en réseau, collaboration et échanges de connaissances dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la gestion des ressources naturelles. La conférence Web2forDev était la première du genre à réunir des acteurs du développement et d'éminents praticiens de Web 2.0. Le Centre technique de coopération agricole et rurale, le GCRAI, la FAO, l'Agence allemande de coopération technique et l'International Institute for Communication and Development étaient également présents.

Web2forDev a été la première conférence à:

- explorer les moyens propres à mettre en œuvre pour permettre aux acteurs du développement international de mettre à profit les possibilités techniques et organisationnelles offertes par les méthodologies, les approches et les applications Web 2.0;
- examiner comment les acteurs du développement et notamment ceux des pays en développement ont accès aux nouveaux outils et les utilisent;
- réfléchir à la façon dont les nouveaux outils peuvent améliorer la manière dont les individus et les institutions communiquent et appliquent les connaissances pour résoudre des problèmes de développement.

Le thème et les débats de la conférence cadraient parfaitement avec la position du FIDA en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), qui est de privilégier l'humain plutôt que la technologie. L'une des conclusions des participants a été que le Web 2.0 représentait un énorme potentiel, mais que les acteurs du développement ne devaient pas oublier que leurs principaux clients étaient les populations pauvres qui vivent dans des zones inhospitalières et isolées. La conférence a fait partie intégrante de la Semaine de l'e-agriculture, qui a donné lieu à une série de consultations et de manifestations à Rome en septembre.

Atelier sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

En mai, le FIDA a organisé un atelier international sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Intitulé «Looking for New Directions», cet atelier était axé sur trois thèmes:

- rétrospective – conclusions des examens et des auto-évaluations;
- panorama – l'égalité hommes-femmes dans le contexte international;
- prospective – les moyens innovants d'accroître l'émancipation économique, le rôle, le pouvoir de décision et le bien-être des femmes dans le contexte du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010.

Les participants (personnel du siège du FIDA, des projets et programmes appuyés par le FIDA et d'organisations partenaires) ont réfléchi à des formules novatrices propres à renforcer le pouvoir d'action des femmes et à mieux répondre aux besoins de formation à la question du genre et à la gestion des connaissances sur le terrain.

Forum sur la migration internationale

Le FIDA a contribué à l'organisation de la première réunion du Forum mondial sur la migration et le développement, tenue à Bruxelles (Belgique) en juillet. Le forum est une instance intergouvernementale multilatérale et informelle. Il entend valoriser les retombées positives des migrations sur le développement et réciproquement. Il encourage la coopération internationale et promeut de nouvelles idées sur la migration et ses rapports avec le développement. Il a également confirmé expressément la reconnaissance croissante du fait que les migrations étaient une dimension normale et essentielle de tout processus de développement.

Le FIDA a pris part à l'organisation d'une table ronde sur les envois de fonds et d'autres ressources des travailleurs émigrés, et sur l'accroissement du micro-impact de ces apports sur le développement. Le PNUD, le FIDA et les gouvernements mexicain, norvégien et sénégalais ont rédigé ensemble une note de synthèse sur la question.

Institutions financières multilatérales – Groupe de travail sur l'environnement

En novembre, le FIDA a accueilli une réunion du Groupe de travail des institutions financières multilatérales sur l'environnement, chargé de promouvoir la coopération et l'harmonisation entre les institutions financières internationales dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable. Il est membre de ce groupe depuis sa création en 1998.

À la réunion de 2007, les débats ont porté sur des questions d'actualité relatives à l'environnement, notamment l'adaptation au changement climatique, le marché des émissions de carbone, le programme pilote du système de pays, les aspects opérationnels et les problèmes de conformité. Lors d'une réunion préparatoire extraordinaire, les participants ont étudié la mise à jour des procédures du FIDA en matière d'évaluation environnementale, entre autres questions. Une séance extraordinaire a été consacrée aux questions prioritaires relatives aux peuples autochtones (voir page 60).

Autres instances de concertation

En 2007, le Bureau de liaison du FIDA pour l'Amérique du Nord a continué de travailler avec le Groupe de travail des ONG des États-Unis sur le FIDA et la pauvreté rurale. En février, le FIDA a organisé une rencontre entre les dirigeants des ONG des États-Unis et les auteurs du *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement* de la Banque mondiale, premier rapport mondial depuis 25 ans à mettre l'agriculture à l'honneur. Les représentants des principales ONG américaines ont pu ainsi faire des observations et apporter des éléments d'information complémentaires au projet de rapport.

Dans une lettre au Congrès des États-Unis signée par 30 organisations, le groupe de travail a exprimé son appui au FIDA et réclamé une augmentation des investissements allant à l'agriculture et aux programmes de développement rural, et notamment le financement intégral de la deuxième contribution des États-Unis à la septième reconstitution des ressources du FIDA. Dans une autre lettre adressée au Congrès, les membres de la communauté des ONG ont demandé une augmentation des financements destinés aux institutions qui, «comme le Fonds international de développement agricole, œuvrent pour que les agriculteurs des pays en développement puissent nourrir leurs concitoyens et pour promouvoir les pratiques agricoles durables».





Partenariats

Au Niger, dans la région d'Illela, les *demi-lunes* – excavations en forme de croissant – permettent de recueillir les eaux de pluie et de protéger les plants contre l'érosion. Grâce à un projet appuyé par le FIDA, ces techniques sont transposées à plus grande échelle afin d'améliorer la fertilité des sols et d'intensifier la production agropastorale dans la plaine d'Aguié.

© FIDA/D. Rose

Le FIDA a été créé en tant que partenariat mondial et les partenariats ont toujours joué un rôle fondamental dans son travail. Il s'emploie à établir des partenariats stratégiques et sélectifs qui accroissent l'impact de son action sur la pauvreté rurale.

Les principaux partenaires du FIDA sont les gouvernements des pays en développement, les organismes de développement, les ONG et le secteur privé, ainsi que les ruraux pauvres et leurs organisations. Signataire de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (voir page 74), le FIDA œuvre avec les autres donateurs et partenaires à l'exécution des engagements de partenariat souscrits: appropriation nationale, alignement donateurs-partenaires, harmonisation interinstitutions, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle. Il travaille plus systématiquement en partenariat tout en améliorant ses propres méthodes de travail afin de devenir un meilleur partenaire pour les autres.

En 2007, le FIDA est allé de l'avant avec la création du Forum paysan, qui forme le cadre de son partenariat avec les organisations paysannes du monde entier (voir page 76). Il a joué un rôle actif dans l'exécution du projet pilote «Unité d'action» des Nations Unies, lancé en 2007 pour améliorer la cohérence et la coordination entre les organismes des Nations Unies au niveau des pays (voir page 62). Il s'est également attaché à renforcer sa coopération avec les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, c'est-à-dire la FAO et le PAM (voir page 77). En partenariat avec la Banque mondiale, le FIDA a collaboré à l'élaboration du *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement* (voir page 75).

Fonds belge de survie

Le Fonds belge de survie (FBS) a été créé en 1983 par le Gouvernement belge afin de venir en aide aux populations menacées par la famine. Le programme conjoint avec le FIDA (PC-FBS) a été lancé l'année suivante. L'Évaluation externe indépendante du FIDA réalisée en 2005 a montré que ce partenariat cadrait tout à fait avec la mission du FIDA. L'amélioration des services sociaux de base réalisée grâce aux dons du FBS signifie que l'augmentation des revenus résultant des projets agricoles financés par des prêts se traduit aussi par une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les paysans pauvres et leurs familles. En 2007, le PC-FBS a continué de jouer son rôle de catalyseur et de sensibilisateur, à l'appui des efforts de réduction de la pauvreté menés par le FIDA.

Au cours de l'année, les interventions sur le terrain ont été axées sur l'exécution de 12 projets en cours et la conception de deux nouveaux projets FIDA/PC-FBS. Le Gouvernement belge a approuvé un cofinancement FBS d'un montant de 2,7 millions d'EUR (3,7 millions de USD) en faveur du programme intégré de développement rural de la région de Kidal, au Mali, soutenu par le FIDA. Ce don servira à améliorer l'accès des ruraux pauvres aux équipements sociaux, aux services de santé et à l'éducation. Un accord de don FBS d'un montant de 4,6 millions d'EUR (6,2 millions de USD) a également été signé au titre de l'initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural pour le Niger, qui vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à soutenir le programme national d'alimentation scolaire. À la fin de l'année 2007, par le biais du PC-FBS, la Belgique avait fourni sous forme de dons environ 146 millions d'EUR (193 millions de USD) en faveur de projets financés par le FIDA.

En 2007, le PC-FBS a de nouveau innové dans son approche des projets en soumettant les projets pour le Burundi et la Somalie à un vaste processus de planification et d'évaluations participatives. Ainsi, les ruraux pauvres sont étroitement associés tant à la planification qu'à l'évaluation des projets. Fort de ses réussites antérieures, le PC-FBS a parachevé la formulation de sa composante du programme transitoire de reconstruction après-conflit, lancé par le FIDA au Burundi. Des institutions locales avaient mené tout d'abord une enquête de référence approfondie sous la direction de l'Institut de médecine tropicale Prince Léopold d'Anvers. Un don d'environ 4,5 millions d'EUR (6,3 millions de USD) a été approuvé et sera signé au début de 2008: il permettra de réduire la pauvreté et d'améliorer l'état de santé et la situation nutritionnelle des populations rurales vulnérables de la province de Bujumbura Rural au Burundi.

Le PC-FBS a adopté une démarche similaire pour la formulation de la phase de consolidation du projet de développement communautaire intégré de la région du Nord-Ouest, en Somalie, en tenant compte des recommandations issues d'une évaluation indépendante de la phase en cours du projet. La phase de consolidation sera centrée sur la pérennisation de l'impact après l'achèvement du projet. Les cas du Burundi et de la Somalie montrent que les évaluations d'impact faites par un personnel local qualifié et bien formé constituent un moyen abordable, simple et efficace de recueillir des informations. L'approche participative a permis d'établir des indicateurs pertinents, de renforcer les capacités et d'autonomiser le personnel des projets et des collectivités locales, ainsi que de jeter les bases de systèmes de suivi et évaluation.

Vu ses nombreuses années d'expérience du financement de programmes dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de la nutrition en milieu rural, le PC-FBS dispose dans ces domaines d'une mine de connaissances à partager. Il a poursuivi son évaluation thématique sur l'eau et la santé commencée en 2006. Cette évaluation permettra de tirer des enseignements des programmes de développement achevés et en cours et de formuler des recommandations sur les grandes orientations stratégiques à retenir pour l'élaboration des futurs programmes. Elle fera aussi mieux ressortir l'interdépendance entre les programmes de développement économique appuyés par le FIDA et les programmes sociaux financés par le FBS. Le rapport final sera publié en 2008. Il sera présenté lors d'un atelier technique sur l'exploitation des synergies FIDA-FBS et servira de point de départ au débat sur une nouvelle stratégie FIDA-FBS en vue d'une éventuelle phase complémentaire du FBS.

Au cours de l'année, le consortium belge ADE-HIVA a poursuivi son travail d'évaluation externe indépendante du Fonds belge de survie et a présenté une première étude sur dossiers à tous les partenaires du FBS. L'équipe d'évaluation s'est également rendue sur les lieux de projets FIDA-FBS en Éthiopie, au Mali, au Niger, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie afin de compléter ses observations préliminaires. Deux grandes conclusions ressortent de l'étude sur dossiers:

- Les approches globales et participatives mises en œuvre par le FBS pour traiter le problème de l'insécurité alimentaire conservent leur validité.
- Si l'impact réel des activités du FBS est visible dans de nombreux domaines et secteurs, il faudrait une amélioration des mécanismes de suivi et évaluation pour le quantifier.

Un rapport final prévu pour début 2008 sera présenté au Parlement belge. Les conclusions de l'évaluation seront le point de départ de l'exercice de mobilisation des ressources nécessaire pour entreprendre une éventuelle phase complémentaire du FBS.

Mécanisme mondial

Le Mécanisme mondial, organe subsidiaire de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, est hébergé au siège du FIDA, avec lequel il ne cesse de renforcer sa coopération depuis 1999. En réponse à l'appel de la communauté internationale en faveur de l'harmonisation et de l'alignement au niveau national, il s'est entièrement consacré, ces dernières années, à la fourniture de conseils financiers aux États parties à la Convention. En septembre 2007, le Mécanisme mondial a participé à la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention, qui a abouti à l'adoption d'un Plan-cadre stratégique de 10 ans visant à renforcer l'application de la Convention, dans lequel s'inscriront les travaux du Mécanisme mondial au cours de la prochaine décennie.

Le Mécanisme mondial a organisé, en marge des séances ordinaires, des rencontres sur un certain nombre de thèmes, à savoir:

- l'acheminement des financements destinés à la lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'application de la Convention;
- le renforcement des capacités des femmes à investir dans la gestion durable des terres;
- la promotion des principes d'action du Mécanisme mondial au niveau des pays.

Toutes ces rencontres avaient pour but de dégager une entente commune entre toutes les parties prenantes à la Convention concernant l'approche de mobilisation des ressources. Le Mécanisme mondial a insisté sur la nécessité d'accroître les financements destinés à la gestion durable des terres dans le cadre du mouvement de réforme des Nations Unies appelé «Unité d'action». Il a également préconisé de meilleurs dispositifs de collaboration au sein du système des Nations Unies, à l'instar par exemple de l'accord d'hébergement conclu entre le Mécanisme mondial et le FIDA, au nom de l'efficacité et de l'efficacé.

Le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 présente clairement des points communs avec le cadre de gestion axée sur les résultats et d'engagement stratégique du Mécanisme mondial, et avec le Plan stratégique décennal de la Convention sur la lutte contre la désertification. Le FIDA et le Mécanisme pourront s'appuyer sur cette convergence pour coopérer plus étroitement et mieux intégrer les investissements du FIDA dans les programmes de développement général des pays, ainsi que le préconise la stratégie de financement intégré adoptée par le Mécanisme mondial.

Le Mécanisme mondial a collaboré avec le groupe de référence sur le changement climatique en appuyant la formulation de la position du FIDA sur la question. Au niveau opérationnel, le Mécanisme et le FIDA ont commencé à travailler à leur première initiative pilote au Viet Nam, veillant à ce que le COSOP tienne compte de la relation entre changement climatique et dégradation des terres. Ils ont également recensé les opportunités financières offertes par les mécanismes d'atténuation et d'adaptation susceptibles d'appuyer l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification tout en complétant les investissements du FIDA, de manière que les ruraux pauvres en récoltent le bénéfice. Au niveau régional, le Mécanisme mondial collabore avec le FIDA dans les régions Amérique latine et Caraïbes et Asie et Pacifique pour concevoir des moyens d'accéder aux financements relatifs au changement climatique, pour soutenir la réduction de la pauvreté et la restauration des terres dégradées.

À la huitième Conférence des Parties à la Convention, la Banque mondiale a été l'une des institutions financières internationales ayant exprimé de l'intérêt pour une méthode innovante d'examen des investissements dans la gestion durable des terres, mise au point par le Mécanisme mondial. Le FIDA a expérimenté cette méthode à l'occasion d'un examen conjoint Mécanisme mondial-FIDA de la pertinence du portefeuille du FIDA au regard des objectifs énoncés dans la Convention. Les conclusions de l'examen ont été positives, montrant que les investissements du FIDA dans la gestion durable des terres étaient en augmentation.

Le rapport du Mécanisme mondial présenté à la huitième Conférence des Parties présente un examen détaillé des activités en 2007. Il est disponible sur le site web du Mécanisme (www.global-mechanism.org).

Coalition internationale pour l'accès à la terre

La Coalition internationale pour l'accès à la terre est une alliance mondiale tendant à promouvoir un accès sûr et équitable à la terre pour les pauvres, hommes et femmes. Elle défend les droits des pauvres à la terre par son travail d'information et de mobilisation, par le dialogue et par le renforcement des capacités. Elle s'emploie en particulier à faire en sorte que les familles et les communautés pauvres disposent de possibilités accrues de négociation collective et de garantie de leurs droits fonciers.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre est une instance autonome réunissant des acteurs de la société civile et des organisations intergouvernementales; elle a conclu des accords de partenariat avec des associations de ruraux, des ONG, des gouvernements et des agences internationales dans plus de 40 pays. Son secrétariat se trouve au siège du FIDA.

En 2007, la Coalition a lancé une série de publications sur papier et en version électronique intitulée Knowledge for Change et consacrée à des analyses de grande qualité

portant sur des thèmes liés à l'accès à la terre. Quatre études ont déjà été publiées; elles exploitent les connaissances pratiques et les données tirées de l'expérience des communautés couvertes par le réseau de la Coalition. Les sujets suivants ont été traités:

- l'accès à la propriété collective;
- les régimes fonciers pastoraux et les moyens de subsistance des éleveurs;
- la cartographie participative;
- les droits fonciers des peuples autochtones et de leurs voisins.

En Amérique latine et en Asie, les membres de la Coalition ont lancé des campagnes de suivi portant sur la sécurité foncière des ruraux pauvres et le respect par les gouvernements des engagements internationaux relatifs à l'accès à la terre.

En Afrique, la Coalition a collaboré avec le FIDA et le Fonds belge de survie dans le cadre de l'action collaborative sur les questions foncières. Cette initiative recourt à la recherche appliquée pour recueillir des preuves à l'appui des efforts que font les familles pauvres pour établir et protéger leurs droits fonciers. Elle aide les organisations communautaires en mettant à leur disposition des éléments de preuve qui permettront à leurs membres de mieux défendre leurs droits dans les négociations avec les autorités locales et nationales.

La troisième Assemblée biennale de la Coalition s'est tenue en Ouganda en avril, à l'invitation de l'Alliance foncière ougandaise. Elle a été l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis et a adopté un nouveau cadre stratégique pour la période de cinq ans s'achevant en 2011. Ce cadre transformera la Coalition en une entité dirigée par ses membres qui opéreront à partir de bureaux régionaux décentralisés, ce qui améliorera la pertinence et l'efficacité de la Coalition dans les pays. Au cours de l'année, les membres de la Coalition et leurs partenaires ont participé à des réunions de planification régionale en Afrique et en Amérique latine, et ont pris les premières mesures de décentralisation en Asie.

En 2007, l'Agence canadienne de développement international, la Commission européenne, le Centre de recherches pour le développement international, le FIDA, l'Agence suisse de développement et de coopération, le Ministère néerlandais de la coopération au développement et la Banque mondiale ont apporté leur contribution à l'appui des travaux de la Coalition.

Promotion de l'innovation et partenariats de recherche: Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et Forum mondial sur la recherche agricole

L'investissement du FIDA dans les travaux de recherche et de développement agricoles conduits par le Groupe consultatif pour la recherche agricole (GCRAI) continue de privilégier la recherche adaptative afin de mettre au point et d'expérimenter sur le terrain des techniques agricoles durables susceptibles d'être adoptées par les ruraux pauvres. En 2007, le FIDA a approuvé des dons d'un montant total de 11,6 millions de USD en faveur de 12 programmes pilotés par le GCRAI.

En 2007, la Commission européenne a conclu avec le FIDA un partenariat stratégique à l'appui du GCRAI. Elle a versé une contribution annuelle d'environ 43 millions d'EUR pour l'ensemble des 15 centres du GCRAI, qui a transité par le FIDA. Le secrétariat du Conseil exécutif des centres GCRAI est maintenant hébergé par le FIDA.

Le FIDA a également continué de soutenir le Forum mondial sur la recherche agricole, qui promeut la recherche en partenariat dans le monde entier. Le FIDA préside le groupe d'appui des donateurs au Forum et siège au comité de pilotage du Forum, où il s'emploie à établir des partenariats de recherche performants et des alliances stratégiques pour réduire la pauvreté rurale.

Groupe consultatif d'assistance aux pauvres

Le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP) a pour tâche de concevoir des systèmes financiers intégrés qui s'adressent aux populations pauvres. C'est pour le FIDA un important partenaire technique et une ressource stratégique en matière de finance rurale. Le GCAP est un consortium de 33 organisations pratiquant la microfinance. Il encourage et promeut les idées, produits et technologies innovants, susceptibles d'élargir l'accès au financement. Le FIDA travaille en étroite coopération avec lui dans de nombreux domaines: collaboration à l'initiative Rural Pro-Poor Innovation Challenge, participation aux ateliers de formation animés par le GCAP, évaluations croisées des activités de microfinance par les donateurs. La collaboration avec le GCAP s'est poursuivie en 2007, année où il a été fait appel à ses compétences à toutes les étapes du cycle des projets. Le GCAP a renforcé encore sa collaboration en contribuant au Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, coordonné par le FIDA, et en participant aux travaux du comité de pilotage de ce mécanisme (voir ci-dessous).

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (10 millions de USD) a été lancé en février pour réduire la pauvreté rurale et promouvoir le développement. Il s'agit d'un partenariat entre le FIDA, l'Union européenne, la Banque interaméricaine de développement, le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, les Gouvernements luxembourgeois et espagnol et le Fonds d'équipement des Nations Unies. Le mécanisme appuie la mise en place de services innovants, d'un coût abordable et facilement accessibles, qui permettent aux travailleurs migrants d'envoyer de l'argent à leur famille et à leur communauté. Un rapport financé par le FIDA, *Sending money home*, a été présenté au Forum international sur les envois de fonds à Washington en octobre. Ce rapport représente la première tentative d'étude des flux mondiaux d'envois de fonds. Il en ressort qu'en 2006 les travailleurs migrants ont envoyé chez eux au total plus de 300 milliards de USD.

En 2007, le mécanisme a lancé un appel à propositions afin de sélectionner un premier contingent de bénéficiaires de dons. À l'issue d'un concours, les donateurs participant au mécanisme ont retenu un certain nombre d'institutions admissibles, par exemple des ONG, auxquelles ont été accordés des dons d'un montant maximum de 200 000 EUR en faveur de projets permettant:

- d'améliorer l'accès aux services d'envois de fonds dans les zones rurales;
- de coupler les envois de fonds à des services financiers et produits supplémentaires;
- de créer des dispositifs d'investissement rural innovants et productifs pour les migrants et les organisations communautaires.

Le mécanisme a pour but d'encourager les partenariats stratégiques entre les intermédiaires financiers, les expéditeurs des fonds, les institutions de microfinance, les caisses coopératives et les réseaux postaux.

L'égalité hommes-femmes

En 2007, le FIDA a publié *Polishing the stone: a journey through the promotion of gender equality in development projects*. L'ouvrage, rédigé et publié en collaboration avec le Centre latino-américain de recherche et de documentation, décrit des méthodes pratiques pour promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre du développement rural. Il met en évidence la relation entre égalité des sexes et réduction de la pauvreté, en s'appuyant sur les témoignages d'hommes et de femmes vivant dans des communautés rurales. La publication a été financée par un don du Gouvernement japonais. Le FIDA, le Centre latino-américain de recherche et de documentation et l'Institut d'études sociales ont lancé l'ouvrage conjointement à La Haye (Pays-Bas) en octobre. *Polishing the stone* a été présenté à la presse et a été l'objet d'un débat à la télévision italienne en décembre.

Les partenariats avec des organisations intergouvernementales

L'Union africaine

En 2007, le FIDA a continué de collaborer avec l'Union africaine pour mettre le développement agricole et la réduction de la pauvreté rurale au premier rang de leurs priorités. Il a approuvé deux dons au profit de l'Union. Le premier concernera l'accès à la terre et le second les moyens de subsistance ruraux. Le FIDA prépare également un autre projet de don à l'appui du secrétariat du Programme de lutte contre la trypanosomose (PLTA) de l'Union africaine, en réponse à une demande du Commissaire de l'Union africaine pour l'économie rurale et l'agriculture. Le programme d'appui au PLTA contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté rurale en améliorant les services vétérinaires et la lutte contre les maladies. Cette activité, d'un coût total d'environ 3,5 millions de USD, sera cofinancée par le PLTA, la FAO et d'autres partenaires. L'apport du FIDA sera d'environ 1,5 million de USD.

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

Le FIDA a rencontré durant l'été 2007 de hauts responsables du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) afin de dresser le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs communs définis dans le mémorandum d'accord conclu entre le FIDA et le NEPAD.

Tandis que le NEPAD s'apprête à mettre en œuvre son programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, le FIDA a poursuivi ses activités au titre de l'Initiative régionale pour la transformation et la commercialisation du manioc dans l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce programme de trois ans financé par l'Italie, qui a démarré en 2006 dans le cadre de l'Initiative panafricaine sur le manioc, est l'un des projets phares de l'Initiative régionale.

Le premier atelier régional du programme de commercialisation s'est tenu à Douala (Cameroun) en octobre. Il était consacré au renforcement de l'impact de la culture du manioc sur la réduction de la pauvreté par le développement de filières. Les quatre programmes de développement des racines et tubercules financés par le FIDA au Bénin, au Cameroun, au Ghana et au Nigéria y ont envoyé des participants. L'atelier a donné lieu à la définition d'un plan d'action pour moderniser les unités de transformation traditionnelles, établir des filières de production de farine de manioc de qualité supérieure et intégrer les petits paysans dans des systèmes de planteurs indépendants qui fourniront du manioc destiné à la transformation industrielle. Le FIDA a également apporté son appui à la réunion du comité de pilotage de l'Initiative panafricaine sur le manioc, qui s'est tenue au Malawi en décembre, et à laquelle il a participé.

Au cours de l'année, le FIDA a aidé les organisations paysannes à mettre la dernière main à leur publication *African producers speak out*, consacrée à l'élaboration du programme du NEPAD pour l'agriculture. Il a pris part aux réunions de suivi de l'application des résolutions du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire, tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) en décembre 2006 à l'invitation de l'Union africaine.

Partenariat avec les États arabes et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

Le FIDA a continué en 2007 à renforcer sa coopération avec les États arabes du Conseil de coopération du Golfe. Après sa visite en Arabie saoudite, en 2006, le Président du FIDA s'est rendu cette année au Koweït et dans les Émirats arabes unis. À cette occasion, il a informé les dirigeants des pays du Golfe des efforts que déploie le FIDA pour réduire la pauvreté rurale, et sollicité leur appui à une collaboration renforcée.

En février, le Président a participé à la réunion de haut niveau des dirigeants des institutions du Groupe de coordination ainsi que des donateurs internationaux et des organismes de développement, accueillie par le Fonds arabe de développement

économique et social au Koweït. Le Président a souligné à cette réunion l'importance du développement agricole et la contribution qu'il apporte à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Il a aussi mentionné les domaines dans lesquels la coopération avec les institutions partenaires clés pourrait être renforcée.

Le Président du FIDA et le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe se sont réunis en février, et le FIDA a invité le Secrétaire général à prononcer un discours à la séance d'ouverture du Conseil des gouverneurs. Cette réunion a été l'occasion du lancement d'une publication sur le partenariat du FIDA avec le Conseil de coopération du Golfe: *IFAD and the Gulf Cooperation Council: A partnership to eradicate rural poverty*.

En juin, le FIDA a participé à la réunion de coordination des Fonds arabes, accueillie par le Fonds de l'OPEP pour le développement international à Vienne (Autriche). C'était la première fois que le FIDA était invité à participer à cette réunion. La présence de l'organisation témoigne de l'importance qu'elle accorde au renforcement de la coopération avec les Fonds et les institutions arabes de développement. En novembre, le FIDA a assisté à la réunion ministérielle du troisième sommet de l'OPEP à Riyad (Arabie saoudite).

Suivi de l'harmonisation et de l'alignement

Signataire de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005, le FIDA s'emploie, avec les autres donateurs et les pays partenaires, à l'exécution des engagements de partenariat qui y sont énoncés.

Le FIDA participe à différentes initiatives d'harmonisation aux niveaux national et international. Il a activement contribué en 2007 aux réunions conjointes sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, tenues par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE), et coparrainé la troisième table ronde sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, qui s'est tenue à Hanoï (Viet Nam) en février. Le Président du FIDA était membre du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies, et le FIDA participe à l'initiative «Unité d'action» des Nations Unies dans tous les pays pilotes (voir page 62). De concert avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, le FIDA s'emploie aussi à promouvoir l'harmonisation dans différents domaines tels que les politiques, la gestion des savoirs et l'administration (voir page 77). Il est aussi membre actif du Groupe de travail des institutions financières multilatérales sur l'environnement (voir page 65).

Le premier rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement indiquait que le FIDA appliquait déjà les engagements énoncés dans la Déclaration de Paris en:

- alignant les activités qu'il finance sur les stratégies pertinentes des pays partenaires;
- tirant parti dans la mesure du possible des systèmes nationaux dans ses politiques et procédures actuelles;
- participant aux mécanismes de coordination dans les pays;
- soutenant l'appropriation du programme de Paris par les pays partenaires;
- s'engageant dans une grande variété de partenariats;
- soumettant ses propres systèmes à une gestion axée sur les résultats.

Le troisième forum sur l'efficacité de l'aide aura lieu à Accra (Ghana), en septembre 2008. Le FIDA prendra de nouveau part à l'étude préparatoire qui le précède. L'organisation apportera aussi sa contribution en partageant son expérience, dans les pays partenaires, de l'exécution des engagements de partenariat dans le contexte du développement rural.

Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA participe à l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural

La Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD) a été créée en 2003 à l'initiative conjointe des organismes donateurs. Le FIDA en est membre depuis l'origine. La plateforme s'est engagée à travailler à l'harmonisation et à l'alignement de l'action des donateurs, selon la définition qu'en donne la Déclaration de Paris de mars 2005 sur l'efficacité de l'aide. Elle s'emploie à améliorer la coordination des politiques et procédures institutionnelles de développement rural et à soutenir conjointement les programmes de développement des pays partenaires afin de réduire la pauvreté en milieu rural. Le site web www.donorplatform.org donne une vue d'ensemble des travaux de la plateforme, et notamment son rapport annuel 2006, publié en avril 2007.

Les activités de la plateforme s'appuient sur trois piliers complémentaires:

- l'action de proximité, afin de donner la parole aux populations rurales pauvres et d'attirer plus d'investissements publics et privés dans les zones rurales;
- le partage des savoirs, de façon à relever la qualité de l'investissement dans le développement rural et à en accroître l'impact par l'amélioration des pratiques, la mise en réseau et le partage des savoirs;
- l'efficacité de l'aide, en recherchant les moyens d'encourager les efforts d'harmonisation et d'alignement des donateurs dans les domaines de l'agriculture et du développement rural.

Le FIDA est le chef de file de l'exécution d'une série d'études de cas sur le ciblage rural des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays, patronnées par la plateforme. En septembre, il a participé à une retraite avec sept autres membres de la plateforme. Les débats ont porté sur la mise au point d'une vision et d'une compréhension communes des activités de la plateforme, et sur le fait que sa position stratégique et son organisation lui permettent de contribuer à l'accroissement et à une meilleure efficacité de l'investissement dans l'agriculture et le développement agricole.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

Le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) ont noué en 2007 un partenariat stratégique sur l'innovation et la communication en matière de politiques. Ce partenariat accroîtra les capacités du FIDA dans les domaines de la concertation sur les politiques en faveur des pauvres, de l'innovation et de la gestion des savoirs conformément aux recommandations de l'Évaluation externe indépendante et au Cadre stratégique.

Pendant la phase exploratoire, le FIDA et l'IFPRI ont recensé les principaux enjeux politiques auxquels sont confrontées les populations rurales pauvres en matière de gouvernance des ressources naturelles et d'accès aux marchés. Ils ont ensuite élaboré deux notes conceptuelles sur ces enjeux. Les deux organisations ont tenu un atelier à Rome en septembre pour concevoir leur programme conjoint.

Participation du FIDA au Rapport sur le développement dans le monde 2008

Le FIDA a apporté un soutien financier au processus d'examen du *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*, auquel il a participé. La principale contribution du FIDA a été de souligner l'importance des moyens de subsistance dans le rapport, qui est principalement axé sur l'agriculture, considérée sous l'angle sectoriel. L'organisation a également participé au lancement du rapport, en particulier lors du Forum mondial sur l'agriculture, accueilli par la FAO en novembre (voir page 63). Le FIDA a facilité la participation des organisations paysannes au processus d'examen. En conséquence, la Banque mondiale a demandé au FIDA de continuer à prêter son assistance pour que ces organisations s'emploient à appliquer les conclusions du rapport sur le développement dans le monde au niveau des pays.

Le travail des enfants dans l'agriculture

On dénombre dans le monde quelque 132 millions d'enfants de moins de 14 ans qui travaillent dans l'agriculture. Ils sont souvent gravement exploités et exposés à des situations dangereuses. À supposer qu'un ménage se compose en moyenne de quatre personnes, c'est plus d'un demi-milliard de personnes qui dépendent en tout ou en partie des revenus du travail des enfants. Le FIDA s'emploie à améliorer les moyens de subsistance de ces familles et à éliminer le besoin impérieux qui est à l'origine du travail des enfants. Les filles et les garçons ainsi libérés pourront fréquenter l'école, ce qui favorisera une réduction durable de la pauvreté.

Sous l'impulsion du Bureau international du travail (BIT), le FIDA, la FAO, l'IFPRI et d'autres partenaires ont commencé en 2007 à intégrer dans leurs activités principales la question du travail des enfants dans l'agriculture, et à renforcer la cohérence de leurs politiques. Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants était axée sur l'agriculture. À cette occasion, les partenaires ont signé une déclaration d'intention visant l'abolition des travaux dangereux pour les enfants dans l'agriculture. Après quoi, le personnel du FIDA a suivi un stage de formation dispensé par la FAO et le BIT, au cours duquel les stagiaires ont appris quelles étaient les pires formes de travail des enfants dans l'agriculture et les principaux moyens de lutte aux niveaux national, régional et mondial.

Programme RuralStruc

Ce programme a pour objet de faire mieux connaître les tendances actuelles de la transformation de l'agriculture et des économies rurales, et de proposer des politiques. Axé sur le rôle que jouent les politiques structurelles dans le développement rural global, la réduction de la pauvreté et l'agriculture paysanne, il est cofinancé par le FIDA, la Banque mondiale, la France et la Suisse.

Processus du Forum paysan

Le Forum paysan sert de cadre au partenariat du FIDA avec les organisations paysannes du monde entier. C'est un processus de consultation, de dialogue et de coopération. Tous les deux ans, il tient une consultation mondiale à l'occasion du Conseil des gouverneurs du FIDA.

En 2007, le FIDA a tenu 10 consultations nationales et une consultation régionale avec des organisations paysannes et des fonctionnaires gouvernementaux d'Asie. Ces réunions ont permis d'établir un programme triennal de coopération entre le FIDA et les organisations paysannes de la région. Le FIDA a également soutenu des consultations ouvertes à tous entre les organisations paysannes et les fonctionnaires publics au Népal, en prévision de l'assemblée constituante.

Une consultation régionale avec les organisations paysannes a été organisée à Cotonou (Bénin) en mars. Une cinquantaine de dirigeants d'organisations paysannes nationales et régionales représentant 20 pays y ont participé. C'était la première fois que le Forum paysan tenait une consultation régionale en Afrique subsaharienne.

Plusieurs programmes en faveur d'organisations paysannes ont été lancés ou soutenus par le FIDA en 2007:

- Autonomisation des petits paysans en matière de commercialisation. Il s'agit d'un programme de recherche visant à permettre aux organisations paysannes des pays en développement d'avoir plus d'influence sur l'environnement politique. Il a été lancé par la Fédération internationale des producteurs agricoles en partenariat avec le Consortium européen sur la recherche en agriculture dans les tropiques. Il favorise aussi les cadres institutionnels propres à autonomiser les petits paysans au sein du système de commercialisation agricole. Le FIDA a soutenu sa phase de démarrage en 2007 et il cofinancera la prochaine phase en 2008.

- Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR (REAF). La REAF est le fruit d'un processus promu par la société civile et le Gouvernement brésilien. Créée en 2004 pour renforcer les politiques relatives à l'agriculture familiale dans les pays du MERCOSUR, la REAF favorise le dialogue entre les gouvernements et les organisations paysannes des pays membres. Depuis novembre 2004, le programme régional FIDA-MERCOSUR lui fournit une assistance technique et des services de secrétariat. Le FIDA a également entrepris une évaluation de ce processus qui s'achèvera en 2008.
- Renforcement des capacités des organisations paysannes en Afrique subsaharienne et appui au processus du Forum paysan (Alliance d'agri-agences – AgriCord). Ce programme permet aux organisations paysannes de participer plus pleinement aux forums nationaux et internationaux sur les questions agricoles. Il comprend quatre volets: la cartographie et le profilage des organisations paysannes, l'élaboration de politiques participatives au sein des organisations paysannes et par elles, le renforcement des capacités du personnel des organisations paysannes en matière de planification et de gestion financière, l'évaluation et l'acquisition d'enseignements.
- En réponse à la demande formulée par les dirigeants d'organisations paysannes lors de la première session du Forum paysan en février 2004, la FAO, le FIDA et des ONG européennes ont lancé un programme destiné à soutenir la participation des organisations paysannes au processus des accords de partenariat économique (APE). En 2007, le FIDA a accordé cinq dons d'un faible montant à des réseaux régionaux d'organisations paysannes au titre des activités de plaidoyer et d'information dans le cadre du processus régional des APE. En avril, le FIDA, la FAO et des ONG européennes ont organisé, en marge de la 66^e session du Comité des produits de la FAO, un événement consacré aux liens entre les accords de partenariat économique, l'intégration régionale et la souveraineté alimentaire.

Coopération avec les institutions ayant leur siège à Rome

En février, les trois principales institutions ayant leur siège à Rome, c'est-à-dire le FIDA, la FAO et le PAM, ont entrepris un travail de cartographie en vue de recenser et de faire connaître leur collaboration aux niveaux national, régional et mondial. Les informations recueillies ont été classées en fonction de quatre piliers:

- l'accroissement de l'investissement dans le développement agricole et rural;
- l'élaboration des politiques, le renforcement des capacités, la gestion des savoirs et le plaidoyer;
- les crises et le relèvement, y compris la gestion des risques liés aux catastrophes;
- l'administration.

Cet exercice a montré que la collaboration était actuellement bien développée dans divers domaines et qu'elle était principalement due à l'initiative du personnel dans son travail courant. Dans le cadre des opérations, la collaboration entre le FIDA et la FAO est fort ancienne. Les activités conjointes de plaidoyer aux niveaux régional et international sont également bien établies, tandis que dans le domaine des politiques elles sont plus récentes. Ces dernières comprennent les travaux sur les questions commerciales, en particulier les accords de partenariat économique et l'engagement en faveur des organisations paysannes, ainsi que les travaux préliminaires sur le changement climatique. Le FIDA a également collaboré avec la FAO à l'élaboration de notes d'information sur divers sujets relatifs au développement agricole et rural durable. Dans l'avenir, la collaboration entre les trois organisations sera soumise à une planification stratégique. Les travaux correspondants débiteront en 2008.

HEAD CASHIER

S.B.H. Tolani Str





Aspects opérationnels

En Inde, à Powerguda, dans l'Andhra Pradesh, la secrétaire d'un groupement féminin dépose les économies mensuelles du groupement. Ses membres utilisent le fonds pour les prêts et les investissements. Un projet appuyé par le FIDA dans la région s'est employé à renforcer l'autonomie et le pouvoir d'action des communautés tribales.

© FIDA/R. Chalasani

Gestion du portefeuille de programmes et projets

En 2007, le FIDA a continué à renforcer ses processus de gestion des programmes et projets et à les harmoniser davantage avec son Cadre stratégique 2007-2010 (voir page 2). Les rapports d'achèvement des projets ont fourni cette année une grande partie des informations de fond servant à l'examen du portefeuille. Le nombre total de programmes et projets du portefeuille courant a légèrement augmenté, passant de 186 à la fin de 2006 à 197 à la fin de 2007, pour un investissement total du FIDA chiffré à 3,2 milliards de USD (tableau 4). Dans l'ensemble, le FIDA a accordé une importance accrue:

- au bon état de préparation de l'exécution des projets;
- à l'accélération de l'exécution;
- à l'amélioration des décaissements.

L'une des principales préoccupations a aussi été de renforcer la durabilité de l'impact des projets. L'examen semestriel présenté dans le rapport sur la performance du portefeuille 2006-2007 fait état d'une amélioration de la performance à l'égard de la plupart des indicateurs, et notamment une augmentation notable des décaissements annuels.

Politique de supervision et d'appui à l'exécution

En décembre 2006, le Conseil d'administration a approuvé la politique de supervision et d'appui à l'exécution. L'organisation a commencé en 2007 à appliquer cette politique qui vise à renforcer la pertinence, le ciblage, la qualité et l'efficacité de ses programmes de pays. À la fin de l'année, le Conseil d'administration avait approuvé, à la demande de la direction du FIDA, 34 nouveaux projets de supervision directe par le FIDA. En outre, le transfert de 86 programmes et projets de l'institution coopérante au FIDA a été approuvé en cours d'année. À la fin de 2008, le FIDA supervisera directement plus de la moitié de ses programmes et projets en cours.

Au cours de l'année, le FIDA a pris des mesures pour renforcer ses capacités en matière de supervision des programmes et projets. À ce titre, l'organisation a:

- créé une unité d'appui à la supervision chargée d'aider à former le personnel au traitement des aspects fiduciaires de la supervision des projets, tels que l'administration des prêts et la passation des marchés;
- entrepris une formation intensive du personnel concerné à la supervision;
- renforcé la présence du FIDA dans les pays, spécialement ceux qui disposent d'un important portefeuille de projets;
- mis au point et publié des directives concernant la supervision et l'appui à l'exécution.

Évolution du portefeuille de programmes et projets et des financements

En 2007, 35 nouveaux programmes et projets (tableau 6), d'une valeur de 563,1 millions de USD (tableau 1), financés par des prêts et des dons au titre du CSD, ont été approuvés, auxquels se sont ajoutés 3,9 millions de USD financés par des dons au titre de composantes de projets (tableau 13). Le coût total de ces programmes et projets est estimé à 1 275,2 millions de USD, dont 427,3 millions de USD proviendront de cofinancements extérieurs et 280,9 millions de USD d'apports des pays bénéficiaires, principalement les gouvernements (tableau 1). À plein régime, ces projets devraient bénéficier directement à plus de 11 millions de personnes. Des dons d'une valeur totale de 35,7 millions de USD ont été approuvés en 2007 (tableau 1).

Depuis son entrée en activité en 1978, le FIDA a financé 766 programmes et projets dans 114 pays ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie, pour un montant total de 10 033,1 millions de USD (tableau 6). Les gouvernements et autres sources de financement des pays bénéficiaires, y compris les particuliers et les ménages participant aux programmes et projets, ont apporté quelque 9 323,8 millions de USD. Les cofinancements extérieurs se sont élevés à 7 482,2 millions de USD, dont 1 227,4 millions de USD provenant de donateurs bilatéraux; 5 935,1 millions de USD de donateurs multilatéraux; et 26,8 millions de USD

d'ONG internationales du Nord (tableau 1). Les paniers de financement ou autres dispositifs analogues ont représenté environ 72,7 millions de USD et la contribution du secteur privé, quelque 7,9 millions de USD. Les cofinancements provenant de sources non encore confirmées atteignent 212,2 millions de USD.

Financement des programmes et projets: par région² et pays prioritaires

L'Afrique subsaharienne est la région qui a obtenu en 2007 la plus large part des nouveaux financements de programmes et projets, soit 45,9% de l'investissement réalisé en 2007 (graphique 2).

La région Asie et Pacifique a obtenu 30,4% des nouveaux financements en 2007; la région Amérique latine et Caraïbes, 8,8%; et la région Proche-Orient et Afrique du Nord, 15,0%.

TABEAU 4
Portefeuille de programmes et projets en cours du FIDA par région^a
(fin décembre 2007)

| | Nombre de programmes et projets | Financement du FIDA ^b (en millions de USD) |
|---|---------------------------------|--|
| Afrique de l'Ouest et du Centre | 45 | 578,6 |
| Afrique orientale et australe | 42 | 682,3 |
| Asie et Pacifique | 44 | 891,5 |
| Amérique latine et Caraïbes | 28 | 502,7 |
| Proche-Orient et Afrique du Nord ^c | 38 | 550,5 |
| Total^d | 197 | 3 205,7 |

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Dans le portefeuille en cours figurent les programmes et projets approuvés qui sont entrés en vigueur mais ne sont pas encore achevés.

^b Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les dons CSD et les dons au titre de composantes de programmes et projets d'investissement.

^c Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABEAU 5
Dispositions relatives à la supervision pour les programmes et projets en cours^a

| | Programmes et projets fin 2005 | | Programmes et projets fin 2006 | | Programmes et projets fin 2007 | |
|---|--------------------------------|--------------|--------------------------------|--------------|--------------------------------|--------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| FIDA | 13 | 7,1 | 10 | 5,4 | 98 | 49,7 |
| Institution coopérante | | | | | | |
| Banque africaine de développement | 1 | 0,5 | 3 | 1,6 | 3 | 1,5 |
| Société andine de développement | 10 | 5,5 | 10 | 5,4 | 8 | 4,1 |
| Fonds arabe pour le développement économique et social ^b (FADES) | 5 | 2,7 | - | - | - | - |
| Banque asiatique de développement | 2 | 1,1 | 1 | 0,5 | 2 | 1,0 |
| Banque de développement des Caraïbes | 2 | 1,1 | 2 | 1,1 | 1 | 0,5 |
| Banque centraméricaine d'intégration économique | 4 | 2,2 | 3 | 1,6 | 3 | 1,5 |
| Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) | 122 | 66,7 | 128 | 68,8 | 56 | 28,4 |
| Banque ouest-africaine de développement | 8 | 4,4 | 9 | 4,8 | 7 | 3,6 |
| Banque mondiale | 16 | 8,7 | 20 | 10,8 | 19 | 9,6 |
| Total institutions coopérantes | 170 | | 176 | | 99 | |
| Total FIDA et institutions coopérantes | 183 | 100,0 | 186 | 100,0 | 197 | 100,0 |

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a L'année de référence est celle de l'entrée en vigueur du prêt. Les chiffres correspondent aux programmes et projets approuvés en cours d'exécution pendant l'année concernée.

^b En janvier 2006, le FADES a fait savoir au FIDA que la coopération se limiterait au cofinancement de projets. La supervision de projets en cours précédemment assurée par le FADES a été transférée à l'UNOPS.

2/ La liste des pays par région administrative figure pages 92 et 93.

TABLEAU 6**Financement de programmes et projets du FIDA par région, 1978-2007^a**
(montants en millions de USD)

| | 1978-1986 | 1987-1996 | 1997-2006 | 2007 | % | 1978-2007 | % |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|
| Afrique de l'Ouest et du Centre | | | | | | | |
| Montant total | 326,5 | 616,2 | 723,3 | 107,9 | 19,0 | 1 773,8 | 17,7 |
| Nombre de programmes et projets | 41 | 63 | 58 | 7 | | 169 | |
| Emprunteurs bénéficiaires | | | | | | 24 | |
| Afrique orientale et australe | | | | | | | |
| Montant total ^b | 340,7 | 565,6 | 777,3 | 149,2 | 26,3 | 1 832,8 | 18,3 |
| Nombre de programmes et projets | 31 | 53 | 51 | 9 | | 144 | |
| Emprunteurs bénéficiaires | | | | | | 20 | |
| Asie et Pacifique | | | | | | | |
| Montant total | 894,0 | 867,6 | 1 283,6 | 172,1 | 30,4 | 3 217,3 | 32,1 |
| Nombre de programmes et projets | 54 | 64 | 66 | 8 | | 192 | |
| Emprunteurs bénéficiaires | | | | | | 21 | |
| Amérique latine et Caraïbes | | | | | | | |
| Montant total | 321,4 | 480,3 | 697,7 | 49,7 | 8,8 | 1 549,1 | 15,4 |
| Nombre de programmes et projets | 37 | 46 | 42 | 5 | | 130 | |
| Emprunteurs bénéficiaires | | | | | | 28 | |
| Proche-Orient et Afrique du Nord^c | | | | | | | |
| Montant total ^b | 386,6 | 480,8 | 704,7 | 88,1 | 15,5 | 1 660,1 | 16,5 |
| Nombre de programmes et projets | 35 | 38 | 52 | 6 | | 131 | |
| Emprunteurs bénéficiaires | | | | | | 22 | |
| Financement total du FIDA^{d, e} | 2 269,2 | 3 010,4 | 4 186,6 | 566,9 | 100,0 | 10 033,1 | 100,0 |
| Nombre total de programmes et projets^f | 198 | 264 | 269 | 35 | | 766 | |
| Nombre total de pays/territoires bénéficiaires | | | | | | 115 | |

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les dons CSD et les dons au titre de composantes de programmes et de projets d'investissement.^b Y compris les programmes et projets intégralement financés par des dons.^c Cette région comprend des pays de l'Ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.^e Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA hors Programme ordinaire: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).^f Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

Le FIDA continue de privilégier l'aide aux pays les moins avancés et à ceux où la sécurité alimentaire est défaillante. Sur le total des financements accordés à des programmes et projets en 2007, 85,9% étaient destinés à des pays à faible revenu et à déficit vivrier, selon le classement de la FAO, et 44,5% à des pays placés par l'ONU dans la catégorie des pays les moins avancés (tableau 7 et graphique 3).

Répartition du financement des programmes et projets en fonction des instruments et des conditions de prêt³

Le FIDA accorde l'essentiel des financements qu'il destine à des programmes et projets d'investissement sous forme de prêts assortis de conditions particulièrement favorables⁴.

3/ Ces instruments financiers et ces conditions sont ceux accordés par le FIDA sous forme de prêts et de dons au titre du CSD consentis aux pays emprunteurs et n'ont aucune incidence sur les conditions et modalités dont sont assorties les lignes de crédit offertes dans le cadre des programmes et projets.

4/ Les prêts du FIDA sont assortis de trois types de conditions: conditions particulièrement favorables (pas d'intérêt mais une commission de service de 0,75% et remboursement sur 40 ans); conditions intermédiaires (taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt des prêts accordés par la BIRD et remboursement sur 20 ans); et conditions ordinaires (taux d'intérêt égal à celui appliqué par la BIRD et remboursement sur 15 à 18 ans).

TABLEAU 7
Récapitulation du financement des programmes et projets du FIDA en faveur des pays prioritaires, 1978-2007
(montants en millions de USD)

| | 1978-1986 | % | 1987-1996 | % | 1997-2006 | % | 2007 | % | 1978-2007 | % | Nombre de pays ^a | | |
|---|----------------|------|----------------|------|----------------|------|--------------|------|-----------------|------|-----------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | | | | | | | | | | | du groupe | États membres du FIDA | bénéficiant d'un projet du FIDA |
| Pays les moins avancés^b | | | | | | | | | | | | | |
| Montant ^c | 945,3 | 41,7 | 1 145,6 | 38,1 | 1 676,8 | 40,1 | 252,3 | 44,5 | 4 020,1 | 40,1 | 50 | 48 | 44 |
| Nombre de projets et programmes | 98 | | 121 | | 121 | | 19 | | 359 | | | | |
| Pays à faible revenu et à déficit vivrier^d | | | | | | | | | | | | | |
| Montant ^c | 1 858,9 | 81,9 | 2 346,9 | 78,0 | 3 323,1 | 79,4 | 487,1 | 85,9 | 8 016,0 | 79,9 | 82 | 77 | 72 |
| Nombre de projets et programmes | 154 | | 201 | | 213 | | 29 | | 597 | | | | |
| Montant total des financements pour l'ensemble des programmes et projets du FIDA^{e,f} | | | | | | | | | | | | | |
| | 2 269,2 | | 3 010,4 | | 4 186,6 | | 566,9 | | 10 033,1 | | | | |
| Nombre total de programmes et projets^g | | | | | | | | | | | | | |
| | 198 | | 264 | | 269 | | 35 | | 766 | | | | |

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Tous les pays du groupe des pays les moins avancés, à l'exception des Maldives, du Myanmar et de Samoa, qui appartiennent aussi au groupe des pays à faible revenu et à déficit vivrier, d'où des chevauchements entre les deux groupes.

^b Les pays sont classés dans la catégorie des «pays les moins avancés» par l'ONU en fonction des critères suivants: faible revenu, faible taux d'alphabétisation et faible part du secteur manufacturier dans la production totale. En 2007, il s'agissait des 50 pays suivants: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Tuvalu et Vanuatu ne sont pas des États membres du FIDA.

^c Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

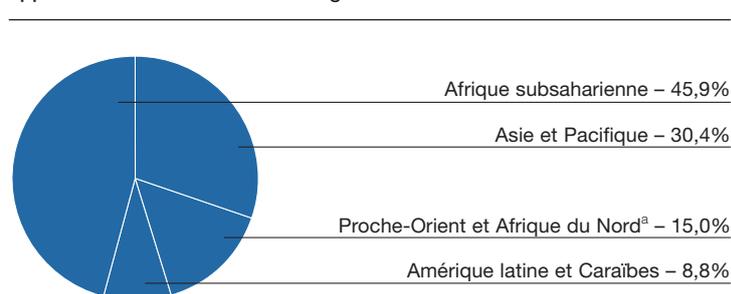
^d En 2007, la FAO recensait 82 pays à «faible revenu et à déficit vivrier», à savoir: Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe. Bélarus, Ouzbékistan, Turkménistan, Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

^e Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

^f Les chiffres pour 2005 comprennent un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Ils comprennent aussi quatre programmes en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD approuvé hors Programme ordinaire). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes mentionnés (35,0 millions de USD).

^g Ils comprennent aussi quatre programmes en faveur de pays touchés par le tsunami (approuvés hors Programme ordinaire).

GRAPHIQUE 2
Répartition régionale du financement des programmes et projets du FIDA approuvés en 2007 au titre du Programme ordinaire



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

En 2007, les prêts de cette catégorie ont représenté 73,0% du financement total des programmes et projets de l'année. Les dons au titre du cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) ont représenté 17,6% de ce total. Les parts des prêts à des conditions intermédiaires et ordinaires ont été respectivement de 3,2% et 6,2% (graphique 4 et tableau 8).

En proportion de l'ensemble du portefeuille du FIDA, les prêts assortis de conditions particulièrement favorables représentent actuellement 72,7% (tableau 8) du total, soit une part supérieure à l'objectif de deux tiers prévu dans les Principes et critères en matière de prêts adoptés par le FIDA.

En ce qui concerne la répartition géographique, 91,9% du total cumulatif des prêts accordés par le FIDA à l'Afrique subsaharienne et 85,2% de ceux consentis à la région Asie et Pacifique sont assortis de conditions particulièrement favorables (tableau 9). Dans les régions Amérique latine et Caraïbes et Proche-Orient et Afrique du Nord, où les pays emprunteurs ont en moyenne un revenu relativement plus élevé, les prêts sont généralement assortis de conditions moins favorables, ceux accordés à des conditions particulièrement favorables ne représentant respectivement que 23,5% et 45,4% respectivement du total des prêts reçus du FIDA.

Décaissements au titre des prêts

Les décaissements au titre des prêts du FIDA ont atteint en 2007 le chiffre record de 398,7 millions de USD. En valeur cumulée, les décaissements au titre des prêts relevant du Programme ordinaire sont passés à 6 032,0 millions de USD (75,3% des engagements effectifs) à la fin de 2007 (tableaux 10 et 11), contre 5 633,3 millions de USD (75,3% également des engagements effectifs) à la fin de 2006.

Cofinancement des programmes et projets du FIDA

Sur les 35 programmes et projets approuvés en 2007, 29 ont été dus à l'initiative du FIDA et conçus par lui (tableau 12). Parmi ces derniers, 14 bénéficieront de cofinancements extérieurs d'un montant de 128,3 millions de USD (soit 31,3% de leur coût) et de contributions nationales, provenant des gouvernements bénéficiaires ou d'autres sources locales, d'un montant de 91,7 millions de USD, soit 22,4% de leur coût. Les 15 autres projets dus à l'initiative du FIDA sont financés par le Fonds à hauteur de 304,1 millions de USD (66,7%) et par des sources locales à hauteur de 151,7 millions de USD (33,3%).

La majeure partie des 2 864,9 millions de USD apportés au cours des années sous forme de cofinancements extérieurs à des projets dus à l'initiative du FIDA provient de donateurs multilatéraux (70,7 %), le solde se répartissant entre les donateurs bilatéraux (20,5%) et les ONG, qui ont fourni 16,8 millions de USD, soit 0,6% (graphique 5).

Jusqu'ici, les principaux cofinanceurs multilatéraux de projets dus à l'initiative du FIDA sont le Fonds de l'OPEP pour le développement international avec 307,2 millions de USD, la BIRD (Groupe de la Banque mondiale) avec 259,9 millions de USD, le Fonds arabe de développement économique et social (FADES) avec 236,1 millions de USD, et le PAM avec 197,1 millions de USD (graphique 6). À eux quatre, ces donateurs représentent près de 50% du total des cofinancements multilatéraux, qui s'élèvent à 2 024,8 millions de USD.

La Belgique est le principal donateur bilatéral, ayant apporté au total 98,3 millions de USD sous forme de cofinancements, devant l'Allemagne avec 86,3 millions de USD, les Pays-Bas avec 80,6 millions de USD et le Royaume-Uni avec 77,6 millions de USD. Ces montants représentent 16,7%, 14,7%, 13,7% et 13,2% respectivement du total des cofinancements bilatéraux en faveur de projets dus à l'initiative du FIDA, qui se montent à 587,8 millions de USD (graphique 7).

TABLEAU 8
Récapitulation des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons CSD, 1978-2007^a
(montants en millions de USD)

| | 1978-1986 | % | 1987-1996 | % | 1997-2006 | % | 2007 | % | 1978-2007 | % |
|--|----------------|--------------|----------------|--------------|----------------|--------------|--------------|--------------|----------------|--------------|
| Dons CSD | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | | | 99,2 | 17,6 | 99,2 | 1,0 |
| Nombre de dons | | | | | | | 13 | | 13 | |
| Prêts à des conditions particulièrement favorables | | | | | | | | | | |
| Montant | 1 513,1 | 67,1 | 1 935,2 | 64,5 | 3 392,3 | 81,5 | 410,9 | 73,0 | 7 251,5 | 72,7 |
| Nombre de prêts | 130 | | 192 | | 224 | | 23 | | 569 | |
| Prêts à des conditions intermédiaires | | | | | | | | | | |
| Montant | 593,8 | 26,3 | 659,3 | 22,0 | 352,7 | 8,5 | 18,3 | 3,2 | 1 624,1 | 16,3 |
| Nombre de prêts | 56 | | 52 | | 25 | | 1 | | 134 | |
| Prêts à des conditions ordinaires | | | | | | | | | | |
| Montant | 147,3 | 6,5 | 404,0 | 13,5 | 418,9 | 10,1 | 34,7 | 6,2 | 1 004,9 | 10,1 |
| Nombre de prêts | 14 | | 32 | | 23 | | 3 | | 72 | |
| Montant total | 2 254,2 | 100,0 | 2 998,5 | 100,0 | 4 163,8 | 100,0 | 563,1 | 100,0 | 9 979,7 | 100,0 |
| Nombre total de prêts et de dons CSD^{b, c} | 200 | | 276 | | 272 | | 40 | | 788 | |

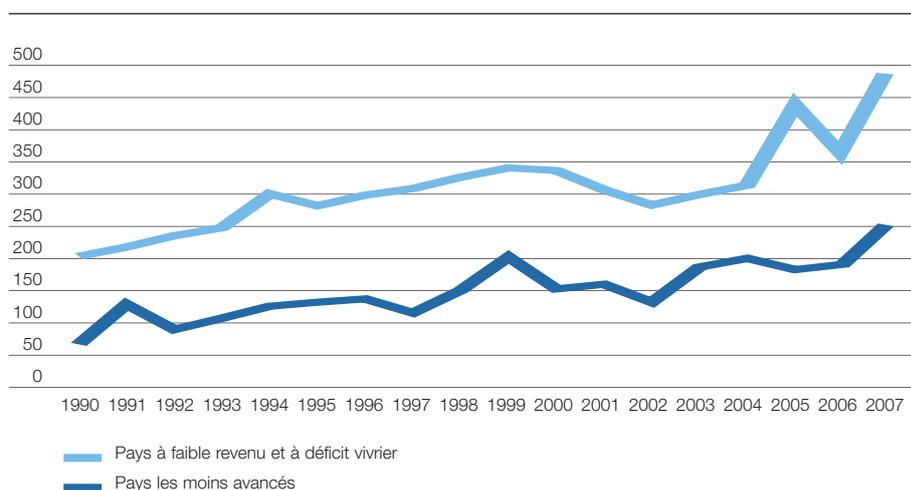
Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD pour les programmes et projets approuvés en 2007. Les chiffres pour 2005 comprennent un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997, et quatre programmes approuvés en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA hors Programme ordinaire: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes mentionnés (35,0 millions de USD). Non compris les dons au titre de composantes de programmes et projets d'investissement. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons CSD peut différer de celui des projets figurant dans d'autres tableaux.

^c Non compris les prêts intégralement annulés ou résiliés.

GRAPHIQUE 3
Financements accordés par le FIDA à des programmes et projets en faveur de pays prioritaires, 1990-2007^a
(montants en millions de USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les chiffres de 2005 comprennent un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires, approuvé en 1997. Ils comprennent aussi quatre programmes en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA hors Programme ordinaire: 33,7 millions de USD). Les chiffres de 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes mentionnés (35,0 millions de USD au total).

TABLEAU 9

Récapitulation des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons CSD par région, 1978-2007^a
(montants en millions de USD)

| | Afrique subsaharienne | | Asie et Pacifique | | Amérique latine et Caraïbes | | Proche-Orient et Afrique du Nord ^b | | Total | % |
|---|-----------------------|--------------|-------------------|--------------|-----------------------------|--------------|---|--------------|----------------|--------------|
| | | % | | % | | % | | % | | % |
| Dons CSD | | | | | | | | | | |
| Montant | 78,9 | 2,1 | 13,5 | 0,4 | 6,8 | 0,4 | 0,0 | 0,0 | 99,2 | 1,0 |
| Pourcentage de dons CSD | 79,5 | | 13,6 | | 6,9 | | 0,0 | | 100,0 | |
| Nombre de dons | 9 | | 2 | | 2 | | 0 | | 13 | |
| Prêts à des conditions particulièrement favorables | | | | | | | | | | |
| Montant | 3 520,9 | 91,9 | 2 733,2 | 85,2 | 363,8 | 23,5 | 633,6 | 45,4 | 7 251,5 | 72,7 |
| Pourcentage de prêts à des conditions particulièrement favorables | 48,6 | | 37,7 | | 5,0 | | 8,7 | | 100,0 | |
| Nombre de prêts | 318 | | 166 | | 33 | | 52 | | 569 | |
| Prêts à des conditions intermédiaires | | | | | | | | | | |
| Montant | 208,1 | 5,4 | 461,7 | 14,4 | 466,9 | 30,2 | 487,4 | 34,9 | 1 624,1 | 16,3 |
| Pourcentage de prêts à des conditions intermédiaires | 12,8 | | 28,4 | | 28,8 | | 30,0 | | 100,0 | |
| Nombre de prêts | 21 | | 30 | | 49 | | 34 | | 134 | |
| Prêts à des conditions ordinaires | | | | | | | | | | |
| Montant | 22,4 | 0,6 | 0,0 | 0,0 | 707,4 | 45,8 | 275,1 | 19,7 | 1 004,9 | 10,1 |
| Pourcentage de prêts à des conditions ordinaires | 2,2 | | 0,0 | | 70,4 | | 27,4 | | 100,0 | |
| Nombre de prêts | 4 | | 0 | | 48 | | 20 | | 72 | |
| Montant total | 3 830,3 | 100,0 | 3 208,4 | 100,0 | 1 545,0 | 100,0 | 1 396,0 | 100,0 | 9 979,7 | 100,0 |
| Pourcentage du total de prêts et de dons CSD du FIDA | 38,4 | | 32,1 | | 15,5 | | 14,0 | | 100,0 | |
| Nombre total de prêts et de dons CSD^{c,d} | 352 | | 198 | | 132 | | 106 | | 788 | |

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD finançant des programmes et projets approuvés en 2007. Les chiffres pour 2005 comprennent un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997, et quatre programmes approuvés en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA hors Programme ordinaire: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes mentionnés (35,0 millions de USD). Non compris les dons au titre de composantes de programmes et projets d'investissement. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

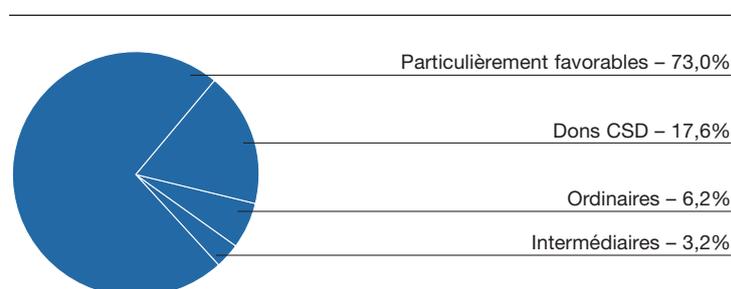
^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^c Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons CSD peut différer de celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

^d Non compris les prêts intégralement annulés ou résiliés.

GRAPHIQUE 4

Prêts du FIDA par conditions de prêt, et dons CSD, 2007^a



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les pourcentages correspondent à la valeur des prêts et des dons CSD en faveur de programmes et projets d'investissement approuvés en 2007.

TABLEAU 10

Montant annuel des décaissements de prêts par région au titre du Programme ordinaire, 1997-2007^a
(montants en millions de USD)

| | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 1979-2007 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Afrique de l'Ouest et du Centre | 34,2 | 34,2 | 30,4 | 36,0 | 33,0 | 34,5 | 48,6 | 61,4 | 62,3 | 57,8 | 61,8 | 866,3 |
| Afrique orientale et australe | 24,9 | 37,9 | 30,7 | 40,2 | 54,1 | 46,9 | 55,4 | 70,2 | 75,9 | 88,6 | 89,4 | 1 015,8 |
| Asie et Pacifique | 94,8 | 95,7 | 86,2 | 83,0 | 97,9 | 86,1 | 78,7 | 73,1 | 93,1 | 127,2 | 122,0 | 2 131,1 |
| Amérique latine et Caraïbes | 45,3 | 50,4 | 53,2 | 51,0 | 63,1 | 51,4 | 47,0 | 49,1 | 42,3 | 57,4 | 63,4 | 976,0 |
| Proche-Orient et Afrique du Nord^b | 28,9 | 55,5 | 70,2 | 59,7 | 43,2 | 44,5 | 56,1 | 57,6 | 68,0 | 55,9 | 62,1 | 1 042,8 |
| Total^c | 228,2 | 273,7 | 270,7 | 269,8 | 291,3 | 263,4 | 285,8 | 311,4 | 341,6 | 386,9 | 398,7 | 6 032,0 |

Source: Système prêts et dons

^a Les décaissements ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire, à l'exclusion du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et des financements sous forme de dons au titre du CSD.

^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^c Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 11

Décaissement des prêts par région et par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1979-2007^a
(montants en millions de USD)

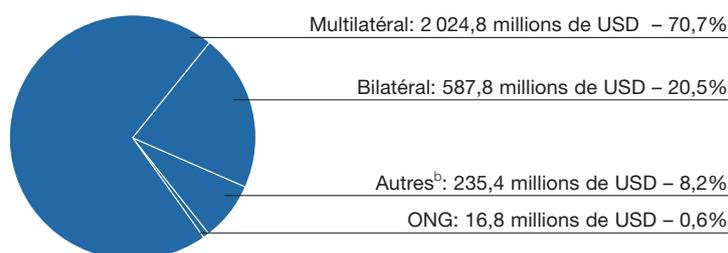
| | Particulièrement favorables | Intermédiaires | Ordinaires | Total |
|---|-----------------------------|----------------|--------------|----------------|
| Afrique de l'Ouest et du Centre | | | | |
| Montant | 793,6 | 60,3 | 12,4 | 866,3 |
| Pourcentage de l'engagement effectif | 67,0% | 100,0% | 100,0% | 67,7% |
| Afrique orientale et australe | | | | |
| Montant | 931,2 | 83,4 | 1,2 | 1 015,8 |
| Pourcentage de l'engagement effectif | 72,2% | 86,3% | 100,0% | 74,2% |
| Asie et Pacifique | | | | |
| Montant | 1 777,8 | 353,3 | 0,0 | 2 131,1 |
| Pourcentage de l'engagement effectif | 77,9% | 100,0% | 0,0% | 79,3% |
| Amérique latine et Caraïbes | | | | |
| Montant | 229,6 | 362,3 | 384,1 | 976,0 |
| Pourcentage de l'engagement effectif | 69,2% | 86,8% | 67,5% | 73,2% |
| Proche-Orient et Afrique du Nord^b | | | | |
| Montant | 569,2 | 298,7 | 174,9 | 1 042,8 |
| Pourcentage de l'engagement effectif | 78,6% | 74,6% | 75,1% | 77,7% |
| Total | 4 301,4 | 1 158,0 | 572,6 | 6 032,0 |
| Pourcentage total de l'engagement effectif | 72,9% | 88,9% | 69,8% | 75,3% |

Source: Système prêts et dons.

^a Les décaissements ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire, à l'exclusion du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et des financements sous forme de dons au titre du CSD.

^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

GRAPHIQUE 5
Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2007^a



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les montants correspondent aux cofinancements tels qu'ils apparaissent dans le rapport du Président à la date d'approbation.

^b La catégorie «autres» comprend les paniers de financement et les dispositifs de financement analogues, les financements du secteur privé et les financements non encore confirmés à la date d'approbation par le Conseil d'administration.

TABLEAU 12
Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2007^a
(montants en millions de USD)

| | 1978-1986 | % | 1987-1996 | % | 1997-2006 | % | 2007 | % | 1978-2007 | % |
|---|-----------|-------|-----------|-------|-----------|-------|---------|-------|-----------|-------|
| Programmes et projets dus à l'initiative des institutions coopérantes | | | | | | | | | | |
| FIDA ^b | 971,7 | 14,8 | 243,6 | 18,5 | 287,9 | 17,8 | 73,2 | 17,9 | 1 576,4 | 15,9 |
| Cofinancement ^c | 2 605,2 | 39,6 | 782,5 | 59,3 | 930,6 | 57,4 | 299,0 | 73,0 | 4 617,3 | 46,5 |
| Contribution nationale | 2 995,6 | 45,6 | 293,6 | 22,3 | 401,4 | 24,8 | 37,5 | 9,2 | 3 728,2 | 37,6 |
| Total | 6 572,5 | 100,0 | 1 319,7 | 100,0 | 1 619,9 | 100,0 | 409,8 | 100,0 | 9 921,8 | 100,0 |
| Nombre de programmes et projets | 88 | | 28 | | 24 | | 6 | | 146 | |
| Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et cofinancés | | | | | | | | | | |
| FIDA ^b | 530,7 | 35,1 | 1 891,6 | 44,5 | 2 256,3 | 45,0 | 189,5 | 46,3 | 4 868,0 | 43,5 |
| Cofinancement ^c | 560,1 | 37,0 | 1 058,0 | 24,9 | 1 118,5 | 22,3 | 128,3 | 31,3 | 2 864,9 | 25,6 |
| Contribution nationale | 422,8 | 27,9 | 1 299,2 | 30,6 | 1 639,5 | 32,7 | 91,7 | 22,4 | 3 453,3 | 30,9 |
| Total | 1 513,5 | 100,0 | 4 248,7 | 100,0 | 5 014,3 | 100,0 | 409,5 | 100,0 | 11 186,1 | 100,0 |
| Nombre de programmes et projets | 55 | | 168 | | 145 | | 14 | | 382 | |
| Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et exclusivement financés par lui | | | | | | | | | | |
| FIDA ^b | 766,9 | 57,9 | 875,3 | 62,0 | 1 642,4 | 64,7 | 304,1 | 66,7 | 3 588,7 | 62,6 |
| Contribution nationale | 558,7 | 42,1 | 536,7 | 38,0 | 895,4 | 35,3 | 151,7 | 33,3 | 2 142,4 | 37,4 |
| Total | 1 325,6 | 100,0 | 1 412,0 | 100,0 | 2 537,8 | 100,0 | 455,8 | 100,0 | 5 731,1 | 100,0 |
| Nombre de programmes et projets | 55 | | 68 | | 100 | | 15 | | 238 | |
| Tous types de programmes et projets^d | | | | | | | | | | |
| FIDA | 2 269,2 | 24,1 | 3 010,4 | 43,1 | 4 186,6 | 45,6 | 566,9 | 44,5 | 10 033,1 | 37,4 |
| Cofinancement | 3 165,3 | 33,6 | 1 840,5 | 26,4 | 2 049,1 | 22,3 | 427,3 | 33,5 | 7 482,2 | 27,9 |
| Contribution nationale | 3 977,1 | 42,3 | 2 129,5 | 30,5 | 2 936,3 | 32,0 | 280,9 | 22,0 | 9 323,8 | 34,7 |
| Total | 9 411,6 | 100,0 | 6 980,4 | 100,0 | 9 171,9 | 100,0 | 1 275,2 | 100,0 | 26 839,1 | 100,0 |
| Nombre de programmes et projets | 198 | | 264 | | 269 | | 35 | | 766 | |

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

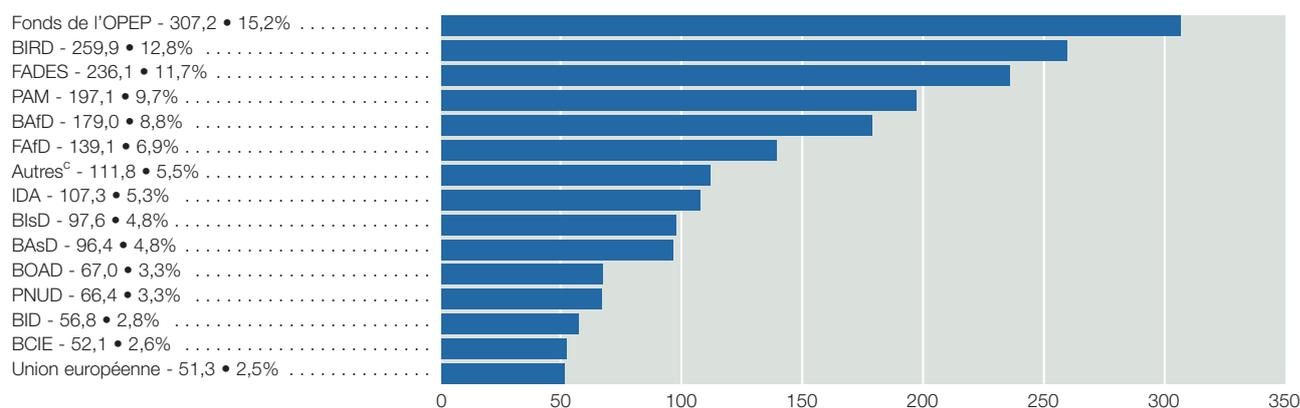
^b Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Les montants relatifs aux programmes et projets comprennent les dons CSD et les dons en faveur de composantes de programmes et projets d'investissement. Les autres types de dons ne sont pas inclus dans le tableau. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^c Y compris les cofinancements non encore approuvés par le Conseil d'administration.

^d Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

GRAPHIQUE 6

Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA par des donateurs multilatéraux, 1978-2007^{a, b}
(montants en millions de USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

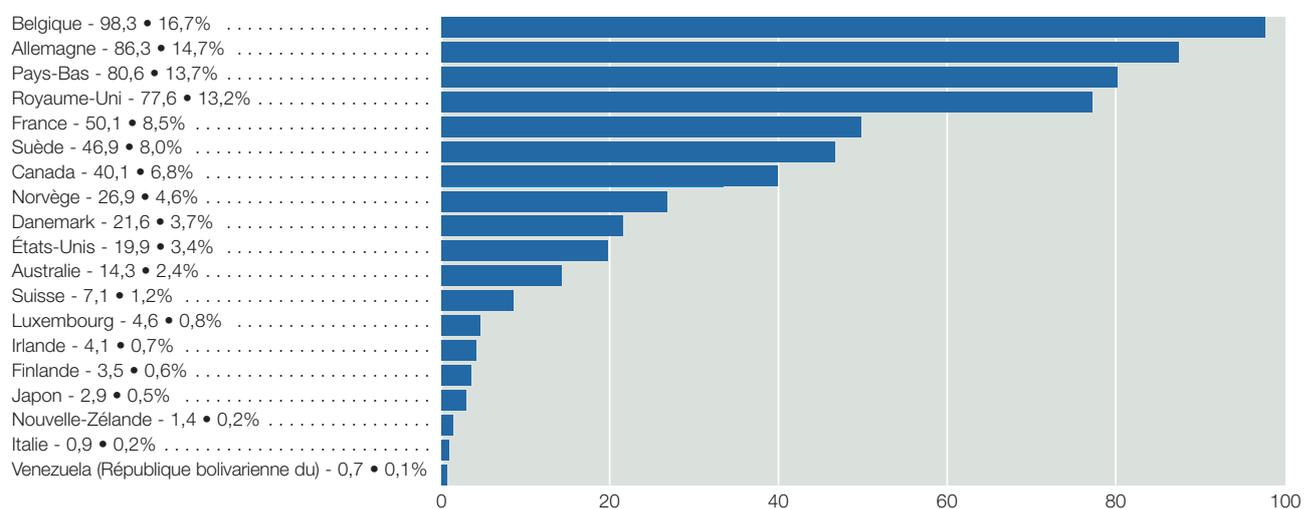
^a Chiffres correspondant aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le cofinancement multilatéral total, soit 2 024,8 millions de USD. La participation multilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.

^b Voir la liste des sigles page 9.

^c Les autres cofinanciers sont notamment les suivants: Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles (AAID), Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Fonds Africa, Société andine de développement (SAD), Banque de développement des Caraïbes (BDC), FAO, FEM, Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNUAD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

GRAPHIQUE 7

Cofinancement bilatéral des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA par des États membres donateurs, 1978-2007^a
(montants en millions de USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le cofinancement bilatéral total, soit 587,8 millions de USD. La participation bilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.





Résumé des programmes, projets et dons, 2007

En Turquie, dans la province d'Ordu, Cemile Ince nourrit les veaux de sa petite exploitation familiale, située dans le village de Damyeri. Grâce à un projet appuyé par le FIDA, des exploitants des provinces d'Ordu et de Geresun ont pu améliorer la gestion des ressources naturelles et accroître leurs revenus.

© FIDA/S. Beccio

Nombre de programmes et projets en cours par région et par pays à la fin de 2007

197 programmes et projets
80 pays et 1 territoire

Afrique de l'Ouest et du Centre

45 programmes et projets
18 pays

Afrique orientale et australe

42 programmes et projets
15 pays

Asie et Pacifique

44 programmes et projets
15 pays

Amérique latine et Caraïbes

28 programmes et projets
17 pays

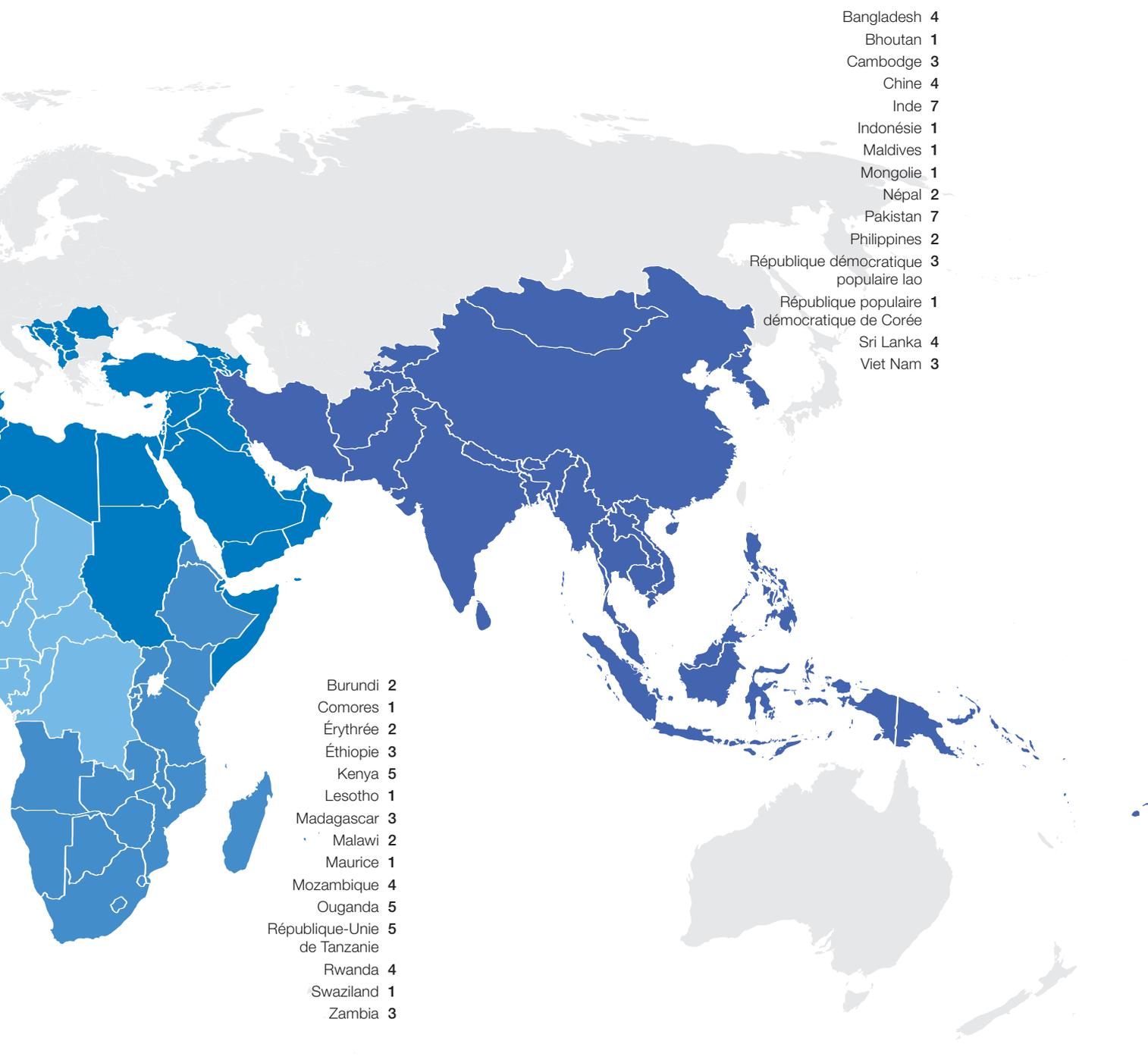
Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

38 programmes et projets
15 pays et 1 territoire

Albanie 1
Arménie 1
Azerbaïdjan 2
Bosnie-Herzégovine 2
Djibouti 1
Égypte 4
Gaza et Cisjordanie 2
Géorgie 2
Jordanie 2
Maroc 4
République arabe syrienne 2
République de Moldova 2
Soudan 4
Tunisie 3
Turquie 2
Yémen 4

Argentine 2
Bolivie 1
Brésil 2
Colombie 1
El Salvador 2
Équateur 1
Grenade 1
Guatemala 2
Haïti 2
Honduras 2
Mexique 3
Nicaragua 2
Panama 1
Paraguay 1
Pérou 2
Uruguay 1
Venezuela 2
(République bolivarienne du)

Bénin 3
Burkina Faso 4
Cameroun 2
Cap-Vert 1
Congo 2
Côte d'Ivoire 1
Gambie 1
Ghana 4
Guinée 4
Mali 3
Mauritanie 3
Niger 2
Nigéria 3
République démocratique du Congo 2
Sao Tomé-et-Principe 1
Sénégal 5
Sierra Leone 1
Tchad 3



Programmes et projets

Afrique de l'Ouest et du Centre

Burkina Faso

Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle

Ce projet aidera 20 000 ménages ruraux pauvres à intensifier et à diversifier leur production agricole. Il soutiendra les petits périmètres d'irrigation nouveaux ou remis en état, et notamment les technologies innovantes de micro-irrigation. Le projet encouragera les processus locaux de négociation afin d'améliorer l'accès des participants à la terre et à l'eau. Il soutiendra aussi des activités de commercialisation.

Montant du prêt: 7,0 millions de DTS (soit environ 11,0 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 19,1 millions de USD, dont 260 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 5,0 millions de USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international; 50 000 USD par les bénéficiaires et 2,6 millions de USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Gabon

Projet de développement agricole et rural

Le projet encouragera les petits paysans de la province de Woleu-Ntem, au Gabon, à diversifier leurs revenus en créant et en commercialisant de nouveaux produits à partir de denrées de base comme la banane, le manioc et l'arachide. Par la formation, les missions d'échange entre agriculteurs et un nouveau système d'information sur les marchés, le projet aidera aussi les organisations paysannes à mieux défendre les intérêts économiques de leurs membres et à commercialiser leurs produits de façon plus efficace. Environ 28 000 petits exploitants, dont la moitié sont des femmes et le tiers des jeunes, y participeront. Quelque 70 000 personnes de plus bénéficieront indirectement d'activités de sensibilisation menées dans cette province.

Montant du prêt: 3,8 millions de DTS (soit environ 5,7 millions de USD)
à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 8,6 millions de USD, dont 200 000 DTS (soit environ 300 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 200 000 USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international; 300 000 USD par les bénéficiaires et 2,2 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Ghana

Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord

Le programme aidera la population rurale pauvre, et particulièrement les femmes, à créer des filières agroalimentaires rémunératrices, tout en améliorant les liens avec les marchés dans le pays et à l'exportation. Il couvrira les zones rurales des trois régions du Nord et des districts limitrophes de la région de Brong-Ahafo, la plus pauvre du pays, où les conditions agroécologiques sont identiques. Près de 45 000 ménages participeront aux activités génératrices de revenus du programme, et quelque 100 000 ménages bénéficieront des améliorations de l'infrastructure.

Montant du prêt: 14,3 millions de DTS (soit environ 22,3 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 103,6 millions de USD, dont 260 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 10,4 millions de USD par le gouvernement; 3,7 millions de USD par les bénéficiaires; 61,2 millions de USD par la BAFD; 4,6 millions de USD par des institutions financières et 940 000 USD par le secteur privé.

Supervision directe par le FIDA

Guinée

Projet d'appui aux communautés villageoises – Phase II

Le projet constitue la deuxième phase d'une initiative visant à renforcer la gouvernance locale dans les zones rurales et à promouvoir l'autonomisation économique et sociale de leurs habitants. Les groupes marginalisés et en particulier les femmes, les jeunes de quelque 300 communautés participeront au projet. Les activités soutiendront «l'apprentissage par la pratique» et promouvront de vigoureuses mesures de responsabilisation afin d'encourager l'établissement d'un cadre de gouvernance équitable et transparent. L'objectif à long terme est de permettre aux communautés villageoises et aux structures locales qui les représentent de définir leurs besoins prioritaires en matière d'infrastructure et de services, de planifier leur mise en place et d'en assurer la gestion.

Montant du don: 6,6 millions de DTS (soit environ 10,0 millions de USD).

Coût total du projet: estimé à 56,0 millions de USD, dont 17,0 millions de USD seront apportés par l'IDA; 12,0 millions de USD par l'Agence française de développement; 10,0 millions de USD par le FEM; 5,5 millions de USD par les bénéficiaires et 1,5 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: Banque mondiale

Guinée-Bissau

Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire

Le projet aidera quelque 100 000 ruraux d'un des pays les plus pauvres du monde à participer à la construction et au soutien de leurs communautés. Il est axé sur la remise en état de l'infrastructure, dont 65 kilomètres de routes rurales essentielles, l'amélioration des services sociaux de base et le renforcement des organisations locales. Il renforcera aussi le rôle des femmes et des jeunes, qui constituent les groupes les plus vulnérables, dans l'exécution du projet et la participation à la prise de décision et à la gestion communautaires.

Montant du don: 3,1 millions de DTS (soit environ 4,7 millions de USD).

Coût total du projet: estimé à 5,6 millions de USD, dont 92 000 USD seront apportés par les bénéficiaires et 800 000 USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Nigéria

Programme de développement des microentreprises rurales

Le programme a pour objectif le développement des microentreprises rurales et contribuera au renforcement de la politique de développement des petites et moyennes entreprises du Nigéria. Il appuiera l'exploitation des opportunités qui s'offrent dans le secteur extra-agricole, afin de stimuler les microentreprises rurales, de manière à augmenter les revenus, accroître la sécurité alimentaire et améliorer les moyens d'existence des ménages pauvres. Le programme est axé en particulier sur ceux qui sont privés totalement ou presque d'accès aux terres agricoles. La population rurale pauvre qui participe au programme se compose principalement de ménages dirigés par une femme, de jeunes chômeurs, et de personnes physiquement handicapées. Sur une durée de huit ans, environ 700 000 personnes participeront au programme.

Montant du prêt: 26,9 millions de DTS (soit environ 42,8 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 57,9 millions de USD, dont 260 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 6,0 millions de USD par le gouvernement fédéral; 8,4 millions de USD par le gouvernement des États et collectivités locales et 300 000 USD par les bénéficiaires.

Supervision directe par le FIDA

Sierra Leone

Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire

Le programme développera des services financiers ruraux dans sept districts du pays. Il soutiendra des activités susceptibles d'améliorer l'accès au crédit et à l'emprunt, et d'offrir des possibilités d'emploi accrues dans le secteur de la petite entreprise. Plus de 34 000 ménages participeront au programme, qui cible en particulier les petits agriculteurs et les microentrepreneurs, notamment les femmes.

Montant du don: 6,0 millions de DTS (soit environ 9,9 millions de USD)

Coût total du programme: estimé à 10,9 millions de USD, dont 510 000 USD seront apportés par les bénéficiaires et 510 000 USD par le gouvernement.

Institution coopérante: Bafd

Afrique orientale et australe

Angola

Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation

Le projet promouvra une approche participative de l'investissement agricole à petite échelle en Angola. Succédant à près de trois décennies de guerre, la paix a ouvert la voie à la reconstruction. L'Angola est un pays agricole potentiellement riche, mais le manque d'investissement limite fortement le développement de l'agriculture. Le projet aidera quelque 126 000 ménages participants à accroître leur production agricole et à accéder à des marchés agricoles plus efficaces. L'extension de la superficie moyenne cultivée par exploitant et l'augmentation de la productivité du travail offrent d'importantes possibilités d'accroissement de la production.

Montant du prêt: 5,3 millions de DTS (soit environ 8,2 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 49,5 millions de USD, dont 30,1 millions de USD seront apportés par la Banque mondiale; 4,0 millions de USD par le Japon; 3,0 millions de USD par les bénéficiaires et 4,1 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: FIDA/Banque mondiale

Burundi

Projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage

Le projet aidera à reconstruire le secteur de l'élevage du pays, qui a profondément souffert de 12 années de guerre civile. Il permettra aux 100 000 ménages de ruraux pauvres qui y participeront d'augmenter la productivité des troupeaux et d'accroître la valeur de leurs produits, grâce à un plus large accès à des techniques améliorées, aux services vétérinaires, aux infrastructures et aux marchés. Le projet mettra aussi en place des fermes-écoles de terrain afin d'aider les agriculteurs à accroître leurs compétences par la formation et la recherche participative.

Montant du don: 9,3 millions de DTS (soit environ 14,0 millions de USD).

Coût total du projet: estimé à 17,8 millions de USD, dont 1,6 million de USD seront apportés par les bénéficiaires et 2,2 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Comores

Programme national pour le développement humain durable

Le programme combattra la dégradation de l'environnement terrestre et marin dans les zones les plus pauvres des Comores. Il promouvra l'amélioration de la gestion des ressources naturelles par les communautés locales, en particulier dans les bassins versants et les zones côtières où la dégradation des terres porte préjudice à la production agricole et à la pêche artisanale. Environ 90 000 personnes y participeront. Un mécanisme de financement soutenu par le programme permettra la participation de la diaspora comorienne en assurant des transferts de fonds en faveur de programmes communautaires.

Montant du don: 3,2 millions de DTS (soit environ 4,7 millions de USD).

Coût total du programme: estimé à 7,2 millions de USD, dont 983 000 USD seront apportés par le FEM; 142 000 USD par les Mutuelles d'épargne et de crédit ya komor; 1,0 million de USD par les bénéficiaires et 345 000 USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Éthiopie

Programme de développement participatif de la petite irrigation

Le programme mettra au point un modèle d'agriculture irriguée à petite échelle, susceptible d'être géré et entretenu par les agriculteurs eux-mêmes. Tirant parti des savoirs autochtones et des systèmes traditionnels d'irrigation, le programme travaillera avec quelque 62 000 ménages habitant des zones exposées à la sécheresse afin d'améliorer leur alimentation et d'augmenter leurs revenus.

Montant du prêt: 13,3 millions de DTS (soit environ 20,0 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:
13,3 millions de DTS (soit environ 20,0 millions de USD).

Coût total du programme: 57,7 millions de USD, dont 3,5 millions de USD seront apportés par les bénéficiaires et 14,2 millions de USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Kenya

Programme de commercialisation en faveur des petits horticulteurs

Le programme améliorera l'offre et la qualité des produits horticoles et augmentera les bénéfices apportés par la production horticole pour 12 000 ménages ruraux pauvres ainsi que pour les chômeurs et les personnes sous-employées. L'horticulture est la principale activité économique du pays. Le Kenya fournit toute une gamme de produits horticoles, notamment des légumes, des fruits, des fleurs coupées, des herbes et des épices.

Montant du prêt: 15,6 millions de DTS (soit environ 23,4 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 26,6 millions de USD, dont 335 000 DTS (soit environ 500 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 1,0 million de USD par les bénéficiaires et 1,6 million de USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Lesotho

Programme d'intermédiation financière rurale

Le programme établira des services financiers ruraux et des institutions financières formelles de type associatif pour desservir les campagnes du Lesotho où, pour la majeure partie de la population, l'accès à des services financiers n'est ni sûr ni régulier. Environ 37 000 personnes bénéficieront des services de ces institutions financières de type associatif. Les institutions financières formelles permettront la desserte d'une clientèle plus large, notamment la population rurale pauvre n'appartenant pas nécessairement aux institutions locales soutenues par le programme. Le programme mettra aussi en place un cadre réglementaire relatif aux institutions financières du secteur non bancaire, et renforcera la capacité de supervision de la Banque centrale du Lesotho.

Montant du prêt: 2,9 millions de DTS (soit environ 4,4 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:
2,9 millions de DTS (soit environ 4,4 millions de USD).

Coût total du programme: estimé à 10,7 millions de USD, dont 500 000 USD seront apportés par le partenaire du programme; 300 000 USD par les bénéficiaires et 1,2 million de USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Madagascar

Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER)

Le programme accroîtra la capacité et le potentiel des petites entreprises rurales existant dans le secteur agricole et extra-agricole de Madagascar. Les petits entrepreneurs auront accès à toute une gamme de services de développement de l'entreprise, y compris des services de formation et des programmes de microfinance et d'assurance. Le programme offrira une formation professionnelle et un apprentissage aux jeunes et aux adultes désireux de créer leur propre microentreprise au sein des grandes filières. En partenariat avec le gouvernement et la Fédération des chambres de commerce, le programme renforcera aussi les organisations professionnelles.

Montant du prêt: 11,7 millions de DTS (soit environ 17,7 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 30,3 millions de USD, dont 190 000 DTS (soit environ 290 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 4,5 millions de USD par le gouvernement; 2,2 millions de USD par les bénéficiaires; 5,0 millions de USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international et 600 000 USD par le Fonds d'équipement des Nations Unies.

Supervision directe par le FIDA

Malawi

Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie

Le programme offrira aux populations rurales pauvres du Malawi la possibilité de mettre à profit la libéralisation économique qui s'amorce dans le pays. Il collaborera avec le secteur privé au profit des personnes engagées dans la production, la transformation et la commercialisation à petite échelle des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Le programme leur fournira les connaissances, les qualifications et les ressources financières dont elles ont besoin pour devenir compétitives sur le marché. Il améliorera les liens entre les agriculteurs et les filières par la création de systèmes plus efficaces de production, de transport, de stockage, de transformation et de commercialisation des produits agricoles.

Montant du prêt: 5,4 millions de DTS (soit environ 8,4 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:

5,3 millions de DTS (soit environ 8,3 millions de USD) (y compris 0,4 million de USD au titre d'un mécanisme d'élaboration du programme et 0,2 million de USD dans le cadre de l'accord conclu avec l'Institut tropical royal des Pays-Bas).

Coût total du programme: estimé à 19,2 millions de USD, dont 390 000 USD seront apportés par le gouvernement; 2,0 millions de USD par le secteur privé et les bénéficiaires et 100 000 USD par l'Institut tropical royal des Pays-Bas.

Supervision directe par le FIDA

Ouganda

Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires

Le programme soutiendra l'amélioration des infrastructures afin de renforcer l'accès des agriculteurs aux marchés. Faute de routes d'accès à de nombreuses communautés rurales et d'installations de transformation, les agriculteurs ougandais ont beaucoup de mal à commercialiser leurs produits. Afin de promouvoir le sens de l'appropriation, le programme fera en sorte que les petits exploitants et leurs communautés participent à la sélection des programmes d'infrastructure, ainsi qu'aux travaux de remise en état et de construction. Il couvrira 26 districts situés dans le centre et l'est du pays, représentant 27% de la superficie terrestre du pays et comptant environ 8,8 millions d'habitants.

Montant du prêt: 10,0 millions de DTS (soit environ 15,0 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 64,9 millions de USD, dont
43,8 millions de USD seront apportés par la BAFD; 600 000 USD par les
bénéficiaires et 5,5 millions de USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Asie et Pacifique

Bangladesh

Projet relatif au financement du développement des entreprises et de la création d'emplois

Le projet développera le secteur de la microfinance au Bangladesh, de manière à soutenir les microentreprises et à aider les petits entrepreneurs à améliorer et à accroître leur production par des actions de formation et des initiatives propres à promouvoir le développement des filières. Le projet aura pour bénéficiaires directs les 117 700 emprunteurs sélectionnés au sein des groupes existants de microcrédit, dont près de 90% sont des femmes. Par ailleurs, quelque 200 000 personnes extrêmement pauvres, qui sont privées de biens essentiels tels que la terre, bénéficieront de l'offre accrue d'emplois créés par les microentreprises.

Montant du prêt: 23,2 millions de DTS (soit environ 35,0 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 57,8 millions de USD, dont 60 000 USD seront apportés par les bénéficiaires; 700 000 USD par les ONG partenaires et 22,0 millions de USD par la Palli Karma-Sahayak Foundation.

Supervision directe par le FIDA

Bangladesh

Projet national d'appui aux techniques agricoles

Le projet améliorera la qualité et la capacité d'adaptation des services nationaux de recherche et de vulgarisation du Bangladesh, en faisant en sorte qu'ils soient davantage régis par la demande et mieux adaptés aux besoins des petits agriculteurs marginaux. Quelque 330 000 ménages pauvres participeront au projet. Les participants, qui comprendront des groupes d'agriculteurs, d'éleveurs et de pisciculteurs, définiront les priorités de la recherche et aideront à planifier et à exécuter les activités de vulgarisation. Ils développeront aussi les filières afin de renforcer les liens entre les agriculteurs et les marchés. Le projet prévoit des ateliers, des démonstrations en exploitation, ainsi qu'une formation à la production et à la gestion d'entreprise.

Montant du prêt: 12,3 millions de DTS (soit environ 19,6 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 84,8 millions de USD, dont 62,6 millions de USD seront apportés par la Banque mondiale et 2,6 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: Banque mondiale

Cambodge

Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri

Le projet tendra à avoir un impact positif et durable sur le développement agricole. Environ 22 600 ménages de 84 communes pauvres y participeront. Les activités seront axées sur le renforcement des capacités, la formation professionnelle, le transfert de technologies, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la productivité agricole, la gestion des ressources naturelles, la création de revenus et le développement de la production commerciale.

Montant du don: 6,4 millions de DTS (soit environ 9,5 millions de USD).

Coût total du projet: estimé à 11,5 millions de USD, dont 1,3 million de USD seront apportés par le PNUD et 710 000 USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Chine

Programme d'avancement rural de la Région autonome de Mongolie intérieure

Le programme promouvra des approches innovantes de réduction de la pauvreté dans la Région autonome de Mongolie intérieure. Il privilégiera des secteurs tels que la microfinance, l'agriculture biologique et la commercialisation. Il réduira la pauvreté de façon durable et veillera à l'égalité entre les hommes et les femmes en permettant aux participants, et en particulier aux femmes, d'avoir leur mot à dire dans le choix des activités villageoises. Le programme aidera les participants à avoir un meilleur accès à l'information, à la technologie, aux services financiers ruraux et aux marchés. Il établira aussi des institutions locales durables, renforcera les services d'appui et contribuera directement à la réforme en cours du système bancaire rural. Environ 125 000 ménages pauvres ou extrêmement pauvres de 722 villages y participeront.

Montant du prêt: 19,1 millions de DTS (soit environ 30,0 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 70,9 millions de USD, dont
31,1 millions de USD seront apportés par le gouvernement; 5,7 millions de USD
par les coopératives de crédit rural et 4,1 millions de USD par les bénéficiaires.

Supervision directe par le FIDA

Maldives

Programme de diversification de la pêche et de l'agriculture

Le programme soutiendra les producteurs et les transformateurs des secteurs de l'agriculture et de la pêche, en les aidant à améliorer la qualité de leurs produits et en leur donnant accès à de nouveaux marchés de niche pour les écouler. Le programme privilégiera les produits agricoles frais et transformés, et le poisson des Maldives, spécialité régionale issue de la transformation du thon par des méthodes traditionnelles. Il établira des accords commerciaux avec les supermarchés, les stations touristiques et les marchés d'exportation, et offrira aux producteurs et aux transformateurs des crédits d'approvisionnement et de commercialisation. Environ 8 400 insulaires, y compris les producteurs et les transformateurs, participeront aux activités.

Montant du prêt: 2,4 millions de DTS (soit environ 3,5 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 6,8 millions de USD, dont 1,5 million de USD
seront apportés par des investisseurs privés; 500 000 USD par la Banque des
Maldives et 1,3 million de USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Népal

Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II

Le projet Fonds pour la réduction de la pauvreté est un dispositif communautaire visant à résoudre les problèmes interdépendants de la pauvreté rurale et de l'exclusion sociale. Les groupes traditionnellement exclus pour des raisons de sexe, d'appartenance ethnique, de caste et ou de lieu d'origine sont le point de mire du projet. Celui-ci prévoit des mesures incitatives pour encourager les organisations communautaires à accueillir les femmes, les dalits (intouchables) et les peuples autochtones, comme membres et bénéficiaires, susceptibles d'occuper des postes de responsabilité. La phase pilote, tout d'abord mise en œuvre dans six districts, a été étendue à 25 districts. La deuxième phase poursuivra cette extension au rythme de 15 districts par an.

Montant du don: 2,5 millions de DTS (soit environ 4 millions de USD).

Coût total du projet: estimé à 113 millions de USD, dont 100 millions de USD seront apportés par un don de l'IDA; 8 millions de USD par les bénéficiaires; et 1 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: IDA

Pakistan

Programme de renforcement du microfinancement durable

En promouvant le secteur de la microfinance, le programme permettra aux populations rurales pauvres du Pakistan d'avoir plus largement accès aux services financiers. L'accès accru au crédit offrira aux participants du programme la possibilité d'investir davantage dans leur activité. Il en résultera une augmentation de la production des exploitations agricoles et des entreprises extra-agricoles, une amélioration des moyens de subsistance des ménages ruraux et un renforcement de la croissance économique. Le programme ciblera les trois groupes suivants: les petits exploitants, les éleveurs, les commerçants et les microentrepreneurs; les femmes et les ménages dirigés seulement par une femme; et les ménages ruraux vulnérables vivant en dessous du seuil de pauvreté. Environ 160 000 ménages bénéficieront de l'accès accru aux services financiers.

Montant du prêt: 22,9 millions de DTS (soit environ 35,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 46,6 millions de USD, dont 10,3 millions de USD seront apportés par les banques et les institutions financières commerciales, 600 000 USD par les organisations partenaires du Fonds pakistanais pour l'atténuation de la pauvreté (PPAF) et 700 000 USD par le PPAF.

Supervision directe par le FIDA

Viet Nam

Programme de développement des entreprises en collaboration avec les ruraux pauvres

Le programme aidera au développement des marchés et des opportunités commerciales au profit des populations rurales pauvres des provinces de Ben Tre et de Cao Bang. Les participants seront des personnes disposant de petites exploitations et d'actifs limités, ainsi que des travailleurs sans terre, des minorités ethniques et des femmes. Le programme bénéficiera aussi aux microentreprises existantes ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises ayant des liens commerciaux avec les participants. Il contribuera à l'établissement d'organisations permettant aux populations rurales pauvres de définir les contraintes commerciales et de s'y attaquer, ainsi que de négocier avec les entreprises des filières. Environ 43 000 ménages de la province de Ben Tre et 55 200 de celle de Cao Bang participeront au programme.

Montant du prêt: 22,3 millions de DTS (soit environ 35 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 50,5 millions de USD, dont 350 000 DTS (soit environ 550 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 5,1 millions de USD par le Gouvernement vietnamien; 1,8 million de USD par le Gouvernement allemand; 4,0 millions de USD par le Gouvernement luxembourgeois; 2 millions de USD par la Banque vietnamienne pour l'agriculture et le développement rural et 1,8 million de USD par les bénéficiaires.

Supervision directe par le FIDA

Amérique latine et Caraïbes

El Salvador

Projet de développement rural et de modernisation pour les régions Central et Paracentral

Le projet vise à transformer les activités de subsistance agricoles et non agricoles, dans le centre d'El Salvador, en entreprises et microentreprises rurales rentables, capables de s'intégrer dans les marchés locaux et extérieurs. Il viendra à l'appui de l'aménagement du territoire dans les microbassins versants sélectionnés et fera intervenir des communautés et des groupes dans la régénération de zones dégradées au plan environnemental. Les participants auront accès à des services financiers et recevront une assistance et des ressources techniques et d'aide aux entreprises. Le projet bénéficiera directement à quelque 33 000 personnes.

Montant du prêt: maximum de 9,5 millions de DTS (soit environ 14,6 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 20,1 millions de USD, sur lesquels les bénéficiaires fourniront 1,0 million de USD et le gouvernement national 4,5 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS

Guyana

Projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole

Le projet aidera les agriculteurs et les petits entrepreneurs à donner de la valeur ajoutée à leurs produits de manière à être compétitifs sur les marchés internationaux. Il existe de bons débouchés sur les marchés extérieurs pour toute une gamme de produits non traditionnels fournis par les petits exploitants, tels que les fruits, les racines, les légumes et les épices. Ces produits offrent d'importantes possibilités de diversification et de croissance économiques dans l'ensemble du pays et plus particulièrement dans les zones rurales pauvres. Environ 21 000 personnes prendront part aux activités du projet.

Montant du prêt: 1,9 million de DTS (soit environ 2,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette: 1,9 million de DTS (soit environ 2,9 millions de USD).

Coût total du projet: estimé à 6,9 millions de USD, dont 320 000 USD seront apportés par les bénéficiaires et 850 000 USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Honduras

Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro

Le projet contribuera à la réduction de la pauvreté touchant les petits exploitants, les paysans sans terre et les membres des tribus autochtones Tolupan dans les campagnes du département de Yoro, situé dans le centre du pays. Il stimulera la croissance économique en faisant participer les ruraux pauvres à des activités rémunératrices et durables, et répondra aux besoins des femmes et des jeunes. Le projet collaborera avec des organismes gouvernementaux tels que l'Institut national agraire et l'Institut national des forêts et des zones protégées, ainsi qu'avec les ONG qui viennent en aide aux groupes autochtones et aux populations rurales pauvres.

Montant du prêt: 4,6 millions de DTS (soit environ 7,1 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 13,9 millions de USD, dont 4 millions de USD seront apportés par la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE); 1,7 million par les bénéficiaires et 1,1 million par le gouvernement.

Institution coopérante: BCIE

Nicaragua

Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés

Le projet permettra aux populations rurales pauvres du Nicaragua d'améliorer leurs revenus et leurs possibilités d'emploi par la participation aux processus sociaux et économiques à l'échelle locale et nationale. Quelque 8 000 petits producteurs de café, de produits laitiers et de céréales ainsi que leurs ménages y participeront. Le projet créera 8 400 emplois et contribuera, par la rénovation des routes rurales, à dynamiser l'économie locale. Environ 45 000 ruraux habitant à proximité des routes bénéficieront indirectement de ces améliorations. Par les liens qu'il établira avec d'autres programmes visant à réduire la pauvreté et la faim, le projet apportera aussi une aide à 2 500 ménages ruraux vulnérables.

Montant du prêt: 2,6 millions de DTS (soit environ 3,9 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:

2,6 millions de DTS (soit environ 3,9 millions de USD).

Coût total du projet: estimé à 21,7 millions de USD, dont 4,4 millions de USD seront apportés par le gouvernement; 1,4 million de USD par les bénéficiaires; 2,0 millions de USD par la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et 6,0 millions de USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Supervision directe par le FIDA

Pérou

Projet de renforcement des actifs, des marchés et des politiques de développement rural des hauts plateaux du nord (Sierra Norte)

Le projet contribuera à réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté de quelque 20 000 ménages qui vivent dans les zones rurales des hauts plateaux du nord du Pérou. Il aidera les participants à recenser et à cartographier leurs actifs et ceux de leurs communautés, première étape vers la création de nouvelles entreprises commerciales. Le projet leur fournira une assistance pour la passation des contrats de services dont ils auront besoin pour leurs entreprises. Il fera aussi en sorte que les femmes rurales soient en mesure de participer en les aidant à ouvrir des comptes d'épargne. Les plus pauvres d'entre les participants bénéficieront de services de microassurance.

Montant du prêt: 9,1 millions de DTS (soit environ 14,4 millions de USD)
à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 21,7 millions de USD, dont 3,4 millions de USD seront apportés par le gouvernement; 1,7 million de USD par les collectivités régionales et locales; 1,2 million de USD par les bénéficiaires et 1,0 million de USD par Action Aid (Espagne).

Supervision directe par le FIDA

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

Arménie

Programme en faveur de l'accès des agriculteurs aux marchés

Le programme offrira des modalités innovantes de financement aux populations pauvres vivant dans les zones rurales et périurbaines d'Arménie. Il autonomisera les populations déjà actives ou susceptibles de le devenir, mais privées d'accès aux formes classiques de crédit. Le programme créera un fonds de capital-risque, à travers le Fonds de développement économique des zones rurales en Arménie (FREDA). Il veillera à ce que, parmi les demandeurs d'assistance au FREDA, la priorité soit accordée à ceux qui engagent des femmes comme fournisseurs ou employées.

Montant du prêt: 7,9 millions de DTS (soit environ 11,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 32,3 millions de USD, dont 330 000 DTS (soit environ 500 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 10,0 millions de USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international; 900 000 USD par les institutions financières participantes; 500 000 USD par le gouvernement; 2,0 millions de USD par les bénéficiaires et 2,0 millions de USD par des sources à déterminer.

Institution coopérante: UNOPS

Azerbaïdjan

Projet de développement rural pour le nord-ouest

Le projet soutiendra les efforts déployés pour remettre en état l'infrastructure d'irrigation qui se dégrade, et mettra en place des méthodes participatives de gestion de l'irrigation afin d'assurer que les systèmes restent efficaces et durables. Il aidera aussi les petits agriculteurs à améliorer la productivité des cultures et de l'élevage et à diversifier leurs revenus. Il les aidera également à créer des organisations afin qu'ils puissent avoir accès à toute une gamme de services d'appui fournis par d'autres institutions et projets à l'œuvre dans la région. Enfin, il soutiendra la création d'un système de microfinance durable. Quelque 22 300 ménages de petits agriculteurs et éleveurs de quatre districts du nord-ouest du pays participeront au projet.

Montant du prêt: 10,9 millions de DTS (soit environ 17,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 32,3 millions de USD, dont 13,0 millions de USD seront apportés par le gouvernement; 500 000 USD par des institutions financières du secteur non bancaire et 1,6 million de USD par les bénéficiaires.

Supervision directe par le FIDA

Djibouti

Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres

Le programme contribuera à améliorer les conditions de vie de 6 000 ménages de pasteurs des régions de Tadjourah, Dikhil et Arta. Ces ménages vivent de leurs troupeaux, de la vente de produits tels que le sel et le charbon de bois, et des fonds que leur envoient des parents qui travaillent en zone urbaine. Le tiers environ de ces ménages dépend de l'aide alimentaire et près de la moitié d'entre eux ont peu accès à l'eau pour la consommation humaine et l'abreuvement du bétail. Le programme remettra en état les points d'eau et en construira d'autres afin de mieux exploiter les eaux de ruissellement, et il régénérera le couvert végétal des terres de parcours. Les participants détermineront les activités les mieux adaptées de gestion de l'eau et des parcours, et ils s'organiseront pour la gestion et l'entretien des infrastructures.

Montant du don: 2,0 millions de DTS (soit environ 3 millions de USD).

Coût total du programme: estimé à 11,6 millions de USD, dont 1,3 million de USD seront apportés par le Fonds français pour l'environnement mondial;

1,1 million de USD par le FEM, l'agent d'exécution étant le PNUD;

3,5 millions de USD par le PAM; 310 000 USD par les bénéficiaires;

2,2 millions de USD par le gouvernement et 280 000 USD par la Facilité africaine de l'eau.

Institution coopérante: UNOPS

Maroc

Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia

Le projet contribuera au traitement des causes profondes de la pauvreté rurale dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia au Maroc. La pauvreté des habitants de la région est due à l'insuffisance des services sociaux et économiques, aux carences de l'infrastructure, à la mauvaise gestion des ressources en terres et en eaux et au taux élevé d'analphabétisme. Le projet offrira à quelque 140 000 ruraux pauvres une formation aux techniques agricoles et aux compétences professionnelles qui leur permettront d'augmenter leur production agricole et de créer des microentreprises agricoles ou extra-agricoles. Il encouragera aussi la conservation des sols et des eaux ainsi que la diversification des revenus en assurant un accès durable à des services locaux dans le domaine financier et dans celui du conseil aux entreprises.

Montant du prêt: 12,0 millions de DTS (soit environ 18,3 millions de USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du projet: estimé à 27,0 millions de USD, dont 325 000 DTS (soit environ 500 000 USD) seront apportés par un don du FIDA; 700 000 USD par les bénéficiaires et 7,6 millions de USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

République arabe syrienne

Projet de développement rural dans la région du Nord-Est

Le projet s'attaquera au problème de la tension croissante entre les ressources naturelles et les besoins de la population syrienne, qui s'accroît constamment. Il contribuera à améliorer l'efficacité de l'irrigation et promouvra la petite entreprise dans des activités telles que l'élevage ovin ou caprin, les services de transports ruraux et le petit commerce. Le projet aidera le gouvernement à créer une banque de microfinance. Environ 190 000 ménages participeront aux activités du projet.

Montant du prêt: 13,4 millions de DTS (soit environ 20,1 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 58,0 millions de USD, dont 17,0 millions de USD seront apportés par le Fonds de l'OPEP pour le développement international; 900 000 USD par les bénéficiaires et 20,0 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Yémen

Projet relatif à l'élevage et à l'agriculture pluviale

Le projet a pour but d'enrayer la tendance à la dégradation des ressources du Yémen, qui va en s'accéléralant, et de la renverser par des initiatives de gestion des ressources naturelles faisant appel à la participation. Le projet traitera du problème de la pression croissante qui s'exerce sur les ressources naturelles du pays, par suite de l'augmentation rapide de la population. Les activités amélioreront et diversifieront la production de l'agriculture pluviale et de l'élevage. Le projet promouvra aussi le développement de la microfinance et de la microentreprise, la commercialisation et le partenariat avec le secteur privé. Environ 185 000 ménages y participeront, dont le tiers sont dirigés par des femmes.

Montant du prêt: 10,9 millions de DTS (soit environ 16,6 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 42,2 millions de USD, dont 5,6 millions de USD seront apportés par les bénéficiaires et 400 000 USD par le gouvernement.

Institution coopérante: IDA

Dons

Les objectifs stratégiques du programme de dons du FIDA sont les suivants:

- promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue d'améliorer l'impact au niveau du terrain;
- renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.

Les dons mondiaux et régionaux approuvés en 2007 ont privilégié l'élaboration participative de technologies, la validation des arrangements institutionnels novateurs par les communautés, et la promotion du partage des savoirs au sein de réseaux régionaux de recherche et d'innovation. Les principaux bénéficiaires des dons restent les instituts internationaux et régionaux de recherche agricole dont les activités sont axées sur les besoins des populations rurales pauvres. Ceux qui relèvent du GCRAI ont bénéficié d'un deuxième engagement du FIDA, s'élevant à 11,5 millions de USD environ, au titre des dons pour la recherche adaptative en faveur des pauvres au sein de systèmes d'innovation participatifs (voir page 71).

Les dons à des pays spécifiques approuvés en 2007 portaient principalement sur des facteurs institutionnels ou politiques ayant une incidence sur l'efficacité des programmes et projets soutenus par le FIDA. Au regard du nouveau Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) (voir page 58), le Conseil d'administration est convenu que le FIDA continuera à mettre en œuvre les politiques et procédures relatives aux dons, amendées en décembre 2003 et révisées en septembre 2005. Il a estimé toutefois qu'il convenait de réduire le montant alloué au guichet pays, et d'attribuer aux pays classés selon le CSD comme emprunteurs exclusifs jusqu'à 1,5% du programme de travail annuel, conformément au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (voir page 32). Les pays figurant parmi ceux qui sont en situation de risque de surendettement pourraient bénéficier de financement sous forme de dons, pour des projets et programmes dans le cadre de leur SAFP, et les critères en vigueur concernant la sélection et l'approbation des dons, énoncés dans la Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons, resteraient applicables.

Les dons de faible montant (moins de 200 000 USD) ont pour objet d'aider les gouvernements, les ONG et les organisations à assise communautaire à piloter des initiatives innovantes et des technologies utiles aux pauvres, ainsi qu'à entreprendre des activités de renforcement institutionnel et de partage des savoirs au niveau local. En 2007, le FIDA a approuvé beaucoup moins de dons de faible montant qu'en 2006: 43 en 2007 contre 75 en 2006. Dans le cadre de l'effort qu'il déploie pour améliorer son efficacité et son efficacité, le FIDA a par ailleurs élaboré un système plus rationnel d'approbation et de gestion des dons de faible montant. Cinq autres dons ont été approuvés au titre du CSD pour le Cambodge, le Népal et le Niger, d'un montant total de 1,5 million de USD.

Le portefeuille ordinaire de dons du FIDA a atteint en 2007 un total de 34,2 millions de USD (soit 8,9 millions de USD au titre du guichet pays spécifique et 25,3 millions de USD au titre du guichet mondial et régional). Les dons peuvent aussi être répartis en fonction de leur montant, élevé (28,5 millions de USD) et faible (5,7 millions de USD). Un tableau récapitulatif des dons seuls, d'un montant élevé, approuvés par le Conseil d'administration durant l'année, figure ci-dessous. Le tableau montre également les cinq autres dons CSD approuvés pendant l'année, d'un montant total de 1,5 million de USD.

TABLEAU 13
Récapitulation des financements sous forme de don, 2004-2007^a
(montants en millions de USD)

| | 2004 | % | 2005 | % | 2006 | % | 2007 | % | 2004-2007 | % |
|--|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| Dons mondiaux/régionaux | | | | | | | | | | |
| Montant | 23,9 | 71,8 | 27,6 | 75,4 | 29,1 | 69,6 | 25,3 | 70,9 | 105,9 | 71,8 |
| Nombre de dons | 48 | | 39 | | 59 | | 43 | | 189 | |
| Dons à un pays spécifique | | | | | | | | | | |
| - Dons seuls | | | | | | | | | | |
| Montant | 6,1 | 18,3 | 2,8 | 7,7 | 7,8 | 18,7 | 5,0 | 14,0 | 21,9 | 14,9 |
| Nombre de dons | 33 | | 15 | | 39 | | 19 | | 106 | |
| - Dons associés à des prêts | | | | | | | | | | |
| Montant | 3,3 | 9,9 | 6,2 | 16,9 | 4,9 | 11,7 | 3,9 | 10,9 | 18,1 | 12,3 |
| Nombre de dons | 6 | | 12 | | 11 | | 10 | | 39 | |
| Total dons à un pays spécifique | | | | | | | | | | |
| Montant | 9,4 | 28,2 | 9,0 | 24,6 | 12,7 | 30,4 | 8,9 | 24,9 | 40,0 | 27,1 |
| Nombre de dons | 39 | | 27 | | 50 | | 29 | | 145 | |
| Autres dons CSD | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | | | 1,5 | 4,2 | 1,5 | 1,0 |
| Nombre de dons | | | | | | | 5 | | 5 | |
| Total (ensemble des guichets) | | | | | | | | | | |
| Montant | 33,3 | 100,0 | 36,6 | 100,0 | 41,8 | 100,0 | 35,7 | 100,0 | 147,4 | 100,0 |
| Nombre de dons | 87 | | 66 | | 109 | | 77 | | 339 | |

Source: Système des prêts et dons et secrétariat des dons, Division consultative technique.

^a Une nouvelle politique du FIDA en matière de dons a été approuvée en 2003. Les dons figurant dans le tableau ci-dessus ont été approuvés après l'adoption de la nouvelle politique. Les montants se rapportant à des activités financées dans le cadre du mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) ne sont pas compris dans le tableau.

TABLEAU 14
Récapitulation des financements sous forme de don, 1978-2003
(montants en millions de USD)

| | 1978-2003 | % |
|---|--------------|--------------|
| Projets et composantes de projets | | |
| Montant | 32,4 | 7,0 |
| Nombre de dons | 40 | |
| Préparation des projets/Fonds d'élaboration des projets^{a, b} | | |
| Montant | 89,4 | 19,3 |
| Nombre de dons | 621 | |
| Recherche | | |
| Montant | 172,5 | 37,3 |
| Nombre de dons | 216 | |
| Formation et autres activités | | |
| Montant | 127,7 | 27,6 |
| Nombre de dons | 329 | |
| Mécanisme spécial d'intervention^b | | |
| Montant | 18,1 | 3,9 |
| Nombre de dons | 185 | |
| Évaluation environnementale^b | | |
| Montant | 4,2 | 0,9 |
| Nombre de dons | 52 | |
| Programme de coopération élargie FIDA/ONG | | |
| Montant | 18,7 | 4,0 |
| Nombre de dons | 275 | |
| Montant total | 463,0 | 100,0 |
| Nombre total de dons | 1 718 | |

Source: Système de gestion du portefeuille de prêts.

^a Le Fonds d'élaboration des projets a été créé en 1995 pour financer les dépenses de formulation des projets. Antérieurement, ces dépenses étaient en partie prises en charge par le mécanisme de préparation des dons.

^b Depuis 2002, ces dons sont pris en charge par le mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP).

Dons accordés par le FIDA aux programmes et projets promouvant des travaux de recherche utiles aux pauvres

Centre du riz pour l'Afrique: Programme d'amélioration de l'accès des petits paysans aux semences de NERICA («Nouveau riz pour l'Afrique») visant à atténuer la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre (1,5 million de USD). Le programme améliorera l'accès aux semences de NERICA pour la production d'un riz à cycle végétatif court, à hauts rendements, et résistant aux principaux ravageurs locaux tout en ayant une saveur agréable.

Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA): Programme de transfert de technologies visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural et la gestion des ressources naturelles dans la péninsule arabique (1,5 million de USD). Le programme améliorera les moyens de subsistance des agriculteurs et des éleveurs pauvres de la péninsule en les aidant à adopter des techniques durables de gestion des ressources naturelles et de production.

Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT): Programme de mise en relation des pauvres avec les marchés mondiaux: développement au profit des pauvres des filières de biocarburants (1,5 million de USD). Le programme explorera les moyens d'exploiter l'intérêt croissant pour les biocarburants au profit des ruraux pauvres habitant dans des zones agroécologiques fragiles et reculées.

Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT): Programme de mise en valeur du potentiel des légumineuses à grains: autonomisation sur le plan économique et maîtrise des savoirs pour les paysans pauvres pratiquant une agriculture pluviale en Asie (1,4 million de USD). Le programme encouragera une plus large adoption des légumineuses à grains dans les systèmes culturaux des populations rurales pauvres d'Asie afin d'accroître de façon durable leur production agricole.

Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT): Programme d'innovations intégrées pour l'amélioration de la productivité, des filières commerciales et de la gestion des risques dans le domaine de la culture des légumineuses en Afrique orientale et australe (1,4 million de USD). Le programme améliorera la productivité et les filières des légumineuses à grains, qui constituent une source de nourriture et de revenu monétaire extrêmement précieuse pour les agriculteurs pauvres des zones semi-arides.

Institut international d'agriculture tropicale (IITA): Programme pour le développement participatif, la diffusion et l'adoption des techniques de culture du niébé visant à réduire la pauvreté et à promouvoir des moyens d'existence durables en Afrique de l'Ouest (1,2 million de USD). Le programme améliorera les moyens de subsistance des agriculteurs pauvres en ressources par le développement participatif des techniques. Il renforcera aussi les capacités, ainsi que les institutions et les partenariats.

Institut international de recherche sur le riz (IRRI): Programme visant à réduire la pauvreté rurale par l'amélioration de la riziculture en Afrique orientale et australe (1,5 million de USD). Le programme permettra une augmentation de la production de riz allant jusqu'à 1 tonne à l'hectare sur les 600 000 hectares de rizières existantes. La sécurité alimentaire des agriculteurs pauvres s'en trouvera améliorée.

République d'Iraq: Programme d'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs en Iraq grâce à la lutte intégrée contre les ravageurs et à l'utilisation d'engrais organiques (1,2 million de USD). Le projet, qui sera exécuté par l'ICARDA, améliorera les moyens de subsistance des petits agriculteurs irakiens et les autonomisera. Il encouragera les systèmes de production agricole durable et renforcera les capacités des communautés locales et des institutions de développement agricole.

Unité et coopération pour le développement des peuples (UCODEP): Programme mondial visant à remédier à la marginalisation des migrants et des paysans pauvres de l'Équateur, du Maroc et du Sénégal par le biais de filières commerciales et de la promotion de la diversité (1,8 million de USD). Le programme remédiera à la marginalisation des migrants et des populations rurales pauvres par l'exploitation de la richesse que représente la diversité des cultures locales et la mobilisation des connaissances techniques et des acquis culturels connexes, de manière à améliorer les revenus et les moyens de subsistance.

Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF): Programme de rémunération des services environnementaux en Afrique au profit des pauvres (1,0 million de USD). Le programme pilotera l'établissement de contrats de services environnementaux équitables et efficaces afin de rémunérer les agriculteurs pauvres et les populations forestières autochtones vivant dans les hautes terres d'Afrique de l'Est et de l'Ouest.

Information mondiale sur les sols (ISRIC): Programme de crédits pour l'eau verte – opération pilote (1,5 million de USD). Fondé sur les résultats de récents travaux de recherche appliquée relatifs aux possibilités de renforcement de la capacité d'adaptation des moyens de subsistance, le programme mettra en place un mécanisme de rétribution visant à encourager une meilleure gestion des ressources en eau.

Dons accordés par le FIDA aux programmes et projets renforçant les capacités des institutions partenaires

Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement 2008-2012 de l'AFRACA (1,1 million de USD). L'AFRACA est une association d'institutions financières d'Afrique subsaharienne qui fournit des services financiers aux populations rurales de la région. Le programme 2008-2012 aidera ces populations à surmonter leur pauvreté en leur offrant un meilleur accès aux services financiers.

Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello (SECAB): Programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine (1,5 million de USD). Les populations d'origine africaine de la région souffrent d'une forte exclusion sociale et économique. Le programme encouragera le dialogue afin de remédier à cette discrimination, et financera le renforcement des actifs sociaux et la gestion des savoirs.

Fédération des coopératives de production: Programme en faveur de la création de réseaux de financement rural dans la République du Paraguay (680 000 USD). Le programme promouvra les réseaux d'organisations afin de faciliter l'accès des petits producteurs aux services financiers.

Centre de recherche pour le développement international (CRDI): Programme relatif à la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP) – Phase III (1,1 million de USD). Le programme élargira l'accès des populations rurales pauvres à des techniques améliorées, conformément à l'un des six objectifs stratégiques énoncés dans le Cadre stratégique du FIDA. Il renforcera aussi le partage des savoirs en matière de réduction de la pauvreté rurale dans la région.

Centre international de développement des engrais (IFDC): Programme d'extension des réseaux de fournisseurs d'intrants agricoles (EADN) (1,0 million de USD). Le programme accroîtra les revenus des agriculteurs pauvres des zones rurales reculées du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie en élargissant l'accès aux intrants et aux techniques agricoles, en développant les capacités des fournisseurs et leurs réseaux, en renforçant les capacités des institutions, en améliorant la transparence des marchés, en développant les associations commerciales, et en établissant et en affermissant les liens avec les marchés.

Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX): Programme de développement de l'information sur les marchés visant à améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale (948 000 USD). Le programme contribuera à la création de systèmes financiers complets, répondant aux besoins des populations rurales pauvres. En particulier, il accroîtra la transparence de l'information sur les marchés microfinanciers et les prestataires de services, condition préalable du développement à plus grande échelle de la microfinance.

Ministère des finances de la République de Papouasie-Nouvelle-Guinée: Projet en faveur de la gouvernance locale et de la participation communautaire dans les provinces de culture du palmier à huile (500 000 USD). Le projet créera des mécanismes durables de gouvernance locale et en assurera la démonstration. Il complétera les subventions accordées par le gouvernement dans la zone du projet et encouragera la planification participative et la responsabilisation locale au niveau communautaire.

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS): Programme régional en faveur du développement rural et de la réduction de la pauvreté rurale – Unité régionale d'assistance technique (RUTA) (1,0 million de USD). Le programme contribuera à améliorer la qualité et l'efficacité des politiques, stratégies, programmes et projets en Amérique centrale. Il appuiera la création d'institutions régionales durables et renforcera les capacités des gouvernements partenaires, de la société civile et des organismes donateurs dans les domaines de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS): Programme d'appui à la gestion des projets en Asie (APMAS) (1,4 million de USD). Le programme renforcera l'efficacité et l'efficacité des programmes de développement rural en faveur des pauvres, en améliorant leur gestion, notamment en matière de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation.





Aspects financiers et institutionnels

En El Salvador, Reidi Rosibel Ventura gère sa propre entreprise de production et de vente de jeunes plants à Nahulingo (Sonsonate). Un projet appuyé par le FIDA a fourni aux hommes et femmes de la région Paracentral l'assistance technique et les crédits nécessaires pour améliorer la production agricole, les microentreprises et les conditions de logement.

© FIDA/P. C. Vega

Politique anticorruption du FIDA

Le FIDA a amélioré en 2007 ses capacités en matière d'enquête sur les allégations de fraude et de corruption et d'imposition de sanctions à l'égard des responsables. Le Président a spécifiquement confié le travail d'investigation au Bureau de l'audit et de la surveillance, et un comité des sanctions a été créé et chargé d'examiner les conclusions des enquêtes et de recommander les sanctions appropriées.

Le FIDA a adopté sa politique en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre des activités et opérations du Fonds en 2005, en réponse aux préoccupations internationales concernant la corruption et le développement.

Durant l'année, le FIDA a mené une action de sensibilisation sur le mécanisme de signalement de la fraude et de la corruption, à la fois au siège et sur le terrain, afin de faciliter ce signalement. Il a aussi appris au personnel des projets à détecter les types de corruption les plus courants. Enfin, il s'est attaché à prescrire une attitude de tolérance zéro dans les directives concernant les marchés et les procédures, adressées au personnel de tous les programmes et projets qu'il soutient.

Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA

Le Bureau du Trésorier est responsable de la gestion générale du bilan du FIDA. À ce titre, sa tâche comprend les opérations relatives aux placements et à la trésorerie, la projection des ressources à plus long terme, l'élaboration de la politique relative aux placements et à la trésorerie, et la gestion des risques financiers. Il gère une somme de 2,5 milliards de USD, intégralement engagée au titre des prêts et dons du FIDA.

Au début de 2007, deux nouveaux comités financiers ont remplacé le Comité consultatif des placements. Le FALCO (comité consultatif pour les placements, les finances et la gestion de bilan) est une instance de débat, d'examen et d'analyse concernant les questions techniques et opérationnelles. Le FALCO rend compte au FISCO (Comité consultatif des placements et des finances), qui assiste et conseille le Président du FIDA sur les décisions relatives au placement des fonds et autres questions financières stratégiques.

Le FIDA a prolongé au premier semestre de 2007 la réaffectation d'actifs à des produits monétaires mise en œuvre en 2006. En juillet, ces produits ont été liquidés et réinvestis dans des catégories d'actifs plus stratégiques, à savoir les titres diversifiés à taux fixe et les obligations indexées sur l'inflation. Cette réaffectation tactique des actifs a permis de préserver la valeur des placements tout en renforçant leur performance en 2007, malgré les turbulences qui ont affecté le marché du crédit et l'instabilité des marchés financiers qui en a découlé.

Afin d'accroître son efficacité opérationnelle et de réduire les coûts, le Bureau du Trésorier a examiné les contrats existants et, au besoin, lancé un appel d'offres pour la prestation de services externes tels que ceux d'agence centrale de compensation, de dépositaire, de conseil financier et de gestion de placements.

En 2007, le Bureau du Trésorier a mené à terme l'appel d'offres concernant les services bancaires. Il a ensuite entrepris de réaligner tous les flux de traitement des paiements afin de mieux intégrer les systèmes financiers électroniques, et de renforcer l'efficacité, la sécurité, la conformité et le contrôle.

Le Trésorier a continué en 2007 de faire office de point focal dans le cadre de l'initiative des Nations Unies visant à harmoniser les opérations administratives et financières entre les trois institutions ayant leur siège à Rome. La transformation du Bureau du Trésorier du FIDA en prestataire de services pour les trois institutions ayant leur siège à Rome est prioritaire et sera mise en place progressivement en 2008.

Organisation et personnel

À la fin de l'année, l'effectif du FIDA, y compris le Bureau indépendant de l'évaluation, était de 468 personnes. On dénombrait 227 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (hors postes de Président et de Vice-Président) et 241 agents des services généraux. Le personnel du cadre organique et des fonctionnaires de rang supérieur comprenait des ressortissants de 60 États membres, montrant que le FIDA respecte le principe de répartition géographique équitable. La proportion de femmes était de 44% au sein du personnel du cadre organique et des fonctionnaires de rang supérieur. Comme les années précédentes, le FIDA a fait appel à des consultants pour accomplir des tâches spécifiques, ainsi qu'à d'autres agents temporaires pour répondre à ses besoins opérationnels en période de pointe et à l'occasion des conférences.

Au titre de ses programmes de cadres associés/programmes spéciaux de gestionnaires de programmes, le FIDA a bénéficié des services de 18 cadres provenant des neuf pays donateurs suivants: Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Norvège, République de Corée et Suède. Dans le cadre du programme de stage, le FIDA avait admis, au 31 décembre 2007, 29 cadres ressortissants des 12 pays ci-après: Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Koweït, Népal, Philippines, Royaume-Uni et Togo.

En 2006, le Conseil d'administration a approuvé un programme de cadres associés renforcé à l'intention des ressortissants de pays en développement. Grâce à ce programme, des candidats qualifiés des pays en développement peuvent être recrutés sur la base de leur mérite et contribuer à renforcer la répartition géographique équitable du personnel du FIDA. Deux cadres associés, provenant du Liban et de Mongolie, ont été recrutés l'an dernier dans le cadre de ce nouveau programme.

Alors que la phase d'exécution du Plan d'action du FIDA se poursuivait, l'élaboration du programme de développement de la gestion à l'appui de la mise en œuvre du programme de changement et de réforme des ressources humaines était mise en chantier.

Pour relever le niveau professionnel du personnel et améliorer ses compétences, le FIDA a investi dans un certain nombre d'ateliers, d'activités de formation et de stages de perfectionnement. Les sujets traités ont été les suivants: compétences en matière de gestion, animation, gestion de la performance, négociation, communication, direction féminine, supervision des projets, appui à l'exécution, partenariat, entretiens de sélection ciblée et formation aux questions d'égalité hommes-femmes. L'organisation a aussi entrepris des activités de perfectionnement dans des domaines tels que la sécurité sur le terrain et les langues.

Le FIDA a créé un Comité de gestion stratégique des ressources humaines, chargé d'approuver les politiques, les amendements au manuel des politiques relatives aux ressources humaines et aux plans institutionnels concernant le personnel, et de suivre les indicateurs clés des ressources humaines.

Le FIDA a continué de renforcer les capacités du Bureau des ressources humaines. Il a réorganisé les fonctions relatives aux ressources humaines de manière à renforcer la prestation de services au client. Il a aussi organisé des interventions d'apprentissage essentielles pour faciliter la gestion du changement dans toute l'organisation ainsi que la gestion d'une force de travail plus performante.

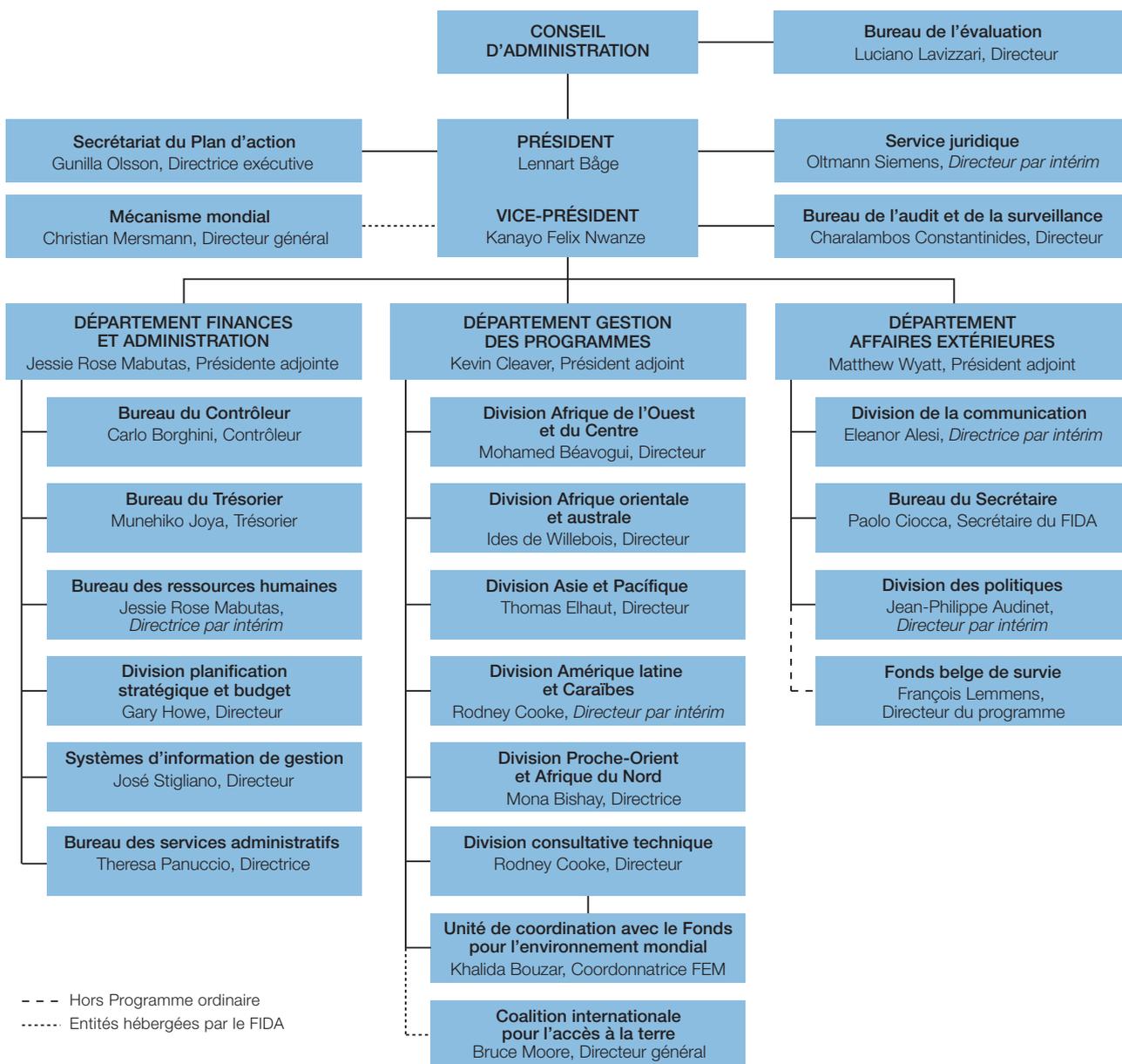
En octobre 2007, l'organisation a lancé avec succès un programme d'orientation de deux jours à l'intention du personnel, avec des présentations effectuées par des cadres de haut niveau. Trente-trois participants ont bénéficié de cette initiative. Ce nouveau programme se répétera régulièrement. Le FIDA met aussi en place un site web d'orientation du personnel.

Comme en 2006, un don au titre de l'Initiative pour intégrer l'innovation a contribué à développer les bases institutionnelles et à soutenir les méthodes innovantes en matière de perfectionnement du personnel, comme l'immersion sur le terrain. Cette année, 18 participants ont passé deux semaines sur les lieux de trois projets du FIDA en cours d'exécution à Madagascar.

En octobre, l'organisation a adopté un nouveau processus d'examen à 360 degrés de la performance des responsables de niveau intermédiaire et élevé. Ce nouvel examen, qui comprend une évaluation des compétences à l'aide d'outils web et une enquête à 360 degrés, est conçu pour assurer l'évaluation professionnelle des compétences en matière de gestion et de l'adhésion aux valeurs fondamentales du FIDA à savoir: l'action axée sur les résultats, l'intégrité, le professionnalisme et le respect. Les données recueillies lors du processus d'évaluation de la performance seront utilisées pour structurer les activités de formation et d'accompagnement, au niveau individuel ou en groupe, et à intégrer l'information sur la performance.

L'activité de recrutement a connu une recrudescence marquée au cours de l'année, portée par une nouvelle initiative de recrutement de masse qui a accru l'efficacité du processus de recrutement.

Organigramme au 31 décembre 2007



États membres et représentation

Au 31 décembre 2007, le FIDA comptait au total 164 pays – 22 dans la liste A, 12 dans la liste B et 130 dans la liste C, dont 49 dans la sous-liste C1, 50 dans la sous-liste C2 et 31 dans la sous-liste C3.

| LISTE A | LISTE B | LISTE C | | |
|------------------|---|-------------------------------------|--|--|
| | | <i>Sous-liste C1 Afrique</i> | <i>Sous-liste C2 Europe, Asie et Pacifique</i> | <i>Sous-liste C3 Amérique latine et Caraïbes</i> |
| Allemagne | Algérie | Afrique du Sud | Afghanistan | Antigua-et-Barbuda |
| Autriche | Arabie saoudite | Angola | Albanie | Argentine |
| Belgique | Émirats arabes unis | Bénin | Arménie | Barbade |
| Canada | Gabon | Botswana | Azerbaïdjan | Belize |
| Danemark | Indonésie | Burkina Faso | Bangladesh | Bolivie |
| Espagne | Iran (République islamique d') | Burundi | Bhoutan | Brésil |
| États-Unis | Iraq | Cameroun | Bosnie-Herzégovine | Chili |
| Finlande | Jamahiriya arabe libyenne | Cap-Vert | Cambodge | Colombie |
| France | Koweït | Comores | Chine | Costa Rica |
| Grèce | Nigéria | Congo | Chypre | Cuba |
| Irlande | Qatar | Côte d'Ivoire | Croatie | Dominique |
| Islande | Venezuela (République bolivarienne du) | Djibouti | Ex-République yougoslave de Macédoine | El Salvador |
| Italie | | Égypte | Fidji | Équateur |
| Japon | | Érythrée | Géorgie | Grenade |
| Luxembourg | | Éthiopie | Îles Cook | Guatemala |
| Norvège | | Gambie | Îles Salomon | Guyana |
| Nouvelle-Zélande | | Ghana | Inde | Haïti |
| Pays-Bas | | Guinée | Israël | Honduras |
| Portugal | | Guinée-Bissau | Jordanie | Jamaïque |
| Royaume-Uni | | Guinée équatoriale | Kazakhstan | Mexique |
| Suède | | Kenya | Kirghizistan | Nicaragua |
| Suisse | | Lesotho | Kiribati | Panama |
| | | Libéria | Liban | Paraguay |
| | | Madagascar | Malaisie | Pérou |
| | | Malawi | Maldives | République dominicaine |
| | | Mali | Malte | Sainte-Lucie |
| | | Maroc | Moldova | Saint-Kitts-et-Nevis |
| | | Maurice | Mongolie | Saint-Vincent-et-les Grenadines |
| | | Mauritanie | Myanmar | Suriname |
| | | Mozambique | Népal | Trinité-et-Tobago |
| | | Namibie | Nioué | Uruguay |
| | | Niger | Oman | |
| | | Ouganda | Pakistan | |
| | | République centrafricaine | Papouasie-Nouvelle-Guinée | |
| | | République démocratique du Congo | Philippines | |
| | | République-Unie de Tanzanie | République arabe syrienne | |
| | | Rwanda | République de Corée | |
| | | Sao Tomé-et-Principe | République démocratique populaire lao | |
| | | Sénégal | République populaire démocratique de Corée | |
| | | Seychelles | Roumanie | |
| | | Sierra Leone | Samoa | |
| | | Somalie | Sri Lanka | |
| | | Soudan | Tadjikistan | |
| | | Swaziland | Thaïlande | |
| | | Tchad | Timor-Leste | |
| | | Togo | Tonga | |
| | | Tunisie | Turquie | |
| | | Zambie | Viet Nam | |
| | | Zimbabwe | Yémen | |
| | | | Yougoslavie ⁵ | |

5/ La participation de ce pays en qualité de membre des organes directeurs du FIDA a été suspendue par le Conseil d'administration le 4 décembre 1992.

Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA

Au 31 décembre 2007^{6, 7}

| Membre | Gouverneur | Suppléant |
|--------------------|--|---|
| AFGHANISTAN | Abdullah Ali (janvier 2007) Fatima Zaher (janvier 2007 – février 2007) Musa M. Maroofi (février 2007 –) | Abdul Razak Ayazi |
| AFRIQUE DU SUD | Lenin Magigwane Shope | Margaret Mohapi |
| ALBANIE | Jemin Gjana | Vera Cara (janvier 2007 – avril 2007) Llesh Kola (avril 2007 –) |
| ALGÉRIE | Said Barkat | Rachid Marif |
| ALLEMAGNE | Michael Hofmann (janvier 2007 – novembre 2007) Adolf Kloke-Lesch (novembre 2007 –) | – |
| ANGOLA | Gilberto Buta Lutucuta (janvier 2007 – février 2007) Afonso Pedro Canga (février 2007 –) | – |
| ANTIGUA-ET-BARBUDA | Leon Errol Cort | – |
| ARABIE SAOUDITE | Fahad bin Abdulrahman Balghunaim | Hamad bin Sulaiman Al Bazei |
| ARGENTINE | Victorio María José Taccetti | María del Carmen Squeeff |
| ARMÉNIE | Davit Lokyan | Zohrab V. Malek |
| AUTRICHE | Kurt Bayer | Klaus Oehler |
| AZERBAÏDJAN | Emil Zulfugar Oglu Karimov | – |
| BANGLADESH | Akbar Ali Khan (janvier 2007) AB Mirza Azizul Islam (janvier 2007 – février 2007) AB Mirza Azizul Islam (février 2007 –) | Ayub Quadri (janvier 2007 – février 2007) – |
| BARBADE | Erskine R. Griffith | – |
| BELGIQUE | Jean De Ruyt (janvier 2007 – septembre 2007) Jan de Bock (septembre 2007 –) | Philip Heuts (janvier 2007 – septembre 2007) – |
| BELIZE | Vildo Marin | – |
| BÉNIN | Roger Dovonou | – Edgar-Yves Monnou (février 2007 –) |
| BHOUTAN | Sangay Ngedup (janvier 2007 – février 2007) Dasho Sangay Thinley (février 2007 –) | Sonam Tobden Rabgye (janvier 2007 – février 2007) Yeshey Dorji (février 2007 –) |
| BOLIVIE | María Isabel Cadima Paz (janvier 2007 – juin 2007) Esterban Elmer Catarina Mamani (juin 2007 –) | – |
| BOSNIE-HERZÉGOVINE | Midhat Haračić | Tamara Dogo Kovačević |
| BOTSWANA | Peter Letlhogonolo Siele (janvier 2007) Oliphant Mfa (janvier 2007 –) | Mathias Chakalisa |

6/ À sa vingt-neuvième session, les 14 et 15 février 2007, M. James Harvey (Royaume-Uni) a été élu président du Conseil des gouverneurs. M. Sheikh Abdul Rahman bin Khalifa bin Abdul Azziz Al-Thani (Qatar) et M. Fazlul Karim (Bangladesh) ont été élus vice-présidents.

7/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du Gouverneur concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2007 et/ou le départ postérieur à décembre 2007.

| Membre | Gouverneur | Suppléant |
|---------------------|---|---|
| BRÉSIL | Paulo Bernardo Silva | José Carlos da Rocha Miranda (janvier 2007 – septembre 2007) Alexandre Meira da Rosa (septembre 2007 –) |
| BURKINA FASO | Jean-Baptiste Marie Pascal Compaoré | Mamadou Sissoko (janvier 2007 – novembre 2007) |
| BURUNDI | Elie Buzoya (janvier 2007 – février 2007) Jean de Dieu Mutabazi (février 2007 – novembre 2007) Ferdinand Nderagakura (novembre 2007 –) | Cyprien Ndayegamiye |
| CAMBODGE | Chan Sarun | – |
| CAMEROUN | Abdoulaye Aboubakary | Michael Tabong Kima |
| CANADA | Bruce Montador (janvier 2007 – décembre 2007) Roger Ehrhardt (décembre 2007 –) | Roger Ehrhardt |
| CAP-VERT | José Eduardo Barbosa | Maria Goretti Santos Lima |
| CHILI | Gabriel Valdés Subercaseaux | Konrad Paulsen |
| CHINE | Li Yong | Ju Kuilin (janvier 2007 – juillet 2007) Yang Shaolin (août 2007 –) |
| CHYPRE | George F. Poulides | Gabriel Odysseos |
| COLOMBIE | Sabas Pretelt de la Vega | Francisco José Coy Granados |
| COMORES | Siti Kassim | – |
| CONGO | Jeanne Dambendzet | Mamadou Kamara Dekamo |
| COSTA RICA | Victoria Guardia Alvarado de Hernández (janvier 2007) Yolanda Gago de Sinigaglia (janvier 2007 – juin 2007) Luis París Chaverri (juin 2007 –) | Yolanda Gago de Sinigaglia |
| CÔTE D'IVOIRE | Richard Gbaka Zady | – |
| CROATIE | Tomislav Vidosević | Ivo Resić |
| CUBA | Martha Lomas Morales | Alfredo Néstor Puig Pino (janvier 2007 – mars 2007) Enrique Moret Echeverría (avril 2007 –) |
| DANEMARK | Ole E. Moesby | Dan E. Frederiksen (janvier 2007 – juillet 2007) Susanne Rumohr Hækkerup (juillet 2007 –) |
| DJIBOUTI | Abdoulkader Kamil Mohamed | Mohamed Moussa Chehem |
| DOMINIQUE | John Colin McIntyre (janvier 2007 – novembre 2007) Matthew Walter (novembre 2007 –) | – |
| ÉGYPTE | Amin Ahmed Mohamed Othman Abaza | – Ashraf Rashed (février 2007 –) |
| EL SALVADOR | José Roberto Andino Salazar | María Eulalia Jiménez Zepeda |
| ÉMIRATS ARABES UNIS | Mohamed Khalfan bin Khirbash | Abdulla Ahmed Mohammed bin Abdul Aziz |
| ÉQUATEUR | Emilio Izquierdo Miño (janvier 2007 – août 2007) Mónica Martínez Mendiño (août 2007 – octobre 2007) Geoconda Galán Castelo (octobre 2007 –) | Mónica Martínez Mendiño |
| ÉRYTHRÉE | Arefaine Berhe | Zemed Tekle Woldetatos |
| ESPAGNE | Eduardo Ibáñez López-Dóriga (janvier 2007 – septembre 2007) | Jorge Cabrera Espinós |

| Membre | Gouverneur | Suppléant |
|--|--|---|
| ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | Henry M. Paulson | Anthony Wayne |
| ÉTHIOPIE | Adissu Legesse | Grum Abay Teshome |
| EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE | Lidija Cadikovska | – |
| FIDJI | Seremaia Tuinaugusori Cavuitati | – |
| FINLANDE | Hannu Kyröläinen (janvier 2007 – octobre 2007) Anneli Vuorinen (octobre 2007 –) | Pekka Hukka |
| FRANCE | Ambroise Fayolle | – |
| GABON | Faustin Boukoubi | Yolande Bivigou |
| GAMBIE | Kanji Sanneh | Karamo Kebba Bojang (janvier 2007 – mars 2007) Amie Nyan-Alaboson (mars 2007 –) |
| GÉORGIE | Petre Tsiskarishvili | Zaal Gogsadze |
| GHANA | Ernest Akobuor Debrah (janvier 2007 – février 2007) Anna Nyamekye (février 2007 –) | Charles Agyei-Amoama |
| GRÈCE | Anastassis Mitsialis (janvier 2007 – octobre 2007) Charalambos Rocanas (octobre 2007 –) | Emmanuel Manoussakis |
| GRENADE | Joseph S. Charter | – |
| GUATEMALA | Francisco Bonifaz Rodríguez | Ileana Rivera de Angotti |
| GUINÉE | Jean Paul Sarr (janvier 2007 – avril 2007) Mahmoud Camara (avril 2007 –) | Ibrahima Cherif Bah |
| GUINÉE-BISSAU | Sola Na Quilin Na Bitchita (janvier 2007 – juin 2007) Daniel Souleimane Embaló (juin 2007 –) | – |
| GUINÉE ÉQUATORIALE | Teodoro Nguema Obiang Mangue | – |
| GUYANA | Laleshwar K.N. Singh (janvier 2007) Robert Montgomery Persaud (janvier 2007 –) | Dindyal Permaul |
| HAÏTI | François Séverin (janvier 2007 – mars 2007) Joanas Gue (mars 2007 –) | Franck Hyppolite |
| HONDURAS | Héctor Hernández Amador | Nehemías Martínez |
| ÎLES COOK | Wilkie Rasmussen | – |
| ÎLES SALOMON | Toswell Kaua (janvier 2007 – juillet 2007) Severino Nuaiasi (juillet 2007 –) | Ezekiel Walaodo |
| INDE | Palaniappan Chidambaram | Ashok Chawla (janvier 2007 – avril 2007) Sindhushree Khullar (avril 2007 –) |
| INDONÉSIE | J.B. Kristiadi (janvier 2007) Mulia Panusunan Nasution (janvier 2007 –) | Djafar Husein (janvier 2007 – mars 2007) Susanto Sutoyo (mars 2007 –) |
| IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') | Eshagh Al Habib | – |
| IRAQ | Hoshyar Mahmoud al-Zebari | – |
| IRLANDE | Sean O'Huiginn | Padraic Dempsey |
| ISLANDE | Jón Erlingur Jónasson | Hermann Örn Ingólfsson |

| Membre | Gouverneur | Suppléant |
|---------------------------|---|--|
| ISRAËL | Gila Livnat Rosiner (janvier 2007 – mai 2007) Elazar Cohen (mai 2007 – juillet 2007) Gila Livnat Rosiner (juillet 2007 –) | – |
| ITALIE | Pier Paolo Cento | – |
| JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE | Abdalla A. M. Zaied (janvier 2007 – février 2007) Abubaker Al-Mabruk Al-Mansuri (février 2007 –) | Fatih Alseddek Beram (février 2007 –) |
| JAMAÏQUE | Gail Marie Mathurin | – |
| JAPON | Yuji Nakamura | Rintaro Tamaki (janvier 2007 – juin 2007) Mitsuhiro Furusawa (juin 2007 – octobre 2007) Tatsuo Yamasaki (octobre 2007 –) |
| JORDANIE | Suhair al-Ali | – |
| KAZAKHSTAN | Akhmetzhan Smagulovich Yessimov | – |
| KENYA | Kipruto Rono Arap Kirwa | – |
| KIRGHIZISTAN | Alikbek Jekshenkulov (janvier 2007 – février 2007) Ednan O. Karabaev (février 2007 –) | – |
| KIRIBATI | Martin Puta Tofinga (janvier 2007) Teima Onorio (janvier 2007 – décembre 2007) Tetabo Nakara (décembre 2007 –) | Tukabu Teroroko (janvier 2007) Tebwe Ietaake (août 2007 –) |
| KOWEÏT | Bader Mishari Al-Humaidhi (janvier 2007 – novembre 2007) Mustafa Jasem al-Shamali (novembre 2007 –) | Abdulwahab Ahmed Al-Bader |
| LESOTHO | Daniel Rakoro Phororo (janvier 2007 – mars 2007) Lesole Mokoma (mars 2007 –) | Mathoriso Molumeli |
| LIBAN | Ghattas Akl | Rania Khalil Zarzour |
| LIBÉRIA | J. Christopher Toe | John B. Samuels |
| LUXEMBOURG | Jean-Louis Schiltz | Arsène Jacoby |
| MADAGASCAR | Randriarimanana Harison Edmond (janvier 2007 – février 2007) Ratolojanahary Marius De Sales Hygin (février 2007 –) | Auguste Richard Paraina (janvier 2007 – octobre 2007) Sambiheviny Findrama-Elson (octobre 2007 –) |
| MALAISIE | Izzudin bin Dali (janvier 2007 – mars 2007) Wan Abdul Aziz bin Wan Abdullah (mars 2007 –) | Lily Zachariah (janvier 2007 – novembre 2007) – |
| MALAWI | Bingu wa Mutharika (janvier 2007) Bintony Kutsaira (janvier 2007 –) | Charles J. Matabwa (janvier 2007) Patrick Kabambe (janvier 2007 –) |
| MALDIVES | Abdullah Kamaludeen (janvier 2007 – juillet 2007) Hussain Hilmy (juillet 2007 –) | Hamdun Hameed (janvier 2007 – février 2007) Rilwan Shareef (février 2007 –) |
| MALI | Seydou Traoré (janvier 2007 – novembre 2007) Tiémoko Sangaré (novembre 2007 –) | Ibrahim Bocar Daga (janvier 2007 – décembre 2007) Mohammed Al Moustapha Cissé (décembre 2007 –) |
| MALTE | Pierre Hili (janvier 2007) Walter Balzan (janvier 2007 –) | Ritienne Bonavia |

| Membre | Gouverneur | Suppléant |
|---------------------------|---|--|
| MAROC | Moha Marghi | Ali Lamrani |
| MAURICE | Arvin Boolell | Denis Cangy (janvier 2007) Krishnawtee Beegun (janvier 2007 -) |
| MAURITANIE | Mohamed Ould El Abed (janvier 2007 - mai 2007) Abderrahmane Ould Hama Vezzaz (mai 2007 -) | Yahya N'Gam (janvier 2007 - septembre 2007) Marièm Mint Mohamed Ahmedou (septembre 2007 -) |
| MEXIQUE | Rafael Tovar y de Teresa (janvier 2007 - septembre 2007) Jorge Eduardo Chen Charpentier (septembre 2007 -) | Vladimir Hernández Lara (janvier 2007 - mai 2007) - |
| MOLDOVA | Anatolie Spivacenco | Lilia Razlog |
| MONGOLIE | Dendev Terbichdagva | Tserendorj Gankhuyag |
| MOZAMBIQUE | Aiuba Cuereneia | Ernesto Gouveia Gove |
| MYANMAR | Htay Oo | - |
| NAMIBIE | Michael Mutonga | Desmond R. Tshikesho |
| NÉPAL | Mahantha Thakur (janvier 2007 - février 2007) Ganesh Kumar K.C. (février 2007 -) | Ganesh Kumar K.C. (janvier 2007 - février 2007) - |
| NICARAGUA | Piero Coen Montealegre (janvier 2007 - octobre 2007) Martha Zuñiga Gutiérrez de Casari (octobre 2007 - décembre 2007) Mónica Robelo Raffone (décembre 2007 -) | Amelia Silvia Cabrera (janvier 2007 - juillet 2007) - |
| NIGER | Mireille Fatouma Ausseil | - |
| NIGÉRIA | Alhaji Adamu Bello (janvier 2007 - juillet 2007) Abba Sayyadi Ruma (juillet 2007 -) | - |
| NIOUÉ | Young M. Vivian | - |
| NORVÈGE | Henrik Harboe | Ingrid Glad |
| NOUVELLE-ZÉLANDE | Julie Clare MacKenzie (janvier 2007 - août 2007) Adele Bryant (août 2007 - septembre 2007) Douglas Frederick Lawrence Markes (septembre 2007 -) | Tiffany Jane Babington |
| OMAN | Khalfan bin Saleh Mohammed Al Naebi | - |
| OUGANDA | Ezra Suruma | - Hilary O. Onek (février 2007 -) |
| PAKISTAN | Sikandar Hayat Khan Bosan (janvier 2007 - décembre 2007) Muhammed Isa Jan Baloch (décembre 2007 -) | Muhammad Akram Malik |
| PANAMA | Carlos A. Vallarino (janvier 2007 - juillet 2007) Héctor Alexander H. (juillet 2007 -) | Eudoro Jaén Esquivel |
| PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE | Rabbie Namaliu (janvier 2007 - septembre 2007) Patrick Pruaitch (septembre 2007 -) | Simon Tosali |
| PARAGUAY | Jorge Figueredo Fratta (janvier 2007 - novembre 2007) Humberto Galeano Bonzi (novembre 2007 -) | Liz Haydee Coronel Correa |

| Membre | Gouverneur | Suppléant |
|--|--|---|
| PAYS-BAS | A. M. Agnes van Ardenne-van der Hoeven (janvier 2007 – février 2007) Albert Gerard Koenders (février 2007 –) | Ewald Wermuth (janvier 2007 – août 2007) A. M. Agnes van Ardenne-van der Hoeven (août 2007 –) |
| PÉROU | Roberto Seminario Portocarrero (janvier 2007) Carlos Roca Cáceres (janvier 2007 –) | Pedro Alberto Mario Rubín Heraud (janvier 2007 – février 2007) Roberto Seminario Portocarrero (février 2007 – septembre 2007) Félix Denegri Boza (septembre 2007 –) |
| PHILIPPINES | Margarito B. Teves | – |
| PORTUGAL | Carlos Manuel Inácio Figueiredo | Carlos Manuel dos Santos Figueiredo |
| QATAR | Abdul Rahman bin Khalifa bin Abdul Azziz Al-Thani | Soltan Saad S.K. Al-Moraikhi |
| RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE | Adel Safar | Hassan Al-Ahmad |
| RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE | Charles Massi | Ernest Gothard-Bassebe |
| RÉPUBLIQUE DE CORÉE | Cho Young-jai (janvier 2007 – octobre 2007) Kim Joong-Jae (octobre 2007 –) | Kim Chang-hyun (janvier 2007) – |
| RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO | Romain Nimy (janvier 2007 – février 2007) François Joseph Mobuto Nzanga Ngbangawe (février 2007 –) | – |
| RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO | Somdy Douangdy (janvier 2007 – octobre 2007) Somdy Douangdy (octobre 2007 –) | Phouphet Khamphounvong |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | Mario Arvelo Caamaño | – |
| RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE | Kim Yong Suk | Choe Taek San (janvier 2007 – mai 2007) – |
| RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE | Stephen Masato Wasira | Wilfred J. Ngirwa |
| ROUMANIE | Nicolae Flaviu Lazin | Cristian Valentin Colteanu (janvier 2007 – août 2007) Radu Horumba (août 2007 –) |
| ROYAUME-UNI | James Harvey | Elizabeth Nasskau |
| RWANDA | Anastase Murekezi | Emmanuel Ndagijimana |
| SAINTE-LUCIE | Ezechiele Joseph | Martin Satney |
| SAINT-KITTS-ET-NEVIS | Cedric Roy Liburd | – |
| SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES | Montgomery Daniel | – |
| SAMOA | Taua Tavaga Kitona Seuala | – |
| SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE | Cristina Maria Fernandes Dias | – |
| SÉNÉGAL | Farba Senghor (janvier 2007 – octobre 2007) Hamanth Sall (octobre 2007 –) | Papa Cheikh Saadibou Fall |
| SEYCHELLES | Ronald Jumeau (janvier 2007 – juillet 2007) Joel Morgan (juillet 2007 –) | – |
| SIERRA LEONE | Sama Sahr Mondeh (janvier 2007 – octobre 2007) Sam Sesay (octobre 2007 –) | Foday Duramani Mohamed Seisay |
| SOMALIE | Abdulqadir Nur Arale | – |
| SOUDAN | Mohamed El Amin Kabashi Eisa | Ahmed Magdoub Ahmed |

| Membre | Gouverneur | Suppléant |
|---|---|---|
| SRI LANKA | E. Rodney M. Perera (janvier 2007 – juin 2007) Saranya Hasanthi Urugodawatte Dissanayake (juin 2007 – août 2007) Chandrasekara A.H.M. Wijeratne (août 2007 – novembre 2007) Hemantha Warnakulasuriya (novembre 2007 –) | Saranya Hasanthi Urugodawatte Dissanayake |
| SUÈDE | Joakim Stymne | Stefan Emblad (janvier 2007 – mai 2007) – |
| SUISSE | Serge Chappatte | Lukas Siegenthaler |
| SURINAME | Jaswant Sahtoe | Gerhard Otmar Hiwat |
| SWAZILAND | Mtiti Fakudze | Christopher Nkwanyana |
| TADJIKISTAN | Hamrokhon Zarifi (janvier 2007) Sulton Valiev (janvier 2007 –) | – |
| TCHAD | Albert Pahimi Padacke (janvier 2007 – mars 2007) Haroun Kabadi (mars 2007 –) | Boubakari Hamadou (janvier 2007 – décembre 2007) Hassanty Oumar Chaïb (décembre 2007 –) |
| THAÏLANDE | Banphot Hongthong | Tritaporn Khomapat |
| TIMOR-LESTE | Estanislau Alexio da Silva (janvier 2007 – mai 2007) Francisco Benevides (mai 2007 – août 2007) | Cesár José da Cruz |
| TOGO | Yves Madow Nagou (janvier 2007 – décembre 2007) Kossi Messan Ewovor (décembre 2007 –) | Ekoué Kandé Assiongbon (janvier 2007) Akla-Esso M'Baw Arokoum (janvier 2007 – décembre 2007) |
| TONGA | Viela K. Tupou (janvier 2007 – février 2007) Sione Ngongo Kioa (février 2007 –) | – |
| TRINITÉ-ET-TOBAGO | Jarrette Narine (janvier 2007 – novembre 2007) Arnold A. Piggott (novembre 2007 –) | – Dennis Francis (avril 2007 –) |
| TUNISIE | Mohamed Nouri Jouini | – |
| TURQUIE | Sitki Uğur Ziyal | – |
| URUGUAY | Ramón Carlos Abin De María | Gabriel Bellón (janvier 2007 – avril 2007) |
| VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) | Nelson J. Merentes Díaz (janvier 2007 – mai 2007) Rafael Eduardo Isea Romero (mai 2007 –) | Rudolf Römer Pieretti (janvier 2007 – mai 2007) Rafael Lacava Evangelista (mai 2007 –) |
| VIET NAM | Tran Xuan Ha | Nguyen Thanh Do (janvier 2007) Yen Nguyen Thi Hong (janvier 2007 –) |
| YÉMEN | Jalal Ibrahim Faqera (janvier 2007 – avril 2007) Mansour Ahmed Al-Hawshabi (avril 2007 –) | Abdulrahman Mohammed Bamatraf |
| ZAMBIE | Daniel Kalenga | – |
| ZIMBABWE | Joseph M. Made (janvier 2007 – février 2007) Rugare Gumbo (février 2007 –) | Mary Margaret Muchada |

Liste des Administrateurs du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2007⁸

| Membre | | Membre suppléant | |
|--|---|--|---------------------|
| LISTE A | | | |
| Bernd Dünzlaff (janvier 2007 – septembre 2007) | Allemagne | Lothar Caviezel (janvier 2007 – avril 2007) | Suisse |
| Heike Kuhn (septembre 2007 –) | | Pio Wennubst (avril 2007 –) | |
| James Melanson | Canada | Heidi Pihlatie (janvier 2007 – août 2007) | Finlande |
| | | Riikka Laatu (août 2007 –) | |
| Mark M. Jaskowiak | États-Unis | Eduardo Ibáñez López-Dóriga (janvier 2007 – septembre 2007) | Espagne |
| | | – (septembre 2007 –) | |
| Vincent Perrin (janvier 2007 – août 2007) | France | Philip Heuts (janvier 2007 – septembre 2007) | Belgique |
| François Marion (août 2007 –) | | Martine Van Dooren (septembre 2007 –) | |
| Augusto Zodda | Italie | Georgios Pandremenos | Grèce |
| Kazumi Endo (janvier 2007 – juin 2007) | Japon | Kristian Højersholt | Danemark |
| Chishiro Matsumoto (juin 2007 – juillet 2007) | | | |
| Noriteru Fukushima (juillet 2007 –) | | | |
| Arne B. Hønningstad | Norvège | Ann Uustalu | Suède |
| Theo van Banning | Pays-Bas | Neil Briscoe (janvier 2007 – juin 2007) | Royaume-Uni |
| | | Elizabeth Nasskau (juin 2007 –) | |
| LISTE B | | | |
| Abdul Rahman Mohammad A. Alangari (janvier 2007 – juin 2007) | Arabie saoudite | Hasanuddin Ibrahim | Indonésie |
| Bandar Bin Abdel Mohsin Al-Shalhoob (juin 2007 –) | | | |
| Hesham Ibrahim Al-Waqayan | Koweït | Majed Ali Ahmed Omran Al Shamsi | Émirats arabes unis |
| Ganyir Lombin (janvier 2007 – avril 2007) | Nigéria | Soltan Saad S.K. Al-Moraikhi | Qatar |
| Yaya O. Olaniran (avril 2007 –) | | | |
| Heidi González (janvier 2007 – février 2007) | Venezuela (République Bolivarienne du) | Larbi Boumaza (janvier 2007 – avril 2007) | Algérie |
| Rafael Eduardo Isea Romero (février 2007 – mai 2007) | | Mohamed Larbi Ghanem (avril 2007 –) | |
| Luis Arias Bellorín (mai 2007 –) | | | |

8/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ de l'Administrateur concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2007 et/ou le départ postérieur à décembre 2007.

| Membre | | Membre suppléant | |
|---|----------------|--|-----------|
| LISTE C | | | |
| SOUS-LISTE C1 | | | |
| - | Afrique du Sud | Médi MOUNGUI | Cameroun |
| Njabulo Nduli (mars 2007 -) | | | |
| Said Mohamed El Sayed Mansour (janvier 2007 - mars 2007) | Égypte | Ibrahim Bocar Daga (janvier 2007 - décembre 2007) | Mali |
| Abdel Aziz Mohamed Hosni (mars 2007 -) | | Modibo Mahamane Touré (décembre 2007 -) | |
| SOUS-LISTE C2 | | | |
| Ju Kuilin (janvier 2007 - juillet 2007) | Chine | Mirza Qamar Beg (janvier 2007 - août 2007) | Pakistan |
| Yang Shaolin (juillet 2007 -) | | Aamir Ashraf Khawaja (août 2007 - octobre 2007) | |
| | | Muhammad Zia-ur Rehman (octobre 2007 - novembre 2007) | |
| | | Tasnim Aslam (novembre 2007 -) | |
| Ashok Chawla (janvier 2007 - avril 2007) | Inde | Sitki Uğur Ziyal (janvier 2007 - février 2007) | Turquie |
| Sindhushree Khullar (avril 2007 -) | | | |
| SOUS-LISTE C3 | | | |
| Benvindo Belluco | Brésil | Francisco Bonifaz Rodríguez | Guatemala |
| Rafael Tovar y de Teresa (janvier 2007 - septembre 2007) | Mexique | María del Carmen Squeff | Argentine |
| Jorge Eduardo Chen Charpentier (septembre 2007 -) | | | |

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007*

- Appendice A** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B** État des recettes et des dépenses (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** État des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice D** Notes relatives aux états financiers consolidés
- Appendice D1** État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Opinion du Commissaire aux comptes

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Appendice E** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
- Appendice F** État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)
- Appendice G** État des contributions
- Appendice H** État des prêts
- Appendice H1** État des dons – FIDA seulement
- Appendice I** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice J** État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

* Tels que soumis pour approbation à la quatre-vingt-treizième session du Conseil d'administration, en avril 2008, lequel les soumettra ensuite à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA.

APPENDICE A

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| Actif | Actif consolidé | | FIDA seulement | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Liquidités et avoirs en banque (note 4) | 437 753 | 197 177 | 264 530 | 156 720 |
| Placements (note 4) | 2 503 846 | 2 364 673 | 2 402 377 | 2 258 424 |
| Billets à ordre à encaisser (note 5) | 343 819 | 337 804 | 324 925 | 313 226 |
| Contributions à recevoir (note 5) | 377 988 | 366 658 | 334 878 | 319 892 |
| Moins: provisions (note 6) | (168 485) | (169 360) | (168 485) | (169 360) |
| | 553 322 | 535 102 | 491 318 | 463 758 |
| Autres comptes débiteurs (note 7) | 94 104 | 44 712 | 302 917 | 128 490 |
| Encours des prêts (note 8 et appendice H) | 3 580 767 | 3 210 750 | 3 580 767 | 3 210 750 |
| Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 8 a)) | (56 569) | (55 608) | (56 569) | (55 608) |
| Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTÉ (note 10 b) et appendice I) | (98 186) | (183 404) | (98 186) | (183 404) |
| Encours net des prêts | 3 426 012 | 2 971 738 | 3 426 012 | 2 971 738 |
| Total actif | 7 015 037 | 6 113 402 | 6 887 154 | 5 979 130 |
| | | | | |
| Passif et fonds propres | Passif consolidé | | FIDA seulement | |
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Comptes créditeurs et passif exigible (note 11) | 325 417 | 168 980 | 341 182 | 169 215 |
| Dons non décaissés | 117 621 | 73 430 | 65 960 | 49 367 |
| Recettes reportées (note 12) | 160 758 | 103 320 | 93 396 | 5 223 |
| Total passif | 603 796 | 345 730 | 500 538 | 223 805 |
| | | | | |
| Fonds propres | | | | |
| Contributions | | | | |
| Ordinaires | 5 259 496 | 4 937 561 | 5 259 496 | 4 937 561 |
| Spéciales | 20 348 | 20 348 | 20 348 | 20 348 |
| Total contributions (appendice G) | 5 279 844 | 4 957 909 | 5 279 844 | 4 957 909 |
| Réserve générale | 95 000 | 95 000 | 95 000 | 95 000 |
| Bénéfices non distribués intégralement engagés | 1 036 397 | 714 763 | 1 011 772 | 702 416 |
| Total fonds propres | 6 411 241 | 5 767 672 | 6 386 616 | 5 755 325 |
| Total passif et fonds propres | 7 015 037 | 6 113 402 | 6 887 154 | 5 979 130 |

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE B

État consolidé des recettes et des dépenses

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | 2007 | 2006 (après révision) |
|--|------------------|--------------------------|
| Recettes | | |
| Produit des prêts (note 8) | 53 444 | 47 081 |
| Produit des liquidités et des placements (note 14) | 155 190 | 66 379 |
| Recettes provenant d'autres sources (note 15) | 14 041 | 9 643 |
| Contributions (note 16) | 113 671 | 17 732 |
| Recettes découlant des variations de change | 243 437 | 249 548 |
| Total des recettes | 579 783 | 390 383 |
| Dépenses d'exploitation (note 18) | | |
| Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 19) | (73 693) | (63 133) |
| Dépenses administratives courantes | (34 912) | (28 291) |
| Consultants et autres dépenses hors personnel | (27 859) | (29 384) |
| Institutions coopérantes | (12 183) | (8 133) |
| Frais financiers directs (banques et placements) (note 20) | (3 515) | (3 626) |
| Sous-total | (152 162) | (132 567) |
| Ajustement sur la base de la juste valeur (note 21) | (58 997) | (5 281) |
| Provision pour dépréciation des prêts (note 8 a)) | 3 126 | (20 488) |
| Dépenses au titre de l'Initiative PPTE (note 10) | 119 304 | (28 859) |
| Dons | (164 406) | (36 010) |
| Provision pour assurance maladie après cessation de service (note 19 c)) | (5 014) | (1 908) |
| Total des dépenses d'exploitation | (258 149) | (225 113) |
| Virement aux bénéficiaires non distribués | 321 634 | 165 270 |

État des recettes et des dépenses (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | 2007 | 2006 (après révision) |
|--|------------------|--------------------------|
| Recettes | | |
| Produit des prêts (note 8) | 53 444 | 47 081 |
| Produit des liquidités et des placements (note 14) | 146 432 | 61 975 |
| Recettes provenant d'autres sources (note 15) | 17 026 | 11 627 |
| Recettes découlant des variations de change | 236 586 | 247 420 |
| Total des recettes | 453 488 | 368 103 |
| Dépenses d'exploitation (note 18) | | |
| Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 19) | (70 353) | (59 419) |
| Dépenses administratives courantes | (30 652) | (25 627) |
| Consultants et autres dépenses hors personnel | (24 041) | (25 460) |
| Institutions coopérantes | (12 209) | (7 949) |
| Frais financiers directs (banques et placements) (note 20) | (3 445) | (3 559) |
| Sous-total | (140 700) | (122 014) |
| Ajustement sur la base de la juste valeur (note 21) | (62 464) | (4 786) |
| Provision pour dépréciation des prêts (note 8 a)) | 3 126 | (20 488) |
| Dépenses au titre de l'Initiative PPTE (note 10) | 120 471 | (27 776) |
| Dons | (59 551) | (29 660) |
| Provision pour assurance maladie après cessation de service (note 19 c)) | (5 014) | (1 908) |
| Total des dépenses d'exploitation | (144 132) | (206 632) |
| Virement aux bénéficiaires non distribués | 309 356 | 161 471 |

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE B1

État consolidé des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | Total des bénéfices non distribués |
|---|---------------------------------------|
| Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2006 | 549 493 |
| Total des recettes moins dépenses d'exploitation | 165 270 |
| Bénéfices non distribués au 31 décembre 2006 | 714 763 |
| Total des recettes moins dépenses d'exploitation | 321 634 |
| Bénéfices non distribués au 31 décembre 2007 | 1 036 397 |

État des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | Total des bénéfices non distribués |
|---|---------------------------------------|
| Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2006 | 540 945 |
| Total des recettes moins dépenses d'exploitation | 161 471 |
| Bénéfices non distribués au 31 décembre 2006 | 702 416 |
| Total des recettes moins dépenses d'exploitation | 309 356 |
| Bénéfices non distribués au 31 décembre 2007 | 1 011 772 |

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE C

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | 2007 | 2006 |
|---|------------------|------------------|
| Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA | | |
| Intérêts sur prêts | 51 501 | 44 556 |
| Paiements au titre de l'Initiative PPTE – intérêts | (10 500) | (9 040) |
| Sommes reçues/(payées) au titre des placements | 251 546 | (32 568) |
| Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions | 204 900 | 30 380 |
| Autres sommes (payées)/reçues | (8 751) | 20 582 |
| Dépenses d'exploitation et autres paiements | (135 119) | (128 949) |
| Décaissements au titre de dons (FIDA) | (37 600) | (24 148) |
| Décaissements au titre de dons (non FIDA) | (74 606) | (11 534) |
| Flux nets de trésorerie dégagés par les activités d'exploitation | 241 371 | (110 721) |
| Activités d'investissement | | |
| Décaissements de prêts | (399 134) | (387 525) |
| Remboursements de prêts – principal | 175 075 | 148 513 |
| Paiements au titre de l'Initiative PPTE – principal | (32 861) | (25 515) |
| Variation nette des placements détenus jusqu'à échéance | 528 | - |
| Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement | (256 392) | (264 527) |
| Activités de financement | | |
| Contributions aux reconstitutions | 294 372 | 197 599 |
| Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités de financement | 294 372 | 197 599 |
| Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents | 85 939 | 82 287 |
| Augmentation/(diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction | 365 290 | (95 362) |
| Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice | 2 147 635 | 2 242 997 |
| Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice | 2 512 925 | 2 147 635 |
| DONT: | | |
| Liquidités non soumises à restriction | 437 674 | 197 098 |
| Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance | 2 075 251 | 1 950 537 |
| Liquidités et équivalents en fin d'exercice | 2 512 925 | 2 147 635 |

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE D

Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après dénommé le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été régulièrement appliquées à tous les exercices pour lesquels des états financiers ont été présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux normes internationales d'information financière appelées normes IFRS et selon la méthode de calcul au coût historique, à l'exception des prêts et de certains comptes débiteurs et engagements qui sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur et de leur coût amorti selon la méthode des taux d'intérêts effectifs. Des informations sont données séparément dans les comptes là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que soient effectuées certaines estimations comptables essentielles. Elle suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

En 2007, le FIDA a adopté la norme IFRS 7 «Instruments financiers: informations à fournir» ainsi que l'amendement complémentaire à la norme IAS 1 «Présentation des états financiers: informations sur le capital» qui introduisent de nouvelles règles concernant les informations à donner sur les instruments financiers. Ces nouvelles dispositions n'ont aucune incidence sur le classement et l'évaluation des instruments financiers des entités, ni sur les informations à fournir concernant les autres comptes créditeurs. Pour plus de détails, voir les notes 4 g), 5 d), 8 d) à f), 9 et 17.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint - Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);

- le Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

À la différence des autres entités hébergées par le FIDA, le programme de travail du PC-FBS est préparé par le FIDA et arrêté chaque année avec l'accord du Gouvernement belge lors d'une réunion du comité directeur. Le PC-FBS est une entité complémentaire dont les opérations font partie des activités de base du FIDA.

Entités hébergées par le FIDA. Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales et ne sont donc pas incluses dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement «Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté») et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité («la monnaie fonctionnelle»). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis. C'est donc en dollar des États-Unis que sont présentés ces états financiers consolidés du FIDA.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération ou en fonction du taux de change applicable. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de clôture.
- Les recettes et dépenses sont converties aux taux de change moyen.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts des fonds propres.

d) Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants:

- i) Contributions (fonds propres)
- ii) Réserve générale
- iii) Bénéfices non distribués

i) Contributions (fonds propres)

a) Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsque le Membre concerné dépose son instrument de contribution. Les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur, conformément à la norme IAS 39.

b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sans compter les effets des variations de change. Le solde de ce poste est intégralement engagé pour des prêts et des dons. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice F).

e) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont Membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur lorsque le FIDA a reçu de l'emprunteur un avis juridique satisfaisant et lorsque les autres conditions préalables éventuelles ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès l'entrée en vigueur du prêt.

Tous les prêts du Fonds sont approuvés et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

«a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, différé d'amortissement de dix (10) ans compris; b) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, différé d'amortissement de cinq (5) ans compris; c) les prêts consentis à des conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, différé d'amortissement de trois (3) ans compris; d) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.»

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

a) Historique de l'Initiative PPTE

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de partenariats avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations annulées au titre du service de la dette doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

b) Impact de l'Initiative PPTE

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette, et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE de l'état des recettes et des dépenses. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur nominale des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est ensuite compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs et versées par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, pour financer les allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés en valeur actuelle nette.

iv) Comptabilisation des prêts

Conformément à la norme IAS 39, les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée à l'aide d'un modèle en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt considéré, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé, au moment de la clôture du prêt (c'est-à-dire lorsque celui-ci est entièrement décaissé). Les taux d'actualisation sont calculés en fonction de la courbe des taux d'intérêt prévus pour l'année de clôture, selon la monnaie dans laquelle le prêt est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque de crédit afférent au pays étant donné que les prêts sont accordés directement aux pays et sont donc considérés comme des «créances souveraines». Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et, s'il apparaît objectivement que les remboursements risquent d'être affectés, une provision est constituée.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas

de droit ou d'intérêt supplémentaire sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors que, en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Le portefeuille de titres du Fonds contient des titres de placement ainsi que certains titres sélectionnés qu'il entend conserver jusqu'à échéance. Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur juste valeur, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur est la valeur boursière à la date du bilan. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et les ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés n'étant pas utilisés comme instruments de couverture, les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées dans l'état des recettes et des dépenses.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Les comptes créditeurs nets au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme produits reportés et sont diminuées, dans l'état des recettes et des dépenses, du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (plus l'intérêt produit) auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Des donateurs individuels ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes et les coûts connexes sont imputés aux dépenses de personnel.

i) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à leur date d'entrée en vigueur à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39. Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

j) Régimes applicables au personnel

i) Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'organisation vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations, et en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Étant donné que le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

ii) Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels.

k) Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles

sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

l) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

m) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes.

n) Installations et matériel

Le coût du mobilier et du matériel de bureau, y compris les logiciels et les biens d'équipement pris en location, est directement porté en charge à la date d'achat, car il correspond à des dépenses dont le montant n'est pas jugé significatif. En outre, comme une partie de ces dépenses sont remboursées au FIDA, les biens qu'elles ont permis d'acquérir appartiennent en fait au gouvernement hôte; ces dépenses sont toutefois considérées de faible valeur.

o) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les Membres et d'autres entités, ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.

ii) Des provisions pour arriérés de paiement au titre des billets à ordre ont été constituées.

iii) Les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais non encore en vigueur et prêts non encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'état des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles de la norme IAS 39 concernant les états financiers.

iv) Le Conseil d'administration peut avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2007, comme en 2006, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'un accord formel a été signé entre le Fonds et le bénéficiaire du prêt ou du don. Le Conseil d'administration du Fonds examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses retenues

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coûts amortis des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation.

ii) Initiative PPTE

L'estimation des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts repose dans une large mesure sur le jugement de la direction. Les principales hypothèses retenues pour les calculs concernent le taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis, la date d'entrée en vigueur de l'allègement de dette et le niveau des décaissements.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes internationales d'information financière, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les comptes débiteurs, les dons non décaissés et les recettes reportées. En outre, un bilan établi sur une base nominale pour les opérations du FIDA uniquement est présenté à l'appendice E. Toutes les valeurs figurant à l'appendice F (état des ressources disponibles pour engagement, FIDA seulement), à l'appendice G (état des contributions), à l'appendice H (état des prêts) et à l'appendice I (état récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative PPTE) continuent d'être exprimées en valeur nominale, pour information seulement.

NOTE 4

SOLDE DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

a) Ventilation des soldes

Au 31 décembre

| | En milliers de USD | |
|---------------------------------------|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 |
| Liquidités non soumises à restriction | 437 674 | 197 098 |
| Liquidités soumises à restriction | 79 | 79 |
| Sous-total liquidités | 437 753 | 197 177 |
| Placements non soumis à restriction | 2 503 219 | 2 364 039 |
| Placements soumis à restriction | 627 | 634 |
| Sous-total placements | 2 503 846 | 2 364 673 |
| Total | 2 941 599 | 2 561 850 |

b) Liquidités et placements soumis à restriction

Monnaies non librement convertibles. Au 31 décembre 2007, les liquidités et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 79 000 USD (79 000 USD en 2006) et à 627 000 USD (634 000 USD en 2006). Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, sont soumis à restriction.

c) Composition du portefeuille de placements par instrument

Au 31 décembre 2007, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles, se chiffraient à 2 775 046 000 USD (contre 2 504 596 000 USD en 2006). Ils se décomposaient comme suit:

| | En milliers de USD | |
|---|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 |
| Liquidités | 437 674 | 197 098 |
| Titres à revenu fixe | 2 336 754 | 1 776 083 |
| Perte latente sur contrats à terme | (136) | (5 145) |
| Dépôts à terme et autres effets bancaires | 163 963 | 592 515 |
| Contrats à terme | 2 456 | 586 |
| Options | 182 | - |
| Total des liquidités et placements | 2 940 893 | 2 561 137 |
| Sommes à recevoir sur cessions de titres | 53 489 | 22 888 |
| Somme à payer sur achats de titres | (219 336) | (79 429) |
| Total | 2 775 046 | 2 504 596 |

Les placements en titres à revenu fixe comprenaient, au 31 décembre 2007, 427 968 000 USD de titres détenus jusqu'à échéance (413 501 000 USD en 2006).

d) Composition du portefeuille de placements par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

| | En milliers de USD | |
|--------------|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 |
| EUR | 837 956 | 801 693 |
| JPY | 294 914 | 263 865 |
| GBP | 294 594 | 236 641 |
| USD | 1 347 582 | 1 202 397 |
| Total | 2 775 046 | 2 504 596 |

e) Composition du portefeuille de placements par échéance

Au 31 décembre, la composition des liquidités et des placements par échéance était la suivante:

| | En milliers de USD | |
|----------------|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 |
| 1 an ou moins | 640 794 | 1 094 770 |
| 1 à 5 ans | 1 584 973 | 1 104 639 |
| 5 à 10 ans | 160 590 | 167 487 |
| Plus de 10 ans | 388 689 | 137 700 |
| Total | 2 775 046 | 2 504 596 |

Au 31 décembre 2007, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 77 mois (40 mois en 2006).

f) Placements en titres détenus jusqu'à échéance

| | Équivalent en milliers de USD | | | |
|--|-------------------------------|----------------|---------------|-----------------|
| | USD | EUR | GBP | Toutes monnaies |
| Liquidités | 889 | 333 | - | 1 222 |
| Obligations de sociétés | 71 904 | 71 900 | 9 767 | 153 571 |
| Obligations d'organismes publics | 121 483 | 34 752 | 10 172 | 166 407 |
| Obligations d'État | 10 147 | 64 535 | - | 74 682 |
| Obligations d'entités supra-nationales | 19 994 | 12 092 | - | 32 086 |
| Total 2007 | 224 417 | 183 612 | 19 939 | 427 968 |
| Total 2006 | 232 726 | 180 775 | - | 413 501 |

Au 31 décembre 2007, les titres détenus jusqu'à échéance étaient évalués, en juste valeur, à 430 342 000 USD (407 592 000 USD en 2006).

Au 31 décembre, la composition par échéance des titres détenus jusqu'à échéance était la suivante:

| Échéance | En milliers de USD | |
|---------------|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Moins de 1 an | 76 401 | 81 806 |
| 1 à 2 ans | 95 165 | 60 806 |
| 2 à 3 ans | 91 199 | 91 164 |
| 3 à 4 ans | 73 689 | 96 930 |
| 4 à 5 ans | 81 753 | 82 795 |
| 5 à 6 ans | 9 761 | - |
| | 427 968 | 413 501 |

Tous les titres à moins d'un an ont une échéance de plus de trois mois à compter de la date d'acquisition.

g) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de liquidité et risque de ressources.

h) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent à court terme pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont gérés en interne. Les autres placements sont gérés par 12 gestionnaires extérieurs.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations préconisées par la politique de placement, aux 31 décembre 2007 et 2006. Les chiffres présentés concernent uniquement le FIDA.

Tableau 1

Répartition des placements par classe d'actifs et allocations prévues par la politique de placement
Au 31 décembre 2007 et 2006

| Classe d'actifs | Portefeuille | | Politique de placement | |
|-------------------------------------|--------------|---|------------------------|------------|
| | 2007 | % | En millions de USD | % |
| Liquidités à court terme | 6,8 | | 169,5 | 5,5 |
| Placements tactiques à court terme | 1,6 | | 40,3 | - |
| Placements détenus jusqu'à échéance | 17,1 | | 427,9 | 17,1 |
| Obligations d'État | 42,7 | | 1 068,0 | 43,5 |
| Placements diversifiés à taux fixe | 17,0 | | 425,1 | 13,9 |
| Placements indexés sur l'inflation | 14,8 | | 370,2 | 20,0 |
| Total | 100 | | 2 501,0 | 100 |

| Classe d'actifs | Portefeuille | | Politique de placement | |
|-------------------------------------|--------------|---|------------------------|------------|
| | 2006 | % | En millions de USD | % |
| Liquidités à court terme | 3,8 | | 89,6 | 5,5 |
| Placements tactiques à court terme | 19,6 | | 462,4 | - |
| Placements détenus jusqu'à échéance | 17,5 | | 413,5 | 17,5 |
| Obligations d'État | 40,5 | | 956,1 | 42,9 |
| Placements diversifiés à taux fixe | 4,3 | | 100,5 | 14,1 |
| Placements indexés sur l'inflation | 14,3 | | 336,5 | 20,0 |
| Total | 100 | | 2 358,6 | 100 |

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres et qui imposent des restrictions sur le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Ces restrictions prennent la forme suivante:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé en termes de durée;
2. erreurs de réplique maximales;
3. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa i) risque de crédit).

Les indices de référence sélectionnés pour les différentes classes d'actifs sont récapitulés au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Indices de référence par portefeuille

| Portefeuille | Indice de référence |
|-------------------------------------|---|
| Liquidités à court terme | s.o |
| Obligations d'État | Indice JP Morgan pour les obligations d'État multimarché de 1 à 5 ans, ajusté en fonction des monnaies entrant dans la composition du panier du DTS |
| Placements diversifiés à taux fixe | Indice global Lehman des États-Unis (AA3 et au-dessus) |
| Placements indexés sur l'inflation | Indice ad hoc composé des deux indices Barclays multimarché pour les valeurs indexées sur l'inflation de 1 à 7 ans et de 7 ans et plus |
| Placements détenus jusqu'à échéance | Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle) |

En matière d'échéance, les limites sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État multimarché;
- deux ans de plus que la référence pour les placements diversifiés à taux fixe;
- sept ans au plus pour les obligations indexées sur l'inflation.

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres. Pour les valeurs à revenu fixe, la durée maximale est fixée à deux ans au-delà de l'échéance du portefeuille de référence. Le Fonds n'effectue pas de placements sur les marchés d'actions. La durée moyenne des placements du FIDA aux 31 décembre 2007 et 2006 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
Durée moyenne des placements et durée de référence, en année

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Classe d'actifs | Portefeuille | | Durée de référence | |
|-------------------------------------|--------------|------------|--------------------|------------|
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Liquidités à court terme | - | 0,06 | s.o | s.o |
| Obligations d'État | 2,7 | 2,1 | 2,5 | 2,5 |
| Placements diversifiés à taux fixe | 4,5 | 3,5 | 4,0 | 4,1 |
| Placements indexés sur l'inflation | 3,9 | 2,3 | 5,0 | 5,9 |
| Placements détenus jusqu'à échéance | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| Durée moyenne totale | 2,9 | 1,8 | 2,9 | 2,5 |

L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2007.

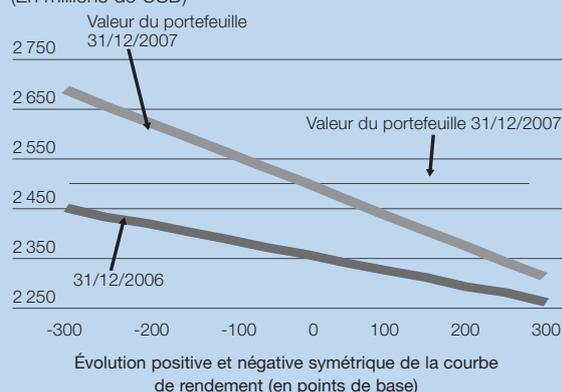
Tableau 4
Analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA

| 2007 | | 2006 | | |
|---|---|--------------------|---|--------------------|
| Variation de la courbe de rendement en points de base | Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion | Total portefeuille | Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion | Total portefeuille |
| -300 | 188 | 2 689 | 94 | 2 453 |
| -250 | 156 | 2 657 | 78 | 2 437 |
| -200 | 125 | 2 626 | 63 | 2 421 |
| -150 | 94 | 2 595 | 47 | 2 406 |
| -100 | 63 | 2 564 | 31 | 2 390 |
| -50 | 31 | 2 532 | 16 | 2 374 |
| 0 | - | 2 501 | - | 2 359 |
| 50 | (31) | 2 470 | (16) | 2 343 |
| 100 | (63) | 2 438 | (31) | 2 327 |
| 150 | (94) | 2 407 | (47) | 2 312 |
| 200 | (125) | 2 376 | (63) | 2 296 |
| 250 | (156) | 2 345 | (78) | 2 280 |
| 300 | (188) | 2 313 | (94) | 2 265 |

Le graphique 1 ci-dessous illustre la relation négative entre rendements et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements du FIDA

(En millions de USD)



Au 31 décembre 2007, si le niveau général des taux d'intérêt des monnaies entrant dans la composition du papier du DTS avait été supérieur/(inférieur) de 100 points de base (déplacement positif ou négatif symétrique de la courbe de rendement), le produit de l'ensemble du portefeuille de placements aurait été inférieur/(supérieur) de 6,3 millions de USD du fait des pertes (gains) enregistrés sur les placements évalués au cours du marché (74% du portefeuille).

Le tableau 5 ci-dessous indique l'erreur de réplcation (*tracking error*) maximale autorisée par les lignes directrices de la politique de placement. L'erreur de réplcation représente l'écart type annualisé de la performance du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure le risque actif encouru par les gestionnaires de placements.

Tableau 5
Erreur de réplcation maximale autorisée par classe d'actifs

| Classe d'actifs | Erreur de réplcation (en % par an) |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| Obligations d'État | 0,75-1,00 |
| Placements diversifiés à taux fixe | 0,75-1,00 |
| Placements indexés sur l'inflation | 2,00 |
| Placements détenus jusqu'à échéance | s.o. |

Au 31 décembre 2007, l'erreur de réplcation de l'ensemble du portefeuille, sur la base des trois années précédentes, était de 0,22%.

i) Risque de crédit

Les lignes directrices de la politique de placement fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière, comme indiqué au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Notes de crédit minimales exigées par la politique de placement

| Classe d'actifs | Titres | Dépôts à terme et CD ^a | Opérations au comptant et à terme ^b | Swaps de taux d'intérêt ^b |
|---|---|-----------------------------------|--|--------------------------------------|
| Liquidités à court terme | s.o. | A-1/P-1 | s.o. | s.o. |
| Obligations d'État ^c | Moody's Aa3 ou Standard & Poor's (S&P) AA- ou Fitch AA- | A-1/P-1 | A-1/P-1 | s.o. |
| Placements diversifiés à taux fixe ^c | Moody's S&P AA- ou Fitch AA (exception: MBS et ABS AAA/Aaa par deux des trois institutions) | A-1/P-1 | A-1/P-1 | AA-/Aa3 |
| Placements indexés sur l'inflation ^c | Moody's Aa3 ou S&P AA- | A-1/P-1 | A-1/P-1 | s.o. |
| Placements détenus jusqu'à échéance | Moody's Aa3 ou S&P AA- (exception: obligations de sociétés AAA/Aaa) | A-1/P-1 | s.o. | s.o. |

^a La note de crédit minimale (P-1 de Moody's/A-1 de S&P) s'applique à l'établissement bancaire.

^b La note de crédit minimale s'applique à la contrepartie.

^c Seul sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Note: ABS = titres adossés à des actifs; IRS = swaps de taux d'intérêt; MBS = titres adossés à une créance hypothécaire

Au 31 décembre 2007, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure au minimum autorisé par la politique de placement (tableau 7).

Tableau 7
Note de crédit moyenne par classe d'actifs

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Classe d'actifs | Note attribuée par Moody's ^a | |
|-------------------------------------|---|------|
| | 2007 | 2006 |
| Liquidités à court terme | P1 | P1 |
| Obligations d'État | Aaa | Aa1 |
| Placements diversifiés à taux fixe | Aaa | Aaa |
| Placements indexés sur l'inflation | Aaa | Aa1 |
| Placements détenus jusqu'à échéance | Aaa | Aaa |

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2007 et 2006; pour les placements détenus jusqu'à échéance, la note moyenne est calculée sur la base des valeurs nominales.

j) Risque de change

Le portefeuille de placements est utilisé de manière à minimiser globalement les risques de change encourus par le FIDA. La majeure partie des engagements du FIDA se composent de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve générale et les engagements de dons libellés en dollars des États-Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans cette même monnaie.

L'alignement de l'actif sur le panier du DTS fait l'objet d'un contrôle périodique effectué généralement tous les trois mois.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, la direction entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière à ce que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS.

Tableau 8
Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA uniquement)

Au 31 décembre 2007

| Monnaie | Part de l'actif net (%) | Pondérations du DTS | Écart |
|--------------|-------------------------|---------------------|----------|
| USD | 39,8 | 40,1 | (0,3) |
| EURO | 36,0 | 38,0 | (2,0) |
| JPY | 11,1 | 10,5 | 0,6 |
| GBP | 13,1 | 11,4 | 1,7 |
| Total | 100,0 | 100,0 | - |

Au 31 décembre 2007, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, le degré d'alignement de l'actif du FIDA aurait été comme indiqué au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Sensibilité du niveau d'alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA uniquement)

Au 31 décembre 2007

| Monnaie | Écart par rapport aux pondérations du DTS | |
|--------------|---|--------------|
| | USD -10% (%) | USD +10% (%) |
| USD | 2,3 | (2,5) |
| EURO | (3,7) | (0,6) |
| JPY | 0,2 | 1,0 |
| GBP | 1,2 | 2,1 |
| Total | - | - |

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

Les principales monnaies dans lesquelles doivent être effectués les remboursements de prêts sont indiquées à l'appendice H, sections 4 et 10.

k) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux dépenses administratives lorsqu'il y a lieu. Pour assurer au FIDA la souplesse de financement dont il a besoin, les services de la trésorerie estiment le montant des fonds disponibles à partir de toutes les sources utiles à cet égard et surveillent la situation des liquidités selon divers échéanciers. Le FIDA a élaboré une politique en matière de liquidité, adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2006, visant à mettre en place de nouveaux dispositifs de sauvegarde dans ce domaine. Cette politique prévoit le maintien d'un niveau minimum d'actifs très liquides dans le portefeuille de placements du FIDA, à hauteur de 60% du total des décaissements bruts annuels, niveau qui peut être majoré en cas de crise. Le caractère adéquat de ce niveau de liquidité fera l'objet d'une évaluation dans le contexte du cycle de reconstitution. À l'heure actuelle, la part des actifs très liquides détenus par le Fonds couvre largement le minimum de liquidité requis.

l) *Risque de ressources*

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des parties prenantes, au minimum lors de chaque cycle de contribution aux reconstitutions. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers la position de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et de dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Billets à ordre à encaisser | | |
| Contributions aux reconstitutions | 340 842 | 331 291 |
| Contributions du FBS | 21 632 | 27 093 |
| Total | 362 474 | 358 384 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (18 655) | (20 580) |
| Billets à ordre à encaisser, sur la base de la juste valeur | 343 819 | 337 804 |
| Contributions à recevoir | | |
| Contributions aux reconstitutions | 355 812 | 347 022 |
| Contributions du FBS | 36 936 | 31 299 |
| Contributions supplémentaires | 13 018 | 20 616 |
| Total | 405 766 | 398 937 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (27 778) | (32 279) |
| Contributions à recevoir, sur la base de la juste valeur | 377 988 | 366 658 |

a) *Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitutions des ressources*

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées
(au 31 décembre 2007)

| Donateur | En milliers de USD | |
|----------------------------|--------------------|---------|
| | Reconstitution | Montant |
| Brésil ^a | Sixième | 5 278 |
| Égypte | Sixième | 1 050 |
| France ^a | Sixième | 23 393 |
| Allemagne ^a | Sixième | 28 000 |
| Guatemala ^a | Sixième | 23 |
| Pays-Bas ^a | Sixième | 20 568 |
| Suisse ^a | Sixième | 7 379 |
| Royaume-Uni ^{a,b} | Sixième | 27 216 |
| États-Unis | Sixième | 459 |

^a Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

^b Une partie de ce solde représente un billet à ordre non déposé au 31 décembre 2007.

b) *Septième reconstitution des ressources*

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la septième reconstitution sont données à l'appendice G. La septième reconstitution est entrée en vigueur le 22 décembre 2006.

c) *Programme spécial pour l'Afrique (PSA)*

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

d) *Risque de crédit*

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement encaissée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

NOTE 6

PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

| | En milliers de USD | |
|---------------------------------------|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Solde en début d'exercice | 169 360 | 169 359 |
| Variation totale | (875) | 1 |
| Solde en fin d'exercice | 168 485 | 169 360 |
| dont: | | |
| Billets à ordre des contribuants a) | 80 898 | 80 898 |
| Sommes à recevoir des contribuants b) | 87 587 | 88 462 |
| Total | 168 485 | 169 360 |

a) *Provisions au titre des billets à ordre*

Au 31 décembre 2007, les contributions à toutes les reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la sixième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100% et à 30% pour la septième reconstitution (100% jusqu'à la sixième reconstitution au 31 décembre 2006).

Aux 31 décembre 2007 et 2006, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant est indiqué ci-après:

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|---------------|
| | 2007 | 2006 |
| FIDA | | |
| Contributions initiales | | |
| Iran (République islamique d') | 29 358 | 29 358 |
| Iraq | 13 717 | 13 717 |
| | 43 075 | 43 075 |
| Première reconstitution | | |
| Iraq | 31 099 | 31 099 |
| | 31 099 | 31 099 |
| Deuxième reconstitution | | |
| Mauritanie | 2 | 2 |
| | 2 | 2 |
| Troisième reconstitution | | |
| République populaire démocratique de Corée | 600 | 600 |
| Jamahiriya arabe libyenne | 6 087 | 6 087 |
| Mauritanie | 25 | 25 |
| | 6 712 | 6 712 |
| Total FIDA | 80 888 | 80 888 |
| PSA | | |
| Première phase | | |
| Mauritanie | 10 | 10 |
| Total PSA | 10 | 10 |
| Total général | 80 898 | 80 898 |

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

| | En milliers de USD | |
|---------------------------------|--------------------|---------------|
| | 2007 | 2006 |
| Contributions initiales | | |
| Comores | 10 | 10 |
| Iran (République islamique d') | 83 167 | 83 167 |
| | 83 177 | 83 177 |
| Deuxième reconstitution | | |
| Gabon | - | 371 |
| Iraq | 2 000 | 2 000 |
| | 2 000 | 2 371 |
| Troisième reconstitution | | |
| Iran (République islamique d') | 2 400 | 2 400 |
| Sao Tomé-et-Principe | 10 | 10 |
| | 2 410 | 2 410 |
| Quatrième reconstitution | | |
| Kenya | - | 504 |
| | - | 504 |
| Total | 87 587 | 88 462 |

NOTE 7

AUTRES COMPTES DÉBITEURS

| | En milliers de USD | |
|---|--------------------|---------------|
| | 2007 | 2006 |
| Sommes à recevoir provenant de cessions de titres | 53 489 | 22 888 |
| Autres | 40 615 | 21 824 |
| Total | 94 104 | 44 712 |

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan.

NOTE 8

PRÊTS

a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

| | En milliers de USD | |
|---|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Solde en début d'exercice | 169 162 | 140 634 |
| Augmentation/(diminution) nette de la provision | (3 126) | 20 488 |
| Réévaluation | 7 954 | 8 040 |
| Solde en fin d'exercice en valeur nominale | 173 990 | 169 162 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (117 421) | (113 554) |
| Total | 56 569 | 55 608 |

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont compromis à 100%.

b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2007 aurait été supérieur de 2 734 000 USD (3 010 000 USD en 2006). Les chiffres correspondants sont respectivement de 2 703 000 USD (2 933 000 USD en 2006) pour le FIDA et de 31 000 USD (77 000 USD en 2006) pour le PSA. Les États membres concernés sont indiqués ci-après:

i) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – FIDA
Au 31 décembre 2007

| | Principal non amorti | Principal en arriéré | En milliers de USD Produit non comptabilisé en 2007 | En retard de paiement depuis |
|----------------------------------|----------------------|----------------------|--|------------------------------|
| République centrafricaine | 33 545 | 5 991 | 321 | mai 2001 |
| Cuba | 13 093 | 13 093 | 510 | sept. 1989 |
| République démocratique du Congo | 23 383 | 5 157 | 216 | févr. 1993 |
| Gaza et Cisjordanie | 3 961 | - | 2 | avril 2007 |
| Guinée-Bissau | 6 911 | 1 903 | 68 | nov. 1995 |
| Libéria | 16 043 | 12 242 | 454 | nov. 1995 |
| Seychelles | 128 | 86 | 1 | janv. 2002 |
| Îles Salomon | 3 440 | 647 | 34 | avril 2001 |
| Somalie | 27 261 | 13 774 | 265 | janv. 1991 |
| Togo | 25 285 | 4 627 | 235 | sept. 2000 |
| Zimbabwe | 26 114 | 11 691 | 597 | oct. 2001 |
| Total | 179 164 | 69 211 | 2 703 | |

ii) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – PSA
Au 31 décembre 2007

| | Principal non amorti | Principal en arriéré | En milliers de USD Produit non comptabilisé en 2007 | En retard de paiement depuis |
|---------------|----------------------|----------------------|--|------------------------------|
| Guinée-Bissau | 3 225 | 796 | 31 | déc. 1995 |
| Total | 3 225 | 796 | 31 | |

Le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2007 comprend un montant de 2 537 000 USD (247 000 USD en 2006) perçu au titre d'exercices antérieurs.

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

c) Ventilation de l'encours des prêts

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 |
| FIDA – Prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H) | | |
| 2007 – 8 939 817 USD | | |
| 2006 – 8 257 916 USD | | |
| Prêts en vigueur | 8 197 827 | 7 470 714 |
| Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur | (2 285 970) | (2 089 191) |
| Remboursements | (1 312 398) | (1 218 163) |
| Intérêts/principal à recevoir | 24 018 | 19 197 |
| Encours des prêts, en valeur nominale | 4 623 477 | 4 182 557 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (1 212 961) | (1 141 766) |
| Encours des prêts, sur la base de la juste valeur | 3 410 516 | 3 040 791 |
| PSA – Prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H) | | |
| 2007 – 349 425 USD | | |
| 2006 – 336 384 USD | | |
| Prêts en vigueur | 349 425 | 336 384 |
| Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur | (1 017) | (1 568) |
| Remboursements | (61 305) | (52 078) |
| Intérêts/principal à recevoir | 1 035 | 925 |
| Encours des prêts, en valeur nominale | 288 138 | 283 663 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (117 887) | (113 704) |
| Encours des prêts, sur la base de la juste valeur | 170 251 | 169 959 |

Total des prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS
2007 – 9 289 242 USD

2006 – 8 594 300 USD

| | | |
|--|------------------|------------------|
| Prêts en vigueur | 8 547 252 | 7 807 098 |
| Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur | (2 286 987) | (2 090 759) |
| Remboursements | (1 373 703) | (1 270 241) |
| Intérêts/principal à recevoir | 25 053 | 20 122 |
| Encours des prêts, en valeur nominale | 4 911 615 | 4 466 220 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (1 330 848) | (1 255 470) |
| Encours des prêts, sur la base de la juste valeur | 3 580 767 | 3 210 750 |

d) Risque de crédit

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

e) Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 91,7% (90,2% au 31 décembre 2006) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire non susceptibles de varier sur une base annuelle. On trouvera une ventilation du portefeuille selon les conditions de prêt à l'appendice H, sections 5 et 11.

Au 31 décembre 2007, six prêts seulement (six prêts au 31 décembre 2006) avaient fait l'objet d'un remboursement anticipé portant sur un montant total de 13 500 000 USD (13 500 000 USD au 31 décembre 2006) en valeur nominale.

f) Estimation de la juste valeur

Les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

NOTE 9

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs du FIDA se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

| 2007 | Prêts et créances | En milliers de USD | |
|--|-------------------|--|-------------------------------------|
| | | Actifs à la juste valeur avec variation au compte de résultats | Placements détenus jusqu'à échéance |
| Encours net des prêts | - | 3 426 012 | - |
| Autres créances | 94 104 | - | - |
| Placements détenus jusqu'à échéance | - | - | 427 968 |
| Autres actifs financiers à la juste valeur avec variation au compte de résultats | - | 1 910 031 | - |
| Liquidités et équivalents | - | 437 753 | - |
| Total | 94 104 | 5 773 796 | 427 968 |
| 2006 | | | |
| Encours net des prêts | - | 2 971 738 | - |
| Autres créances | 44 712 | - | - |
| Placements détenus jusqu'à échéance | - | - | 413 501 |
| Autres actifs financiers à la juste valeur avec variation au compte de résultats | - | 1 894 631 | - |
| Liquidités et équivalents | - | 197 177 | - |
| Total | 44 712 | 5 063 546 | 413 501 |

NOTE 10

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 94 670 000 USD au cours de la période 1998-2007. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Kirghizistan, Libéria, Népal, République centrafricaine, Somalie, Soudan et Togo. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration entre 2008 et 2010 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2007 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 213 500 000 USD (200 920 000 USD en 2006).

Le produit brut des placements du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 1 168 000 USD (1 085 000 USD en 2006).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

| | 2007 | En milliers de USD | |
|---|----------------|--------------------|----------------|
| | | Variation | 2006 |
| Contributions du FIDA1998-2007 | 94 670 | 25 000 | 69 670 |
| Total des contributions de sources extérieures (appendice D1) | 175 651 | 104 127 | 71 524 |
| Produit net cumulé des placements | 6 257 | 1 166 | 5 091 |
| Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles | 115 817 | (112 234) | 228 044 |
| Écarts de change nets cumulés | 39 836 | 8 218 | 31 622 |
| Total (appendice I) | 432 231 | 26 280 | 405 951 |

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Solde en début d'exercice | 279 393 | 264 527 |
| Remboursements de principal | (32 862) | (25 515) |
| Variation de la provision | (111 345) | 28 419 |
| Variation des taux de change | 12 818 | 11 962 |
| Solde en fin d'exercice | 148 004 | 279 393 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (49 818) | (95 989) |
| Équivalent sur la base de la juste valeur | 98 186 | 183 404 |

NOTE 11

MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Sommes à payer pour achat de titres | 219 336 | 79 429 |
| Engagements au titre de l'AMACS | 41 355 | 32 922 |
| Autres sommes à payer et engagements exigibles | 64 726 | 56 629 |
| Total | 325 417 | 168 980 |

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 76 141 000 USD (64 800 000 USD en 2006) devrait être à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 12**RECETTES REPORTÉES**

Les contributions reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Recettes reportées | 169 887 | 110 533 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | (9 129) | (7 213) |
| Recettes reportées sur la base de la juste valeur | 160 758 | 103 320 |

NOTE 13**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années étaient les suivants:

| Année | USD |
|-------|---------|
| 2007 | 1,57592 |
| 2006 | 1,50387 |
| 2005 | 1,42633 |

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier | 784 190 | 534 250 |
| Variations de change pour l'année: | | |
| Liquidités et placements | 95 259 | 81 323 |
| Placements détenus jusqu'à échéance | 2 556 | 21 142 |
| Montants nets à recevoir/à payer | 2 868 | (2 316) |
| Encours des prêts et des dons | 147 305 | 147 502 |
| Billets à ordre et montants à recevoir des Membres | 22 089 | 19 110 |
| Contributions des États membres | (26 719) | (16 821) |
| Total des variations sur l'année | 243 358 | 249 940 |
| Solde de clôture au 31 décembre | 1 027 548 | 784 190 |

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 14**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2007, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 892 200 000 USD (1 393 100 000 USD en 2006), ce qui représente environ 75% (59% en 2006) du total des liquidités et placements.

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants:

i) Contrats à terme

Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

| | 31 décembre | |
|---|-------------|----------|
| | 2007 | 2006 |
| Nombre de contrats en cours: | | |
| achat | 1 618 | 564 |
| vente | 581 | 266 |
| Gains nets latents (en milliers de USD) | 2 451 | 595 |
| Échéances (en jours) | 66 à 623 | 67 à 442 |

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2007 portaient sur des obligations d'État et des devises.

ii) Options

Le FIDA limite les opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'émet pas de contrats d'option. Les options en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

| | 31 décembre | |
|--|-------------|----------|
| | 2007 | 2006 |
| Nombre de contrats en cours: | | |
| achat | 1 104 | 627 |
| vente | 1 064 | 561 |
| Valeur de marché (en milliers de USD) | 42 | - |
| Gains/(pertes) nets latents (en milliers de USD) | 191 | (7) |
| Échéances (en jours) | 25 à 350 | 78 à 353 |

Les contrats d'option en cours au 31 décembre 2007 portaient sur des obligations d'État et des indices du marché monétaire.

iii) Contrats à terme couverts

Au 31 décembre 2007, les contrats à terme affichaient une perte latente de 136 000 USD (5 145 000 USD en 2006). Leurs échéances s'échelonnaient entre 7 et 79 jours (entre 5 et 79 jours au 31 décembre 2006).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2007 portaient sur des devises.

c) Produit des liquidités et des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 155 190 000 USD (66 379 000 USD en 2006). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 3 929 000 USD (4 134 000 USD en 2006), qui sont inclus dans les charges.

| | En milliers de USD | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------------|----------------|
| | Placements au cours du marché | Placements détenus jusqu'à échéance | Total |
| Intérêts sur titres à revenu fixe | 68 361 | 29 055 | 97 416 |
| Produit net des contrats à terme et des options | 543 | - | 543 |
| Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe | (2 461) | 9 169 | 6 708 |
| Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe | 43 359 | (6 088) | 37 271 |
| Revenu des prêts de titres | 1 531 | 360 | 1 891 |
| Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles | 11 361 | - | 11 361 |
| Total | 122 694 | 32 496 | 155 190 |

| | En milliers de USD | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------------|---------------|
| | Placements au cours du marché | Placements détenus jusqu'à échéance | Total |
| Intérêts sur titres à revenu fixe | 76 083 | 15 925 | 92 008 |
| Perte nette des contrats à terme et des options | (301) | - | (301) |
| Moins-value sur titres à revenu fixe | (25 416) | (1 479) | (26 895) |
| Perte latente sur titres à revenu fixe | (5 463) | - | (5 463) |
| Revenu des prêts de titres | 588 | 52 | 640 |
| Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles | 6 390 | - | 6 390 |
| Total | 51 881 | 14 498 | 66 379 |

Dans le cas des placements détenus jusqu'à échéance, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement. Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|---------------|
| | 2007 | 2006 |
| FIDA | 146 432 | 61 975 |
| Fonds fiduciaire pour l'AMACS | 1 741 | 1 106 |
| Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTTE | 1 168 | 1 085 |
| PC-FBS | 4 284 | 290 |
| Autres fonds supplémentaires | 5 226 | 3 644 |
| À déduire: recettes reportées/reclassées | (3 661) | (1 721) |
| Total | 155 190 | 66 379 |

Le taux de rendement annuel des liquidités et des placements consolidés en 2007 s'est établi à 6,10% net de charges (2,6% net de charges en 2006). Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2007 s'est établi à 6,10% net de charges (2,46% net de charges en 2006).

NOTE 15 RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le Gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

| | En milliers de USD | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------|
| | 2007 | 2006 |
| Commissions de service | 224 | 415 |
| Remboursements du Gouvernement hôte | 11 781 | 7 794 |
| Recettes provenant d'autres sources | 2 036 | 1 434 |
| Total | 14 041 | 9 643 |

NOTE 16 RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

| | En milliers de USD | |
|-----------------------|--------------------|---------------|
| | 2007 | 2006 |
| | (après révision) | |
| Fonds supplémentaires | 107 840 | 12 425 |
| PC-FBS | 5 831 | 5 307 |
| Total | 113 671 | 17 732 |

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTTE sont compensées par les charges correspondantes. Les chiffres relatifs aux exercices antérieurs ont été recalculés en conséquence.

NOTE 17 RÉSULTAT FINANCIER

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Frais financiers: | | |
| Frais bancaires | (581) | (540) |
| Frais de gestion des placements | (2 923) | (3 098) |
| Total | (3 504) | (3 638) |
| Produits financiers: | | |
| Intérêts sur les placements à taux fixe | 97 416 | 92 008 |
| Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles | 11 361 | 6 390 |
| Total | 108 777 | 98 398 |
| Résultat net (charges) | 105 273 | 94 760 |

NOTE 18 DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice J.

Le mécanisme de financement du développement des programmes (MFD) finance les dépenses pluriannuelles afférentes à la conception, à l'exécution et à la supervision des projets et programmes financés par les prêts et les dons du FIDA. Lorsqu'un engagement est pris au titre du MFD, le coût

correspondant est comptabilisé en charge sous une rubrique distincte de l'état des recettes et des dépenses, et enregistré au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les engagements au titre du MFD sont déduits des ressources disponibles pour engagement lorsque les activités auxquelles ils correspondent deviennent effectives, compte tenu des différentes étapes prévues pour chacune d'entre elles.

Les coûts relatifs au MFD ainsi que d'autres sources de financement, y compris le Plan d'action, sont enregistrés dans les comptes selon la nature de la dépense à laquelle ils correspondent.

NOTE 19 EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) Effectifs

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par la FAO.

En 2007, les effectifs à plein temps du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principale source budgétaire, se décomposaient comme suit:

| | Cadre organique | Services généraux | Total |
|------------------------|-----------------|-------------------|------------|
| Budget administratif - | | | |
| FIDA | 184 | 219 | 403 |
| MFD-FIDA | 17 | 27 | 44 |
| Autres sources - FIDA | 18 | 21 | 39 |
| PC-FBS | 1 | 2 | 3 |
| Cadres associés | 14 | - | 14 |
| Fonds programmatiques | 3 | 1 | 4 |
| Total 2007 | 237 | 270 | 507 |
| Total 2006 | 214 | 260 | 474 |

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les 19 agents recrutés sur la base de contrats temporaires rémunérés à la journée (25 en 2006).

Comme les années précédentes, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour faire face à ses besoins opérationnels.

b) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2005, a fait apparaître un excédent actuariel s'élevant à 1,29% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel (actuellement payées par l'affilié et le FIDA à hauteur de 7,9% et 15,8% respectivement de la rémunération soumise à retenue pour pension) et serait coresponsable, au prorata de sa part, de tout déficit. Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2007 s'est élevé à 8 024 000 USD (7 283 000 USD en 2006).

c) Plan d'assurance maladie après cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2007, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 5,5%; rendement des placements: 5,0%; augmentations de salaires prévues: 3,0%; augmentation des frais médicaux: 5,0%; inflation: 2,5%; et taux de change: 1 EUR = 1,28 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2007 était de l'ordre de 41 355 000 USD. Les états financiers des exercices 2007 et 2006 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|-----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Passif (services passés) | | |
| Total de la provision au 1 ^{er} janvier | (32 922) | (27 919) |
| Charges d'intérêts | (1 470) | (1 247) |
| Coût des services actuels | (1 949) | (1 694) |
| Reclassement des services actuels afférents aux entités autres que le FIDA | - | (154) |
| Pertes actuarielles | (5 014) | (1 908) |
| Provision au 31 décembre | (41 355) | (32 922) |
| Actif | | |
| Total des actifs au 1 ^{er} janvier | 32 922 | 27 919 |
| Intérêt sur solde | 1 742 | 1 247 |
| Contributions | 11 535 | 2 941 |
| Pertes actuarielles | - | 815 |
| Total des actifs au 31 décembre | 46 199 | 32 922 |

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2007, ce coût, inclus dans les salaires et prestations du personnel, s'est élevé à 3 648 000 USD (3 011 000 USD – en 2006).

d) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des services au titre de l'AMACS au 31 décembre 2007.

| Impact sur | Engagement (%) | Coût des services (%) |
|--|----------------|-----------------------|
| Taux de change USD-EUR: 1,46 au lieu de 1,28 | +10,5 | +10,5 |
| Augmentation des frais médicaux: 6,0% au lieu de 5,0% | +28,3 | +40,3 |
| Taux d'actualisation: 4,5% au lieu de 5,5% | +25,3 | +34,1 |

NOTE 20

FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

| | En milliers de USD | |
|---------------------------------|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Frais de gestion des placements | (2 923) | (3 098) |
| Autres charges nettes | (582) | (540) |
| Impôt récupérable (payé)/reçu | (10) | 12 |
| Total | (3 515) | (3 626) |

NOTE 21

AJUSTEMENT SUR LA BASE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

| | En milliers de USD | |
|---|--------------------|----------------|
| | 2007 | 2006 |
| Encours des prêts | (16 067) | (19 326) |
| Provision cumulée pour dépréciation de prêts | (1 573) | 19 342 |
| Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE | (50 771) | (3 430) |
| Encours des prêts (net) | (68 411) | (3 414) |
| Billets à ordre des contribuants | (3 215) | (4 309) |
| Contributions à recevoir | (8 705) | (19 174) |
| Contributions | 10 613 | 22 572 |
| Dons non décaissés | 9 414 | (1 867) |
| Recettes reportées | 1 307 | 911 |
| Total | (58 997) | (5 281) |

NOTE 22

INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES

Parmi les dons figure le financement annuel de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial comme suit:

| | Total cumulé | En milliers de USD | |
|--------------------------|---------------|--------------------|--------------|
| | | 2007 | 2006 |
| Coalition internationale | 8 915 | - | 1 700 |
| Mécanisme mondial | 7 550 | - | 1 250 |
| Total | 16 465 | - | 2 950 |

Au 31 décembre, les dettes/(créances) du Mécanisme mondial et de la Coalition internationale à l'égard du FIDA s'établissaient comme suit:

| | En milliers de USD | |
|--------------------------|--------------------|--------------|
| | 2007 | 2006 |
| Coalition internationale | (22) | 413 |
| Mécanisme mondial | 1 470 | 1 435 |
| Total | 1 448 | 1 848 |

NOTE 23

IMPRÉVUS

Éléments de passif conditionnels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de 10 pays. Voir la note 10 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

NOTE 24

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion d'avril 2008 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2008. Les états financiers consolidés de l'exercice 2007 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2009. Les états financiers consolidés de l'exercice 2006 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session, en février 2008.

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2007 (en milliers de USD)

| États membres | Cofinancement des projets | Cadres associés | Autres fonds supplémentaires | FEM | Total |
|----------------------------|---------------------------|-----------------|------------------------------|-----|----------------|
| Afrique du Sud | | | 10 | | 10 |
| Algérie | | | 102 | | 102 |
| Allemagne | 46 | 4 355 | 6 621 | | 11 022 |
| Angola | | | 7 | | 7 |
| Australie ¹ | 2 721 | | 84 | | 2 805 |
| Autriche | 755 | | | | 755 |
| Belgique ² | 5 059 | 758 | 1 538 | | 7 355 |
| Belgique pour le PC-FBS | | | 63 836 | | 63 836 |
| Canada | | | 2 528 | | 2 528 |
| Chine | | | 30 | | 30 |
| Colombie | | | 25 | | 25 |
| Danemark | 2 467 | 3 264 | 3 953 | | 9 684 |
| Espagne | | | 5 468 | | 5 468 |
| États-Unis | | 322 | 85 | | 407 |
| Finlande | 2 494 | 1 806 | 3 957 | | 8 257 |
| France | 1 032 | 861 | 3 846 | | 5 739 |
| Ghana | | | 102 | | 102 |
| Grèce | | | 102 | | 102 |
| Indonésie | | | 50 | | 50 |
| Irlande | 5 742 | | 1 690 | | 7 432 |
| Italie | 17 867 | 4 662 | 28 907 | | 51 436 |
| Japon | 1 876 | 2 073 | 3 967 | | 7 916 |
| Jordanie | | | 15 | | 15 |
| Luxembourg | 750 | | 1 274 | | 2 024 |
| Malaisie | | | 28 | | 28 |
| Maroc | | | 50 | | 50 |
| Nigéria | | | 50 | | 50 |
| Norvège | 19 687 | 1 672 | 4 936 | | 26 295 |
| Pakistan | | | 25 | | 25 |
| Paraguay | | | 15 | | 15 |
| Pays-Bas | 67 054 | 4 629 | 10 151 | | 81 834 |
| Portugal | 142 | | 738 | | 880 |
| République de Corée | | 2 819 | | | 2 819 |
| Royaume-Uni | 17 298 | | 3 863 | | 21 161 |
| Sénégal | | | 15 | | 15 |
| Suède | 9 379 | 2 282 | 2 059 | | 13 720 |
| Suisse | 8 388 | 343 | 8 095 | | 16 826 |
| Suriname | 2 019 | | | | 2 019 |
| Turquie | | | 47 | | 47 |
| Total États membres | 164 776 | 29 846 | 158 269 | | 352 891 |

¹ L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

² La contribution de la Belgique comprend une somme de 942 000 USD versée par le PC-FBS.

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2007 (suite) (en milliers de USD)

| États non membres et autres sources | Cofinancement des projets | Cadres associés | Autres fonds supplémentaires | FEM | Total |
|--|------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------|----------------|
| Autres | | | 576 | | 576 |
| Banque africaine de développement | 2 800 | | 153 | | 2 953 |
| Banque arabe | 1 033 | | 25 | | 1 058 |
| Banque mondiale | 1 174 | | 451 | 21 460 | 23 085 |
| Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies | 1 000 | | | | 1 000 |
| Commission européenne | 814 | | 64 603 | | 65 417 |
| Congressional Hunger Center | | | 183 | | 183 |
| Excédent des commissions de service | 50 | | | | 50 |
| Fédération nationale des coopératives agricoles | 35 | | | | 35 |
| Fonds arabe de développement économique et social | 2 998 | | | | 2 998 |
| Fonds des Nations Unis pour les partenariats internationaux | 81 | | | | 81 |
| Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés | 1 976 | | | | 1 976 |
| Liechtenstein | | | 5 | | 5 |
| Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | 14 | | 21 | | 35 |
| Organisation des pays exportateurs de pétrole | 50 | | | | 50 |
| Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies | 299 | | | | 299 |
| Total États non membres et autres sources | 12 324 | | 66 017 | 21 460 | 99 801 |
| Total 2007 | 177 100 | 29 846 | 224 286 | 21 460 | 452 692 |
| Total 2006 | 173 600 | 28 024 | 149 875 | 20 346 | 371 845 |

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2007

(en milliers de USD)

| | |
|-------------|-------|
| Canada | 1 511 |
| Inde | 1 000 |
| Royaume-Uni | 9 143 |

Contributions reçues de la Belgique au titre du PC-FBS

| | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD |
|--------------------------|------------|--------------------------|-------------------------------------|
| Quatrième reconstitution | EUR | 19 831 | 24 341 |
| Cinquième reconstitution | EUR | 14 874 | 19 516 |
| Sixième reconstitution | EUR | 16 400 | 21 474 |
| Sous-total | EUR | 51 105 | 65 331 |

Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE

| | |
|-------------------|---------------|
| Italie | 4 602 |
| Luxembourg | 1 053 |
| Pays-Bas | 14 024 |
| Sous-total | 19 679 |

Total contributions complémentaires 2007

96 664

Total contributions complémentaires 2006

87 248

État des contributions des États membres et des donateurs à l'Initiative PPTE

(en milliers de USD)

| | |
|---|----------------|
| <i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE (voir tableau précédent)</i> | 19 679 |
| Allemagne | 6 989 |
| Belgique | 2 713 |
| Commission européenne | 10 512 |
| Finlande | 5 193 |
| Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale | 104 127 |
| Islande | 250 |
| Norvège | 5 912 |
| Suède | 17 000 |
| Suisse | 3 276 |
| Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2007 | 175 651 |
| Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2006 | 71 524 |

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions supplémentaires et des contributions complémentaires reçues en 2007

| Contributions reçues pour le nouveau bâtiment du siège en 2007 | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD |
|--|---------|--------------------------|----------------------------------|
| Algérie | EUR | 70 | 94 |
| Belgique (PC-FBS) | EUR | 40 | 96 |
| Ghana | EUR | 70 | 100 |
| Grèce | EUR | 70 | 59 |
| Total | | 250 | 349 |

| Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2007 | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD |
|---|---------|--------------------------|----------------------------------|
| Canada | CAD | 1 200 | 1 058 |
| Norvège | NOK | 9 000 | 1 506 |
| Pays-Bas | USD | 152 | 152 |
| Royaume-Uni | GBP | 4 000 | 7 804 |
| Total | | | 10 520 |

| Contributions reçues pour le programme de cadres associés en 2007 | Monnaie | Montant (en milliers) | En milliers de USD |
|---|---------|--------------------------|--------------------|
| Allemagne | USD | 360 | 360 |
| Belgique | USD | 148 | 148 |
| Danemark | USD | 108 | 108 |
| Finlande | USD | 145 | 145 |
| France | USD | 66 | 66 |
| Italie | USD | 504 | 504 |
| Norvège | USD | 285 | 285 |
| République de Corée | USD | 275 | 275 |
| Total | | 1 891 | 1 891 |

| Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2007 | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD |
|---|---------|--------------------------|----------------------------------|
| Banque africaine de développement | USD | 150 | 150 |
| Commission européenne | EUR | 42 750 | 62 656 |
| Espagne | EUR | 2 000 | 2 529 |
| Finlande | EUR | 400 | 545 |
| Italie | EUR | 3 000 | 4 230 |
| Italie | USD | 310 | 310 |
| Luxembourg | EUR | 850 | 1 110 |
| Pays-Bas | USD | 125 | 125 |
| Royaume-Uni | GBP | 288 | 568 |
| Total | | | 72 223 |

| Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires pour le Fonds fiduciaire PPTE en 2007 | Monnaie | Montant (en milliers) | En milliers de USD |
|---|---------|--------------------------|--------------------|
| Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale | USD | 104 127 | 104 127 |
| Total | | | 104 127 |

| Contributions complémentaires reçues en 2007 | Reconstitution | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD |
|--|--------------------------------|---------|--------------------------|----------------------------------|
| Belgique pour le PC-FBS ¹ | VI ^e reconstitution | EUR | 9 531 | 12 890 |
| Inde | VI ^e reconstitution | USD | 1 000 | 1 000 |
| Royaume-Uni | VI ^e reconstitution | GBP | 500 | 989 |
| Total | | | | 14 879 |

¹ Les paiements incluent les tirages sur billets à ordre.

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires non décaissées

(En milliers de USD sauf indication contraire)

| État des variations de contributions | Fonds de cofinancement de projets | Fonds pour le programme de cadres associés | Autres fonds supplémentaires | FEM | Total |
|---|-----------------------------------|--|------------------------------|--------------|---------------|
| Fonds non décaissés au 1^{er} janvier 2007 | 7 854 | 1 722 | 31 047 | 18 049 | 58 672 |
| Contributions reçues des donateurs | 7 980 | 1 891 | 72 874 | | 82 745 |
| Transferts | 3 021 | | (3 021) | | |
| Contributions restituées aux donateurs | (7) | (73) | (176) | | (256) |
| Intérêts | 57 | 39 | | 859 | 955 |
| Frais | (11 321) | (1 841) | (61 262) | (17 089) | (91 513) |
| Fonds non décaissés au 31 décembre 2007 | 7 584 | 1 738 | 39 462 | 1 819 | 50 603 |

| Fonds de cofinancement de projets | Solde non décaissé au 31 décembre | |
|--|-----------------------------------|--------------|
| | 2007 | 2006 |
| États membres | | |
| Finlande | 52 | - |
| Irlande | 520 | 2 115 |
| Italie | 1 828 | 2 267 |
| Japon | 303 | 304 |
| Norvège | 1 704 | 791 |
| Pays-Bas | 162 | 154 |
| Royaume-Uni | 1 709 | 619 |
| Suède | 176 | 260 |
| Suisse | 96 | 321 |
| Suriname | - | 2 |
| Total États membres | 6 550 | 6 833 |
| Autres sources | | |
| Banque arabe | 1 033 | 976 |
| Banque mondiale | - | 40 |
| Fonds arabe de développement économique et social | 1 | 1 |
| Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux | - | 4 |
| Total autres sources | 1 034 | 1 021 |
| Total | 7 584 | 7 854 |

| Fonds pour le programme de cadres associés | Solde non décaissé au 31 décembre | | Nombre cumulé de cadres associés | |
|--|-----------------------------------|--------------|----------------------------------|------------|
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Allemagne | 289 | 254 | 28 | 27 |
| Belgique | 92 | 89 | 4 | 4 |
| Danemark | 217 | 210 | 20 | 20 |
| États-Unis | - | - | 3 | 3 |
| Finlande | 163 | 208 | 10 | 10 |
| France | 76 | 122 | 4 | 4 |
| Italie | 479 | 371 | 21 | 20 |
| Japon | 47 | 47 | 11 | 11 |
| Norvège | 224 | 83 | 9 | 9 |
| Pays-Bas | 2 | 73 | 29 | 29 |
| République de Corée | 100 | 57 | 8 | 8 |
| Suède | 49 | 208 | 14 | 13 |
| Suisse | - | - | 3 | 3 |
| Total | 1 738 | 1 722 | 164 | 161 |

Au total 15 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2007 (20 en 2006). Leurs postes étaient financés par l'Allemagne (3), la Belgique (1), le Danemark (1), la Finlande (2), la France (1), l'Italie (4), la Norvège (1), la République de Corée (1) et la Suède (1).

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Autres fonds supplémentaires et complémentaires | Solde non décaissé au 31 décembre | |
|---|-----------------------------------|---------------|
| | 2007 | 2006 |
| États membres | | |
| Allemagne | 864 | 1 184 |
| Belgique | 19 | 19 |
| Canada | 1 412 | 899 |
| Danemark | 132 | 223 |
| Espagne | 5 187 | 2 631 |
| Finlande | 717 | 722 |
| France | 75 | 429 |
| Inde | 1 000 | - |
| Irlande | 981 | 445 |
| Italie | 12 812 | 11 594 |
| Japon | 184 | 339 |
| Luxembourg | 1 097 | 42 |
| Malaisie | 13 | 13 |
| Norvège | 341 | 811 |
| Pays-Bas | 192 | 282 |
| Portugal | 154 | 219 |
| Royaume-Uni | 5 821 | 5 786 |
| Suède | 532 | 560 |
| Suisse | 2 056 | 2 706 |
| Total États membres | 33 588 | 28 904 |
| Autres sources | | |
| Autres | 27 | 27 |
| Banque africaine de développement | 150 | - |
| Banque mondiale | 13 | 409 |
| Commission européenne | 5 684 | 1 703 |
| Congressional Hunger Center | - | 4 |
| Total autres sources | 5 874 | 2 143 |
| Total | 39 462 | 31 047 |

Fonds pour l'environnement mondial

| Bénéficiaires | Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2007 | Solde non décaissé au 1 ^{er} janvier 2007 | Fonds reçus des donateurs | Décaissements | Solde non décaissé au 31 décembre 2007 |
|---|---|--|---------------------------|-----------------|--|
| Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD ¹ | 637 | 25 | | - | 25 |
| Brésil | 5 988 | 5 942 | | (5 842) | 100 |
| Chine | 350 | 99 | | (58) | 41 |
| Éthiopie | 350 | 133 | | (101) | 32 |
| Jordanie | 350 | 165 | | (24) | 141 |
| Kenya | 4 700 | 4 700 | | (4 700) | - |
| Mali | 6 326 | 6 011 | | (6 000) | 11 |
| Maroc | 350 | 238 | | (198) | 40 |
| Non alloués | 255 | 255 | | - | 255 |
| Régions Asie | 340 | 34 | | (14) | 20 |
| Sri Lanka | 350 | 85 | | (85) | - |
| Tunisie | 350 | 107 | | (67) | 40 |
| Total | 20 346 | 17 794 | | (17 089) | 705 |
| Intérêts | 1 114 | 255 | 859 | | 1 114 |
| Total | 21 460 | 18 049 | 859 | (17 089) | 1 819 |

¹ CCD = Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

Fonds international de développement agricole
Rome

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés (appendices A, B, B1, C, D et D1 ci-joints) du Fonds international de développement agricole (le Fonds) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds. Notre responsabilité est d'émettre une opinion à leur sujet sur la base de notre vérification.

Notre vérification a été conduite selon les normes internationales d'audit. Ces normes nous imposent de planifier et d'exécuter la vérification de manière à pouvoir raisonnablement assurer que les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. La vérification comprend l'examen, par sondage, des pièces justificatives des montants indiqués et des informations fournies dans les états financiers. Elle comprend aussi une évaluation des principes comptables appliqués et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous pensons que notre vérification nous permet de formuler une opinion avec un degré raisonnable de certitude.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en accord avec les normes internationales d'information financière.

Rome, le 15 avril 2008

PricewaterhouseCoopers SpA



John McQuiston
(partenaire)

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

APPENDICE E

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Actif | En milliers de USD | | En milliers de DTS | |
|--|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Liquidités et avoirs en banque (note 4) | 264 530 | 156 720 | 167 857 | 104 210 |
| Placements (note 4) | 2 402 377 | 2 258 424 | 1 524 429 | 1 501 739 |
| Billets à ordre à encaisser (note 5) | 340 842 | 331 291 | 216 282 | 220 292 |
| Contributions à recevoir (note 5) | 355 812 | 347 022 | 225 780 | 230 752 |
| Moins: provisions (note 6) | (168 485) | (169 360) | (106 912) | (112 616) |
| | 528 169 | 508 953 | 335 150 | 338 428 |
| Autres comptes débiteurs (note 7) | 302 917 | 128 490 | 192 215 | 85 440 |
| Encours des prêts (note 8 et appendice H) | 4 911 615 | 4 466 220 | 3 116 665 | 2 969 813 |
| Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 8 a) | (173 990) | (169 162) | (110 406) | (112 484) |
| Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTe (note 10 b) et appendice I) | (148 004) | (279 393) | (93 915) | (185 783) |
| Encours net des prêts | 4 589 621 | 4 017 665 | 2 912 344 | 2 671 546 |
| Total actif | 8 087 614 | 7 070 252 | 5 131 995 | 4 701 363 |

| Passif et fonds propres | En milliers de USD | | En milliers de DTS | |
|---|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Comptes créditeurs et passif exigible (note 11) | 341 182 | 169 215 | 216 497 | 112 519 |
| Dons non décaissés | 76 848 | 54 216 | 48 764 | 36 051 |
| Recettes reportées (note 12) | 93 396 | 5 223 | 59 264 | 3 473 |
| Total passif | 511 426 | 228 654 | 324 525 | 152 043 |
| Fonds propres | | | | |
| Contributions | | | | |
| Ordinaires | 5 296 347 | 4 982 756 | 4 382 300 | 4 194 336 |
| Spéciales | 20 348 | 20 348 | 15 219 | 15 219 |
| Total contributions (appendice G) | 5 316 695 | 5 003 104 | 4 397 519 | 4 209 555 |
| Réserve générale | 95 000 | 95 000 | 60 282 | 63 170 |
| Bénéfices non distribués intégralement engagés | 2 164 493 | 1 743 494 | 349 669 | 276 595 |
| Total fonds propres | 7 576 188 | 6 841 598 | 4 807 470 | 4 549 320 |
| Total passif et fonds propres | 8 087 614 | 7 070 252 | 5 131 995 | 4 701 363 |

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

APPENDICE F

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | | 2007 | 2006 |
|--|---|------------------|------------------|
| Avoirs disponibles en monnaies librement convertibles | Liquidités | 264 451 | 156 639 |
| | Placements | 2 401 751 | 2 257 790 |
| | Billets à ordre | 339 444 | 329 892 |
| | Autres montants à recevoir ¹ | 69 840 | 128 490 |
| | | 3 075 486 | 2 872 811 |
| Moins | Montants à payer et passif exigible | 256 805 | 169 180 |
| | Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report | 2 257 | 3 879 |
| | Réserve générale | 95 000 | 95 000 |
| | Prêts entrés en vigueur non décaissés | 2 286 987 | 2 090 759 |
| | Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur | 280 246 | 302 504 |
| | Dons non décaissés | 76 848 | 54 216 |
| | | 2 644 080 | 2 447 479 |
| | Provision pour billets à ordre | 80 898 | 80 898 |
| | | 3 079 040 | 2 796 435 |
| Ressources disponibles pour engagement | | (3 554) | 76 376 |
| Moins | Prêts non encore signés | 461 745 | 484 698 |
| | Dons non encore signés | 120 053 | 44 994 |
| Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés | | (585 352) | (453 316) |
| Engagements anticipés reportés au 1^{er} janvier | | 453 316 | 296 022 |
| Engagements anticipés approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice | | 142 784 | 181 600 |
| | | 596 100 | 477 622 |
| Moins | Engagements anticipés couverts pendant l'exercice | (10 748) | (24 306) |
| Engagements anticipés reportés au 31 décembre | | 585 352 | 453 316 |
| Montant net des ressources disponibles pour engagement | | - | - |

¹ Ce poste ne comprend pas les sommes exigibles au titre des fonds fiduciaires PPTÉ et AMACS du FIDA.

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État récapitulatif des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| | En milliers de USD | |
|--|--------------------|------------------|
| | 2007 | 2006 |
| Contributions initiales | 1 017 314 | 1 017 313 |
| Première reconstitution | 1 016 372 | 1 016 372 |
| Deuxième reconstitution | 566 560 | 566 560 |
| Troisième reconstitution | 553 509 | 553 495 |
| Quatrième reconstitution | 361 394 | 361 394 |
| Cinquième reconstitution | 441 170 | 440 641 |
| Sixième reconstitution | 569 136 | 519 898 |
| Septième reconstitution | 588 145 | 325 211 |
| Total FIDA | 5 113 600 | 4 800 884 |
| PSA première phase | 288 868 | 288 868 |
| PSA deuxième phase | 62 364 | 62 364 |
| Total PSA | 351 232 | 351 232 |
| Contributions spéciales ¹ | 20 348 | 20 348 |
| Total des contributions aux reconstitutions | 5 485 180 | 5 172 464 |
| États des contributions complémentaires | | |
| Fonds belge de survie | 65 331 | 57 904 |
| Initiative PPTE | 19 679 | 19 679 |
| Autres contributions complémentaires | 11 654 | 9 665 |
| Total contributions complémentaires | 96 664 | 87 248 |
| Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources | 155 972 | 51 845 |
| Contributions du FBS ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources | 63 836 | 63 836 |
| État des contributions supplémentaires² | | |
| Cofinancement des projets | 177 100 | 173 600 |
| Programme de cadres associés | 29 846 | 28 024 |
| Autres fonds supplémentaires | 160 450 | 86 039 |
| Fonds pour l'environnement mondial | 21 460 | 20 346 |
| Total contributions supplémentaires | 608 664 | 423 690 |
| Total contributions | 6 190 508 | 5 683 402 |
| Total des contributions réparti comme suit: | | |
| Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus) | 5 485 180 | 5 172 464 |
| Moins provisions | (168 485) | (169 360) |
| Total net des contributions aux reconstitutions | 5 316 695 | 5 003 104 |
| Moins ajustement sur la base de la juste valeur | (36 851) | (45 195) |
| Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur | 5 279 844 | 4 957 909 |

¹ Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission.

² Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions des membres¹

| États membres | Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers de USD) | Septième reconstitution | | | | | |
|-------------------------|--|-------------------------|-----------------------|-------------------------------|---|-----------------|--------|
| | | Instruments déposés | | | Paiements (équivalent en milliers de USD) | | |
| | | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD | Liquidités | Billets à ordre | Total |
| Afrique du Sud | 500 | | | | | | |
| Albanie | 30 | USD | 10 | 10 | 10 | | 10 |
| Algérie | 51 330 | USD | 1 100 | 1 100 | 330 | 770 | 1 100 |
| Allemagne ³ | 295 873 | USD | 40 000 | 40 000 | | 26 000 | 26 000 |
| Angola | 260 | | | | | | |
| Arabie saoudite | 379 778 | USD | 10 000 | 10 000 | 3 000 | 7 000 | 10 000 |
| Argentine | 7 900 | | | | | | |
| Arménie | 11 | USD | 4 | 4 | 4 | | 4 |
| Australie ² | 37 247 | | | | | | |
| Autriche | 42 808 | EUR | 8 797 | 12 537 | 3 920 | 8 617 | 12 537 |
| Azerbaïdjan | 100 | | | | | | |
| Bangladesh | 3 756 | USD | 600 | 600 | 180 | 420 | 600 |
| Barbade | 10 | | | | | | |
| Belgique | 73 540 | EUR | 9 810 | 14 266 | 4 704 | | 4 704 |
| Belize | 205 | | | | | | |
| Bénin | 197 | | | | | | |
| Bhoutan | 105 | USD | 30 | 30 | 30 | | 30 |
| Bolivie | 1 200 | USD | 300 | 300 | | | |
| Bosnie-Herzégovine | | USD | 75 | 75 | 75 | | 75 |
| Botswana | 335 | USD | 25 | 25 | 25 | | 25 |
| Brésil ³ | 44 020 | USD | 7 916 | 7 916 | | 7 916 | 7 916 |
| Burkina Faso | 159 | USD | 100 | 100 | 100 | | 100 |
| Burundi | 70 | | | | | | |
| Cambodge | 420 | USD | 210 | 210 | 210 | | 210 |
| Cameroun | 855 | USD | 794 | 794 | 794 | | 794 |
| Canada | 169 828 | CAD | 37 277 | 35 715 | 23 125 | | 23 125 |
| Cap-Vert | 26 | | | | | | |
| Chili | 700 | USD | 100 | 100 | 100 | | 100 |
| Chine | 40 839 | USD | 16 000 | 16 000 | 6 000 | | 6 000 |
| Chypre | 162 | | | | | | |
| Colombie | 470 | USD | 170 | 170 | 170 | | 170 |
| Comores ⁴ | 34 | | | | | | |
| Congo | 352 | | | | | | |
| Côte d'Ivoire | 1 559 | | | | | | |
| Cuba | 9 | | | | | | |
| Danemark | 113 350 | DKK | 60 000 | 11 458 | 3 615 | | 3 615 |
| Djibouti | 6 | | | | | | |
| Dominique | 51 | | | | | | |
| Égypte ³ | 14 409 | USD | 3 000 | 3 000 | 900 | 2 100 | 3 000 |
| El Salvador | 100 | | | | | | |
| Émirats arabes unis | 51 180 | USD | 1 000 | 1 000 | | | |
| Équateur | 791 | | | | | | |
| Érythrée | 20 | | | | | | |
| Espagne | 12 700 | EUR | 24 000 | 35 089 | 35 089 | | 35 089 |
| États-Unis ³ | 647 674 | USD | 54 000 | 54 000 | | 14 850 | 14 850 |
| Éthiopie | 191 | USD | 30 | 30 | 30 | | 30 |
| Fidji | 194 | | | | | | |
| Finlande | 31 526 | EUR | 6 516 | 9 222 | 2 619 | | 2 619 |
| France ³ | 206 659 | EUR | 24 000 | 35 089 | | 11 696 | 11 696 |
| Gabon | 3 016 | | | | | | |
| Gambie | 45 | | | | | | |
| Ghana | 966 | | | | | | |
| Grèce | 2 950 | USD | 600 | 600 | 600 | | 600 |
| Grenade | 75 | | | | | | |
| Guatemala ³ | 793 | USD | 250 | 250 | | | |
| Guinée | 260 | USD | 70 | 70 | 70 | | 70 |

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions des membres¹ (suite)

| États membres | Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers de USD) | Septième reconstitution | | | | | |
|--|--|-------------------------|-----------------------|-------------------------------|---|-----------------|--------|
| | | Instruments déposés | | | Paiements (équivalent en milliers de USD) | | |
| | | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD | Liquidités | Billets à ordre | Total |
| Guinée-Bissau | 30 | | | | | | |
| Guyana | 635 | | | | | | |
| Haïti | 107 | | | | | | |
| Honduras | 802 | | | | | | |
| Îles Cook | 5 | | | | | | |
| Îles Salomon | 10 | | | | | | |
| Inde | 62 812 | USD | 17 000 | 17 000 | 11 000 | | 11 000 |
| Indonésie | 41 959 | USD | 5 000 | 5 000 | | | |
| Iran (République islamique d) ⁴ | 128 750 | | | | | | |
| Iraq ⁴ | 53 099 | USD | 670 | 670 | 670 | | 670 |
| Irlande ⁵ | 6 411 | EUR | 6 000 | 8 483 | 2 634 | | 2 634 |
| Irlande ⁵ | | EUR | 891 | 1 154 | 1 154 | | 1 154 |
| Islande | 5 | USD | 100 | 100 | 100 | | 100 |
| Israël | 300 | | | | | | |
| Italie | 224 023 | | | | | | |
| Jamahiriya arabe libyenne ⁴ | 52 000 | | | | | | |
| Jamaïque | 326 | | | | | | |
| Japon | 324 600 | JPY | 3 635 719 | 32 379 | 7 971 | 24 408 | 32 379 |
| Jordanie | 740 | | | | | | |
| Kenya | 4 518 | USD | 66 | 66 | 66 | | 66 |
| Kiribati | 5 | | | | | | |
| Koweït | 153 041 | USD | 8 000 | 8 000 | 2 400 | 5 600 | 8 000 |
| Lesotho | 289 | USD | 100 | 100 | 100 | | 100 |
| Liban | 115 | USD | 80 | 80 | | | |
| Libéria | 39 | | | | | | |
| Luxembourg | 2 506 | EUR | 650 | 928 | 263 | 665 | 928 |
| Madagascar | 280 | USD | 97 | 97 | 97 | | 97 |
| Malaisie | 1 000 | | | | | | |
| Malawi | 73 | | | | | | |
| Maldives | 51 | | | | | | |
| Mali | 63 | USD | 127 | 127 | 127 | | 127 |
| Malte | 55 | | | | | | |
| Maroc | 6 244 | | | | | | |
| Maurice | 270 | | | | | | |
| Mauritanie ⁴ | 50 | | | | | | |
| Mexique | 30 131 | USD | 3 000 | 3 000 | 1 000 | | 1 000 |
| Moldova | 6 | USD | 10 | 10 | 10 | | 10 |
| Mozambique | 320 | USD | 80 | 80 | 80 | | 80 |
| Myanmar | 250 | | | | | | |
| Namibie | 340 | USD | 20 | 20 | 20 | | 20 |
| Népal | 160 | | | | | | |
| Nicaragua | 99 | USD | 20 | 20 | 12 | | 12 |
| Niger | 175 | | | | | | |
| Nigéria | 101 440 | USD | 5 000 | 5 000 | | | |
| Norvège | 144 750 | NOK | 209 482 | 37 313 | 11 592 | | 11 592 |
| Nouvelle-Zélande | 7 991 | | | | | | |
| Oman | 200 | USD | 50 | 50 | 50 | | 50 |
| Ouganda | 245 | | | | | | |
| Pakistan | 10 934 | USD | 4 000 | 4 000 | 1 333 | 2 667 | 4 000 |
| Panama | 166 | USD | 17 | 17 | 17 | | 17 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 170 | | | | | | |
| Paraguay | 605 | | | | | | |
| Pays-Bas ³ | 224 650 | EUR | 32 000 | 45 477 | 13 312 | 32 165 | 45 477 |
| Pérou | 760 | | | | | | |
| Philippines | 1 778 | USD | 24 | 24 | 24 | | 24 |
| Portugal | 3 089 | EUR | 873 | 1 254 | 361 | 468 | 829 |

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions des membres¹ (suite)

| États membres | Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers de USD) | Septième reconstitution | | | | | |
|---|--|-------------------------|-----------------------|-------------------------------|---|-----------------|----------------|
| | | Instruments déposés | | | Paiements (équivalent en milliers de USD) | | Total |
| | | Monnaie | Montant (en milliers) | Équivalent en milliers de USD | Liquidités | Billets à ordre | |
| Qatar | 29 980 | USD | 10 000 | 10 000 | 7 000 | 7 000 | |
| République arabe syrienne | 967 | USD | 350 | 350 | 350 | 350 | |
| République centrafricaine | 11 | | | | | | |
| République de Corée | 10 239 | USD | 3 000 | 3 000 | 1 000 | 1 000 | |
| République démocratique du Congo | 1 180 | | | | | | |
| République démocratique populaire lao | 154 | | | | | | |
| République dominicaine | 88 | | | | | | |
| République populaire démocratique de Corée ⁴ | 800 | | | | | | |
| République-Unie de Tanzanie | 264 | USD | 57 | 57 | 57 | 57 | |
| Roumanie | 150 | USD | 100 | 100 | | | |
| Royaume-Uni ³ | 179 104 | GBP | 27 725 | 55 189 | | | |
| Rwanda | 164 | | | | | | |
| Sainte-Lucie | 22 | | | | | | |
| Saint-Kitts-et-Nevis | 20 | | | | | | |
| Samoa | 50 | | | | | | |
| Sao Tomé-et-Principe ⁴ | 10 | | | | | | |
| Sénégal | 271 | USD | 113 | 113 | 113 | 113 | |
| Seychelles | 20 | | | | | | |
| Sierra Leone | 37 | | | | | | |
| Somalie | 10 | | | | | | |
| Soudan | 889 | | | | | | |
| Sri Lanka | 6 884 | | | | | | |
| Suède | 164 544 | SEK | 251 400 | 37 681 | 24 715 | 37 681 | |
| Suisse ³ | 95 170 | CHF | 21 323 | 18 834 | 6 271 | 6 271 | |
| Swaziland | 238 | USD | 20 | 20 | 20 | 20 | |
| Thaïlande | 750 | | | | | | |
| Togo | 35 | | | | | | |
| Tonga | 55 | | | | | | |
| Tunisie | 2 578 | USD | 600 | 600 | 200 | 200 | |
| Turquie | 15 336 | USD | 900 | 900 | 500 | 500 | |
| Uruguay | 225 | | | | | | |
| Venezuela (République bolivarienne du) | 174 689 | | | | | | |
| Viet Nam | 1 103 | USD | 500 | 500 | 100 | 100 | |
| Yémen | 1 784 | USD | 592 | 592 | 592 | 592 | |
| Yougoslavie | 108 | | | | | | |
| Zambie | 307 | | | | | | |
| Zimbabwe | 2 103 | | | | | | |
| Total États membres | | | | | | | |
| 31 décembre 2007 | 4 525 455 | | | 588 145 | 174 740 | 164 579 | 339 319 |
| Autres sources | | | | | | | |
| OPEP ⁶ | 20 000 | | | | | | |
| Autres | 348 | | | | | | |
| Total autres sources | 20 348 | | | | | | |
| 31 décembre 2007 | 4 545 803 | | | 588 145 | 174 740 | 164 579 | 339 319 |
| 31 décembre 2006 | 4 475 673 | | | 325 210 | 11 089 | 104 791 | 115 880 |

¹ Les montants étant exprimés en milliers de USD, les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (600 USD) n'apparaissent pas dans l'appendice G.

² L'Australie ne fait plus partie des États membres du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

³ Voir appendice D, note 5 a).

⁴ Voir appendice D, notes 6 a) et b).

⁵ Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la septième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

⁶ Organisation des pays exportateurs de pétrole.

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

Programme spécial pour l'Afrique

| | Première phase | | | Deuxième phase | | |
|-------------------------|---------------------|-----------|-------------------------------|---------------------|-------------------------------|----------------|
| | Instruments déposés | | | Instruments déposés | | |
| | Monnaie | Montant | Équivalent en milliers de USD | Montant | Équivalent en milliers de USD | Total |
| Allemagne | EUR | 14 827 | 17 360 | | | 17 360 |
| Australie | AUD | 500 | 389 | | | 389 |
| Belgique | EUR | 31 235 | 34 975 | 11 155 | 12 263 | 47 238 |
| Danemark | DKK | 120 000 | 18 673 | | | 18 673 |
| Djibouti | USD | 1 | 1 | | | 1 |
| Espagne | USD | 1 000 | 1 000 | | | 1 000 |
| États-Unis | USD | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 20 000 |
| Finlande | EUR | 9 960 | 12 205 | | | 12 205 |
| France | EUR | 32 014 | 37 690 | 3 811 | 4 008 | 41 698 |
| Grèce | USD | 37 | 37 | 40 | 40 | 77 |
| Guinée | USD | 25 | 25 | | | 25 |
| Irlande | EUR | 380 | 418 | 253 | 289 | 707 |
| Italie | EUR | 15 493 | 23 254 | 5 132 | 6 785 | 30 039 |
| Italie | USD | 10 000 | 10 000 | | | 10 000 |
| Japon | JPY | 2 553 450 | 21 474 | | | 21 474 |
| Koweït | USD | | | 15 000 | 15 000 | 15 000 |
| Luxembourg | EUR | 247 | 266 | | | 266 |
| Mauritanie ¹ | USD | 25 | 25 | | | 25 |
| Niger | EUR | 15 | 18 | | | 18 |
| Nigéria | USD | | | 250 | 250 | 250 |
| Norvège | NOK | 138 000 | 19 759 | | | 19 759 |
| Nouvelle-Zélande | NZD | 500 | 252 | | | 252 |
| Pays-Bas | EUR | 15 882 | 16 174 | 8 848 | 9 533 | 25 707 |
| Royaume-Uni | GBP | 7 000 | 11 150 | | | 11 150 |
| Suède | SEK | 131 700 | 19 055 | 25 000 | 4 196 | 23 251 |
| Suisse | CHF | 25 000 | 17 049 | | | 17 049 |
| Union européenne | EUR | 15 000 | 17 619 | | | 17 619 |
| 31 décembre 2007 | | | 288 868 | | 62 364 | 351 232 |
| 31 décembre 2006 | | | 288 868 | | 62 364 | 351 232 |

¹ Voir appendice D, notes 6 a) et b).

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2007¹

(en milliers de USD)

| États membres | Instruments déposés ^{2,3} | Billets à ordre déposés ³ | Paiements | |
|---------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|---------------|---------------------------|
| | | | Liquidités | Billets à ordre encaissés |
| Deuxième reconstitution | | | | |
| Gabon | | | 371 | |
| Total | | | 371 | |
| Troisième reconstitution | | | | |
| Gabon | | | 15 | |
| Total | | | 15 | |
| Quatrième reconstitution | | | | |
| Kenya | | | 505 | |
| Total | | | 505 | |
| Cinquième reconstitution | | | | |
| Argentine | | | 1 500 | |
| Australie | | | | 606 |
| Kenya | | | 50 | |
| Royaume-Uni | | 20 150 | | 19 666 |
| Suisse | | | | 605 |
| Total | | 20 150 | 1 550 | 20 877 |
| Sixième reconstitution | | | | |
| Allemagne | | | | 12 000 |
| Brésil | | | | 2 639 |
| Émirats arabes unis | | | | 700 |
| États-Unis | | | | 8 541 |
| France | | | | 10 804 |
| Gabon | | | 13 | |
| Italie | | | 37 848 | |
| Japon | | | | 8 015 |
| Kenya | | | 60 | |
| Nigéria | | | 4 757 | |
| Pays-Bas | | | | 8 201 |
| Royaume-Uni | | 9 704 | | 7 725 |
| Sri Lanka | | | 334 | |
| Suisse | | | | 5 766 |
| Total | | 9 704 | 43 012 | 64 391 |
| Septième reconstitution | | | | |
| Algérie | 1 100 | 1 100 | | 330 |
| Allemagne | | 26 000 | | |
| Arabie saoudite | | | | 3 000 |
| Arménie | 4 | | 4 | |
| Autriche | | 11 393 | | 3 920 |
| Bangladesh | | | | 180 |
| Belgique | 13 238 | | 4 704 | |
| Bolivie | 300 | | | |
| Brésil | | 7 916 | | |
| Cambodge | 210 | | 210 | |
| Canada | 31 732 | 22 381 | | 23 125 |
| Chine | | | 6 000 | |
| Danemark | | 3 569 | | 3 615 |
| Égypte | 3 000 | 3 000 | | 900 |
| Émirats arabes unis | 1 000 | | | |

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2007 et 2006

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2007¹ (suite) (en milliers de USD)

| États membres | Instruments déposés ^{2,3} | Billets à ordre déposés ³ | Paiements | |
|-----------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|----------------|---------------------------|
| | | | Liquidités | Billets à ordre encaissés |
| Espagne | 35 089 | | 35 089 | |
| États-Unis | 54 000 | 14 850 | | |
| Éthiopie | 30 | | 30 | |
| Finlande | 8 541 | | 2 620 | |
| France | | 11 574 | | |
| Grèce | 600 | | 600 | |
| Inde | | | 6 000 | |
| Iraq | 670 | | 670 | |
| Irlande | 1 154 | | 3 788 | |
| Islande | 100 | | 100 | |
| Japon | | 15 833 | | 7 971 |
| Kenya | 66 | | 66 | |
| Koweït | 8 000 | 8 000 | | 2 400 |
| Luxembourg | 843 | 843 | | 262 |
| Mali | 127 | | 127 | |
| Mexique | | | 1 000 | |
| Moldova | 4 | | 4 | |
| Mozambique | 80 | 80 | | 80 |
| Nicaragua | | | 2 | |
| Nigéria | 5 000 | | | |
| Norvège | | | 11 592 | |
| Oman | 50 | | 50 | |
| Pakistan | | 4 000 | | 1 333 |
| Panama | 8 | | 8 | |
| Pays-Bas | | | | 13 312 |
| Portugal | 1 161 | 797 | | 361 |
| Qatar | | | 3 000 | |
| République de Corée | | | 1 000 | |
| République-Unie de Tanzanie | 57 | | 57 | |
| Roumanie | 100 | | | |
| Royaume-Uni | 57 137 | | | |
| Sénégal | 113 | | 113 | |
| Suède | | | | 24 715 |
| Suisse | 17 661 | 5 900 | | |
| Swaziland | 20 | | 20 | |
| Tunisie | | | 200 | |
| Turquie | | | 400 | |
| Viet Nam | 500 | | 100 | |
| Yémen | 592 | | 592 | |
| Total | 242 286 | 137 235 | 78 147 | 85 504 |
| Total général 2007 | 242 286 | 167 088 | 123 599 | 170 773 |

¹ Les montants étant exprimés en milliers de USD, le paiement effectué par le Tadjikistan (200 USD) n'apparaît pas dans l'appendice G.

² Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

³ Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

APPENDICE H

État des prêts

1. FIDA: Encours des prêts

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Emprunteur ou garant | Prêts approuvés moins annulations | Prêts non entrés en vigueur | Prêts entrés en vigueur | | | |
|---|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|-----------------------|----------------|----------------------|
| | | | Fraction non décaissée | Fraction décaissée | Remboursements | Encours des prêts |
| Prêts (en milliers de USD)¹ | | | | | | |
| Bangladesh | 30 000 | - | - | 30 000 | 14 250 | 15 750 |
| Cap-Vert | 2 003 | - | - | 2 003 | 951 | 1 052 |
| Haïti | 3 500 | - | - | 3 500 | 1 706 | 1 794 |
| Népal | 11 538 | - | - | 11 538 | 5 491 | 6 047 |
| République-Unie de Tanzanie | 9 489 | - | - | 9 489 | 4 692 | 4 797 |
| Sri Lanka | 12 000 | - | - | 12 000 | 6 000 | 6 000 |
| Sous-total¹ | 68 530 | - | - | 68 530 | 33 090 | 35 440 |
| Ajustement de change sur les prêts en USD | 3 446 | | | 3 446 | 3 153 | 293 |
| Sous-total – prêts en USD¹ | 71 976 | | | 71 976 | 36 243 | 35 733 |
| Prêts (en milliers de DTS)¹ | | | | | | |
| Albanie | 29 227 | - | 5 113 | 24 114 | 1 413 | 22 701 |
| Algérie | 1 398 | - | 785 | 613 | 49 | 564 |
| Angola | 17 250 | 5 250 | 571 | 11 429 | 447 | 10 982 |
| Argentine | 50 600 | 13 100 | 22 777 | 14 723 | 9 487 | 5 236 |
| Arménie | 45 649 | 7 900 | 1 932 | 35 817 | 450 | 35 367 |
| Azerbaïdjan | 32 659 | 10 850 | 6 802 | 15 007 | 210 | 14 797 |
| Bangladesh ² | 276 529 | 35 450 | 40 566 | 200 513 | 39 944 | 160 569 |
| Belize | 1 750 | - | 733 | 1 017 | 606 | 411 |
| Bénin | 72 753 | - | 13 521 | 59 232 | 10 929 | 48 303 |
| Bhoutan | 27 284 | - | 7 657 | 19 627 | 3 234 | 16 393 |
| Bolivie | 53 309 | 4 800 | 6 914 | 41 595 | 13 158 | 28 437 |
| Bosnie-Herzégovine | 32 757 | 8 800 | 622 | 23 335 | 553 | 22 782 |
| Brésil | 80 450 | 15 450 | 27 531 | 37 469 | 22 845 | 14 624 |
| Burkina Faso | 76 071 | 6 950 | 23 843 | 45 278 | 5 783 | 39 495 |
| Burundi ² | 41 689 | - | 11 758 | 29 931 | 7 272 | 22 659 |
| Cambodge | 27 778 | - | 5 170 | 22 608 | 155 | 22 453 |
| Cameroun | 38 879 | - | 17 294 | 21 585 | 3 684 | 17 901 |
| Cap-Vert | 10 890 | - | 3 126 | 7 764 | 985 | 6 779 |
| Chine | 360 539 | 35 800 | 45 197 | 279 542 | 37 654 | 241 888 |
| Colombia | 23 345 | - | 12 190 | 11 155 | 6 158 | 4 997 |
| Comores | 4 182 | - | - | 4 182 | 882 | 3 300 |
| Congo | 13 950 | - | 10 526 | 3 424 | - | 3 424 |
| Costa Rica | 3 400 | - | - | 3 400 | 2 150 | 1 250 |
| Côte d'Ivoire | 25 276 | - | 14 558 | 10 718 | 1 564 | 9 154 |
| Cuba | 10 581 | - | - | 10 581 | 2 273 | 8 308 |
| Djibouti | 4 462 | - | 2 216 | 2 246 | 643 | 1 603 |
| Dominique | 2 902 | - | - | 2 902 | 1 266 | 1 636 |
| Égypte | 134 705 | - | 28 627 | 106 078 | 31 089 | 74 989 |
| El Salvador | 73 010 | 19 450 | 7 930 | 45 630 | 17 933 | 27 697 |
| Équateur | 32 226 | - | 9 263 | 22 963 | 12 616 | 10 347 |
| Érythrée | 24 950 | - | 10 054 | 14 896 | 855 | 14 041 |
| Éthiopie | 143 057 | 13 300 | 27 172 | 102 585 | 15 988 | 86 597 |
| Ex-République yougoslave de Macédoine | 11 758 | - | 112 | 11 646 | 279 | 11 367 |
| Gabon | 8 593 | 3 800 | - | 4 793 | 4 680 | 113 |
| Gambie | 29 214 | 4 150 | 3 658 | 21 406 | 3 612 | 17 794 |
| Géorgie | 16 468 | - | 9 083 | 7 385 | 144 | 7 241 |
| Ghana | 104 577 | 14 250 | 26 063 | 64 264 | 8 527 | 55 737 |
| Grenade | 3 250 | - | 2 231 | 1 019 | 325 | 694 |
| Guatemala | 64 926 | 11 350 | 27 138 | 26 438 | 13 861 | 12 577 |
| Guinée | 74 549 | - | 24 937 | 49 612 | 6 921 | 42 691 |
| Guinée-Bissau | 5 117 | - | - | 5 117 | 732 | 4 385 |
| Guinée équatoriale | 5 794 | - | - | 5 794 | 1 118 | 4 676 |
| Guyana | 9 150 | 1 850 | 856 | 6 444 | 243 | 6 201 |
| Haïti | 60 852 | 8 800 | 20 427 | 31 625 | 8 003 | 23 622 |
| Honduras | 67 561 | 4 550 | 7 777 | 55 234 | 4 132 | 51 102 |
| Îles Salomon | 2 519 | - | - | 2 519 | 336 | 2 183 |
| Inde | 397 778 | 30 800 | 88 242 | 278 736 | 75 162 | 203 574 |
| Indonésie ² | 109 219 | 14 300 | 7 897 | 87 022 | 36 854 | 50 168 |
| Jamaïque | 2 253 | - | - | 2 253 | 2 230 | 23 |
| Jordanie | 32 255 | - | 9 784 | 22 471 | 10 063 | 12 408 |
| Kenya | 77 761 | - | 46 672 | 31 089 | 5 446 | 25 643 |
| Kirghizistan | 7 469 | - | 372 | 7 097 | 131 | 6 966 |
| Lesotho | 24 164 | 2 850 | 3 124 | 18 190 | 2 973 | 15 217 |
| Liban | 14 533 | - | - | 14 533 | 9 535 | 4 998 |
| Libéria | 10 180 | - | - | 10 180 | - | 10 180 |
| Madagascar ² | 88 322 | 11 650 | 17 572 | 59 100 | 9 921 | 49 179 |
| Malawi ² | 70 241 | 5 350 | 11 652 | 53 239 | 12 132 | 41 107 |

APPENDICE H

État des prêts

1. FIDA: Encours des prêts (suite)

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Emprunteur ou garant | Prêts approuvés moins annulations | Prêts non entrés en vigueur | Prêts entrés en vigueur | | | Encours des prêts |
|---|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|------------------|----------------------|
| | | | Fraction non décaissée | Fraction Remboursements décaissée | | |
| Maldives | 10 894 | 2 350 | 2 580 | 5 964 | 1 261 | 4 703 |
| Mali | 78 365 | - | 18 655 | 59 710 | 9 637 | 50 073 |
| Maroc | 76 559 | 11 950 | 30 434 | 34 175 | 21 569 | 12 606 |
| Maurice | 8 200 | - | 2 738 | 5 462 | 1 640 | 3 822 |
| Mauritanie | 41 467 | - | 14 628 | 26 839 | 4 964 | 21 875 |
| Mexique | 53 300 | - | 35 626 | 17 674 | 10 233 | 7 441 |
| Moldova | 25 200 | - | 12 963 | 12 237 | - | 12 237 |
| Mongolie | 13 705 | - | 4 199 | 9 506 | 125 | 9 381 |
| Mozambique ² | 94 458 | - | 28 310 | 66 148 | 8 993 | 57 155 |
| Namibie | 4 200 | - | - | 4 200 | 2 100 | 2 100 |
| Népal | 72 562 | - | 19 678 | 52 884 | 14 484 | 38 400 |
| Nicaragua | 38 832 | 2 550 | 14 666 | 21 616 | 1 357 | 20 259 |
| Niger | 40 955 | - | 16 076 | 24 879 | 4 214 | 20 665 |
| Nigéria | 118 011 | 45 400 | 33 422 | 39 189 | 8 104 | 31 085 |
| Ouganda ² | 132 820 | 9 950 | 46 161 | 76 709 | 14 633 | 62 076 |
| Pakistan ² | 254 392 | 22 850 | 52 544 | 178 998 | 68 713 | 110 285 |
| Panama | 38 755 | - | 18 618 | 20 137 | 13 370 | 6 767 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 3 901 | - | - | 3 901 | 2 597 | 1 304 |
| Paraguay | 19 808 | - | 7 651 | 12 157 | 9 632 | 2 525 |
| Pérou | 54 950 | 9 050 | 8 678 | 37 222 | 16 817 | 20 405 |
| Philippines | 58 512 | - | 19 081 | 39 431 | 7 856 | 31 575 |
| République arabe syrienne | 69 609 | 13 380 | 26 493 | 29 736 | 21 548 | 8 188 |
| République centrafricaine | 23 044 | - | - | 23 044 | 1 758 | 21 286 |
| République démocratique du Congo | 39 693 | - | 20 070 | 19 623 | 3 905 | 15 718 |
| République démocratique populaire lao | 49 573 | - | 11 676 | 37 897 | 4 164 | 33 733 |
| République dominicaine | 18 458 | - | 85 | 18 373 | 9 754 | 8 619 |
| République populaire démocratique de Corée | 50 496 | - | 1 408 | 49 088 | 4 528 | 44 560 |
| République-Unie de Tanzanie | 126 407 | - | 43 967 | 82 440 | 5 516 | 76 924 |
| Roumanie | 12 400 | - | - | 12 400 | 3 307 | 9 093 |
| Rwanda ² | 84 816 | - | 21 847 | 62 969 | 8 510 | 54 459 |
| Sainte-Lucie | 1 242 | - | - | 1 242 | 625 | 617 |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines | 1 484 | - | - | 1 484 | 1 064 | 420 |
| Samoa | 1 908 | - | - | 1 908 | 482 | 1 426 |
| Sao Tomé-et-Principe | 13 761 | - | 5 861 | 7 900 | 1 325 | 6 575 |
| Sénégal | 62 414 | - | 14 640 | 47 774 | 3 488 | 44 286 |
| Seychelles | 824 | - | - | 824 | 743 | 81 |
| Sierra Leone | 26 500 | - | 5 433 | 21 067 | 7 393 | 13 674 |
| Somalie | 17 710 | - | - | 17 710 | 411 | 17 299 |
| Soudan ² | 129 500 | 16 800 | 28 472 | 84 228 | 19 557 | 64 671 |
| Sri Lanka | 112 505 | 12 600 | 38 770 | 61 135 | 13 829 | 47 306 |
| Swaziland | 16 353 | - | 7 110 | 9 243 | 3 627 | 5 616 |
| Tchad | 26 150 | - | 20 877 | 5 273 | - | 5 273 |
| Togo | 17 565 | - | - | 17 565 | 1 521 | 16 044 |
| Tonga | 4 837 | - | - | 4 837 | 1 008 | 3 829 |
| Tunisie | 43 949 | - | 19 754 | 24 195 | 10 718 | 13 477 |
| Turquie | 42 722 | - | 22 830 | 19 892 | 16 391 | 3 501 |
| Uruguay | 18 880 | - | 5 368 | 13 512 | 9 159 | 4 353 |
| Venezuela (République bolivarienne du) | 27 920 | - | 16 615 | 11 305 | 8 502 | 2 803 |
| Viet Nam | 116 350 | 22 300 | 32 959 | 61 091 | 1 836 | 59 255 |
| Yémen ² | 138 036 | 10 850 | 26 034 | 101 152 | 24 910 | 76 242 |
| Zambie | 79 003 | - | 18 253 | 60 750 | 9 519 | 51 231 |
| Zimbabwe | 32 176 | - | - | 32 176 | 15 605 | 16 571 |
| Total | 5 718 141 | 470 830 | 1 447 275 | 3 800 036 | 906 637 | 2 893 399 |
| Fonds pour Gaza et la Cisjordanie (FGC) ³ | 5 800 | - | 3 287 | 2 513 | - | 2 513 |
| Équivalent en USD | 9 020 473 | 741 990 | 2 285 970 | 5 992 513 | 1 276 155 | 4 716 358 |
| Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS | (152 632) | - | - | (152 632) | - | (152 632) |
| Sous-total en USD des prêts en DTS au 31 décembre 2007 | 8 867 841 | 741 990 | 2 285 970 | 5 839 881 | 1 276 155 | 4 563 726 |
| Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2007 | 8 939 817 | 741 990 | 2 285 970 | 5 911 857 | 1 312 398 | 4 599 459 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | | | | (1 212 961) |
| Total USD en juste valeur au 31 décembre 2007 | | | | | | 3 386 498 |
| Total USD en valeur nominale au 31 décembre 2006 | 8 257 916 | 787 202 | 2 089 191 | 5 381 523 | 1 218 163 | 4 163 360 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | | | | (1 141 766) |
| Total USD en juste valeur au 31 décembre 2006 | | | | | | 3 021 594 |

APPENDICE H

État des prêts

2. FIDA: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale¹

Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Prêts approuvés en milliers de DTS | | | | | Valeur en milliers de USD | | | | | |
|---|------------|---------------------------------------|------------------|--------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|------------------|--------------------------------------|---|---------------------------|
| | | Au 1 ^{er} janvier 2007 | Prêts annulés | Prêts intégralement remboursés | Au 31 décembre 2007 | Au 1 ^{er} janvier 2007 | Prêts annulés | Prêts intégralement remboursés | Variation du taux de change DTS/USD | Au 31 décembre 2007 |
| 1978 | USD | 68 530 | | | 68 530 | 68 530 | | | | 68 530 |
| 1979 | DTS | 201 486 | | | 201 486 | 303 010 | | | 14 515 | 317 525 |
| 1980 | DTS | 187 228 | | | 187 228 | 281 567 | | | 13 489 | 295 056 |
| 1981 | DTS | 188 716 | | | 188 716 | 283 805 | | | 13 596 | 297 401 |
| 1982 | DTS | 103 110 | | | 103 110 | 155 064 | | | 7 429 | 162 493 |
| 1983 | DTS | 143 589 | | | 143 589 | 215 940 | | | 10 345 | 226 285 |
| 1984 | DTS | 131 907 | | | 131 907 | 198 371 | | | 9 504 | 207 875 |
| 1985 | DTS | 60 332 | | | 60 332 | 90 732 | | | 4 346 | 95 078 |
| 1986 | DTS | 43 113 | | (19 449) | 23 664 | 64 836 | | (30 650) | 3 107 | 37 293 |
| 1987 | DTS | 87 891 | | (26 349) | 61 542 | 132 177 | | (41 524) | 6 332 | 96 985 |
| 1988 | DTS | 80 306 | | | 80 306 | 120 770 | | | 5 786 | 126 556 |
| 1989 | DTS | 108 137 | | | 108 137 | 162 624 | | | 7 791 | 170 415 |
| 1990 | DTS | 106 578 | | (5 693) | 100 885 | 160 280 | | (8 972) | 7 679 | 158 987 |
| 1991 | DTS | 127 804 | | | 127 804 | 192 202 | | | 9 207 | 201 409 |
| 1992 | DTS | 151 007 | (776) | | 150 231 | 227 095 | (1224) | | 10 881 | 236 752 |
| 1993 | DTS | 168 966 | | | 168 966 | 254 103 | | | 12 174 | 266 277 |
| 1994 | DTS | 182 760 | | | 182 760 | 274 848 | | | 13 167 | 288 015 |
| 1995 | DTS | 232 430 | (5 270) | | 227 160 | 349 545 | (8 305) | | 16 746 | 357 986 |
| 1996 | DTS | 244 457 | (4 216) | | 240 241 | 367 632 | (6 644) | | 17 613 | 378 601 |
| 1997 | DTS | 275 228 | (255) | | 274 973 | 413 908 | (402) | | 19 829 | 433 335 |
| 1998 | DTS | 284 199 | (3 682) | | 280 517 | 427 399 | (5 803) | | 20 476 | 442 072 |
| 1999 | DTS | 315 700 | (1 556) | | 314 144 | 474 772 | (2 452) | | 22 746 | 495 066 |
| 2000 | DTS | 312 250 | (6 346) | | 305 904 | 469 584 | (10 001) | | 22 497 | 482 080 |
| 2001 | DTS | 297 667 | (9 070) | | 288 597 | 447 653 | (14 293) | | 21 446 | 454 806 |
| 2002 | DTS | 246 100 | | | 246 100 | 370 103 | | | 17 731 | 387 834 |
| 2003 | DTS | 274 402 | | | 274 402 | 412 666 | | | 19 770 | 432 436 |
| 2004 | DTS | 275 750 | | | 275 750 | 414 692 | | | 19 868 | 434 560 |
| 2005 | DTS | 324 810 | | | 324 810 | 488 473 | | | 23 402 | 511 875 |
| 2006 | DTS | 350 400 | (50) | | 350 350 | 526 957 | (78) | | 25 245 | 552 124 |
| 2007 | DTS | 0 | | | 300 330 | | | | 473 296 | 473 296 |
| Total | DTS | 5 506 323 | (31 221) | (51 491) | 5 723 941 | 8 280 808 | (49 202) | (81 146) | 870 013 | 9 020 473 |
| Total | USD | 68 530 | | | 68 530 | 68 530 | | | | 68 530 |
| Ajustement de change sur les prêts décaissés | | | | | | (91 422) | | | | (149 186) |
| Total | | | | | | 8 257 916 | | | | 8 939 817 |

3. FIDA: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| Durée résiduelle | 2007 | 2006 |
|------------------|------------------|------------------|
| moins de 1 an | 245 100 | 226 755 |
| 1-2 ans | 182 251 | 161 223 |
| 2-3 ans | 190 626 | 168 461 |
| 3-4 ans | 188 824 | 175 555 |
| 4-5 ans | 194 184 | 173 065 |
| 5-10 ans | 979 048 | 878 641 |
| 10-15 ans | 834 240 | 738 343 |
| 16-20 ans | 727 740 | 655 263 |
| 21-25 ans | 611 894 | 556 175 |
| Plus de 25 ans | 445 552 | 429 879 |
| Total | 4 599 459 | 4 163 360 |

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2007, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,57591. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2006 au taux alors en vigueur de 1/1,50387, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 870 013 000 USD du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 (entre 2005 et 2006, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait diminué de 408 091 000 USD).

² Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

³ Voir appendice D, note 2 e) ii).

APPENDICE H

État des prêts

4. FIDA: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, par monnaie

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| Monnaie de remboursement | 2007 | 2006 |
|--------------------------|------------------|------------------|
| USD | 3 903 151 | 3 550 598 |
| EUR | 584 482 | 499 807 |
| GBP | 111 826 | 112 955 |
| Total | 4 599 459 | 4 163 360 |

5. FIDA: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | 2007 | 2006 |
|--|------------------|------------------|
| Conditions particulièrement favorables | 4 192 976 | 3 759 912 |
| Conditions intermédiaires | 282 500 | 292 332 |
| Conditions ordinaires | 123 983 | 111 116 |
| Total | 4 599 459 | 4 163 360 |

6. Structure des échéances des prêts non décaissés en valeur nominale

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| Durée résiduelle | 2007 | 2006 |
|------------------|------------------|------------------|
| Moins de 1 an | 500 181 | 467 163 |
| 1-2 ans | 477 482 | 450 930 |
| 2-3 ans | 439 001 | 414 350 |
| 3-4 ans | 392 392 | 369 540 |
| 4-5 ans | 331 138 | 316 360 |
| 5-10 ans | 823 594 | 791 810 |
| Plus de 10 ans | 64 172 | 66 240 |
| Total | 3 027 960 | 2 876 393 |

APPENDICE H

État des prêts

7. Programme spécial pour l'Afrique: état des prêts en valeur nominale Aux 31 décembre 2007 et 2006

| Emprunteur ou garant | Prêts approuvés moins annulations | Fraction non décaissée ¹ | Fraction décaissée | Remboursements | Encours des prêts |
|--|--------------------------------------|--|-----------------------|----------------|----------------------|
| Prêts (en milliers de DTS) | | | | | |
| Angola | 2 768 | 55 | 2 713 | 245 | 2 468 |
| Burkina Faso | 10 546 | - | 10 546 | 1 924 | 8 622 |
| Burundi | 4 494 | - | 4 494 | 525 | 3 969 |
| Cap-Vert | 2 183 | - | 2 183 | 423 | 1 760 |
| Comores | 2 289 | - | 2 289 | 231 | 2 058 |
| Djibouti | 114 | - | 114 | 24 | 90 |
| Éthiopie | 6 660 | - | 6 660 | 1 753 | 4 907 |
| Gambie | 2 638 | - | 2 638 | 528 | 2 110 |
| Ghana | 22 321 | - | 22 321 | 4 045 | 18 276 |
| Guinée | 10 762 | - | 10 762 | 2 421 | 8 341 |
| Guinée-Bissau | 2 126 | - | 2 126 | 80 | 2 046 |
| Kenya | 12 387 | 590 | 11 797 | 1 931 | 9 866 |
| Lesotho | 7 481 | - | 7 481 | 1 407 | 6 074 |
| Madagascar | 1 098 | - | 1 098 | 92 | 1 006 |
| Malawi | 5 777 | - | 5 777 | 579 | 5 198 |
| Mali | 10 193 | - | 10 193 | 2 424 | 7 769 |
| Mauritanie | 19 020 | - | 19 020 | 3 704 | 15 316 |
| Mozambique | 8 291 | - | 8 291 | 2 176 | 6 115 |
| Niger | 11 119 | - | 11 119 | 2 678 | 8 441 |
| Ouganda | 8 125 | - | 8 125 | 2 031 | 6 094 |
| République-Unie de Tanzanie | 6 789 | - | 6 789 | 1 358 | 5 431 |
| Sénégal | 23 234 | - | 23 234 | 4 117 | 19 117 |
| Sierra Leone | 1 505 | - | 1 505 | 169 | 1 336 |
| Soudan | 26 013 | - | 26 013 | 4 975 | 21 038 |
| Tchad | 9 617 | - | 9 617 | 1 346 | 8 271 |
| Zambie | 8 607 | - | 8 607 | 2 145 | 6 462 |
| Total | 226 157 | 645 | 225 512 | 43 331 | 182 181 |
| Équivalent en USD | 356 405 | 1 017 | 355 388 | 68 285 | 287 103 |
| Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS | (6 980) | | | (6 980) | |
| Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2007 | 349 425 | 1 017 | 348 408 | 61 305 | 287 103 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | | | (117 887) |
| Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2007 | | | | | 169 216 |
| Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2006 | 336 384 | 1 568 | 334 816 | 52 078 | 282 738 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | | | (113 704) |
| Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2006 | | | | | 169 034 |

¹ Les montants indiqués dans cette colonne seront intégralement décaissés en 2008.

8. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale¹ Aux 31 décembre 2007 et 2006

| | | Prêts approuvés en milliers de DTS | | | Valeur en milliers de USD | | | |
|--------------|------------|---------------------------------------|------------------|---------------------------|---------------------------------------|------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| | | Au 1 ^{er} janvier 2007 | Prêts annulés | Au 31 décembre 2007 | Au 1 ^{er} janvier 2007 | Prêts annulés | Variation de change DTS/USD | Au 31 décembre 2007 |
| 1986 | DTS | 24 902 | | 24 902 | 37 449 | | 1 795 | 39 244 |
| 1987 | DTS | 41 292 | | 41 292 | 62 098 | | 2 975 | 65 073 |
| 1988 | DTS | 34 770 | | 34 770 | 52 289 | | 2 506 | 54 795 |
| 1989 | DTS | 25 756 | | 25 756 | 38 734 | | 1 855 | 40 589 |
| 1990 | DTS | 17 370 | | 17 370 | 26 122 | | 1 252 | 27 374 |
| 1991 | DTS | 18 246 | | 18 246 | 27 440 | | 1 314 | 28 754 |
| 1992 | DTS | 6 952 | | 6 952 | 10 455 | | 501 | 10 956 |
| 1993 | DTS | 34 570 | (156) | 34 414 | 51 989 | (246) | 2 491 | 54 234 |
| 1994 | DTS | 16 320 | | 16 320 | 24 543 | | 1 176 | 25 719 |
| 1995 | DTS | 6 135 | | 6 135 | 9 227 | | 440 | 9 667 |
| Total | DTS | 226 313 | (156) | 226 157 | 340 346 | (246) | 16 305 | 356 405 |

¹ Les prêts étant libellés en DTS, leur montant cumulé a été converti, dans le bilan, au taux de change DTS/USD au 31 décembre 2007, soit 1/1,57591. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2006 au taux alors en vigueur de 1/1,50387, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 16 305 000 USD, du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 (entre 2005 et 2006, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait augmenté de 17 549 000 USD).

APPENDICE H

État des prêts

9. Programme spécial pour l'Afrique: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| Durée résiduelle | 2007 | 2006 |
|------------------|----------------|----------------|
| Moins de 1 an | 10 384 | 10 287 |
| 1-2 ans | 9 165 | 8 861 |
| 2-3 ans | 9 165 | 8 861 |
| 3-4 ans | 9 165 | 8 861 |
| 4-5 ans | 9 165 | 8 861 |
| 5-10 ans | 45 825 | 44 306 |
| 10-15 ans | 45 825 | 44 306 |
| 16-20 ans | 45 825 | 43 614 |
| 21-25 ans | 45 825 | 43 357 |
| Plus de 25 ans | 56 759 | 61 424 |
| Total | 287 103 | 282 738 |

10. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, par monnaie

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| Monnaie de remboursement | 2007 | 2006 |
|--------------------------|----------------|----------------|
| USD | 168 410 | 170 698 |
| EUR | 118 693 | 112 040 |
| Total | 287 103 | 282 738 |

11. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | 2007 | 2006 |
|--|----------------|----------------|
| Conditions particulièrement favorables | 287 103 | 282 738 |
| Conditions intermédiaires | - | - |
| Conditions ordinaires | - | - |
| Total | 287 103 | 282 738 |

APPENDICE H1

État des dons – FIDA seulement

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | Dons non décaissés au 1 ^{er} janvier | Variations en 2007 | | | Effet de change | Dons non décaissés au 31 décembre |
|---|---|------------------------------|-----------------|----------------|--------------------|---|
| | | Dons entrés en vigueur | Décaissements | Annulations | | |
| Programme de coopération élargie/ organisations non gouvernementales | 380 | - | (63) | (157) | | 160 |
| Composantes | 8 011 | 5 045 | (1 322) | (206) | 681 | 12 209 |
| Cadre pour la soutenabilité de la dette | - | 14 836 | (1 905) | - | - | 12 931 |
| Recherche | 45 825 | 41 393 | (34 310) | (1 360) | | 51 548 |
| Total 2007 | 54 216 | 61 274 | (37 600) | (1 723) | 681 | 76 848 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | | | | (10 888) |
| Total 2007 en juste valeur | | | | | | 65 960 |
| Total 2006 | 48 386 | 30 428 | (24 149) | (767) | 318 | 54 216 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | | | | (4 849) |
| Total 2006 en juste valeur | | | | | | 49 367 |

APPENDICE I

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2007, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTTE initiale et renforcée:

| | Allègements consentis au 31 décembre 2007 | | Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration | | | Total |
|--|--|---------------|---|---------------|---|-----------------|
| | Principal | Intérêts | À la charge du FIDA | | À la charge de la Banque mondiale | |
| | | | Principal | Intérêts | | |
| Pays parvenus au point d'achèvement | | | | | | |
| Bénin | 4 110 | 1 506 | 149 | 48 | 398 | 6 211 |
| Bolivie | 5 900 | 1 890 | | | | 7 790 |
| Burkina Faso | 4 473 | 1 948 | 815 | 254 | 2 171 | 9 661 |
| Burundi | | | 16 480 | 2 771 | | 19 251 |
| Cameroun | 323 | 139 | 874 | 191 | 2 162 | 3 689 |
| Éthiopie | 5 123 | 1 950 | 5 143 | 1 289 | 13 059 | 26 564 |
| Ghana | 4 494 | 2 057 | 3 662 | 968 | 9 400 | 20 581 |
| Guyana | 1 526 | 299 | | | | 1 825 |
| Honduras | 1 077 | 767 | | | | 1 844 |
| Madagascar | 2 921 | 925 | 1 616 | 385 | 4 062 | 9 909 |
| Malawi | 820 | 265 | 6 458 | 1 383 | 15 918 | 24 844 |
| Mali | 6 211 | 2 431 | | | | 8 642 |
| Mauritanie | 4 290 | 1 496 | 1 390 | 360 | 3 551 | 11 087 |
| Mozambique | 7 179 | 2 681 | 1 557 | 357 | 3 887 | 15 661 |
| Nicaragua | 7 345 | 538 | 69 | 23 | 186 | 8 161 |
| Niger | 2 384 | 864 | 2 848 | 633 | 7 067 | 13 796 |
| Ouganda | 10 201 | 4 094 | 737 | 195 | 1 891 | 17 118 |
| République-Unie de Tanzanie | 6 037 | 2 583 | 2 208 | 551 | 5 602 | 16 981 |
| Rwanda | 2 003 | 724 | 9 272 | 2 225 | 8 157 | 22 381 |
| Sao Tomé-et-Principe | 75 | 22 | 4 485 | 714 | | 5 296 |
| Sénégal | 2 247 | 882 | | | | 3 129 |
| Sierra Leone | 2 895 | 904 | 8 048 | 1 469 | | 13 316 |
| Zambie | 3 524 | 1 223 | 5 180 | 1 241 | 13 037 | 24 205 |
| Pays parvenus au point de décision | | | | | | |
| Congo | | | 8 | 92 | | 100 |
| Gambie | | | 2 427 | 628 | | 3 055 |
| Guinée | | | 7 371 | 1 747 | | 9 118 |
| Guinée-Bissau | | | 3 417 | 966 | | 4 383 |
| Haïti | | | 2 093 | 533 | | 2 626 |
| République démocratique du Congo | 1 504 | 245 | 5 894 | 2 164 | | 9 807 |
| Tchad | | | 1 713 | 427 | | 2 140 |
| 31 décembre 2007 DTS | 86 662 | 30 433 | 93 914 | 21 614 | 90 548 | 323 171 |
| Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts à la charge de la Banque mondiale) | | | | | | (39 628) |
| Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2007 (en milliers de DTS) | | | | | | 283 543 |
| 31 décembre 2007 USD | 125 923 | 43 996 | 148 004 | 34 059 | 142 696 | 494 680 |
| Total moins les allègements d'intérêts non échus (y compris la Banque mondiale) | | | | | | (62 449) |
| Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2007 (en milliers de USD) | | | | | | 432 231 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | (49 818) | | | |
| 31 décembre 2007 en juste valeur | | | 98 186 | | | |
| 31 décembre 2006 DTS | 64 977 | 23 506 | 185 783 | 45 531 | | 319 797 |
| Moins les allègements d'intérêts non échus | | | | | | (45 531) |
| Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2006 (en milliers de DTS) | | | | | | 274 266 |
| 31 décembre 2006 USD | 93 062 | 33 496 | 279 393 | 68 474 | | 474 425 |
| Moins les allègements d'intérêts non échus | | | | | | (68 474) |
| Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2006 (en milliers de USD) | | | | | | 405 951 |
| Ajustement sur la base de la juste valeur | | | (95 989) | | | |
| 31 décembre 2006 en juste valeur | | | 183 404 | | | |

APPENDICE J

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale:

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (en milliers de USD)

| | Budgets administratifs ¹ | Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) | Plan d'action | Dépenses directes ² | Autres sources ³ | Total |
|--|-------------------------------------|---|---------------|--------------------------------|-----------------------------|----------------|
| Rémunération du personnel (salaires et prestations) | 61 433 | 4 580 | 451 | 114 | 3 775 | 70 353 |
| Dépenses administratives courantes | 11 696 | 4 887 | 479 | 240 | 13 350 | 30 652 |
| Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent) | 7 818 | 13 800 | 2 198 | 60 | 165 | 24 041 |
| Institutions coopérantes | 36 | 12 189 | 60 | - | (76) | 12 209 |
| Frais financiers directs (banques et placements) | - | - | - | 3 445 | - | 3 445 |
| Total 2007 | 80 983 | 35 456 | 3 188 | 3 859 | 17 214 | 140 700 |
| Total 2006 | 68 155 | 34 154 | 1 332 | 4 068 | 13 945 | 122 014 |

¹ Il s'agit des budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation; les chiffres comprennent les dépenses non récurrentes et les montants reportés.

² Charges directes imputées sur le produit des placements.

³ Inclut les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, la présence sur le terrain et les positions financées par les commissions de service.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays «développés» et «en développement» sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source soit indiquée par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Page de couverture:

En République-Unie de Tanzanie, dans le village de Qash, Maimuna Omary Ikanga, avec l'aide d'un ouvrier, met sa récolte de maïs dans des sacs avant de les peser et de les stocker dans l'entrepôt communautaire. Maimuna a bénéficié du système de récépissés d'entrepôt introduit grâce à un programme de commercialisation des produits agricoles appuyé par le FIDA et désormais adopté dans tout le pays. Elle peut entreposer son maïs, faire un emprunt pour couvrir ses dépenses et vendre sa récolte lorsque les prix lui sont favorables.

© FIDA/M. Millinga

© 2008 Fonds international de développement agricole (FIDA)

Imprimé par U. Quintily S.p.A., Rome, Italie

2008

ISBN: 92-9072-047-9

Imprimé sur papier écologique

Le FIDA est une institution financière internationale et une agence spécialisée des Nations Unies. Depuis 1978, les États membres du FIDA ont investi plus de 10 milliards de dollars sous forme de prêts et dons, aidant ainsi plus de 300 millions de ruraux pauvres, femmes et hommes, à accroître leur production vivrière, à bonifier leurs terres, à acquérir de nouvelles compétences, à se lancer dans de petites activités, à constituer des organisations et des communautés solides et à prendre part aux décisions conditionnant leur vie. Mais nombreux sont les pays où la faim et la pauvreté sévissent encore largement et où les populations rurales pauvres se trouvent confrontées à de nouveaux enjeux redoutables, tel le changement climatique. En ce trentième anniversaire de la création du FIDA, nous rendons honneur à la vision de nos fondateurs et renouvelons notre engagement à œuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté.



Fonds International de
Développement Agricole
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591
Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org